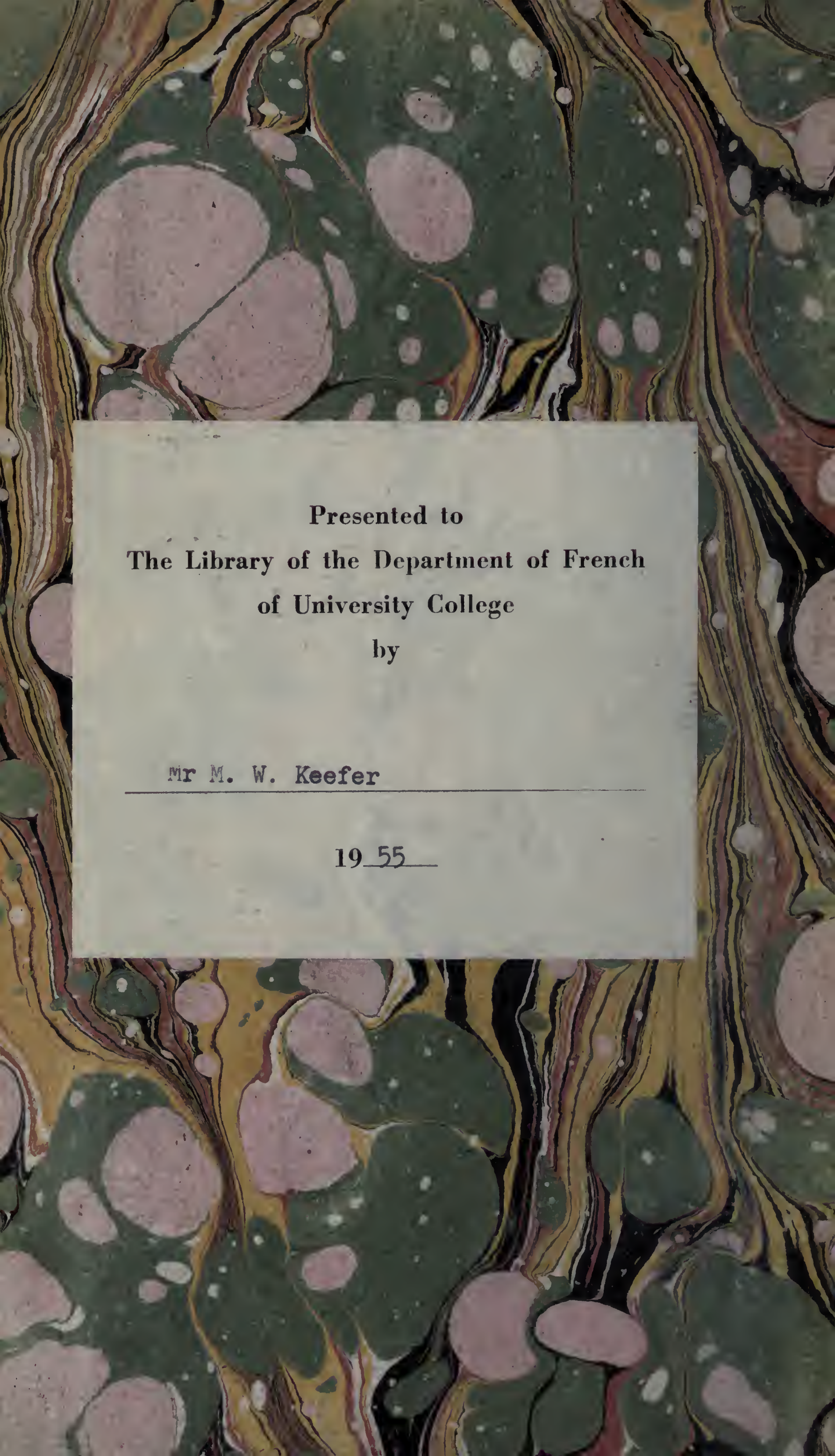
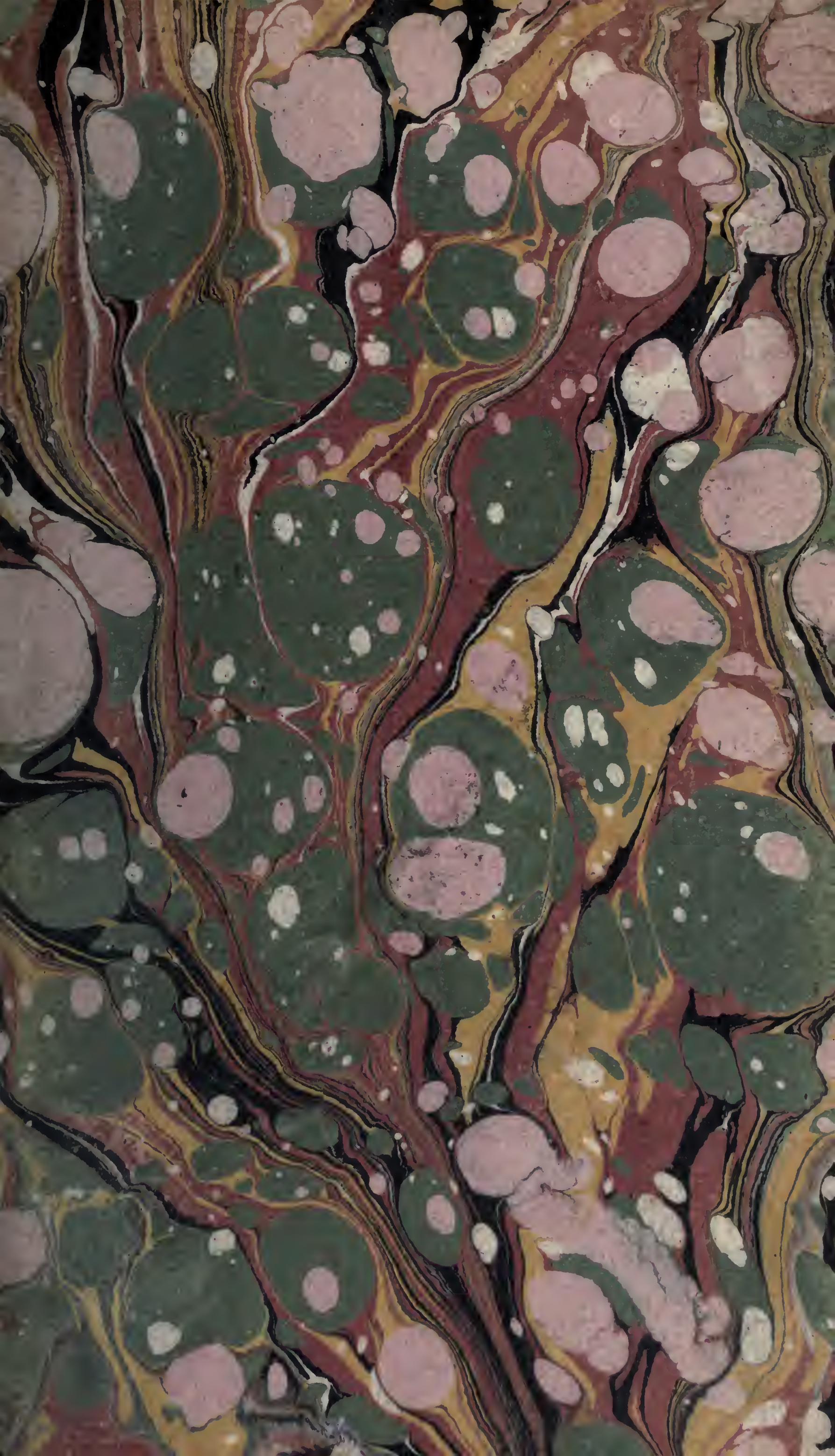


ERINDALE COLLEGE
3 1761 02838 0525





OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.



LOUIS LE GRAND.

C. Le Brun pinxit. J. M. Moreau le Je. direxit. J. B. Fosseyeux Sculp. 1784

OEUVRES

COMPLETES

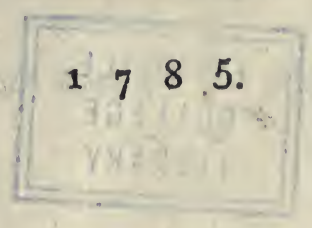
DE

VOLTAIRE.

TOME VINGTIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.



SIECLE
DE
LOUIS XIV.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir commencer cette nouvelle édition du ſiècle de *Louis XIV*, par la liſte de la maiſon royale et de tous les princes du ſang de ſon temps. Elle eſt ſuivie de celle de tous les ſouverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux et généraux des galères, des miniſtres et ſecrétaires d'Etat qui ont ſervi ſous ce monarque ; après quoi vient le catalogue alphabétique des ſavans et artiſtes en tout genre. Cette inſtruction préliminaire eſt une eſpèce de dictionnaire, dans lequel le lecteur peut choiſir les ſujets à ſon gré pour ſe mettre au fait des grands événemens arrivés ſous ce règne.

LISTE RAISONNÉE

DES ENFANS

DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS, DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES MARÉCHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES, DE LA PLUPART DES ÉCRIVAINS, ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIÈCLE.

LOUIS *XIV* n'eut qu'une femme, *Marie-Thérèse d'Autriche*, née comme lui en 1638, fille unique de *Philippe IV* roi d'Espagne, de son premier mariage avec *Elisabeth de France*, et sœur de *Charles II* et de *Marguerite-Thérèse*, que *Philippe IV* eut de son second mariage avec *Marie-Anne d'Autriche*. Ce second mariage de *Philippe IV* est très-remarquable. *Marie-Anne d'Autriche* était sa nièce, et elle avait été fiancée, en 1648, à *Philippe-Balthazar* infant d'Espagne; de sorte que *Philippe IV* épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de *Louis XIV* furent célébrées le 9 juin 1660. *Marie-Thérèse* mourut en 1683. Les historiens se sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit : *non, il n'y avait*

point de rois. On ne nomme point cette religieuſe, elle aurait été plus qu'indiſcrète. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour; et lorſque *Charles I*, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouſer la fille de *Philippe III*, il ne put même lui parler. Ce diſcours de *Marie-Thérèſe* ſemble d'ailleurs ſuppoſer que s'il y avait eu des rois à la cour de ſon père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponſe eût été convenable à la ſœur d'*Alexandre*, mais non pas à la modeſte ſimplicité de *Marie-Thérèſe*. La plupart des hiſtoriens ſe plaiſent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le ſeul enfant de ce mariage de *Louis XIV* qui vécut, fut *Louis* dauphin, nommé *Monſeigneur*, né le 1er novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-temps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait ſur lui : *fils de roi, père de roi, jamais roi.* L'événement ſemble favoriſer la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de *Philippe de Valois*, et était fondé d'ailleurs ſur la ſanté de *Louis XIV*, plus robuſte que celle de ſon fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres ſcandaleux ſur la vie privée de ce prince. Les mémoires de Mme de *Maintenon*, compilés par *la Beaumelle*, ſont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes eſt que *Monſeigneur* fut amoureux de ſa ſœur, et qu'il épouſa Mlle *Chouin*. Ces ſottiſes doivent être réfutées, puiſqu'elles ont été imprimées.

Il épousa *Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière*, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 : il en eut

1°. LOUIS, duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique ; lequel eut de *Marie-Adélaïde de Savoie*, fille du premier roi de Sardaigne : morte le 12 février 1712 ;

LOUIS, duc de Bretagne, né en 1705 : mort en 1712 ;

Et LOUIS XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de *Bourgogne* causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de *Beauvilliers* et du célèbre *Fénélon*. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre *Louis XIV*, son fils *Monseigneur*, le duc d'*Orléans* son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 19 décembre 1683 : mort le 9 juillet 1746.

3°. CHARLES, duc de Berri, né le 31 août 1686 : mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles ; morts jeunes.

ENFANS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

Louis XIV eut de Mme la duchesse de *la Valière*, laquelle s'étant rendue religieuse carmélite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans.

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663 : mort le 15 juillet 1666.

LOUIS DE BOURBON, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667 : mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis-Armand*, prince de Conti : morte en 1739.

AUTRES ENFANS NATURELS ET LÉGITIMÉS.

De *Françoiſe Athénaïs de Rochechouart Mortemar*, femme de *Louis de Gondrin*, marquis de *Monteſpan*. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de *Monteſpan*, le nom de la mère ne ſe trouve point dans les actes relatifs à leur naiſſance et leur légitimation :

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc du Maine, né le 31 mars 1670 : mort en 1736.

LOUIS-CESAR, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672 : mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de Toulouſe, né le 6 juin 1678 : mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Nantes*, née en 1673, mariée à *Louis III*, duc de Bourbon-Condé : morte en 1743.

LOUISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Tours* : morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1677, mariée à *Philippe II*, duc d'Orléans, régent de France : morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes, dont l'un de Mlle de *Fontanges*.

LOUIS dauphin a laiſſé une fille naturelle. Après la mort de ſon père on voulut la faire religieuſe; Mme la ducheſſe de *Bourgogne*, apprenant que cette vocation était forcée, s'y oppoſa, lui donna une dot et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL, QUI VÉCURENT DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON, duc d'Orléans, ſecond fils de *Henri IV* et de *Marie de Médicis*, né à Fontainebleau en 1608, preſque toujours infortuné, haï de ſon frère, perſécuté par le cardinal de *Richelieu*, entrant dans toutes les intrigues et abandonnant ſouvent ſes amis. Il fut la cauſe de la mort du duc de *Montmorenci*, de *Cinq-Mars*, du vertueux de *Thou*. Jaloux de ſon rang et de l'étiquette, il fit un jour changer de place toutes les perſonnes de la cour à une fête qu'il donnait; et prenant le duc de *Montbazon* par la main pour le faire deſcendre d'un gradin, le duc de *Montbazon* lui dit : *Je ſuis le premier de vos amis que vous ayez aidé à deſcendre de l'échafaud.* Il joua un rôle conſidérable, mais triſte pendant la régence, et mourut relégué à Blois, en 1660.

ELISABETH, fille de *Henri IV*, née en 1602, épouſe de *Philippe IV*, très-malheureuſe en Eſpagne où elle vécut ſans crédit et ſans conſolation : morte en 1644.

CHRISTINE, ſeconde fille de *Henri IV*, femme de *Victor-Amédée*, duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui diſputa la tutelle de ſon fils, on attaqua ſon pouvoir et ſa réputation : morte en 1663.

HENRIETTE-MARIE, épouſe de *Charles I*, roi de la Grande-Bretagne, la plus malheureuſe princeſſe de cette maiſon : elle avait preſque toutes les qualités de ſon père : morte en 1669.

Mademoiſelle DE MONTPENSIER, nommée la grande *Mademoiſelle*, fille de *Gaſton* et de *Marie de Bourbon-Montpenſier*, dont nous avons les mémoires et dont il eſt beaucoup parlé dans cette hiſtoire : morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de *Coſme de Médicis*, laquelle abandonna ſon mari et ſe retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELENE, femme de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monſieur*, frère unique de *Louis XIV*, mort en 1702. Il épouſa *Henriette*, fille de *Charles I*, roi d'Angleterre, petite-fille de *Henri-le-Grand*, princeſſe chère à la France par ſon eſprit et par ſes grâces, morte à la fleur de ſon âge en 1670. Il eut de cette princeſſe *Marie-Louiſe*, mariée à *Charles II* roi d'Eſpagne, en 1679 : morte à 27 ans, en 1689; et *Anne-Marie*, mariée à *Victor-Amédée*, duc de Savoie,

depuis roi de Sardaigne. C'eſt à cauſe de ce mariage que dans la plupart des mémoires ſur la guerre de la ſucceſſion, on nomme le duc d'Orléans oncle de *Philippe V.*

Ce fut lui qui commença la nouvelle maiſon d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

PHILIPPE D'ORLEANS, régent de France, célèbre par le courage, par l'eſprit et les plaiſirs; né pour la ſociété encore plus que pour les affaires, et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa ſœur a été la dernière ducheſſe de Lorraine : mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRES-GRAND ÉCLAT.

HENRI, prince de CONDÉ, ſecond du nom, premier prince du ſang, jouit d'un crédit ſolide pendant la régence et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Poſſédant environ deux millions de rente ſelon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans ſa maiſon l'exemple d'une économie que le cardinal *Mazarin* aurait dû imiter dans le gouvernement de l'Etat, mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand *Condé :* mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ LOUIS II du nom, fils du précédent et de *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, neveu de l'illuſtre et malheureux duc de *Montmorenci* décapité à Toulouſe, réunit en ſa perſonne tout ce qui avait caractériſé pendant tant de ſiècles ces

deux maisons de héros : né le 8 septembre 1621 : mort le 11 décembre 1686.

Il eut de *Clémence de Maillé de Brezé*, nièce du cardinal de *Richelieu*,

HENRI-JULES, nommé communément *Monsieur le Prince :* mort en 1709.

Henri-Jules eut d'*Anne de Bavière*, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monsieur le Duc*, père de celui qui fut le premier ministre sous *Louis XV :* mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI ARMAND était frère du grand *Condé ;* il joua un rôle dans la Fronde : mort en 1666.

Il laissa d'*Anne Martinozzi*, nièce du cardinal *Mazarin*,

LOUIS, mort sans enfant de sa femme *Marie-Anne*, fille de *Louis XIV* et de la duchesse de *la Valière :* en 1685,

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de *la Roche-sur-Yon*, puis *de Conti*, qui fut élu roi de Pologne en 1697 ; prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, ressemblant au grand *Condé* par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand *Condé :* mort en 1709.

Il eut d'*Adélaïde de Bourbon*, ſa couſine,

LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui ſurvécut à *Louis XIV.*

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS, comte de Soiſſons: tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maiſon de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAIS n'étaient reconnus princes du ſang que par la voix publique, et ils n'en avaient point le rang. Ils deſcendaient de *Louis le gros ;* mais leurs ancêtres ayant pris les armoiries de l'héritière de *Courtenai*, ils n'avaient pas eu la précaution de s'attacher à la maiſon royale, dans un temps où les grands terriens ne connaiſſaient de prérogative que celle des grands fiefs et de la pairie. Cette branche avait produit des empereurs de Conſtantinople et ne put fournir un prince du ſang reconnu. Le cardinal *Mazarin* voulut, pour mortifier la maiſon de *Condé*, faire donner aux *Courtenais* le rang et les honneurs qu'ils demandaient depuis long-temps; mais il ne trouva pas en eux un grand appui pour exécuter ce deſſein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

PAPES.

Barberini, URBAIN VIII. Ce ſut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jéſuiteſſes. Il n'était pas encore queſtion d'abolir les jéſuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'*Arioſte* et le *Taſſe* ont mieux réuſſi : mort en 1644.

Pamphilo, INNOCENT X, connu pour avoir chaſſé de Rome les deux neveux d'*Urbain VIII*, auxquels il devait tout ; pour avoir condamné les cinq propoſitions de *Janſénius* ſans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia* ſa belle-ſœur, qui vendit ſous ſon pontificat tout ce qui pouvait ſe vendre : mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'eſt lui qui demanda pardon à *Louis XIV*, par un légat *à latere*. Il était plus mauvais poëte qu'*Urbain VIII*. Long-temps loué pour avoir négligé le népotiſme, il finit par le mettre ſur le trône : mort en 1667.

Roſpiglioſi, CLEMENT IX, ami des lettres ſans faire de vers, pacifique, économe et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choſes dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Egliſe de France : mort en 1669.

Altieri, CLEMENT X, honnête homme et pacifique comme ſon prédéceſſeur, mais gouverné : mort en 1676.

Odeſcalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de *Louis XIV*, oubliant les intérêts de l'Egliſe en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en eſt beaucoup parlé dans cette hiſtoire : mort en 1689.

Ottoboni, vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne ſecourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ſes parens : mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII; il condamna l'illuſtre *Fénélon*. D'ailleurs, il fut aimé et eſtimé : mort en 1700.

Albani, CLEMENT XI. Sa bulle contre *Queſnel*, qui n'a qu'une feuille, eſt beaucoup plus connue que ſes ouvrages en ſix volumes in-folio : mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'eſt lui dont *Racine* dit avec juſte raiſon,

L'imbécille Ibrahim, ſans craindre ſa naiſſance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance.

Tiré de ſa priſon pour régner après la mort d'*Amurat* ſon frère. Tout imbécille qu'il était, les Turcs conquirent l'île de Candie ſous ſon règne : étranglé en 1649.

MAHOMET IV, fils d'*Ibrahim*, dépoſé et mort en 1687.

SOLIMAN III, fils d'*Ibrahim*, et frère de *Mahomet IV*, après des ſuccès divers dans ſes guerres contre l'Allemagne, meurt de ſa mort naturelle, en 1691.

ACHMET II, frère du précédent, poëte et muſicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince *Louis de Bade* : mort en 1695.

MUSTAPHA II, fils de *Mahomet IV*, vainqueur à Témiſvar, vaincu par le prince *Eugène* à la bataille de Zenta ſur le Tibisk, en ſeptembre 1697, dépoſé dans Andrinople, et mort dans le ſérail de Conſtantinople, en 1703.

ACHMET III, frère du précédent, battu encore par le prince *Eugène* à Petervaradin et à Belgrade, dépoſé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en eſt beaucoup parlé dans le corps de l'hiſtoire.

FERDINAND III, mort en 1657.

LEOPOLD I, mort en 1705.

JOSEPH I, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de Bragance, surnommé *le fortuné.* Sa femme, *Louise de Gusman*, le fit roi de Portugal : mort en 1656.

ALFONSE, fils du précédent. Si *Jean* fut roi par le courage de sa femme, *Alfonse* fut détrôné par la sienne : confiné dans l'île de Tercère, où il mourut en 1683.

DOM PEDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme ; et pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était : mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ECOSSE ET D'IRLANDE, DONT IL EST PARLÉ DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

CHARLES I, assassiné juridiquement sur un échafaud, en 1649.

CROMWELL, (*Olivier*) protecteur, le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi : mort le 15 septembre 1658.

CROMWELL, (*Richard*) protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1659 : mort en 1685.

CHARLES II, mort en 1685.

JACQUES II, détrôné en 1688 : mort en 1701.

GUILLAUME III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE I, mort en 1727.

ROIS DE DANEMARCK.

CHRISTIAN IV, mort en 1648.

FRÉDÉRIC III, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour ſouverain abſolu, ſupérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à ſa volonté. La nobleſſe fut obligée de ſe conformer aux vœux des deux autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les ſeuls princes deſpotiques de droit; et ce qui eſt encore plus étrange, c'eſt que ni ce roi, ni ſes ſucceſſeurs n'en ont abuſé que rarement: mort en 1667.

CHRISTIAN V, mort en 1699.

FRÉDÉRIC IV, mort en 1730.

ROIS DE SUEDE.

CHRISTINE. Il en eſt parlé beaucoup dans le ſiècle de *Louis XIV*. Elle avait abdiqué en 1654 : morte à Rome en 1689.

CHARLES X, plus communément appelé *Charles-Guſtave :* il était de la maiſon palatine et neveu de *Guſtave-Adolphe* par ſa mère. Il voulut établir, en Suède, la puiſſance arbitraire : mort en 1660.

CHARLES XI, qui établit cette puiſſance : mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abuſa, et qui, par cet abus, fut cauſe de la liberté du royaume : mort en 1718.

ROIS

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya une magnifique ambaſſade pour épouſer, par procureur, la princeſſe *Marie de Gonzague de Nevers*. Les perſonnes, les habits, les chevaux, les carroſſes des ambaſſadeurs polonais éclipsèrent la ſplendeur de la cour de France, à qui *Louis XIV* n'avait pas encore donné cet éclat qui éclipſa depuis toutes les autres cours du monde : mort en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jéſuite, puis cardinal, puis roi, épouſa la veuve de ſon frère, s'ennuya de la Pologne, la quitta en 1667, ſe retira à Paris, fut abbé de Saint-Germain-des-Prés, vécut beaucoup avec *Ninon* : mort en 1672.

MICHEL-VIENOVISKI, élu en 1670. Il laiſſa prendre par les Turcs Kaminiek, la ſeule ville fortifiée et la clef du royaume, et ſe ſoumit à être leur tributaire : mort en 1673.

JEAN-SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turcs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé *Coyer*, homme d'eſprit et philoſophe. Il épouſa une françaiſe, ainſi que *Ladiſlas* et *Caſimir*; c'était Mlle d'*Arquien* : mort en 1696.

AUGUSTE I, électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la nobleſſe, pendant que le prince de *Conti* était choiſi par l'autre. Bientôt ſeul roi; détrôné par *Charles XII*, rétabli par le czar *Pierre I* : mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par *Charles XII*, et détrôné par *Pierre I* : mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi : mort en 1700.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée et qui la diſciplina, père de *Frédéric le Grand*, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL ROMANO, fils de *Philarète*, archevêque de Roſtou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De ſon temps les czars n'épouſaient que leurs ſujettes ; ils feſaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choiſiſſaient. Ce ſont les anciennes mœurs aſiatiques. C'eſt ainſi que *Michel* épouſa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ſes champs lui-même : mort en 1645.

ALEXIS, fils de *Michel*, qui combattit les Ottomans avec ſuccès : mort en 1676.

FÉDOR, fils d'*Alexis*, qui voulut policer les Ruſſes, ouvrage réſervé à *Pierre le Grand* : mort en 1682.

IVAN, frère de *Fédor*, et aîné de *Pierre*, incapable du trône : mort en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur : mort en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

Le marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR, le même qui fut battu par le grand *Condé:* démis en 1644.

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO : mort en 1647.

LEOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire, portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de *Ferdinand II.* Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal *Mazarin* : mort en 1656.

Dom JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de *Philippe IV*, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite *Nitard*, comme le prince de *Condé* du cardinal *Mazarin*, mais plus heureux que le prince de *Condé*, en ce qu'il fit chasser *Nitard* pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par *Turenne* à la bataille des Dunes : mort en 1659.

Le marquis DE CARACENE : mort en 1664.

Le marquis DE CASTEL RODRIGO, qui soutint mal la guerre contre *Louis XIV*, et qui ne pouvait pas la bien soutenir : mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Castille : mort en 1669.

Le comte DE MONTEREY, qui secourut sous main les Hollandais contre *Louis XIV :* mort en 1675.

Le duc DE VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de son temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNÈSE, second fils du duc de *Parme*. Ce nom d'*Alexandre* était difficile à soutenir : démis en 1682.

Le marquis DE GRANA : mort en 1685.

Le marquis DE CASTANAGA : mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas, après la bataille d'Hochstet, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1714 : mort la même année.

Le prince EUGENE, vicaire général de Pays-Bas. Il n'y résida jamais : mort en 1736.

MARECHAUX DE FRANCE

Morts sous Louis XIV, ou qui ont servi sous lui.

D'ALBERT, (*César-Phœbus*) de la maison des rois de Navarre, maréchal de France, en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de *Guénégaud*, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. *Saint-Evremond* l'a célébrée. Il fut amant de Mme de *Maintenon* et de la fameuse *Ninon ;* chéri dans la société, estimé à la guerre : mort en 1676.

D'ALEGRE, (*Yves*) ayant fervi près de foixante ans fous *Louis XIV*, n'a été maréchal qu'en 1724: mort en 1733.

D'ASFELD, (*Claude-François Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque et la défenfe des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'Almanza; maréchal en 1734 : mort en 1743.

D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, (*François*) maréchal en 1675. C'eft lui qui, par reconnaiffance, fit élever la ftatue de *Louis XIV*, à la place des Victoires: mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que longtemps après, en 1725.

D'AUMONT, (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean* maréchal d'*Aumont*, l'un des grands capitaines de *Henri IV*. *Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel, en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompenfe, et mourut en 1669.

BALINCOURT, (*Teftu de*) maréchal en 1746.

BARWICK ou plutôt BERWICK, (*Jacques Fitzjames de*) fils naturel du roi d'Angleterre, *Jacques II*, et d'une fœur du duc de *Marlborough*. Son père le fit duc de Barwick, en Angleterre. Il fut auffi duc en Efpagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706 : tué au fiége de Philipsbourg, en 1734. Il a laiffé des mémoires que M. l'abbé *Hook* a publiés en 1778; on y trouve des anecdotes curieufes, et des détails inftructifs fur fes campagnes.

BASSOMPIERRE, (*François de*) né en 1579, colonel général des Suiffes, maréchal en 1622; détenu à la baftille, depuis 1631 jufqu'à la mort du cardinal de *Richelieu*. Il y compofa fes mémoires qui

roulent ſur des intrigues de cour et ſes galanteries. *Céſar*, dans ſes mémoires, ne parle point de ſes bonnes fortunes. L'on ignore aſſez communément qu'il fit revêtir de pierre, à ſes dépens, le foſſé du Cours-la-Reine, qu'on vient de combler; maréchal en 1622 : mort en 1646.

BELLEFONDS, (*Bernardin Gigaut de*) maréchal en 1668; il gagna une bataille en Catalogne, en 1684: mort en 1694.

BELLE-ISLE, (*Louis-Charles-Auguſte de Fouquet de*) petit-fils du ſurintendant, diſtingué dans les guerres de 1701. Duc et pair, prince de l'Empire, maréchal en 1741. Il fit avec ſon frère tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie, où ſon frère fut tué : mort miniſtre et ſecrétaire d'Etat de la guerre, en 1761.

BEZONS, (*Jacques Bazin de*) maréchal en 1709 : mort en 1733.

BIRON, (*Armand-Charles de Gontaut*, duc de) qui a fait revivre le duché de ſa maiſon. Ayant ſervi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, et perdu un bras au ſiége de Landau, n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS, (*Louis-François*, duc de) l'un des meilleurs officiers de *Louis XIV;* maréchal en 1693 : mort en 1711.

BOURG, (*Eléonor-Marie du Maine*, comte du) gagna un combat important ſous *Louis XIV*, et ne fut maréchal qu'en 1725 : mort la même année.

BRANCAS, (*Henri de*) ayant ſervi long-temps ſous *Louis XIV*, fut maréchal en 1734.

BREZÉ, (*Urbain de Maillé*, marquis de) beau-frère du cardinal de *Richelieu*, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne : mort en 1650.

BROGLIO, (*Victor-Maurice*) ayant ſervi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1724 : mort en 1727.

BROGLIO, (*François-Marie*, duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenans généraux dans les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1734 ; père d'un autre maréchal de *Broglio*, qui a réuni les talens de ſes ancêtres.

CASTELNAU, (*Jacques de*) maréchal en 1658, bleſſé à mort, la même année, au ſiége de Calais.

CATINAT, (*Nicolas de*) maréchal en 1693. Il mêla la philoſophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* et *St Gratien*, qui était le nom de ſa maiſon de campagne. Il y mourut en ſage, après avoir refuſé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI, (*Noël Bouton de*) avait été au ſiége de Candie ; maréchal en 1703 ; il s'eſt rendu célèbre par la défenſe de Grave, en 1675 ; le ſiége de cette petite place dura quatre mois, et coûta ſeize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défenſe comme un modèle : mort en 1715.

CHATEAU-RENAUD, (*François-Louis Rouſſelet de*) vice-amiral de France, ſervit également bien ſur terre et ſur mer, nettoya la mer des pirates, battit les Anglais dans la baye de Bantri, bombarda Alger en 1688, mit en ſureté les îles de l'Amérique ; maréchal en 1703 : mort en 1716.

CHAULNES, (*Honoré d'Albert*, duc de) maréchal en 1620 : mort en 1649.

CHOISEUL, (*Claude de*) troisième maréchal de France de ce nom, en 1693 : mort en 1711.

CLAIRAMBAULT, (*Philippe de Palluau de*) maréchal en 1653 : mort en 1665.

DE CLERMONT-TONNERRE, ayant servi dans la guerre de 1701, maréchal en 1747.

COIGNI, (*François de Franquetot*) long-temps officier-général sous *Louis XIV;* maréchal en 1734, a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI, (*Gaspard de*) petit-fils de l'amiral; maréchal en 1622; il commanda l'armée de *Louis XIII* contre les troupes rébelles du comte de *Soissons*, tué à la Marfée : mort en 1646.

CREQUI, (*François de*) maréchal en 1668 : mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de *Turenne*, en 1687. Il était de la maison de *Blanchefort*.

D'ÉTAMPES, (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) maréchal en 1651 : mort en 1668.

D'ÉTRÉES, (*François-Annibal*, duc) maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria avec Mlle de *Manican* qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

D'ÉTRÉES, (*Jean*) vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

D'ÉTRÉES, (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité

de vice-amiral de France il commandait les flottes françaife et efpagnole, en 1701; maréchal en 1703: mort en 1737.

DURAS, (*Jacques-Henri de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de fon oncle : mort en 1704.

DURAS, (*Jean de Durfort*, duc de) maréchal de camp, fous *Louis XIV;* maréchal de France en 1741; père du maréchal de *Duras* actuellement vivant.

FABERT, (*Abraham*) maréchal en 1658. On s'eft obftiné à vouloir attribuer fa fortune et fa mort à des caufes furnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait fa fortune uniquement par fon mérite, et d'avoir refufé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le difpensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal *Mazarin* lui propofant de lui fervir d'efpion dans l'armée, il lui dit : *Peut-être faut-il à un miniftre de braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers :* mort en 1662.

FARE, (de la) fils du marquis de *la Fare*, célèbre par fes poëfies agréables : officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746.

FERTÉ-SENNETERRE, (*Henri*, duc de la) fait maréchal de camp fur la brèche de Hefdin, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroi; maréchal en 1651 : mort en 1681.

FORCE, (*Jacques Nompar de Caumont de la*) maréchal en 1622. C'eft lui qui échappa au maffacre de la Saint-Barthelemi et qui a écrit cet événement dans des mémoires confervés dans fa maifon : mort à quatre-vingt-dix-fept ans, en 1652.

FOUCAULT, (*Louis*) comte de *Daugnon*, maréchal en 1653 : mort en 1659.

GASSION, (*Jean de*) élève du grand *Guſtave;* maréchal en 1643. Il était calviniſte. Il ne voulut jamais ſe marier, diſant qu'il feſait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un : tué au ſiége de Lens, en 1647.

GRAMONT, (*Antoine de*) maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMONT, (*Antoine de*) petit-fils du précédent, maréchal en 1724, père du duc *de Gramont*, tué à la bataille de Fontenoi : mort en 1725.

GRANCEI, (*Jacques Rouxel*, comte de) maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUÉBRIANT, (*Jean-Baptiſte de Budes*) maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de ſon temps ; tué, en 1643, au ſiége de Rotveil, enterré avec pompe à Notre-Dame.

HARCOURT. (*Henri*, duc d') On peut dire que c'eſt lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Eſpagnols, lorſqu'il était ambaſſadeur à Madrid. Sa dextérité et ſon art de plaire diſposèrent ſi favorablement la cour d'Eſpagne, qu'enfin *Charles II* n'eut point de répugnance à inſtituer ſon héritier un petit-fils de *Louis XIV.* Il devait commander à la place du maréchal de *Villars*, l'année de la belle campagne de Denain ; mais il lui aurait été difficile de mieux faire ; maréchal en 1703 : mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

HOCQUINCOURT, (*Charles de Mouchi*) maréchal en 1651 : tué en ſervant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

HOSPITAL, (*Nicolas de l'*) capitaine des gardes de *Louis XIII*, maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'*Ancre;* mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous *Louis XIV*, en 1644.

HUMIERES, (*Louis de Crevan*, marquis d') maréchal en 1668 : mort en 1694.

JOYEUSE, (*Jean-Armand de*) maréchal de France en 1693 : mort en 1710.

D'ISENGHIEN, de la maison de *Gand*, officier sous *Louis XIV*, maréchal en 1741.

LORGE, (*Gui-Alfonse de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne;* maréchal en 1676 : mort en 1702.

LUXEMBOURG, (*François-Henri de Montmorenci*, duc de) l'élève du grand *Condé;* maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le onzième siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées : mort en 1695.

LUXEMBOURG, (*Christian-Louis de Montmorenci*) petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701; maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du ministre d'Etat *Desmarets*, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

MARSIN OU MARCHIN, (*Ferdinand*, comte de) ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France; maréchal en 1703 : tué à Turin, en 1706.

MATIGNON, (*Charles-Auguste Goyon de Gacé* de) maréchal en 1708 : mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MEDAVI, (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei*, comte de) n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

DE LA MEILLERAYE, (*Charles de la Porte*) fait maréchal en 1639, sous *Louis XIII*, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand-maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les siéges : mort en 1664.

MONTESQUIOU, (*Pierre*, comte d'*Artagnan*) maréchal en 1703 : mort en 1716.

MONTREVEL, (*Nicolas-Auguste de la Beaume*) maréchal en 1709 : mort en 1725.

MOTTE-HOUDANCOURT, (*Philippe de la*) maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-en-Scise, en 1643, et il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de *Richelieu* et *Mazarin* : mort en 1657. Son petit-fils, maréchal en 1747.

NANGIS (*Louis-Armand de Brichanteau*) servit avec distinction sous le maréchal de *Villars*, dans la guerre de 1701; maréchal sous *Louis XIV* : mort en 1742.

NAVAILLES, (*Philippe de Montaud de Bénac*, duc de) maréchal en 1675, commanda à Candie, sous le duc de *Beaufort* et après lui : mort en 1684.

NOAILLES, (*Anne-Jules*, duc de) maréchal en 1693. Il se signala en Espagne où il gagna la bataille du Ter : mort en 1708.

NOAILLES, (*Adrien-Maurice de*) fils du précédent, général d'armée dans le Rouſſillon, en 1706, grand d'Eſpagne, en 1711, après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis miniſtre d'Etat. Perſonne n'a écrit des dépêches mieux que lui : M. l'abbé *Millot* a publié, en 1777, des mémoires tirés de ſes manuſcrits ; on y trouve des anecdotes curieuſes ſur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France, en 1775 : mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN, (*Céſar*, duc de *Choiſeul*, comte de) maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de *Turenne*, à Rhétel, en 1650 : mort en 1675.

PUYSEGUR, (*Jacques de Chaſtenet de*) maréchal en 1734, fils de *Jacques*, lieutenant-général ſous *Louis XIII* et *Louis XIV*, qui s'eſt acquis beaucoup de conſidération, et qui a laiſſé des mémoires. Le maréchal a écrit ſur la guerre. C'était un homme que le miniſtère conſultait dans toutes les affaires critiques.

RANTZAU, (*Joſias*) d'une famille originaire du duché de Holſtein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en priſon en 1649, pendant les troubles, relâché enſuite : mort en 1650. Il avait été ſouvent bleſſé, et *Bautru* diſait de lui, *qu'il ne lui était reſté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux.* On lui fit une épitaphe qui finiſſait par ce vers :

Et Mars ne lui laiſſa rien d'entier que le cœur.

RICHELIEU, (*Louis-François-Armand du Plessis*, duc de) brigadier sous *Louis XIV*, général d'armée à Gènes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque sur les Anglais, en 1756.

ROCHEFORT, (*Henri-Louis d'Alongni*, marquis de) maréchal en 1675 : mort en 1676.

ROQUELAURE, (*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, duc de) maréchal en 1724.

ROSEN *ou* ROSE, (*Conrad de*) d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de Brinon; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus, il fut élevé de grade en grade. *Jacques II* le fit général de ses troupes en Irlande; maréchal de France en 1703: mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1715.

SAINT-LUC, (*Timoléon d'Epinai de*) fils du brave *Saint-Luc*, dont l'éloge est dans *Brantôme;* maréchal en 1628 : mort en 1644.

SCHOMBERG, (*Frédéric-Armand*) élève de *Frédéric-Henri*, prince d'Orange; maréchal en 1675, duc de Mertola en Portugal, gouverneur et généralissime de Prusse, duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé, et quitta la France, à la révocation de l'édit de Nantes : tué à la bataille de la Boine, en 1690.

SHULEMBERG, (*Jean de*) comte de *Mondejeu*, originaire de Prusse; maréchal en 1658 : mort en 1671.

TALLART. (*Camille de Hostun*, duc de) Ce fut lui qui conclut les deux Traités de partage; maréchal en 1703, ministre d'Etat en 1726 : mort en 1728.

TESSÉ, (*René de Froullai*) maréchal en 1703 : mort en 1725.

TOURVILLE, (*Anne-Hilarion de Coſtentin*) ſe fit connaître étant chevalier de Malthe par ſes exploits contre les Turcs et les Barbareſques ; vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète ſur les flottes d'Angleterre et de Hollande : et perdit, en 1692, celle de la Hogue ; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ſes victoires ; maréchal de France en 1693 : mort en 1701.

TURENNE, (*Henri de la Tour d'Auvergne*, vicomte de) né en 1611, maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660 : mort en 1675.

VAUBAN. (*Sébaſtien le Prêtre*, marquis de) maréchal en 1703 : mort en 1707.

VILLARS, (*Louis-Claude*, duc de) qui prit le nom d'*Hector*, maréchal en 1702, préſident du conſeil de guerre, en 1718, repréſenta le connétable au ſacre de *Louis XV*, en 1722 : mort en 1734. Il eſt aſſez mention de lui dans cette hiſtoire, ainſi que de *Turenne*.

VILLEROI, (*Nicolas de Neuville*, duc de) gouverneur de *Louis XIV*, en 1646 ; maréchal la même année : mort en 1685.

VILLEROI, (*François de Neuville*, duc de) fils du précédent, gouverneur de *Louis XV*, maréchal en 1693. Son père et lui ont été chefs du conſeil des finances, titre ſans fonction qui leur donnait entrée au conſeil : mort en 1730.

VIVONNE, (*Louis-Victor de Rochechouart*, duc de) gonfalonnier de l'Egliſe, général des galères, vice-

roi de Meſſine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il ſervit long-temps ſur terre : mort en 1688.

UXELLES, (*Nicolas Châlon du Blé*, marquis d') maréchal en 1703, préſident du conſeil des affaires étrangères en 1718 : mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

Sous le règne de LOUIS XIV.

ARMAND DE MAILLÉ, marquis DE BREZÉ, grand maître, chef et ſurintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1643 : tué ſur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE, reine régente, ſurintendante des mers de France, en 1646 ; elle s'en démit en 1660.

Céſar, duc DE VENDOME et de *Beaufort*, grand-maître et ſurintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1650.

François DE VENDOME, duc de *Beaufort*, fils de *Céſar*, tué au combat de Candie, le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte DE VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouſe, amiral en 1683, et mort en 1737.

GENERAUX

GÉNÉRAUX DES GALÈRES DE FRANCE

ſous le règne de LOUIS XIV.

Armand-Jean du Pleſſis, duc DE RICHELIEU, pair de France, en 1643, du vivant de *François*, ſon père, et ſe démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUI lui ſuccéda, et ſe démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMAR, en ſurvivance de ſon père : mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguſte DE BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc DU MAINE et d'Aumale, en 1688, et s'en démit en 1694.

Louis-Joſeph, duc DE VENDOME, en 1694 : mort en 1712.

René, Sire DE FROULLAI, comte DE TESSÉ, maréchal de France, en 1712, s'en démit, en 1716.

Le chevalier D'ORLÉANS, en 1716 : mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ETAT.

GIULIO MAZARINI, cardinal, premier miniſtre, d'une ancienne famille de Sicile tranſplantée à Rome, fils de *Pietro Mazarini* et d'*Hortenzia Buſalini*, né en 1602; employé d'abord par le cardinal *Sacchetti*. Il arrêta les deux armées françaiſe et eſpagnole prêtes à ſe charger auprès de Caſal, et fit conclure la paix de Queraſque, en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France, en 1634. Il apaiſa les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de *Louis XIII*. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conſeil ſuprême, le 5 décembre 1642, ſous le nom de *ſpécial conſeiller*. Il y prit place au-deſſus du chancelier. Déclaré ſeul conſeiller de la reine régente pour les affaires eccléſiaſtiques, par le teſtament de *Louis XIII*. Parrain de *Louis XIV* avec la princeſſe de *Condé-Montmorenci*. Il ſe déſiſta d'abord de la préſéance ſur les princes du ſang, que le cardinal de *Richelieu* avait uſurpée; mais il précédait les maiſons de *Vendôme* et de *Longueville* : après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers ſur le grand *Condé*. Il n'eut point de lettres-patentes de premier miniſtre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal *Dubois*. *Philippe d'Orléans*, petit-fils de France, a daigné en recevoir après ſa régence. Le cardinal de *Fleuri* n'a jamais eu ni la patente ni le titre. Le cardinal *Mazarin* mort en 1661.

CHANCELIERS.

CHARLES D'AUBEPINE, marquis de Châteauneuf, long-temps employé dans les ambassades. Garde des sceaux en 1630, mis en prison, en 1633, au château d'Angoulême où il resta dix ans prisonnier. Garde des sceaux en 1650, démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour : mort en 1653.

PIERRE SEGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaisa les troubles de la Normandie en 1639, hasarda sa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand *Condé* la préséance dans les cérémonies, quand il y assistait avec le parlement. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'académie française, avant que ce corps libre, composé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi : mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, premier président du parlement de Paris en 1641, garde des sceaux en 1651, magistrat juste et intrépide. Il n'est pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'assassiner; mais il est vrai qu'il en imposa toujours aux séditieux par son courage tranquille : mort en 1656.

ETIENNE D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre *Etienne*, chancelier sous *Louis XIII* : mort en 1677.

MICHEL LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illuſtre marquis de *Louvois*. Sa mémoire a été honorée d'une oraiſon funèbre par le grand *Boſſuet* : mort en 1685.

LOUIS BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa deviſe était un coq ſous un ſoleil, par alluſion à la deviſe de *Louis XIV*. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem* : mort en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX; comte de Pontchartrain, deſcendant de pluſieurs ſecrétaires d'Etat, chancelier en 1699. Se retira à l'inſtitution de l'oratoire, en 1714 : mort en 1727.

DANIEL-FRANÇOIS VOISIN, mort en 1717, prédéceſſeur du célèbre D'AGUESSEAU.

SURINTENDANS DES FINANCES. (*)

CLAUDE LE BOUTILLIER, d'abord ſurintendant, conjointement avec *Claude de Bullion*, en 1632 ; ſeul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit impoſer les tailles par les intendans. Retiré en 1643 : mort en 1652.

NICOLAS BAILLEUL, marquis de Château-Gontier, préſident du parlement, ſurintendant des finances, en 1643 juſqu'en 1648 : mort en 1652, plus verſé dans la connaiſſance du barreau que

(*) La place de ſurintendant était la première au conſeil, quand il n'y avait point de premier miniſtre. De-là vient que le cardinal de *Richelieu* fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis depuis duc de *la Vieuville*, ſurintendant, pour entrer au conſeil.

dans celle des finances. Il eut ſous lui, pour contrôleur-général, *Particelli* dit *Emeri*, connu par ſes déprédations.

Cet *Emeri* était le fils d'un payſan de Sienne, placé par le cardinal *Mazarin*. Il diſait que les miniſtres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Emeri imagina bien des ſortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés meſureurs et porteurs de charbon; de mouleurs, chargeurs et porteurs de bois; de premiers commis de la taille et des ponts et chauſſées, du ſou pour livre, d'augmentations de gages; de contrôleurs des amendes et des épices, &c.

Le même *Emeri* fut ſurintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le ſacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal, duc DE LA MEILLERAYE, ſurintendant, en 1648, pendant l'exil d'*Emeri*. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de *Sulli*, mais non pas ſes reſſources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de *Sulli* n'avait eu la ſurintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitans. La plupart firent banqueroute; et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la ſurintendance en 1649 : mort en 1664.

EMERI reprit la ſurintendance immédiatement après la démiſſion du maréchal. Un italien, nommé *Tonti*, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes diſtribuées en pluſieurs claſſes, et qui ſont payées au dernier vivant de chaque claſſe.

Elles furent appelées *Tontines*, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui forma un revenu prodigieux pour le dernier qui furvécut. Invention qui charge l'Etat pour un fiècle, mais moins onéreufe que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'Etat pour toujours : mort en 1650.

CLAUDE DE MESME, comte D'AVAUX, d'une ancienne maifon en Guienne, homme de lettres qui uniffait l'efprit et les grâces à la fcience. Plénipotentiaire avec *Servien;* chéri de tous les négociateurs autant que *Servien* en était redouté. Surintendant en 1650 : mort la même année.

CHARLES, duc DE LA VIEUVILLE, le même que le cardinal de *Richelieu* avait fait chaffer du confeil, et enfermer dans le château d'Amboife, en 1624; qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et furintendant la même année : mort en 1653.

RENÉ DE LONGUEIL, marquis DE MAISONS, préfident à mortier; furintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château des Maifons, qui eft un des plus beaux de l'Europe ; mais il fut conftruit un an auparavant. C'eft le coup d'effai et le chef-d'œuvre de *François Manfard*, qui était alors un jeune homme et fimple maçon. Il y a fur cela une fingulière anecdote, que plufieurs perfonnes ont apprife comme moi du petit-fils du furintendant. Son hôtel démoli aujourd'hui

formait un impaſſe dans la rue des Prouvaires. Un jour, en feſant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de *Charles IX*. C'eſt avec cet argent que le château de Maiſons fut bâti : mort en 1677.

On voit que les ſurintendans ſe ſuccédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Veſtphalie avec le duc de *Longueville* et le comte d'*Avaux*, et en ayant eu le principal honneur, ſurintendant en 1653, conjointement avec *Nicolas Fouquet ;* adminiſtra juſqu'à ſa mort arrivée en 1659. Mais *Fouquet* eut toujours la principale direction.

NICOLAS FOUQUET, marquis DE BELLE-ISLE, ſurintendant en 1653, quoiqu'il fut procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépenſa dix-huit cents mille francs à bâtir ſon palais de Vaux, aujourd'hui Villars ; c'eſt une erreur de typographie ; il y prodigua dix-huit millions de ſon temps, qui en feraient près de trente-ſix du nôtre.

Le cardinal MAZARIN, depuis ſon retour, en 1653, ſe feſait donner par le ſurintendant vingt-trois millions par an pour les dépenſes ſecrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés, et ſe feſait payer la ſomme entière. Ce fut ce qui perdit *Fouquet*. Jamais diſſipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce ſurintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis perſonnels,

et jamais homme perſécuté ne fut mieux ſervi dans ſon malheur. Condamné cependant au banniſſement perpétuel, par commiſſaires, en 1664 : mort ignoré en 1680.

Après ſa diſgrâce la place de ſurintendant fut ſupprimée.

Sous les ſurintendans il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal *Mazarin* nomma à cette place un étranger calviniſte d'Augsbourg, nommé *Barthelemi Hervart*, qui était ſon banquier. Cet *Hervart* avait en effet rendu les plus grands ſervices à la couronne. Ce fut lui qui, après la mort du duc *Bernard, de Saxe-Veimar*, donna ſon armée à la France, en avançant tout l'argent néceſſaire. Ce fut lui qui retint cette même armée et d'autres régimens dans le ſervice du roi, lorſque le vicomte de *Turenne* voulut la faire révolter, en 1648. Il avança deux millions cinq cents mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importans ſervices qui prouvent qu'on n'eſt le maître qu'avec de l'argent.

Lorſqu'on arrêta le ſurintendant *Fouquet*, il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux, et perdit ſouvent cent mille écus dans une ſéance. Cette profuſion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raiſon plus de confiance en *Colbert*. *Hervart*, mort ſimple conſeiller d'Etat, en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes, et porta des biens immenſes dans les pays étrangers.

Secrétaires d'Etat et Contrôleurs généraux des finances.

HENRI-AUGUSTE DE LOMENIE, comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de *Louis XIV*. Sa fierté ne lui fit point de tort, parce qu'elle était fondée ſur des ſentimens d'honneur. Nous avons de lui des mémoires inſtructifs : mort en 1666.

FRANÇOIS SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643 : mort en 1645.

CLAUDE LE BOUTILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre : mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX, marquis DE LA VRILLIERE, eut le département des affaires du royaume : mort en 1681.

LOUIS PHELIPPEAUX, ſon fils, fut reçu en ſurvivance ; mais la charge fut donnée à un autre de ſes enfans, *Balthaſar Phelippeaux*, qui eut pour ſucceſſeur un autre *Louis Phelippeaux*, ſon fils. *Balthaſar Phelippeaux*, reçu en ſurvivance, en 1669, entre en exercice, en 1676 : mort en 1700. Tous trois eſtimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de ſecrétaire d'Etat eſt reſtée ſans interruption dans la famille des *Phelippeaux* pendant 165 ans, depuis *Paul Phelippeaux*, fait ſecrétaire d'Etat, en 1610, juſqu'à *Louis Phelippeaux*, duc de la Vrillière, retiré en 1775.

HENRI-LOUIS DE LOMENIE, comte DE BRIENNE, fils de *Henri-Auguſte*, eut la vivacité de ſon pére, mais n'en eut pas les autres qualités. Etant conſeiller

d'Etat dès l'âge de ſeize ans, et deſtiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'inſtruire, il alla juſqu'en Finlande, et écrivit ſes voyages en latin. Il exerça la charge de ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu ſa femme, *Henriette de Chavigni*, il en fut ſi affligé que ſon eſprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la ſociété. Le reſte de ſa vie fut très-malheureux. On a déchiré ſa mémoire dans les derniers dictionnaires hiſtoriques; on devait montrer de la compaſſion pour ſon état et de la conſidération pour ſon nom.

HUGUES, marquis DE LYONNE, d'une ancienne maiſon de Dauphiné, eut les affaires étrangères juſqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme auſſi laborieux qu'aimable; ſon fils avait obtenu la ſurvivance de ſa charge; mais, à la mort du père, elle fut donnée à M. de *Pompone*: mort en 1671.

JEAN-BAPTISTE COLBERT s'avança uniquement par ſon mérite. Il parvint à être intendant du cardinal *Mazarin*. S'étant inſtruit à fond de toutes les parties du gouvernement, et particulièrement des finances, il devint un homme néceſſaire dans le délabrement où le cardinal *Mazarin*, le ſurintendant *Fouquet*, et encore plus le malheur des temps, avaient mis les finances. *Louis XIV* le fit travailler ſecrètement avec lui pour s'inſtruire. Il perdit *Fouquet* de concert avec *le Tellier*, alors ſecrétaire d'Etat; mais il ſe fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances,

et par des ſervices dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664. On peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts; il n'a point négligé l'agriculture, comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ſes ſoins ne pouvaient négliger cette partie eſſentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger reſtât libre : mort en 1683.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis DE SEIGNELAI, fils du précédent, d'un eſprit plus vaſte encore que ſon père, beaucoup plus brillant et plus cultivé. Secrétaire d'Etat de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe : mort en 1690.

CHARLES COLBERT DE CROISSI, frère du grand *Colbert*, ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1679, après pluſieurs ambaſſades glorieuſes. Il eut la place de ſecrétaire d'Etat d'*Arnaud de Pompone;* mais on le place ici pour ne point interrompre la liſte des *Colbert :* mort en 1696.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de TORCI, fils du précédent, ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères, à la mort de ſon père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promeſſes qu'il ne tînt, fut aimé et reſpecté des étrangers : mort en 1746.

SIMON ARNAUD DE POMPONE, ſecrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1671, homme ſavant et de beaucoup d'eſprit, ainſi que preſque tous les

Arnaud; chéri dans la ſociété, et préférant quelquefois les agrémens de cette ſociété aux affaires; renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de *Croiſſi.* Il ne fut point ſecrétaire d'Etat toute ſa vie, comme le diſent les nouveaux dictionnaires hiſtoriques; mais le roi lui conſerva le titre de miniſtre d'Etat, avec la permiſſion d'entrer au conſeil, permiſſion dont il n'uſa pas: mort en 1699.

MICHEL LE TELLIER, le chancelier, ſecrétaire d'Etat juſqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, marquis DE LOUVOIS, le plus grand miniſtre de la guerre qu'on eût vu juſqu'alors, ſecrétaire d'Etat en 1666. Il fut plus eſtimé qu'aimé du roi, de la cour et du public; il eut le bonheur, comme *Colbert*, d'avoir des deſcendans qui ont fait honneur à ſa maiſon, et même des maréchaux de France: il n'eſt pas vrai qu'il mourut ſubitement au ſortir du conſeil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balaruc, et voulait travailler en les prenant; cette ardeur indiſcrète de travail cauſa ſa mort, en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER, marquis DE BARBEZIEUX, fils du marquis de *Louvois*, ſecrétaire d'Etat de la guerre, après la mort de ſon père, jeune homme qui commença par préférer les plaiſirs et le faſte au travail: mort à trente-trois ans, en 1701.

CLAUDE LE PELLETIER, préſident aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeſte,

retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraiſſait pas le déſigner pour ſucceſſeur du grand *Colbert;* cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place, parce qu'il n'était pas aſſez dur; c'eſt pour cela que je le choiſis, répondit *Louis XIV.* Il quitta le miniſtère et la cour au bout de ſix ans. Toute ſa famille a été renommée, comme lui, pour ſon intégrité : mort en 1711.

LOUIS PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier préſident du parlement de Bretagne; contrôleur général, en 1690, après la retraite du contrôleur général *le Pelletier;* ſecrétaire d'Etat après la mort du marquis de *Seignelai*, la même année 1690. C'eſt lui qui, par l'avis de l'abbé *Bignon*, ſoumit toutes les académies aux ſecrétaires d'Etat, excepté l'académie françaiſe qui ne pouvait dépendre que du roi.

JEROME PHELIPPEAUX, comte de Pontchartrain, fils du précédent, ſecrétaire d'Etat du vivant de ſon père le chancelier, exclu par le duc d'Orléans, à la mort de *Louis XIV.*

MICHEL CHAMILLART, conſeiller d'Etat, contrôleur général en 1699, ſecrétaire d'Etat de la guerre en 1701, homme modéré et doux, ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles, obligé bientôt de les quitter; ſon fils, qui avait la ſurvivance du miniſtère de la guerre, ſe démit, en 1709, en même temps que lui : mort en 1721.

DANIEL VOISIN, ſecrétaire d'Etat de la guerre en 1709, exerça le miniſtère, quoique chancelier en 1714, juſqu'à la mort de *Louis XIV*.

NICOLAS DESMARETS, contrôleur général en 1708, zélé, laborieux, intelligent, ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de *Louis XIV*. En quittant ſa place, il donna au régent une apologie de ſon adminiſtration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchiſe des opérations injuſtes en elles-mêmes, auxquelles il a été forcé, par le malheur des temps, pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injuſtices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talens, une grande modeſtie et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière ſimple, noble, reſpectueuſe et ferme, qui convient à un miniſtre obligé de rendre compte de ſon adminiſtration. Il fut immolé à la haine publique, et ſes ſucceſſeurs le firent regretter : mort en 1721.

CATALOGUE

De la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de LOUIS XIV, *pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.*

ABADIE ou LABADIE, (*Jean*) né en Guienne, en 1610, jésuite, puis jansénifte, puis proteftant: voulut faire enfin une secte et s'unir avec *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Efprit, et que le fien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente et un volumes de fanatifme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'efprit humain. Il ne laiffa pas d'avoir des difciples : mort à Altena, en 1674.

ABBADIE, (*Jacques*) né en Béarn, en 1658, célèbre par fon traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort enfuite à cet ouvrage par celui de l'*ouverture des fept fceaux* : mort en Irlande en 1727.

ABLANCOURT, (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri, en 1606. Traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle* : mort pauvre, en 1664.

ACHERI, (*Luc d'*) bénédictin, grand et judicieux compilateur, né en 1608 : mort en 1685.

ALEXANDRE, (*Noel*) né à Rouen, en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et difputé beaucoup fur les ufages de la Chine, contre les jéfuites qui en revenaient : mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, et fes hiftoires font fort recherchées ; fes mémoires, par ordre alphabétique, font très-fautifs. Il eft le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venife. Son hiftoire déplut au fénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a

des myſtères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de myſtère, et que la politique conſiſte à être riche et à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduiſit et commenta le *Prince de Machiavel*, livre long-temps cher aux petits ſeigneurs qui ſe diſputaient de petits Etats mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puiſſances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* ſe croyait le plus grand politique de l'Europe ; cependant il ne ſut jamais ſe tirer de la médiocrité, et il mourut dans la misère ; c'eſt qu'il était politique par ſon eſprit et non par ſon caractère : mort en 1706.

AMELOTTE, (*Denis*) né en Saintonge, en 1606, de l'oratoire. Il eſt principalement connu par une aſſez bonne verſion du Nouveau Teſtament : mort en 1678.

AMONTONS, (*Guillaume*) né à Paris en 1663, excellent mécanicien : mort en 1699.

ANCILLON, (*David*) né à Metz, en 1617, calviniſte : et ſon fils *Charles*, mort à Berlin, en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

ANSELME, moine auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par *du Fourni*, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui conſtitue les grands officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand ;* comme *grand écuyer*, *grand échanſon.* Mais le connétable, les maréchaux, le chancelier ſont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne ſont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, ſont devenus réellement de grands officiers, et ne ſont pas comptés par le père *Anſelme.* Rien n'eſt décidé ſur cette matière, et il y autant de confuſion et d'incertitude ſur tous les droits et ſur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'adminiſtration : mort en 1694.

ARNAUD,

ARNAUD, (*Antoine*) vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites, docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence, son érudition et ses disputes qui le rendirent si célèbre et en même temps si malheureux, selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté, sans considérer la gloire, les amis et une vieillesse saine, qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au *Moréri*, qu'*Arnaud*, en 1689, pour avoir les bonnes grâces de la cour, fit un libelle contre le roi *Guillaume*, intitulé : *Le vrai portrait de Guillaume-Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron.* Ce style, qui ressemble à celui du père *Garasse*, n'est guère celui d'*Arnaud.* Il ne songea jamais à flatter la cour. *Louis XIV* eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé ; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux *Arnaud*, ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres : mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste, dit à l'article *Arnaud*, qu'aussitôt que son livre sur la fréquente communion parut, *l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit la première attaque.* Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau. Et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père *Nouet.* Il est très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'*Arnaud* ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, s'emporte un peu contre cette vérité, il a raison ; mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet de querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

ARNAUD-D'ANDILLY, (*Robert*) frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à *Louis XIV*, à l'âge de quatre-

vingt-cinq ans, sa traduction de *Joseph*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de *Simond Arnaud*, marquis de Pompone, ministre d'Etat; et ce ministre ne put empêcher ni les disputes, ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne : mort en 1674.

AUBIGNAC, (*François* d') né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille*. Sa *pratique du théâtre* est peu lue; il prouva par sa tragédie de Zénobie que les connaissances ne donnent pas les talens : mort en 1676.

AUBRI, (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de *Richelieu* et de *Mazarin*, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire : mort en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du Testament politique du cardinal de *Richelieu*.

La comtesse D'AUNOI. Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté lui firent quelque réputation : morte en 1705.

D'AVRIGNY, jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis 1601 jusqu'à 1715*. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe, exactement discuté, et en peu de mots; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques*; mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. *Marcel* et lui ont été tous deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président *Hénault*, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET, (*Adrien*) né près de Beauvais, en 1649. Critique célèbre : mort en 1706.

BALUZE, (*Etienne*) du Limousin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit

ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoutenu les prétentions du cardinal de *Bouillon*, qui ſe croyait indépendant du roi, et qui fondait ſon droit ſur ce qu'il était né d'une maiſon ſouveraine, et dans la principauté de Sédan, avant que l'échange de cette ſouveraineté avec le roi eût été conſommé : mort en 1718.

BALZAC, (*Jean-Louis*) né en 1594. Homme éloquent et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'hiſtoriographe de France et de conſeiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue françaiſe lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la proſe. Il eut de ſon vivant tant de réputation, qu'un nommé *Goulu*, général des feuillans, écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

BARATIER, le plus ſingulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il ſut le grec à ſix ans, et l'hébreu à neuf. C'eſt à lui que nous devons la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle* avec des diſſertations curieuſes. Le jeune *Baratier* était déjà ſavant en hiſtoire, en philoſophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant ſa vie, et en fut regretté à ſa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorſqu'il fut ravi au monde; il eſt vrai que ſon père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC, (*Jean*) né à Béziers, en 1674. Calviniſte, profeſſeur en droit et en hiſtoire à Lauſanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il ſemble que ces *Traités du Droit des Gens de la Guerre et de la Paix*, qui n'ont jamais ſervi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à aſſurer le droit d'aucun homme, ſoient une conſolation pour les peuples, des maux qu'ont fait la politique et la force. Ils donnent l'idée de la juſtice,

comme on a les portraits des perſonnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des pères eſt fort inférieure à celle des philoſophes modernes : mort en 1729.

BARBIER D'AUCOUR, (*Jean*) connu chez les jéſuites ſous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par ſa *Critique des entretiens du père Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la queſtion et mort dans ce ſupplice ; il fut long-temps protégé par *Colbert*, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi ; mais ayant perdu ſon protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

BARBIER (*Mademoiſelle*) a fait quelques tragédies.

BARON. (*Michel*) On ne croit pas que les pièces qu'il donna ſous ſon nom ſoient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail aſſidu, une mémoire imperturbable, et ſur-tout cet art ſi rare de ſe transformer en la perſonne qu'on repréſente. Voilà pourtant ce qu'on s'obſtine à mépriſer. Les prédicateurs venaient ſouvent à la comédie dans une loge grillée étudier *Baron*, et de-là ils allaient déclamer contre la comédie. C'eſt la coutume que les confeſſeurs exigent des comédiens mourans qu'ils renoncent à leur profeſſion. *Baron* avait quitté le théâtre, en 1691, par dégoût. Il y avait remonté, en 1720, à l'âge de ſoixante-huit ans, et il y fut encore admiré, juſqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de ſoixante et dix-huit ans ; il ſe retira encore, et mourut la même année, en proteſtant qu'il n'avait jamais eu le moindre ſcrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation ; et que rien n'eſt plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il eſt glorieux de compoſer.

BARREAUX (*Jacques de la vallée*, ſeigneur DES-) eſt connu des gens de lettres et de goût par pluſieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de *Saraſin* et de *Chapelle.* Il était conſeiller au parlement. On ſait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de ſon argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu et ſe démit de ſa charge. Ses petites pièces de poëſies ſont encore entre les mains des curieux; elles ſont toutes aſſez hardies. La voie publique lui attribua un ſonnet auſſi médiocre que fameux, qui finit par ces vers :

Tonne, frappe, il eſt temps, rends-moi guerre pour guerre :
J'adore en périſſant la raiſon qui t'aigrit ;
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne ſoit tout couvert du ſang de Jeſus-Chriſt ?

Il eſt très-faux que ce ſonnet ſoit de *Des-Barreaux*, il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il eſt de l'abbé de *Lavau*, qui était alors jeune et inconſidéré; j'en ai vu la preuve dans une lettre de *Lavau* à l'abbé *Servien : Des-Barreaux* mort en 1673.

BASNAGE, (*Jacques*) né à Rouen, en 1653. Calviniſte, paſteur à la Haie, plus propre à être miniſtre d'Etat que d'une paroiſſe. De tous ſes livres, ſon *Hiſtoire des Juifs*, celle *des Provinces-Unies* et *de l'Egliſe*, ſont les plus eſtimés. Les livres ſur les affaires du temps meurent avec les affaires ; les ouvrages d'une utilité générale ſubſiſtent : mort en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL, (*Henri*) de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philoſophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions.* Il était laborieux; et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté : mort en 1710.

BASSOMPIERRE. (*François*, maréchal de) Quoique ſes mémoires appartiennent au ſiècle précédent, on peut le compter dans cette liſte, étant mort en 1646.

BAUDRAND, (*Michel*) né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que *Samson :* mort en 1700.

BAYLE, (*Pierre*) né au Carlat, dans le comté de Foix, en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par *Jurieu*, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que *Louis Racine* appelle un homme affreux, donnait aux pauvres son superflu ; et quand *Jurieu*, lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait *Reiniers Leers*, son imprimeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est sur-tout recommandable, non par sa manière d'écrire trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse ; dialecticien admirable, plus que profond philosophe : il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton*. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, et des doutes nouveaux : de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique *Bayle* n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. *Des-Maiseaux* a écrit sa vie en un gros volume ; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits : mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique *Jurieu* suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et sur-tout à l'occasion du fameux article de *David*. *Bayle* avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries que ce prince juif avait commises dans

les temps où la grâce de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été indécent à ce consistoire d'engager *Bayle* à célébrer ce prince juif qui fit une si belle pénitence, et qui obtint de DIEU que soixante et dix mille de ses sujets mourussent de la peste, pour expier le crime de leur roi qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs dans leur censure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expressément, ils ne sont pas de leur Eglise. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste on a voulu continuer son dictionnaire; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de *Bayle* pour oser travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE, (*Hardouin*) précepteur de *Louis XIV*, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que *Mézerai* y avait eu part; en effet il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler; mais *Mézerai* n'avait pas ce style touchant et digne en plusieurs endroits du prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellens conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent insérés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV* beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu sèchement, et où il est trop parlé du père *Coton*, et trop peu des grandes qualités de *Henri IV* et des particularités de la vie de ce bon roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né sensible, et fait adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme: mort en 1670.

DE BEAUSOBRE, (*Isaac*) né à Niort, en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de *Manès*, qui était la suite des dogmes de l'ancien *Zoroastre* et de l'ancien *Hermès*, religion qui séduisit long-temps St *Augustin*. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines: mort à Berlin, en 1738.

BENSERADE, (*Isaac de*) né en Normandie, en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien ses autres ouvrages; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies: mort en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'historiographe de France; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous *Louis XIV*: mort en 1623.

BERNARD, (*Mademoiselle*) auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes, *la Parisière*, successeur de *Fléchier*.

BERNARD (*Jacques*) du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés: mort en Hollande en 1718.

BERNIER, (*François*) surnommé *le Mogol*, né à Anvers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut

avec *Gassendi* renouveler en partie le systême des atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très-grande raison; les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables : mais alors les romans de *Descartes* prévalaient : mort en vrai philosophe, en 1688.

L'abbé LE BEUF, né en 1687, l'un des plus savans hommes dans les détails de l'histoire de France. Il aurait été employé par un *Colbert*, mais il vint trop tard : mort en 1760.

BIGNON, (*Jérôme*) né en 1590. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raison sa mémoire : mort en 1656.

BILLAUT, (*Adam*) connu sous le nom de MAITRE ADAM, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier qui, sans aucune littérature, devint poëte dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de *Benserade*.

Pour te guérir de cette sciatique,
Qui te retient comme un paralytique,
Entre deux draps sans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment;
Puis lis comment on le met en pratique.
Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique;
Et tu boiras le reste promptement,
Pour te guérir.
Sur cet avis ne sois point hérétique;
Car je te fais un serment authentique
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des penſions du cardinal de *Richelieu* et de *Gaſton*, frère de *Louis XIII :* mort en 1662.

BOCHART, (*Samuel*) né à Rouen, en 1599, calviniſte, un des plus ſavans hommes de l'Europe dans les langues et dans l'hiſtoire, mais ſyſtématique, comme tous les ſavans. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède inſtruire et admirer la reine *Chriſtine :* mort en 1667.

BOILEAU DESPREAUX, (*Nicolas*) de l'académie, né au village de Crone auprès de Paris, en 1636. Il eſſaya du barreau, et enſuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ſes ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici ſerait ſuperflu.

On fera ſeulement une remarque qui paraît eſſentielle, c'eſt qu'il faut diſtinguer ſoigneuſement dans ſes vers ce qui eſt devenu proverbe, d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes ſont nobles, ſages, et utiles, elles ſont faites pour les hommes d'eſprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne ſont que pour le vulgaire, et l'on ſait que le vulgaire eſt de tous les états.

> Pour paraître honnête homme en effet il faut l'être.
> On me verra dormir au branle de ſa roue.
> (*la roue de la fortune.*)
> Chaque âge a ſon eſprit, ſes plaiſirs et ſes mœurs.
> L'eſprit n'eſt point ému de ce qu'il ne croit pas.
> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraiſemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes dignes des honnêtes gens. Mais pour des vers tels que ceux-ci :

> J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
> Va-t-en chercher ton pain de cuiſine en cuiſine.

Quand je veux dire blanc, la quinteuſe dit noir.
Aimez-vous la muſcade? on en a mis par-tout.
La raiſon dit Virgile, et la rime Quinault.

ce ſont-là plutôt des proverbes du peuple que des vers dignes d'être retenus par les connaiſſeurs : mort en 1711.

BOILEAU, (*Gilles*) né à Paris, en 1631, frère aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ſes vers : mort en 1669.

BOILEAU, (*Jacques*) autre aîné de *Deſpréaux*, docteur de Sorbonne : eſprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un latin extraordinaire, comme *l'hiſtoire des flagellans*, *les attouchemens impudiques*, *les habits des prêtres*, &c. On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin; c'eſt, dit-il, de peur que les évêques ne me liſent; ils me perſécuteraient : mort en 1716.

BOINDIN, (*Nicolas*) tréſorier de France et procureur du roi de ſa compagnie, de l'académie des belles-lettres, connu par d'excellentes recherches ſur les théâtres anciens, et ſur les tribus romaines, par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur; le dictionnaire hiſtorique et janſéniſte le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit ſur la religion. Pourquoi inſulter ainſi à la mémoire d'un magiſtrat que les auteurs de ce dictionnaire n'ont point connu? Quelle inſolence puniſſable! Comme il était mort ſans ſacremens, les prêtres de ſa paroiſſe voulaient lui refuſer la ſépulture, eſpèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer; mais le gouvernement et les magiſtrats qui veillent au maintien des lois, de la décence et des mœurs, répriment avec ſoin ces actes de ſuperſtition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutaſſent le petit peuple contre le convoi de *Boindin*, ainſi qu'ils l'avaient ameuté contre

celui de *Molière*, et *Boindin* fut enterré ſans cérémonie : mort en 1753.

BOISROBERT, (*François* LE METEL) plus célèbre par ſa faveur auprès du cardinal de *Richelieu*, et par ſa fortune que par ſon mérite. Il compoſa dix-huit pièces de théâtre, qui ne réuſſirent guère qu'auprès de ſon patron : mort en 1662.

BOIVIN, (*Jean*) né en Normandie, en 1633, frère de *Louis Boivin*, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs : mort en 1726.

L'abbé DU BOS. Son *Hiſtoire de la Ligue de Cambrai* eſt profonde, politique, intéreſſante ; elle fait connaître les uſages et les mœurs du temps, et eſt un modèle en ce genre. Tous les artiſtes liſent avec fruit ſes *Réflexions ſur la poëſie, la peinture et la muſique.* C'eſt le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit ſur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'eſt qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'eſt pas un livre méthodique ; mais l'auteur penſe et fait penſer. Il ne ſavait pourtant pas la muſique ; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau, mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il publia, pendant la guerre de la ſucceſſion, un ouvrage intitulé *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre préſente.* Il y prédit la ſéparation des colonies anglaiſes, comme la ſuite néceſſaire de la deſtruction de la puiſſance françaiſe dans l'Amérique ſeptentrionale, du beſoin qu'aurait l'Angleterre d'impoſer des taxes ſur ſes colonies, et du refus qu'elles feraient de ſe ſoumettre à ces taxes : mort en 1742.

BOSSU, (*René* LE) né à Paris, en 1631. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier *Ariſtote* avec *Deſcartes ;* il ne ſavait pas qu'il fallait les abandonner

l'un et l'autre. Son *Traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poëtes : mort en 1680.

BOSSUET, (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié; et *Saint-Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de *Mathanasius*, a passé pour son fils; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des *Secousses*, considérée dans Paris, et qui a produit des personnes de mérite, assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre *Bossuet* encore très-jeune, et M[lle] *des-Vieux*; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Eglise; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration; que *Bossuet*, cessant ainsi d'être son mari, entra dans les ordres; et qu'après la mort du prélat, ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa, dit cette famille, du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon*, et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite *la Chaise*, confesseur de *Louis XIV* : *On sait que je ne suis pas janséniste* : *la Chaise* répondit : *On sait que vous n'êtes que mauléoniste.* Au reste, on a prétendu que ce grand homme avait des sentimens philosophiques différens de sa théologie, à peu-près comme un savant magistrat qui, jugeant selon la lettre de la loi, s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie : mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS, (*Jean-Pierre*) né à Grenoble, en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse, et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit, et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle, et sur les lectures qu'on lui fesait : mort en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant, à quatre-vingt-dix ans, son épitaphe :

> J'étais poëte, historien ;
> Et maintenant je ne suis rien.

BOUHIER, (*Jean*) président du parlement de Dijon, né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poëtes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ses vers font voir combien c'est une entreprise difficile : mort en 1746.

BOUHOURS, (*Dominique*) jésuite, né à Paris, en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit*.

La vie de *St Ignace de Loyola*, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savans, ni chez les philosophes. Celle de *Xavier* a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue*, et sur-tout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le *Tasse* et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint

une querelle de nation ; on sentait que les opinions de *Bouhours*, appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis *Orsi*, et quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le père *Bouhours* ne serait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loyola* à *César*, et *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes : mort en 1702.

BOUILLAUD (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le voit dans les lettres que lui écrivait *Desnoyers*, ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'Etat ; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissans. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem*, disait *Kepler* : mort en 1694.

Le comte de BOULAINVILLIERS, de la maison de *Croui*, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le systême féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne ; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorans et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété ; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce systême, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds

et utiles. On a imprimé, à la fin de ſes ouvrages, un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche que tous les autres monarques enſemble.* Il eſt évident que cet ouvrage n'eſt pas du comte de *Boulainvilliers ;* cependant tous ces petits écrivains politiques, qui gouvernent l'Etat dans leur grenier, citent cette rapſodie : mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges, en 1632, jéſuite ; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe : mort en 1704.

BOURSAULT, (*Edme*) né en Bourgogne, en 1638. Ses *Lettres à Babet*, eſtimées de ſon temps, ſont devenues, comme toutes les lettres dans ce goût, l'amuſement des jeunes provinciaux. On joue encore ſa comédie d'*Eſope :* mort en 1701.

BOURZEIS, (*Amable de*) né en Auvergne, en 1606, auteur de pluſieurs ouvrages de politique et de controverſe. *Silhon* et lui ſont ſoupçonnés d'avoir compoſé le *Teſtament politique* attribué au cardinal de *Richelieu* : mort en 1672.

BOURSIER, (*Laurent*) de la ſociété de Sorbonne, né en 1679, auteur du fameux livre de *l'action de Dieu ſur les créatures*, ou de la *prémotion phyſique.* C'eſt un ouvrage profond par les raiſonnemens, fortifié par beaucoup d'érudition, et orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de ſa ſolidité et de ſa force. L'auteur reſſemble à un homme d'Etat qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il eſt trop difficile d'allier les ſyſtêmes ſur la grâce avec le grand ſyſtème de l'action éternelle et immuable de DIEU ſur tout ce qui exiſte. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philoſophiques d'expliquer la machine du monde ; ou DIEU a ordonné une fois, et la

nature

nature obéit toujours; où DIEU donne continuellement à tout, l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, que *Boursier*, *semblable à l'aigle, s'élève en haut*, *et trempe sa plume dans le sein de* DIEU. On ne voit pas trop comment DIEU peut servir de cornet à M. *Boursier*. Voilà la première fois qu'on ait comparé DIEU à la bouteille à l'encre : mort en 1749.

BREBEUF, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale ;* mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain travesti :* mort en 1661.

BRETEUIL, (*Gabrielle-Emilie*) marquise du Châtelet, née en 1606. Elle a éclairci *Leibnitz*, traduit et commenté *Newton*, mérite fort inutile à la cour, mais révéré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit, et qui a moins affecté le bel-esprit : morte en 1749.

BRIENNE, (*Henri-Auguste de Loménie de*) secrétaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires.* Il serait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de *Sulli* : mort en 1666.

L'abbé de BRUEYS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Molière*, et celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble : mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-ſingulier qui ſe trouve dans un *recueil d'anecdotes littéraires*, 1750, chez *Durand*, tome II, page 369. Voici les paroles de l'auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre, Louis XIV voulut faire jouer auſſi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torci de faire la pièce ; mais, quoiqu'applaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *recueil d'anecdotes*, qui eſt rempli de pareils contes, eſt imprimé avec approbation et privilége ; jamais on ne joua les amours de *Louis XIV* ſur aucun théâtre de Londres, et on ſait que le roi *Guillaume* n'eut jamais de maîtreſſe. Quand il en aurait eu, *Louis XIV* était trop attaché aux bienſéances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de *Guillaume ;* M. de *Torci* n'était pas homme à propoſer une choſe ſi impertinente ; enfin l'abbé *Brueys* ne ſongea jamais à compoſer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces mémoires ſecrets, dont le public eſt inondé, ne ſont que des compilations faites au haſard par des écrivains mercenaires.

LA BRUYERE, (*Jean*) né à Dourdan, en 1644. Il eſt certain qu'il peignit dans ſes *Caractères* des perſonnes connues et conſidérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées eſt eſtimé ; mais, quand il ſe mêle de théologie, il eſt au-deſſous même des théologiens : mort en 1696.

BRUMOY, (*Jean*) jéſuite, né à Rouen, en 1688. Son *Théâtre des Grecs* paſſe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre, malgré ſes fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ſes poëſies qu'il eſt bien plus aiſé de traduire et de louer les anciens, que d'égaler par ſes propres productions, les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas aſſez ſenti la ſupériorité du théâtre français ſur le grec, et la

prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles* : mort en 1742.

BRUN, (*Pierre le*) né à Aix, en 1661, de l'oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses*, a été recherché; mais c'est un médecin qui ne parle que de très-peu de maladies, et qui est lui-même malade : mort en 1729.

BUFFIER, (*Claude*) jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poësie) à leur premier usage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que *Locke* n'aurait pas désavoués; et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages : mort en 1737.

BUSSY RABUTIN, (*Roger* comte de) né dans le Nivernois, en 1618. Il écrivit avec pureté. On connaît ses malheurs & ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita *Pétrone* que de fort loin. La manie des Français a été long-temps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses : mort à Autun, en 1693.

Le chevalier de CAILLY, qui n'est connu que sous le nom d'*Acilly*, était attaché au ministre *Colbert*. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

CALMET, bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses recherches sur la bible.

Les faits y ſont exacts, les citations fidelles. Il ne penſe point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penſer : mort en 1757.

CALPRENÈDE, (*Gautier de la*) né à Cahors, vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans conſiſtait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas ſans art, et qui n'étaient pas impoſſibles, quoiqu'elles fuſſent preſque incroyables. Le *Boyardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe*, au contraire, avaient chargé leurs romans poëtiques de fictions qui ſont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poëſie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, ſur-tout celles de l'*Arioſte*, tout cela rend ces poëmes immortels ; et les ouvrages de *la Calprenède*, ainſi que les autres grands romans, ſont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'eſt la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies, et dans les opéra, beaucoup plus de ſentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces ſentimens y ſont bien mieux exprimés, et la connaiſſance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainſi *Racine* et *Quinault*, qui ont un peu imité le ſtyle de ces romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre et plus harmonieux : mort en 1663.

CAMPISTRON, (*Jean*) né à Toulouſe, en 1656, élève et imitateur de *Racine*. Le duc de *Vendôme*, dont il fut ſecrétaire, fit ſa fortune ; et le comédien *Baron*, une partie de ſa réputation. Il y a des choſes touchantes dans ſes pièces : elles ſont faiblement écrites ; mais au moins le langage eſt aſſez pur : après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un ſtyle entièrement barbare. C'eſt ce que *Boileau* déplorait en mourant : mort en 1723.

DU CANGE, (*Charles du Freſne*) né à Amiens, en 1610. On ſait combien ſes deux *Gloſſaires* ſont utiles pour

l'intelligence de tous les uſages du bas empire et des ſiècles ſuivans. On eſt effrayé de l'immenſité de ſes connaiſſances et de ſes travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaiſſance, après ceux qui ont fait ſervir leur génie à nos plaiſirs. Il fut un de ceux que *Louis XIV* récompenſa : mort en 1688.

CASSANDRE a rendu, auſſi-bien que *Dacier*, plus de ſervice à la réputation d'*Ariſtote* que tous les prétendus philoſophes enſemble. Il traduiſit la rhétorique, comme *Dacier* a traduit la poëtique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Ariſtote*, et le ſiècle d'*Alexandre*, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié ſur la phyſique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poëſie. Où eſt le phyſicien de nos jours chez qui on puiſſe apprendre à compoſer un diſcours et une tragédie ? *Caſſandre* vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ſes talens, mais de ſon caractère intraitable, farouche et ſolitaire. Ceux qui ſe plaignent de la fortune n'ont ſouvent à ſe plaindre que deux-mêmes : mort en 1695.

CASSINI, (*Jean-Dominique*) né dans le comté de Nice, en 1625, appelé par *Colbert*, en 1666. Il a été le premier des aſtronomes de ſon temps, du moins ſuivant les Italiens et les Français ; mais il commença comme les autres par l'aſtrologie. Puiſqu'il fut naturaliſé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfans, et qu'il eſt mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortaliſé ſon nom par ſa *Méridienne de St Pétrone* à Boulogne : elle ſervit à faire voir les variations de la vîteſſe du mouvement de la terre autour du ſoleil. On lui doit les premières tables des ſatellites de *Jupiter*, la connaiſſance de la rotation de *Jupiter* et de *Mars*, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des ſatellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un ; et cette découverte de *Caſſini* fut célébrée par une médaille

dans l'hiſtoire métallique de *Louis XIV*. Il a le premier obſervé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un aſtre par des obſervations faites dans un même lieu, et s'en ſervir pour déterminer la diſtance des aſtres à la terre, avec plus de préciſion qu'on ne l'avait encore fait : mais la première idée de cette méthode eſt due à *Morin*.

Le fils, le petit-fils de *Caſſini*, ont été de l'académie des ſciences, et ſon arrière-petits-fils y eſt entré en 1772 ; cette eſpèce d'illuſtration eſt plus réelle & ſera plus durable que celle dont la famille de *Caſſini* avait joui en Italie, quelques ſiècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre : mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jéſuite. Il a fait avec le père *Rouillé* vingt tomes de l'*Hiſtoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la préciſion : mort en 1737.

DU CERCEAU, (*Jean-Antoine*) né en 1670, jéſuite. On trouve dans ſes poëſies françaiſes, qui ſont du genre médiocre, quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de ſon ſiècle le langage marotique, qui énerve la poëſie par ſa malheureuſe facilité, et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours ſurannés : mort en 1730.

CERISI (*Germain Habert de*) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établiſſement de l'académie françaiſe. Sa *Métamorphoſe des yeux de Philis en aſtres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, et a ceſſé de le paraître dès que les bons auteurs ſont venus : mort en 1655.

LA CHAMBRE, (*Marin Cureau de*) né au Mans, en 1594. L'un des premiers membres de l'académie francaiſe, et enſuite de celle des ſciences : mort en 1669. Lui, et ſon fils, curé de Saint-Barthelemi et académicien, ont eu de la réputation.

CHANTEREAU, (*Louis le Févre*) né en 1588. Très-ſavant homme, l'un des premiers membres qui ont débrouillé l'hiſtoire de France ; mais il a accrédité une grande erreur, c'eſt que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet.* Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire, en 912, cela ſuffirait pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que pluſieurs hiſtoriens ont adoptée. Il eſt d'ailleurs certain que *Charlemagne* inſtitua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie : mort en 1658.

CHAPELAIN, (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à *Homère. Chapelain* fut pourtant utile par ſa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de *Racine.* Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre : mort en 1674.

CHAPELLE, (*Jean de la*) receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du ſuccès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine;* car *Racine* forma, ſans le vouloir, une école comme les grands peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain :* mais au moins ſes premiers diſciples écrivirent avec quelque pureté de langage ; et dans la décadence qui a ſuivi, on a vu de nos jours des tragédies entières, où il n'y a pas douze vers de ſuite dans leſquels il n'y ait des fautes groſſières. Voilà d'où l'on eſt tombé, et à quels excès on eſt parvenu après avoir eu de ſi grands modèles : mort en 1723.

CHAPELLE, (*Claude-Emmanuel Luillier*) fils naturel de *François Luillier*, maître des comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fut le premier qui ſe ſervit des rimes redoublées,

d'Assouci s'en servait avant lui, et même avec quelque succès.

Pourquoi donc, sexe au teint de rose,
Quand la charité vous impose
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr sans cause,
Moi qui ne vous fis jamais rien ?
Ah ! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque chose, &c.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. *Chapelle* réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce, mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ses petits ouvrages. On sait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du président *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de son temps. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs élèves de *Gassendi*. Au reste, il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dus aux grands maîtres. Le caractère de *Chapelle*, de *Bachaumont*, du *Broussin* et de toute cette société du Marais, était la facilité, la gaieté, la liberté. On peut juger de *Chapelle* par cet impromptu que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que *Boileau* eut récité une épigramme :

Qu'avec plaisir de ton haut style
Je te vois descendre au quatrain,
Et que je t'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main !

mort en 1686.

CHARAS, de l'académie des ſciences, le premier qui ait bien écrit ſur la pharmacie, tant il eſt vrai que ſous *Louis XIV* tous les arts élargirent leur ſphère. Ce pharmacien, voyageant à Madrid, fut mis dans les cachots de l'inquiſition, parce qu'il était calviniſte. Une prompte abjuration, et les ſollicitations de l'ambaſſadeur de France lui ſauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa long-temps d'expériences ſur les vipères, et des moyens d'empêcher les effets ſouvent mortels de leur morſure. Mais il ſe trompa en ſoutenant contre *Rédi*, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le ſuc jaune qui ſort de deux véſicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ſes expériences il fut mordu pluſieurs fois ſans qu'il en réſultât d'accidens très-graves : mort en 1698.

CHARDIN, (*Jean*) né à Paris, en 1613. Nul voyageur n'a laiſſé des mémoires plus curieux : mort à Londres, en 1713.

CHARLEVAL, (*Jean Faucon* DE RIS) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicateſſe de leur eſprit, ſans ſe livrer trop au public. La fameuſe converſation du maréchal d'*Hocquincourt* et du père *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremond*, eſt de *Charleval*, juſqu'à la petite diſſertation ſur le janſéniſme et ſur le moliniſme que *Saint-Evremond* y a ajoutée. Le ſtyle de cette fin eſt très-différent de celui du commencement. Feu M. de *Caumartin*, le conſeiller d'Etat, avait l'écrit de *Charleval*, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le préſident *de Ris*, neveu de *Charleval*, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de ſon oncle, de peur que *le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans ſa famille.* Il faut être d'un état et d'un eſprit bien abject pour avancer une telle idée dans le ſiècle où nous ſommes ; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait

l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude : mort en 1693.

CHARPENTIER, (*François*) né à Paris, en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie.* Il foutint vivement l'opinion que les infcriptions des monumens publics de France doivent être en français. En effet, c'eft dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas ofer s'en fervir; c'eft aller contre fon but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une efpèce de barbarie à latinifer des noms français que la poftérité méconnaîtrait : et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrofium* et de *Fonteniacum :* mort en 1702.

LA CHASTRE (*Edme* marquis de) a laiffé des mémoires : mort en 1645.

CHAULIEU, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1639, connu par fes poëfies négligées, et par les beautés hardies et voluptueufes qui s'y trouvent. La plupart refpirent la liberté, le plaifir et une philofophie au-deffus des préjugés ; tel était fon caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité, en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui font la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainfi :

Le deftructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain :

mais fur-tout l'épître fur la mort du marquis de *la Fare.*

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute ;
Sur des principes sûrs mon efprit affermi,
Content, perfuadé, ne connaît plus le doute ;
Des fuites de ma fin je n'ai jamais frémi.

Exempt des préjugés, j'affronte l'impoſture
Des vaines ſuperſtitions ;
Et me rit des préventions
De ces faibles eſprits dont la triſte cenſure
Fait un crime à la créature
De l'uſage des biens que lui fit ſon auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit ; elle commence ainſi :

J'ai vu de près le Stix, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides,
Les affreux cris du chien de l'empire des morts ;
Et les noires vapeurs, et les brûlans tranſports
Allaient de ma raiſon offuſquer la lumière :
C'eſt lors que j'ai ſenti mon ame toute entière,
Se ramenant en ſoi, faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raiſon m'a montré, tant qu'elle a pu paraître,
Que rien n'eſt en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains ſont enfans de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur,
Lorſque des loups-garoux qu'elle-même elle panſe,
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne ſont pas châtiées: ce ſont des ſtatues de *Michel-Ange* ébauchées. Le ſtoïciſme de ces ſentimens ne lui attira point de perſécution ; car, quoiqu'abbé, il était ignoré des théologiens, et ne vivait qu'avec ſes amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ſes ouvrages, mais il ne ſavait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles inſipides de ſociété ; c'eſt le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en eſt cauſe. Les préfaces qui ſont à la tête du recueil, ſont de ces gens obſcurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaiſes d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS, jéſuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs, et *Bourdaloue*, le *Corneille* : mort en 1689.

CHERON, (*Eliſabeth*) née à Paris, en 1648, célèbre par la muſique, la peinture et les vers, et plus connue ſous ſon nom que ſous celui de ſon mari, le Sieur *le Hay* : morte en 1711.

CHEVREAU, (*Urbain*) né à Loudun, en 1613, ſavant et bel eſprit qui eut beaucoup de réputation : mort en 1701.

CHIFFLET, (*Jean-Jacques*) né à Beſançon, en 1588. On a de lui pluſieurs recherches : mort en 1660. Il y a eu ſept écrivains de ce nom.

CHOISI, (*François-Thimoléon de*) de l'académie, né à Paris, en 1644, envoyé à Siam. On a ſa relation. Il n'était que tonſuré à ſon départ ; mais à Siam il ſe fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a compoſé pluſieurs hiſtoires, une *Traduction de l'imitation de Jeſus-Chriſt*, dédiée à madame *de Maintenon* avec cette épigraphe : *Concupiſcet rex decorem tuum* ; et des *Mémoires de la comteſſe des Barres*. Cette comteſſe *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme pluſieurs années. Il acheta ſous le nom de la comteſſe *des Barres* une terre auprès de Tours. Ces mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtreſſes ſous ce déguiſement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'hiſtoire de l'Egliſe. Dans ſes mémoires ſur la cour on trouve des choſes vraies, quelques-unes fauſſes, et beaucoup de haſardées ; ils ſont écrits dans un ſtyle trop familier : mort en 1724.

CLAUDE, (*Jean*) né en Agénois, en 1619, miniſtre de Charenton, et l'oracle de ſon parti, émule digne des *Boſſuet*, des *Arnaud* et des *Nicole*. Il a compoſé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le temps des diſputes. Preſque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps : les fables de *la Fontaine*, l'*Arioſte* paſſeront à la

dernière poſtérité. Cinq ou ſix mille volumes de controverſe ſont déjà oubliés : mort à la Haie, en 1687.

LE COINTE, (*Charles*) né à Troyes, en 1611, de l'oratoire. Ses *Annales eccléſiaſtiques*, imprimées au louvre par ordre du roi, ſont un monument utile : mort en 1681.

COLLET, (*Philibert*) né à Chatillon-les-Dombes, en 1643, juriſconſulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroiſſe, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuſes ; et dans ſon *Traité de l'uſure* il ſoutint vivement l'uſage autoriſé en Breſſe de ſtipuler les intérêts avec le capital, uſage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, et reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les lois qu'on élude. Il aſſura auſſi que les dixmes qu'on paye aux eccléſiaſtiques ne ſont pas de droit divin : mort en 1718.

COLOMIEZ. (*Paul*) Le temps de ſa naiſſance eſt inconnu : la plupart de ſes ouvrages commencent à l'être; mais ils ſont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires : mort à Londres, en 1692.

COMMIRE, jéſuite. Il réuſſit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui penſent que des étrangers peuvent reſſuſciter le ſiècle d'*Auguſte* dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer : mort en 1702.

In ſilvam ne ligna feras.

CONTI, (*Armand* prince de) frère du grand *Condé*, deſtiné d'abord pour l'état eccléſiaſtique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal ſupérieure à celle d'un prince du ſang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généraliſſime de la fronde contre la cour et même contre ſon frère. Il fut depuis dévot et

janféniſte. Nous avons de lui *Le devoir des grands*. Il écrivit ſur la grâce contre le jéſuite *Deſchamps*, ſon ancien préfet. Il écrivit auſſi contre la comédie ; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile. *Cinna* et *Polyeucte* étaient auſſi utiles et auſſi reſpectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambres était injuſte et ridicule.

CORDEMOI, (*Géraud de*) né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entrepriſe au duc de *Montauſier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'hiſtoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des abſurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races : mort en 1684.

CORNEILLE, (*Pierre*) né à Rouen, en 1606. Quoiqu'on ne repréſente plus que ſix ou ſept pièces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toujours le père du théâtre. Il eſt le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ſes pièces qui ſont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le ſtyle, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et inſipides, et par un entaſſement de raiſonnemens alambiqués qui ſont l'oppoſé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ſes chefs-d'œuvre, et non par ſes fautes. On dit que ſa traduction de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt* a été imprimée trente-deux fois : il eſt auſſi difficile de le croire que de la lire une ſeule. Il reçut une gratification du roi dans ſa dernière maladie : mort en 1684.

On a imprimé dans pluſieurs recueils d'anecdotes qu'il avait ſa place marquée toutes les fois qu'il allait au ſpectacle, qu'on ſe levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureuſement les hommes ne rendent pas tant de juſtice. Le fait eſt que les comédiens du roi refusèrent de jouer

ſes dernières pièces, et qu'il ſut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE, (*Thomas*) né à Rouen, en 1625; homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre: mort pauvre, en 1709.

COUSIN, (*Louis*) né à Paris, en 1627, préſident à la cour des monnaies. Perſonne n'a plus ouvert que lui les ſources de l'hiſtoire. Ses traductions de la collection Byſantine et d'*Eusèbe* de Céſarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux, et de connaître avec quels préjugés et quel eſprit de parti l'hiſtoire a été presque toujours écrite. On lui doit beaucoup de traductions d'hiſtoriens grecs, que lui ſeul a fait connaître: mort en 1707.

Le baron DES COUTURES traduiſit en proſe et commenta *Lucrèce*, vers le milieu du règne de *Louis XIV*. Il penſait comme ce philoſophe ſur la plupart des premiers principes des choſes; il croyait la matière éternelle, à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a ſeule combattu cette opinion.

CRÉBILLON, (*Jolyot*) né à Dijon, en 1674. Nous ignorons ſi un procureur nommé *Prieur* le fit poëte, comme il eſt dit dans le dictionnaire hiſtorique portatif, en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre ſon fils ſoit vraie. On ne peut trop ſe défier de tous ces petits contes. Il faut ranger *Crébillon* parmi les génies qui illuſtrèrent le ſiècle de *Louis XIV*, puiſque ſa tragédie de *Rhadamiſte*, la meilleure de ſes pièces, fut jouée en 1710. Si *Deſpréaux*, qui ſe mourait alors, trouva cette tragédie plus mauvaiſe que celle de *Pradon*, c'eſt qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'eſt ſenſible qu'aux défauts, et inſenſible aux beautés: mort à quatre-vingt-huit ans, en 1762.

DACIER, (*André*) né à Caftres, en 1651, calvinifte comme fa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne fubfifte plus. Homme plus favant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par fes traductions et par quelques-unes de fes notes : mort au louvre, en 1722. Nous devons à madame *Dacier* la traduction d'*Homère*, la plus fidelle par le ftyle, quoiqu'elle manque de force, et la plus inftructive par les notes, quoiqu'on y défire la fineffe du goût. On remarque fur-tout qu'elle n'a jamais fenti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps groffiers, et ce qu'on refpectait déjà comme ancien dans des temps poftérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de *Platon* et de *Démofthène*. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de fervices aux lettres. Madame *Dacier* eft un des prodiges du fiècle de *Louis XIV*.

D'AGUESSEAU, (*Henri-François*) chancelier, le plus favant magiftrat que jamais la France ait eu, poffédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec et un peu d'hébreu; très-inftruit dans l'hiftoire, profond dans la jurifprudence, et, ce qui eft plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois; avant lui on fefait des phrafes. Il conçut le projet de réformer les lois, mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un feul homme ne peut fuffire à ce travail immenfe que *Louis XIV* avait entrepris avec le fecours d'un grand nombre de magiftrats : mort en 1751.

DANCHET, (*Antoine*) né à Riom, en 1671, a réuffi à l'aide du muficien dans quelques opéra, qui font moins mauvais que fes tragédies. Son prologue des jeux féculaires au-devant d'*Héfione* paffe même pour un très-bon ouvrage, et peut être comparé à celui d'*Amadis* : on a retenu ces beaux vers imités d'*Horace* :

Père

Père des ſaiſons et des jours,
Fais naître en ces climats un ſiècle mémorable ;
Puiſſe à ſes ennemis ce peuple redoutable
Etre à jamais heureux, et triompher toujours !
Nous avons à nos lois aſſervi la victoire ;
Auſſi loin que tes feux nous portons notre gloire.
Fais, dans tout l'univers, craindre notre pouvoir.
Toi qui vois tout ce qui reſpire,
Soleil, puiſſes-tu ne rien voir
De ſi puiſſant que cet empire !

C'eſt dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui ſervirent depuis de canevas au poëte *Rouſſeau* pour compoſer les couplets effrénés qui causèrent ſa diſgrâce. Les couplets originaux de *Danchet* valent peut-être mieux que les parodies de *Rouſſeau.* Voici ſur-tout celui de *Danchet* qu'on a le plus retenu.

Que l'amant, qui devient heureux,
En devienne encor plus fidèle !
Que toujours, dans les mêmes nœuds,
Il trouve une douceur nouvelle !
Que les ſoupirs et les langueurs
Puiſſent ſeuls fléchir les rigueurs
De la beauté la plus ſévère !
Que l'amant, comblé de faveurs,
Sache les goûter et les taire !

Mort en 1748.

DANCOURT, (*Florent Carton*) avocat, né à Fontainebleau, en 1661, aima mieux ſe livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Molière* dans la haute comédie, le comédien *Dancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ſes pièces attirent encore un aſſez grand concours ; elles ſont gaies ; le dialogue en eſt naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile eſt immenſe ; elles ſont plus du goût du peuple que des

eſprits délicats ; mais l'amuſement eſt un des beſoins de l'homme, et cette eſpèce de comédie, aiſée à repréſenter, plaît dans Paris et dans les provinces au grand nombre qui n'eſt pas ſuſceptible de plaiſirs plus relevés : mort en 1726.

DANET, (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin, *Monſeigneur*, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un ſavant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France : mort en 1709.

DANGEAU, (*Louis* abbé de) né en 1643, excellent académicien : mort en 1723.

DANIEL, (*Gabriel*) jéſuite, hiſtoriographe de France, né à Rouen, en 1649, a rectifié les fautes de *Mézerai* ſur la première et ſeconde race. On lui a reproché que ſa diction n'eſt pas toujours pure, que ſon ſtyle eſt trop faible, qu'il n'intéreſſe pas, qu'il n'eſt pas peintre, qu'il n'a pas aſſez fait connaître les uſages, les mœurs, les lois ; que ſon hiſtoire eſt un long détail d'opérations de guerre dans leſquelles un hiſtorien de ſon état ſe trompe preſque toujours : mort en 1728.

Le comte de *Boulainvilliers* dit, dans ſes mémoires ſur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'eſt beaucoup ; mais heureuſement la plupart de ces erreurs ſont auſſi indifférentes que les vérités qu'il aurait miſes à la place ; car qu'importe que ce ſoit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri ? Qu'importe par quel endroit *Louis le Gros* entra dans les maſures du Puiſet ? Un citoyen veut ſavoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les uſurpations des différens corps, ce qu'ont fait les états généraux, quel a été l'eſprit

de la nation. Le grand défaut de *Daniel* eſt de n'avoir pas été inſtruit des droits de la nation, ou de les avoir diſſimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et ſur-tout du grand et bon roi *Henri IV* qu'en jéſuite; nulle connaiſſance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans ſa préface, et le préſident *Hénault* a dit après lui, que les premiers temps de l'hiſtoire de France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, parce que *Clovis* et *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* et *Tarquin*. Il ne s'eſt pas aperçu que les faibles commencemens de tout ce qui eſt grand intéreſſent toujours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'eſt qu'une province, et qui étendit ſon empire juſqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger. Il faut avouer que notre hiſtoire et celle des autres peuples, depuis le cinquième ſiècle de l'ère vulgaire juſqu'au quinzième, n'eſt qu'un chaos d'aventures barbares, ſous des noms barbares.

D'ARGONNE, (*Noël*) né à Paris, en 1634, chartreux à Gaillon. C'eſt le ſeul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, ſous le nom de *Vigneul de Marville*, ſont remplis d'anecdotes curieuſes et haſardées : mort en 1704.

DESCARTES, (*René*) né en Touraine en 1596, fils d'un conſeiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de ſon temps, mais le philoſophe qui connut moins la nature, ſi on le compare à ceux qui l'ont ſuivi. Il paſſa preſque toute ſa vie hors de France, pour philoſopher en liberté, à l'exemple de *Saumaiſe*, qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conſeiller au parlement de Bretagne, qui le mépriſait beaucoup, et qui diſait qu'il était indigne du frère d'un conſeiller de s'abaiſſer à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des ſolitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voët*, et un nommé *Shockius*, deux profeſſeurs du

galimatias ſcolaſtique qu'on enſeignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accuſation d'athéiſme dont les écrivains mépriſés ont toujours chargé les philoſophes. En vain *Deſcartes* avait épuiſé ſon génie à raſſembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles; ſes infames ennemis le comparèrent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'eſt pas que *Vanini* eût été athée, le contraire eſt démontré; mais il avait été brûlé comme tel, et on ne pouvait faire une comparaiſon plus odieuſe. *Deſcartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère ſatisfaction par ſentence de l'académie de Groningue. Ses *méditations*, ſon *diſcours ſur la méthode*, ſont encore eſtimés; toute ſa phyſique eſt tombée, parce qu'elle n'eſt fondée ni ſur la géométrie, ni ſur l'expérience. Ses *recherches ſur la dioptrique*, où l'on trouve la loi fondamentale de cette ſcience ſoupçonnée par *Snellius*, et des applications de cette loi, qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre; ſes travaux ſur les lois du choc des corps, objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper, feront toujours, malgré les erreurs qui lui ſont échappées, des monumens d'un génie extraordinaire; et le petit livre connu ſous le nom de géométrie de *Deſcartes* lui aſſure la ſupériorité ſur tous les mathématiciens de ſon temps. Il a eu long-temps une ſi prodigieuſe réputation, que *la Fontaine*, ignorant, à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Deſcartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les ſiècles paſſés, et qui tient le milieu,
Entre l'homme et l'eſprit; comme, entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens, franche bête de ſomme.

L'abbé *Genet*, dans le ſiècle préſent, s'eſt donné la malheureuſe peine de mettre en vers français la phyſique de *Deſcartes*.

Ce n'eſt guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette

philoſophie chimérique, quand la géométrie et la phyſique expérimentale ont été plus cultivées. Le ſort de *Deſcartes* en phyſique a été celui de *Ronſard* en poëſie : mort à Stockholm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN, (*Jean*) né à Paris, en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de *Richelieu*. Sa comédie des *Viſionnaires* paſſa pour un chef-d'œuvre, mais c'eſt que *Molière* n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et ſecrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de ſa vie il fut plus connu par ſon fanatiſme que par ſes ouvrages : mort en 1676.

DESTOUCHES, (*Néricault*) né à Tours, en 1680, avait été comédien dans ſa jeuneſſe. Après avoir fait pluſieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre ; et ayant rempli ce miniſtère avec ſuccès, il ſe remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ſes pièces la force et la gaieté de *Regnard*, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaiſanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable *Molière;* mais il n'a pas laiſſé de ſe faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du ſuccès, quoique le comique en ſoit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'eſt que langoureuſe, de cette eſpèce de tragédie bourgeoiſe, qui n'eſt ni tragique ni comique, monſtre né de l'impuiſſance des auteurs et de la ſatiété du public après les beaux jours du ſiècle de *Louis XIV*. Sa comédie du *Glorieux* eſt ſon meilleur ouvrage, et probablement reſtera au théâtre, quoique le perſonnage du *Glorieux* ſoit, dit-on, manqué ; mais les autres caractères paraiſſent traités ſupérieurement : mort en 1754.

DOMAT, (*Jean*) célèbre juriſconſulte. Son livre *des lois civiles* a eu beaucoup d'approbation : mort en 1696.

DOUJAT, (*Jean*) né à Toulouſe, en 1639, juriſconſulte et homme de lettres. Il feſait tous les ans un enfant à ſa femme et un livre. On en dit autant de *Tiraqeau*. Le *journal des Savans* l'appelle *grand homme;* il ne faut pas prodiguer ce titre : mort en 1688.

DUBOIS, (*Gerard*) né à Orléans, en 1629, de l'oratoire. Il a fait l'*Hiſtoire de l'Egliſe de Paris :* mort en 1696.

DUCHÉ DE VANCY, (*Joſeph-François*) valet de chambre de *Louis XIV*, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même ſuccès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* eſt ſon meilleur ouvrage. Il eſt dans le grand goût; et, quoique ce ne ſoit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas ſubſiſté long-temps, même bientôt après on s'eſt réduit aux ſimples ballets compoſés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danſes; ainſi l'opéra même a dégénéré dans le temps que preſque tout le reſte tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune de cet auteur : elle le recommanda ſi fortement à M. de *Ponchartrain*, ſecrétaire d'Etat, que ce miniſtre, prenant *Duché* pour un homme conſidérable, alla lui rendre viſite. *Duché*, homme alors très-obſcur, voyant entrer chez lui un ſecrétaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la baſtille : mort en 1704.

DUCHESNE, (*André*) né en Touraine en 1584; hiſtoriographe du roi, auteur de beaucoup d'hiſtoires et de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'hiſtoire de France : mort en 1640.

DUFRENOI, (*Charles*) né à Paris, en 1611, peintre et poëte. Son poëme *de la peinture* a réuſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du ſiècle d'*Auguſte :* mort en 1665.

DUFRÉNY, (*Charles*) né à Paris, en 1648. Il paſſait pour petit-fils d'*Henri IV*, et lui reſſemblait. Son père avait été valet de garderobe de *Louis XIII*, et le fils l'était de *Louis XIV* qui lui fit toujours du bien malgré ſon dérangement ; mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des ſcènes jolies et ſingulières : mort en 1724.

DUPLEIX, (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le ſiècle de *Louis XIV*, ayant encore vécu ſous ſon règne. Il eſt le premier hiſtorien qui ait cité en marge ſes autorités, précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon temps, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus ſon hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit : mort en 1661.

ESPRIT, (*Jacques*) né à Béziers, en 1611, auteur du livre *de la fauſſeté des vertus humaines*, qui n'eſt qu'un commentaire du duc de *la Rochefoucauld*. Le chancelier *Séguier*, qui goûta ſa littérature, lui fit avoir un brevet de conſeiller d'Etat : mort en 1678.

ESTRADES. (le maréchal d') Ses lettres ſont auſſi eſtimées que celles du cardinal *d'Oſſat ;* et c'eſt une choſe particulière aux Français, que de ſimples dépêches aient été ſouvent d'excellens ouvrages : mort en 1686.

Le marquis de LA FARE, connu par ſes mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poëſie ne ſe développa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut madame *de Caylus*, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiècle par ſa beauté et par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la trifteffe,
Sans efpérance et même fans défirs,
Je regrettais les fenfibles plaifirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneffe.
Sont-ils perdus, difais-je, fans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour!
Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiffer terminer le cours
A l'ennuyeufe indifférence?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,
— Me dit, en fouriant: Tircis, ne te plains plus,
Je vais mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Caylus.

Mort en 1713.

LA FAYETTE. (*Marie-Magdelène de la Vergne*, comteffe de) Sa *Princeffe de Clèves* et fa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un ftyle ampoulé des chofes peu vraifemblables: morte en 1693.

FELIBIEN, (*André*) né à Chartres, en 1619. Il eft le premier qui, dans les infcriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à *Louis XIV* le nom de *Grand*. Ses *Entretiens fur la vie des peintres* font l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eft élégant, profond, et il refpire le goût: mais il dit trop peu de chofes en trop de paroles, et eft abfolument fans méthode: mort en 1695.

FÉNÉLON, (*François de Salignac*) archevêque de Cambrai, né en Périgord, en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais fon *Télémaque* l'infpire. Il a été vainement blâmé par *Gueudeville* et par l'abbé *Faidit*: mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon*, *Louis XIV* brûla lui-même tous les manuſcrits que le duc de Bourgogne avait conſervés de ſon précepteur. *Ramſai*, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre, il aurait développé ſon génie, et donné l'eſſor ſans crainte à ſes principes que perſonne n'a connus.*

FERRAND, conſeiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joûtait avec *Rouſſeau* dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait :

D'amour et de mélancolie
Celemnus enfin conſumé,
En fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ſes eaux, oublie
Juſqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Egérie,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'amant,
L'infidèle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grâce et de délicateſſe dans ſes ſujets galans, et *Rouſſeau* plus de force et de recherche dans des ſujets de débauche : mort en 1720.

PAS, marquis de FEUQUIÈRES (*Antoine de*) né à Paris, en 1648. Officier conſommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il eſt critique trop ſévère : mort en 1711.

LE FÈVRE, (*Tanneguy*) né à Caën, en 1615. Calviniſte, profeſſeur à Saumur, mépriſant ceux de ſa ſecte, et demeurant parmi eux, plus philoſophe qu'huguenot, écrivant auſſi bien en latin qu'on puiſſe écrire dans une langue morte, feſant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres eſt d'avoir produit madame *Dacier* : mort en 1678.

LE FÈVRE, (*Anne*) madame DACIER. Née calvinifte à Saumur, en 1651, illuftre par fa fcience. Le duc *de Montaufier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monfeigneur*. Le *Florus* avec des notes latines eft d'elle. Ses traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'efprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition : morte en 1720, au louvre.

FLÉCHIER, (*Efprit*) du comtat d'Avignon, né en 1632; évêque de Lavaur et puis de Nîmes ; poëte français et latin, hiftorien, prédicateur, mais connu fur-tout par fes belles oraifons funèbres. Son *hiftoire de Théodofe* a été faite pour l'éducation de *Monfeigneur*. Le duc *de Montaufier* avait engagé les meilleurs efprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation : mort en 1710.

FLEURI, (*Claude*) né en 1640, fous-précepteur du duc de Bourgogne, et confeffeur de *Louis XV*, fon fils, vécut à la cour dans la folitude et dans le travail. Son *hiftoire de l'Eglife* eft la meilleure qu'on ait jamais faite, et les difcours préliminaires font fort au-deffus de l'hiftoire. Ils font prefque d'un philofophe, mais l'hiftoire n'en eft pas : mort en 1723.

LAFONTAINE, (*Jean*) né à Château-Thierri en 1621. Le plus fimple des hommes, mais admirable dans fon genre, quoique négligé et inégal. Il fut le feul des grands hommes de fon temps qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV*. Il y avait droit par fon mérite et par fa pauvreté. Dans la plupart des fes fables il eft infiniment au-deffus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui en quelque langue que ce puiffe être. Dans les contes qu'il a imités de l'*Ariofte*, il n'a pas fon élégance et fa pureté; il n'eft pas, à beaucoup près, fi grand peintre, et c'eft ce que *Boileau* n'a pas aperçu

dans ſa diſſertation ſur *Joconde*, parce que *Deſpréaux* ne ſavait preſque pas l'italien. Mais dans les contes puiſés chez *Bócace*, *la Fontaine* lui eſt bien ſupérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'eſprit, de grâces, de fineſſe. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé ſa langue, et *la Fontaine* a ſouvent corrompu la ſienne : mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et ſur-tout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec ſon beau naturel le familier, le bas, le négligé, le trivial ; défauts dans leſquels il tombe trop ſouvent. Il commence par dire au dauphin dans ſon prologue :

Et ſi de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On ſent aſſez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agréer. La penſée eſt auſſi fauſſe que l'expreſſion eſt mauvaiſe.

Vous chantiez, j'en ſuis bien aiſe ;
Hé bien, danſez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

Si j'apprenais l'hébreu, les ſciences, l'hiſtoire,
Tout cela c'eſt la mer à boire.

Il faut avouer que *Phèdre* écrit avec une pureté qui n'a rien de cette baſſeſſe.

Le gibier du lion ce ne ſont point moineaux,
Mais beaux et bons ſangliers, daims et cerfs bons et beaux.
Un jour ſur ſes hauts pieds allait, je ne ſais où,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou ;
Et le renard qui a cent tours dans ſon ſac,
Et le chat qui n'en a qu'un dans ſon biſſac.

Diſtinguons bien ces négligences, ces puérilités qui ſont en très-grand nombre, des traits admirables de ce charmant auteur, qui ſont en plus grand nombre encore.

Quel eſt donc le pouvoir naturel des vers naturels, puiſque, par ce ſeul charme, *la Fontaine*, avec de grandes négligences, a une réputation ſi univerſelle et ſi méritée, ſans avoir jamais rien inventé! mais auſſi quel mérite dans les anciens Aſiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable!

FONTENELLE, (*Bernard le Bouvier de*) né à Rouen, le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'eſprit le plus univerſel que le ſiècle de *Louis XIV* ait produit. Il a reſſemblé à ces terres heureuſement ſituées qui portent toutes les eſpèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorſqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, et qui eut un grand ſuccès. Celui d'*Enée et Lavinie* en eut moins. Il eſſaya ſes forces au théâtre tragique; il aida Mlle *Bernard* dans quelques pièces. Il en compoſa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très-injuſtes reproches: car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que ſon eſprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille*, ſon oncle, pour la tragédie.

En 1686 il fit l'allégorie de *Méro* et d'*Enegu;* c'eſt Rome et Genève. Cette plaiſanterie ſi connue, jointe à l'*hiſtoire des oracles*, excita depuis contre lui une perſécution. Il en eſſuya une moins dangereuſe et qui n'était que littéraire, pour avoir ſoutenu qu'à pluſieurs égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* et *Boileau*, qui avaient pourtant intérêt que *Fontenelle* eût raiſon, affectèrent de le mépriſer, et lui fermèrent long-temps les portes de l'académie. Ils firent contre lui des épigrammes; il en fit contre eux, et ils furent toujours

ſes ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans leſquels on remarquait déjà cette fineſſe et cette profondeur qui décèlent un homme ſupérieur à ſes ouvrages mêmes. On remarqua dans ſes vers et dans ſes *dialogues des morts* l'eſprit de *Voiture*, mais plus étendu et plus philoſophique. Sa *pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en ſon genre. Il ſut faire des *oracles de Van-dale* un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violens, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il eſt dangereux d'avoir raiſon dans des choſes où des hommes accrédités ont tort. Il ſe tourna vers la géométrie et vers la phyſique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé ſecrétaire perpétuel de l'académie des ſciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudiſſement univerſel. Son *hiſtoire de l'académie* jette très-ſouvent une clarté lumineuſe ſur les mémoires les plus obſcurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les ſciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moiſſons abondantes dans leſquelles les fleurs croiſſent naturellement avec les épis.

Cette *hiſtoire de l'académie des ſciences* ſerait auſſi utile qu'elle eſt bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes; mais il fallait ſouvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart ſont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite ſingulier de rendre les ſciences reſpectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé *des Fontaines* et d'autres gens de cette eſpèce ont voulu obſcurcir ſa réputation; c'eſt le propre des grands hommes d'avoir de mépriſables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de *Deſcartes*, on a pardonné ces comédies, en faveur de ſa vieilleſſe, et ſon cartéſianiſme, en faveur des

anciennes opinions qui dans ſa jeuneſſe avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces ſur les ſciences abſtraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens ont été ſoutenus par la connaiſſance des langues et de l'hiſtoire, et il a été ſans contredit au-deſſus de tous les ſavans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *hiſtoire des oracles*, qui n'eſt qu'un abrégé très-ſage et très-modéré de la grande hiſtoire de *Van-dale*, lui fit une querelle aſſez violente avec quelques jéſuites compilateurs de la vie des ſaints, qui avaient préciſément l'eſprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le ſentiment raiſonnable de *Van-dale* et de *Fontenelle*. Le philoſophe de Paris ne répondit point; mais ſon ami le ſavant *Baſnage*, philoſophe de Hollande, (1) répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Pluſieurs années après, le jéſuite *le Tellier*, confeſſeur de *Louis XIV*, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra *Fontenelle* à *Louis XIV*, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Méro* & d'*Enegu*. *Marc-René de Paulmi*, marquis d'*Argenſon*, alors lieutenant de police, et depuis garde des ſceaux, écarta la perſécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, et ce philoſophe le fait aſſez entendre dans l'éloge du garde des ſceaux d'*Argenſon*, prononcé dans l'*académie des ſciences*. Cette anecdote eſt plus curieuſe que tout ce qu'a dit l'abbé *Trublet de Fontenelle* : mort le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours. (2)

(1) *Baſnage* preſſa long-temps *Fontenelle* de répondre à *Balthus*. Mon parti eſt pris, répondit *Fontenelle*, je ne répondrai point au livre du jéſuite; je conſens que le diable ait été prophète, puiſque *Balthus* le veut, et qu'il trouve cela plus *orthodoxe*.

(2) Lorſque la première édition du ſiècle de *Louis XIV* devint publique, *Fontenelle* vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre

FORBIN, (*Claude* chevalier de) chef d'escadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laissé des mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et *Du Guay-Trouin* : mort en 1733.

LA FOSSE, (*Antoine de*) né en 1658. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre : mort en 1708.

FRAGUIER, (*Claude*) né à Paris, en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de *Platon* en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le recueil utile de l'académie des belles-lettres : mort en 1728.

FURETIÈRE, (*Antoine*) né en 1620, fameux par son dictionnaire et par sa querelle : mort en 1688.

GACON, (*François*) né à Lyon, en 1667, mis par le père *Niceron* dans le catalogue des hommes illustres, et qui n'a été fameux que par de grossières plaisanteries qu'on appelle *brevets de la calotte*. Ces turpitudes ont pris leur source dans je ne sais quelle association qu'on appelait *le régiment des fous et de la calotte*. Ce n'est pas-là assurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec mépris de tels ouvrages, et leurs auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. *Gacon* n'écrivit presque que de mauvaises satires en mauvais vers contre les auteurs les plus estimés de son temps. Ceux qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise prose sont encore plus méprisés que lui. On n'en parle ici que pour

M. de *Voltaire*. Comment suis-je traité dans cet ouvrage, demanda *Fontenelle* à un de ses amis ? Monsieur, répondit-il, M. de *Voltaire* commence par dire que vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté de la loi qu'il s'était faite de ne parler que des morts. — Je n'en veux pas savoir davantage, reprit *Fontenelle* ; quelque chose qu'il ait pu ajouter, *je dois être content*.

Ce qu'on trouve ici sur l'*histoire des oracles*, et sur *Méro* et *Enegu*, a été ajouté depuis la mort de *Fontenelle*.

inſpirer le même mépris envers ceux qui pourraient l'imiter : mort en 1725.

GALLAND, (*Antoine*) né en Picardie, en 1646. Il apprit à Conſtantinople les langues orientales, et traduiſit une partie des contes arabes, qu'on connaît ſous le titre des *mille et une nuits ;* il y mit beaucoup du ſien : c'eſt un des livres les plus connus en Europe ; il eſt amuſant pour toutes les nations : mort en 1715.

L'abbé GALLOIS, (*Jean*) né à Paris, en 1632, ſavant univerſel, fut le premier qui travailla au *journal des ſavans* avec le conſeiller-clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enſeigna depuis un peu de latin au miniſtre d'Etat *Colbert*, qui, malgré ſes occupations, crut avoir aſſez de temps pour apprendre cette langue ; il prenait ſurtout ſes leçons en carroſſe dans ſes voyages de Verſailles à Paris. On diſait, avec vraiſemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut obſerver que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne ſavaient pas le latin, *Louis XIV* et M. *Colbert.* On prétend que l'abbé *Gallois* diſait : M. *Colbert veut quelquefois ſe familiariſer avec moi, mais je le repouſſe par le reſpect.* On attribue ce même mot à *Fontenelle* à l'égard du *Régent :* il eſt plus dans le caractère de *Fontenelle*, et le Régent avait dans le ſien plus de familiarité que *Colbert :* mort en 1707.

GASSENDI, (*Pierre*) né en Provence, en 1592, reſtaurateur d'une partie de la phyſique d'*Epicure.* Il ſentit la néceſſité des atomes et du vide. *Newton* et d'autres ont démontré depuis ce que *Gaſſendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Deſcartes*, parce qu'il était plus raiſonnable, et qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accuſa, comme *Deſcartes*, d'athéiſme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme *Epicure*, niait un DIEU comme lui. C'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. *Gaſſendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *ſaint Prêtre ;* à Paris quelques

quelques envieux l'appelaient l'*athée*. Il eſt vrai qu'il était ſceptique, et que la philoſophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'exiſtence d'un être ſuprême. (3) Il avait avancé long-temps avant *Locke*, dans une grande lettre à *Deſcartes*, qu'on ne connaît point du tout l'ame, que DIEU peut accorder la penſée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conſerver éternellement : mort en 1656.

GÉDOUIN, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de *Quintilien* et de *Pauſanias*. Il était entré chez les jéſuites, à l'âge de quinze ans, et en ſortit dans un âge mûr. Il était ſi paſſionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie ; il trouvait dans la fable une philoſophie naturelle admirable, et des emblêmes frappans de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'eſprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poëſie et la grande éloquence avaient diſparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de *Milton* lui paraiſſait un poëme barbare et d'un fanatiſme ſombre et dégoûtant, dans lequel le diable hurle ſans ceſſe contre le Meſſie. Il écrivit ſur ce ſujet quatre diſſertations très-curieuſes ; on croit qu'elles ſeront bientôt imprimées : mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que *Ninon* lui accorda ſes faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé *Gédouin* lui accorda les ſiennes ; mais c'eſt un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de *Châteauneuf* que *Ninon* donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait ſoixante ans accomplis.

(3) Les déclamations, contre le ſcepticiſme, ſont l'ouvrage de la ſottiſe ou de la charlatanerie. Un ſceptique qui n'admettrait pas les différens degrés de probabilité ſerait un fou ; un ſceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différens degrés avec plus de ſubtilité.

LE GENDRE, (*Louis*) né à Rouen en 1659, a fait une *hiſtoire de France.* Pour bien faire cette hiſtoire, il faudrait la plume et la liberté du préſident de *Thou;* et il ſerait encore très-difficile de rendre les premiers ſiècles intéreſſans : mort en 1733.

GENEST, (*Charles-Claude*) né en 1635, aumônier de la ducheſſe d'Orléans, philoſophe et poëte. Sa tragédie de Pénélope a encore du ſuccès ſur le théâtre, et c'eſt la ſeule de ſes pièces qui s'y ſoit conſervée. Elle eſt au rang de ces pièces écrites d'un ſtyle lâche et proſaïque, que les ſituations font tolérer dans la repréſentation. Son laborieux ouvrage *de la philoſophie de Deſcartes*, en rimes plutôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie; et il n'eut guère rien de commun avec *Lucrèce* que de verſifier une philoſophie erronée preſque en tout. Il eut part aux bienfaits de *Louis XIV:* mort en 1719.

L'abbé GIRARD, de l'académie. Son livre des *Synonymes* eſt très-utile; il ſubſiſtera autant que la langue, et ſervira même à la faire ſubſiſter : mort fort vieux en 1748.

GODEAU, (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'académie françaiſe, poëte, orateur et hiſtorien. On ſait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de *Richelieu* lui donna l'évêché de Graſſe, pour le *Benedicite* mis en vers. Son *hiſtoire eccléſiaſtique* en proſe fut plus eſtimée que ſon poëme ſur les *faſtes de l'Egliſe.* Il ſe trompa en croyant égaler les faſtes d'*Ovide :* ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer que les ſujets chrétiens puiſſent convenir à la poëſie comme ceux du paganiſme, dont la mythologie auſſi agréable que fauſſe animait toute la nature : mort en 1672.

GODEFROI, (*Théodore*) fils de *Denis Godefroi*, pariſien; homme ſavant, né à Genève, en 1580, hiſtoriographe

de France ſous *Louis XIII* et *Louis XIV.* Il s'appliqua ſur-tout aux titres et au cérémonial : mort en 1648.

N. B. Son père *Denis* a rendu un ſervice important à l'Europe par ſon travail immenſe ſur le *Corpus juris civilis.*

GODEFROI, (*Denis*) ſon fils, né à Paris, en 1615, hiſtoriographe de France comme ſon père : mort en 1681. Toute cette famille a été illuſtre dans la littérature.

GOMBAUD, (*Jean Ogier de*) quoique né ſous *Charles IX*, vécut long-temps ſous *Louis XIV* Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers : mort en 1666.

GOMBERVILLE, (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens. Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et ſa réputation mourut avec lui : mort en 1674.

GONDI, (*Jean-François*) cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans ſa jeuneſſe, et en *Atticus* dans ſa vieilleſſe. Pluſieurs endroits de ſes mémoires ſont dignes de *Salluſte;* mais tout n'eſt pas égal : mort en 1679.

GOURVILLE, valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, devenu ſon ami, et même celui du grand *Condé.* Dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne ; enſuite propoſé pour ſuccéder au grand *Colbert* dans le miniſtère. Nous avons de lui des mémoires de ſa vie, écrits avec naïveté, dans leſquels il parle de ſa naiſſance et de ſa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuſes.

LE GRAND, (*Joachim*) né en Normandie, en 1653, élève du père *le Cointe.* Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'hiſtoire : mort en 1733.

GRÉCOURT, chanoine de Tours. Son poëme de *Philotanus* eut un ſuccès prodigieux. Le mérite de ces

ſortes d'ouvrages n'eſt d'ordinaire que dans le choix du ſujet, et dans la malignité humaine. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce poëme. Le commencement en eſt très-heureux ; mais la ſuite n'y rèpond pas. Le diable n'y parle pas auſſi plaiſamment qu'il eſt amené. Le ſtyle eſt bas, uniforme, ſans dialogue, ſans grâces, ſans fineſſe, ſans pureté de ſtyle, ſans imagination dans l'expreſſion ; et ce n'eſt enfin qu'une hiſtoire ſatirique de la bulle *Unigenitus* en vers burleſques, parmi leſquels il s'en trouve de très-plaiſans : mort en 1743.

GUERET, (*Gabriel*) né à Paris, en 1641, connu dans ſon temps par ſon *Parnaſſe réformé*, et par la *Guerre des auteurs.* Il avait du goût ; mais ſon diſcours, *ſi l'empire de l'éloquence eſt plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec *Blondeau :* ce journal du palais eſt un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la juriſprudence a beſoin d'être réformée, que cette néceſſité où l'on eſt de recueillir des arrêts : mort en 1688.

DU GUET, (*Jacques-Joſeph*) né en Forez, en 1649 ; l'une des meilleures plumes du parti janſéniſte. Son livre de l'*Education d'un roi* n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le ſtyle de *du Guet* eſt formé ſur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands ſervices aux lettres ; trois volumes ſur vingt-cinq chapitres d'*Iſaïe* prouvent qu'il n'était avare ni de ſon temps, ni de ſa plume : mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, né à Saint-Malo, en 1673, d'armateur devenu lieutenant général des armées navales, l'un des plus grands hommes en ſon genre, a donné

des mémoires écrits du ſtyle d'un ſoldat, et propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes : mort en 1736.

DU HALDE, jéſuite, quoiqu'il ne ſoit point ſorti de Paris, et qu'il n'ait point ſu le chinois, a donné ſur les mémoires de ſes confrères la plus ample et la meilleure deſcription de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde : mort en 1743.

L'inſatiable curioſité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'eſt point encore ſatisfaite : un bourgmeſtre de Midelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette ſeule curioſité, alla à la Chine, vers l'an 1700. Il employa une grande partie de ſon bien à s'inſtruire de tout. Il apprit ſi parfaitement la langue qu'on le prenait pour un chinois. Heureuſement pour lui, la forme de ſon viſage ne le trahiſſait pas. Enfin il ſut parvenir au grade de mandarin ; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint enſuite en Europe avec un recueil de trente années d'obſervations ; elles ont été perdues dans un naufrage : c'eſt peut-être la plus grande perte qu'ait fait la république des lettres.

DU HAMEL, (*Jean-Baptiſte*) de Normandie, né en 1624, ſecrétaire de l'académie des ſciences. Quoique philoſophe, il était théologien. La philoſophie, qui s'eſt perfectionnée depuis lui, a nui à ſes ouvrages, mais ſon nom a ſubſiſté : mort en 1706.

Le comte D'HAMILTON, (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies poëſies, et il eſt le premier qui ait fait des romans dans un goût plaiſant, qui n'eſt pas le burleſque de *Scarron*. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, ſon beau-frère, ſont de tous les livres celui où le fonds le plus mince eſt paré du ſtyle le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'eſt le modèle d'une converſation enjouée, plus que le modèle d'un livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ſes mémoires que celui de friponner ſes

amis au jeu, d'être volé par ſon valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots ſur les aventures des autres.

HARDOUIN, (*Jean*) jéſuite, né à Quimper, en 1646, profond dans l'hiſtoire, et chimérique dans les ſentimens. *Il ſaut s'enquérir*, dit *Montagne*, *non quel eſt le plus ſavant, mais le mieux ſavant. Hardouin* pouſſa la biſarrerie juſqu'à prétendre que l'Enéide et les Odes d'*Horace* ont été compoſées par des moines du treizième ſiècle : il veut qu'*Enée* ſoit JESUS-CHRIST; et *Lalagé*, la maîtreſſe d'*Horace*, eſt la religion chrétienne. Le même diſcernement, qui feſait voir au père *Hardouin* le Meſſie dans *Enée*, lui découvrait des athées dans les pères *Thomaſſin*, *Queſnel*, *Mallebranche*, dans *Arnaud*, dans *Nicole* et *Paſcal*. (4) Sa folie ôta à ſa calomnie toute ſon atrocité; mais tous ceux qui renouvellent cette accuſation d'athéiſme contre des ſages ne ſont pas toujours reconnus pour fous, et ſont ſouvent très-dangereux. On a vu des hommes abuſer de leur miniſtère, en employant ces armes contre leſquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre ſans reſſource, des perſonnes reſpectables auprès des princes trop peu inſtruits : mort en 1729.

HECQUET, médecin, mit au jour, en 1722, le ſyſtême raiſonné de la *Trituration*, idée ingénieuſe qui n'explique pas la manière dont ſe fait la digeſtion. Les autres médecins y ont joint le ſuc gaſtrique, et la chaleur des viſcères; mais nul n'a pu découvrir le ſecret de la nature qui ſe cache dans toutes ſes opérations.

(4) Le père *Hardouin* cherchait à prouver qu'un Dieu, tel que les cartéſiens le concevaient, ne pouvait reſſembler au véritable DIEU, tel que l'admettent les chrétiens; puiſque ce Dieu des philoſophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables, ce qui, ſelon le père *Hardouin*, détruiſait toute eſpèce de révélation particulière et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philoſophes étaient athées par les mêmes argumens que les déiſtes emploient pour prouver que les théologiens ſont abſurdes.

HELVÉTIUS, fameux médecin, qui a très-bien écrit ſur l'économie animale et ſur la fièvre : mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai philoſophe qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le ſort de pluſieurs philoſophes ; perſécuté pour un livre et pour ſa vertu.

HENAUT, connu par le ſonnet de l'*Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation ſi les trois premiers chants de ſa traduction de *Lucrèce*, qui furent perdus, avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage : mort en 1682. Au reſte, la poſtérité ne le confondra pas avec un homme du même nom, et d'un mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte et la meilleure hiſtoire de France, et peut-être la ſeule manière dont il faudra déſormais écrire toutes les grandes hiſtoires. Car la multiplicité des faits et des écrits devient ſi grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires. Mais il ſera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choſes en paraiſſant les effleurer.

HENAULT, préſident aux enquêtes du parlement, ſurintendant de la maiſon de la reine, de l'académie françaiſe, né à Paris, vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de ſon livre utile de l'abrégé de l'hiſtoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de ſacrifier aux Grâces, et il a été du très-petit nombre de ſavans qui ont joint aux travaux utiles les agrémens de la ſociété qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'hiſtoire ce que *Fontenelle* a été dans la philoſophie. Il l'a rendue familière ; auſſi lui avons-nous rendu, comme à *Fontenelle*, juſtice de ſon vivant : mort en 1770.

HERBELOT, (*Barthelemi d'*) né à Paris, en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et

les hiſtoires orientales : peu célèbre d'abord dans ſa patrie. Reçu par le grand duc de Toſcane, *Ferdinand II*, avec une diſtinction qui apprit à la France à connaître ſon mérite. Rappelé enſuite et encouragé par *Colbert*, qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* eſt auſſi curieuſe que profonde : mort 1695.

HERMANT, (*Godefroi*) né à Beauvais, en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantiſſent avec la diſpute : mort en 1590.

HERMANT, (*Jean*) né à Caën, en 1650, auteur de l'hiſtoire des conciles, des ordres religieux, des héréſies. Cette hiſtoire des héréſies ne vaut pas celle de M. *Pluquet* : mort en 1725.

LA HIRE, (*Philippe*) né à Paris, en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un ſavant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuſe méridienne de France : mort en 1718.

D'HOSIER, (*Pierre*) né à Marſeille, en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier qui débrouilla les généalogies, et qui en fit une ſcience. *Louis XIII* le fit gentilhomme ſervant, maître d'hôtel, et gentilhomme ordinaire de ſa chambre. *Louis XIV*, lui donna un brevet de conſeiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompenſés ; leurs travaux n'étaient pas ſi néceſſaires à la vanité humaine : mort en 1660.

L'HOSPITAL, (*François* marquis de) né en 1661, le premier qui ait écrit en France ſur le calcul, inventé par *Newton*, qu'il appela *les infiniment petits ;* c'était alors un prodige : mort en 1704.

DES HOULIÈRES. (*Antoinette de la Garde*) De toutes les dames françaiſes qui ont cultivé la poëſie, c'eſt celle qui a le plus réuſſi, puiſque c'eſt celle dont on a retenu le plus de vers. C'eſt dommage qu'elle ſoit l'auteur du

mauvais ſonnet contre l'admirable Phèdre de *Racine*. Ce ſonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était ſatirique. N'eſt-ce pas aſſez que les femmes ſoient jalouſes en amour; faut-il encore qu'elles le ſoient en belles-lettres ? Une femme ſatirique reſſemble à *Meduſe*, et à *Scylla*, deux beautés changées en monſtres : morte en 1694.

HUET, (*Pierre-Daniel*) né à Caën, en 1630, ſavant univerſel, et qui conſerva la même ardeur pour l'étude juſqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine *Chriſtine*, à Stockholm, il fut enſuite un des hommes illuſtres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* ſe fit prêtre à quarante ans ; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua enſuite, pour ſe livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ſes livres *le commerce et la navigation des anciens*, *et l'origine des romans*, ſont le plus d'uſage. Son *Traité ſur la faibleſſe de l'eſprit humain*, a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir ſa *démonſtration évangélique :* mort en 1721.

JACQUELOT, (*Iſaac*) né en Champagne, en 1647, calviniſte, paſteur à la Haie, et enſuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages ſur la religion : mort en 1708.

JOLY, (*Guy*) conſeiller au châtelet, ſecrétaire du cardinal de *Retz*, a laiſſé des mémoires qui ſont à ceux du cardinal ce qu'eſt le domeſtique au maître; mais il y a des particularités curieuſes.

JOUVENCI, (*Joſeph*) jéſuite, né à Paris, en 1643. C'eſt encore un homme qui a eu le mérite obſcur d'écrire en latin auſſi-bien qu'on le puiſſe de nos jours. Son livre *de ratione diſcendi et docendi*, eſt un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia, en 1710, à Rome, une partie de l'hiſtoire de ſon ordre. Il l'écrivit en jéſuite, et en homme

qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui penſe tout différemment de Rome et des jéſuites, condamna ce livre, dans lequel on juſtifiait le père *Guignard*, condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'aſſaſſinat commis ſur la perſonne d'*Henri IV*, par l'écolier *Châtel*. Il eſt très-vrai que *Guignard* n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur : mais il n'eſt pas moins vrai que cette rigueur était néceſſaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatiſme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois, et le meilleur des hommes : mort en 1719.

LABBE, (*Philippe*) né à Bourges, en 1607, jéſuite. Il a rendu de grands ſervices à l'hiſtoire. On a de lui ſoixante et ſeize ouvrages : mort en 1667.

LE LABOUREUR, (*Jean*) né à Montmorenci, en 1623, gentilhomme ſervant de *Louis XIV*, et enſuite ſon aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec madame la maréchale de *Guébriant*, la ſeule femme qui ait jamais eu le titre, et fait les fonctions d'ambaſſadrice plénipotentiaire, eſt aſſez curieuſe. Les commentaires hiſtoriques dont il a enrichi les mémoires de *Caſtelnau*, ont répandu beaucoup de jour ſur l'hiſtoire de France. Le mauvais poëme de *Charlemagne*, n'eſt pas de lui, mais de ſon frère : mort en 1675.

LAINÉ OU LAINEZ, (*Alexandre*) né dans le Hainaut, en 1650, poëte ſingulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'eſt donné la peine de faire élever à grands frais un Parnaſſe en bronze, couvert de figures en relief, de tous les poëtes et muſiciens dont il s'eſt aviſé, a mis ce *Lainé* au rang des plus illuſtres. Les ſeuls vers délicats qu'on ait de lui ſont ceux qu'il fit pour madame *Martel* :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux ſi vantés
Qu'Athènes ſur ſes bords conſacrait à Neptune,
Vit au ſortir de l'onde éclater cent beautés;
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de ſa Vénus le portrait immortel.
Hélas, s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne ſait pas que ces vers ſont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioſte :*

Non avea da torre altra, che coſtei
Che tutte le bellezze erano in lei.

Mort en 1710.

LAINET OU LÉNET, (*Pierre*) conſeiller d'Etat, natif de Dijon, attaché au grand *Condé*, a laiſſé des mémoires ſur la guerre civile. Tous les mémoires de ce temps ſont éclaircis et juſtifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'hiſtoire dans le plus grand jour. Ceux de *Lainet* ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, ſe trouvant à Paris, groſſe de huit mois, en 1664, ſon mari abſent depuis un an arrive; elle craint qu'il ne la tue; elle s'adreſſe à *Lainet*, ſans le connaître. Celui-ci conſulte l'ambaſſadeur d'Eſpagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la baſtille, juſqu'à ce que la femme ſoit relevée de couche. Ils s'adreſſent à la reine. Le roi, en riant, fait et ſigne la lettre de cachet lui-même; il ſauve la vie de la femme et de l'enfant; enſuite il demande pardon au mari, et lui fait un préſent.

LAMBERT, (*Anne-Thérèſe de Marguenat de Courcelles*, marquiſe de) née en 1647, dame de beaucoup d'eſprit, a laiſſé quelques écrits, d'une morale utile, et d'un ſtyle agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illuſtré

ce beau ſiècle eſt une des grandes preuves des progrès de l'eſprit humain :

Le donne ſon venute in eccellenza
Di ciaſcun' arte ove hanno poſto cura. Arioſt.

Morte à Paris, en 1733.

LAMI, (*Bernard*) né au Mans, en 1645, de l'oratoire, ſavant dans plus d'un genre. Il compoſa ſes *Elémens de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris : mort en 1715.

LANCELOT, (*Claude*) né à Paris, en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent les ſolitaires de Port-Royal, pour l'éducation de la jeuneſſe : mort en 1695.

DE LARREY, (*Iſaac*) né en Normandie, en 1638. Son *hiſtoire d'Angleterre* fut eſtimée avant celle de *Rapin de Thoiras*; et ſon *hiſtoire de Louis XIV* ne le fut jamais : mort à Berlin en 1719.

LAUNAY, (*François de*) né à Angers, en 1612, juriſconſulte et homme de lettres. Il fut le premier qui enſeigna le droit français à Paris : mort en 1693.

LAUNOY, (*Jean de*) né en Normandie, en 1603, docteur en théologie, ſavant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de pluſieurs erreurs, et ſur-tout de l'exiſtence de pluſieurs ſaints. On ſait qu'un curé de Saint-Euſtache diſait : *Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon Saint-Euſtache :* mort en 1678.

LAURIÈRE (*Eusèbe*), né à Paris, en 1659, avocat. Perſonne n'a plus approfondi la juriſprudence et l'origine des lois. C'eſt lui qui dreſſa le plan du recueil des ordonnances ; ouvrage immenſe, qui ſignale le règne de

Louis XIV. C'eſt un monument de l'inconſtance des choſes humaines. Un recueil d'ordonnances n'eſt que l'hiſtoire des variations : mort en 1728.

LE CLERC, (*Jean*) né à Genève, en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le ſeul ſavant de ſa famille, mais il était le plus ſavant. Sa *bibliothèque univerſelle*, dans laquelle il imita la *république des lettres* de *Bayle*, eſt ſon meilleur ouvrage. Son plus grand mérite eſt d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu ſouvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme ; mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire et d'inſtruire qui eſt ſi au-deſſus de la ſcience : mort à Amſterdam, en 1736.

LEMERY, (*Nicolas*) né à Rouen, en 1645, fut le premier chimiſte raiſonnable, et le premier qui ait donné une *pharmacopée univerſelle :* mort en 1715.

LENFANT, (*Jacques*) né en Beauſſe, en 1661, paſteur calviniſte à Berlin. Il contribua plus que perſonne à répandre les grâces et la force de la langue françaiſe aux extrémités de l'Allemagne. Son *hiſtoire du concile de Conſtance*, bien faite, et bien écrite, ſera juſqu'à la dernière poſtérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent réſulter de ces grandes aſſemblées, et que du ſein des paſſions, de l'intérêt et de la cruauté même, il peut encore ſortir de bonnes lois : mort en 1728.

DES LIONS, (*Jean*) né à Pontoiſe, en 1615, docteur de ſorbonne, homme ſingulier, auteur de pluſieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouiſſances à la fête des Rois ſont des profanations, et que le monde allait bientôt finir : mort en 1700.

DE L'ISLE, (*Guillaume*) né à Paris, en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps beſoin d'être

perfectionnée. C'est lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à *Louis XV*, la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle*, est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi : mort en 1726.

LE LONG, (*Jacques*) né à Paris, en 1655, de l'oratoire. Sa *bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche, et d'une grande utilité, à quelques fautes près : mort en 1721.

LONGE-PIERRE, (*Hilaire-Bernard de Requeleyne*, baron de) né en Bourgogne, en 1658. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là ; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, et *Moschus*. Sa tragédie de Médée, quoiqu'inégale, et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de *Pierre Corneille :* mais la Médée de *Corneille*, n'était pas de son bon temps. *Longe-Pierre* fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poëtes grecs, et il les imita, en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles ; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et d'intrigue, et ne les égala point dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand mérite des poëtes. Il n'a donné au théâtre que Médée et Electre : mort en 1721.

LONGUERUE, (*Louis du Four de*) né à Charleville, en 1652, abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années ; parler purement et éloquemment la sienne, le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle ; et on prétend qu'il composa de mémoire la description

hiſtorique et géographique de la France ancienne & moderne : mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL, (*Jacques*) né en 1681 ; jéſuite. Il a fait huit volumes de l'hiſtoire de l'Egliſe gallicane, continuée par le père *Fontenay* : mort en 1735.

LOUBÈRE, (*Simon de la*) né à Toulouſe, en 1642, et envoyé à Siam, en 1687. On a de lui des mémoires de ce pays, meilleurs que ſes ſonnets et ſes odes : mort en 1729.

Il y a un jéſuite du même pays et du même nom, ſavant mathématicien, mais qui n'eſt plus connu que pour avoir voulu partager avec *Paſcal*, la gloire d'avoir réſolu les problèmes ſur la cycloïde.

MABILLON, (*Jean*) né en Champagne, en 1632 ; bénédictin. C'eſt lui qui, étant chargé de montrer le tréſor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité*. Il a fait de profondes recherches. *Colbert* l'employa à rechercher les anciens titres : mort en 1707.

MAIGNAN, (*Emmanuel*) né à Toulouſe, en 1601 ; minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques ſans maître. Profeſſeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un profeſſeur minime français : mort à Toulouſe, en 1676.

MAILLET, (*Benoît de*) conſul au grand Caire. On a de lui des lettres inſtructives ſur l'Egypte, et des ouvrages manuſcrits d'une philoſophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed*, eſt de lui, ou du moins a été fait d'après ſes idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de *Buffon*, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles ; mais ce n'eſt et ce ne ſera long-temps qu'une opinion. Il eſt même certain qu'il exiſte de grands eſpaces où l'on ne trouve aucun veſtige

du féjour des eaux ; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laiffés par les eaux terreftres : mort en 1738.

MAIMBOURG, (*Louis*) jéfuite né en 1610. Il y a encore quelques-unes de fes hiftoires qu'on ne lit pas fans plaifir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé enfuite. Ce qui eft fingulier, c'eft qu'il fut obligé de quitter les jéfuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France : mort à Saint-Victor, en 1686.

MAYNARD, (*François*) préfident d'Aurillac, né à Touloufe vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le fiècle de *Louis XIV*. Il refte de lui un affez grand nombre de vers heureux, purement écrits. C'eft un des auteurs qui s'eft plaint le plus de la mauvaife fortune attachée aux talens. Il ignorait que le fuccès d'un bon ouvrage eft la feule récompenfe digne d'un artifte ; que, fi les princes et les miniftres veulent fe faire honneur en récompenfant cette efpèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs fans les demander; et que fi un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire foi-même.

Rien n'eft plus connu que fon beau fonnet pour le cardinal de *Richelieu ;* et cette réponfe dure du miniftre, ce mot cruel, *rien*. Le préfident *Mainard*, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers, qui méritent autant d'être connus que fon fonnet.

Par votre humeur le monde eft gouverné ;
Vos volontés font le calme et l'orage ;
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la cour dans mon petit ménage :
Mais n'eft-ce rien que d'être tout à foi,
De n'avoir point le fardeau d'un emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'efpérance ?
Ah! fi le Ciel, qui me traite fi bien,
Avait pitié de vous et de la France,
Votre bonheur ferait égal au mien.

Depuis

Depuis la mort du cardinal, il dit dans d'autres vers que le tyran est mort, et qu'il n'en est pas plus heureux. Si le cardinal lui avait fait du bien, ce ministre eût été un dieu pour lui: il n'est un tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'est trop ressembler à ces mendians qui appellent les passans, *Monseigneurs*, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de passer sa vie sans demander et sans murmurer. L'épitaphe qu'il fit pour lui-même est dans la bouche de tout le monde.

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Les deux derniers vers sont la traduction de cet ancien vers latin,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale sont des traductions. Il est bien commun de ne pas désirer la mort; il est bien rare de ne pas la craindre; et il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde: mort en 1646.

MAINTENON. (*Françoise d'Aubigné Scarron*, marquise de) Elle est auteur, comme madame de *Sévigné*, parce qu'on a imprimé ses lettres après sa mort. Les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de *Sévigné*; elles ont plus de gaieté, plus de liberté: celles de madame de *Maintenon* sont plus contraintes; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Madame de *Sévigné*, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de *Maintenon*, qu'elle avait épousé *Louis XIV*; qu'elle influait dans les

affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas; qu'elle ne pressa point la révocation de l'édit de Nantes et ses suites, mais qu'elle ne s'y opposa point; qu'elle prit le parti des molinistes, parce que *Louis XIV* l'avait pris, et qu'ensuite elle s'attacha à ce parti; que *Louis XIV*, sur la fin de sa vie, portait des reliques; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de livres: morte à Saint-Cyr, en 1719.

Un nommé *la Beaumelle*, qui a été précepteur à Genève, a fait imprimer des mémoires de *Maintenon* remplis de faussetés.

MALEZIEU, (*Nicolas*) né à Paris, en 1659. Les *élémens de géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune: mort en 1727.

MALLEBRANCHE, (*Nicolas*) né à Paris, en 1638, de l'oratoire, l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut: de son temps il y avait des *mallebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination; et quand il a voulu sonder la nature de l'ame, il s'est perdu dans cet abyme comme les autres. Il est, ainsi que *Descartes*, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de choses, et il n'était pas un grand géomètre comme *Descartes*: mort en 1715.

MALLEVILLE, (*Claude* de) l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de *La belle matineuse* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage; mais le bon, en tout genre, était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis: mort en 1647.

DE MARCA, (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf et ayant plusieurs enfans, il entra dans l'Eglise, et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre *de la concorde de l'Empire et du Sacerdoce*, est estimé : mort en 1662.

DE MAROLLES, (*Michel*) né en Touraine, en 1600, fils du célèbre *Claude de Marolles*, capitaine des cent-suisses, connu par son combat singulier à la tête de l'armée de *Henri IV*, contre *Marivaux. Michel*, abbé de Villeloin, composa soixante-neuf ouvrages, dont plusieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps : mort en 1681.

LA MARRE, (*Nicolas*) né à Paris, en 1641, commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort, l'*histoire de la Police*. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

DU MARSAIS, (*César Chesneau*) né à Marseille, en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire; personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand dictionnaire encyclopédique beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle : mort en 1756.

MARSOLLIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1647; chanoine régulier de Sainte-Geneviéve ; connu par plusieurs histoires bien écrites : mort en 1724.

MARTIGNAC, (*Etienne*) né en 1628, le premier qui donna une traduction supportable en prose de *Virgile*, d'*Horace*, &c. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie : la différence des langues est un obstacle presque invincible : mort en 1698.

MASCARON, (*Jules*) de Marseille, né en 1634, évêque de Tulles, et puis d'Agen. Ses oraisons funèbres balancèrent d'abord celles de *Bossuet;* mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien *Bossuet* était un grand homme : mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence, en 1663, de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que *Bourdaloue*, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit ; de plus, philosophe modéré et tolérant : mort en 1742.

MAUCROIX, (*François*) né à Noyon, en 1619, historien, poëte, et littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de 80 ans :

> Chaque jour est un bien que du Ciel je reçois ;
> Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.
> Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi ;
> Et celui de demain n'appartient à personne.

Mort en 1708.

MÉNAGE, (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien

qu'en français. Ses vers italiens ſont eſtimés, même en Italie; et notre langue doit beaucoup à ſes recherches. Il était ſavant en plus d'un genre. Sa requête des dictionnaires l'empêcha d'entrer à l'académie. Il adreſſa au cardinal *Mazarin*, ſur ſon retour en France, une pièce latine, où l'on trouve ce vers :

Et puto tam viles deſpicis inde togas.

Le parlement, qui, après avoir mis à prix la tête du cardinal, l'avait complimenté, ſe crut déſigné par ce vers, et voulait ſévir contre l'auteur; mais *Ménage* prouva au parlement que *toga* ſignifiait un habit de cour : mort en 1692. *La Monnoye*, a augmenté et rectifié le *Ménagiana*.

MÉNÉTRIER, (*Claude-François*) né en 1631, a beaucoup ſervi à la ſcience du blaſon, des emblêmes et des deviſes : mort en 1705.

MERY, (*Jean*) né en Berri, en 1645, l'un de ceux qui ont le plus illuſtré la chirurgie. Il a laiſſé des obſervations utiles : mort en 1722.

MÉZERAI, (*François*) né à Argentan, en Normandie, en 1610. Son hiſtoire de France eſt très-connue; ſes autres écrits le ſont moins. Il perdit ſes penſions, pour avoir dit ce qu'il croyait, la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans ſon ſtyle. Son nom de famille était *Eudes*; il était frère du père *Eudes*, fondateur de la congrégation très-répandue, et très-peu connue des eudiſtes : mort en 1683.

MIMEURES, (le marquis de) menin de *Monſeigneur*, fils de *Louis XIV*. On a de lui quelques morceaux de poëſies, qui ne ſont pas inférieures à celles de *Racan*, et de *Mainard* : mais comme ils parurent dans un temps

où le bon était très-rare, et le marquis de *Mimeures*, dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son ode à *Vénus*; imitée d'*Horace*, n'est pas indigne de l'original.

LE MOINE, (*Pierre*) jésuite, né en 1602. Sa *dévotion aisée* le rendit ridicule : mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas ? c'est qu'il n'avait ni goût ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères : mort en 1671.

MOLIÈRE, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1620, le meilleur des poëtes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poëtes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre, avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que *Molière* a tiré la comédie du chaos, ainsi que *Corneille* en a tiré la tragédie; et que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre sorte de mérite, que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine*, n'avaient pas. Il était philosophe, et il l'était dans la théorie, et dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris, *Harlai*, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture : il fallut que le roi engageât ce prélat à souffrir que *Molière* fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joseph, faubourg Montmartre : mort en 1673.

On s'est piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de *Molière*, en faveur de sa prose, sur la parole de l'archevêque de Cambrai, *Fénélon*,

qui ſemble en effet donner la préférence à la proſe de ce grand comique, et qui avait ſes raiſons pour n'aimer que la proſe poëtique; mais *Boileau* ne penſait pas ainſi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, *Molière* eſt plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Miſanthrope*, les *Femmes ſavantes*, le *Tartuffe*, ſont écrits comme les ſatires de *Boileau*. L'*Amphitrion* eſt un recueil d'épigrammes et de madrigaux, faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poëſie eſt à la bonne proſe ce que la danſe eſt à une ſimple démarche noble, ce que la muſique eſt au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau ſont à des deſſeins au crayon. De-là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en proſe.

MONGAUT. (l'abbé) La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de *Cicéron* eſt de lui. Elle eſt enrichie de notes judicieuſes et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'*Orléans*, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de ſon élève la même fortune que l'abbé *du Bois*. Il ignorait apparemment que c'eſt par le caractère, et non par l'eſprit, que l'on fait fortune.

MONNOYE, (*Bernard* de *la*) né à Dijon, en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poëſie à l'académie françaiſe; et même ſon poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, eſt à peu de choſe près un des meilleurs ouvrages de poëſie qu'on ait faits en France: mort en 1728. Je ne ſais pourquoi le docteur de Sorbonne, *Ladvocat*, dans ſon dictionnaire, dit que les noëls de *la Monnoye*, en patois bourguignon, ſont ce qu'il a fait de mieux; eſt-ce parce que la ſorbonne, qui ne ſait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre ſans l'entendre?

MONTESQUIEU, (*Charles*) président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de *Dufréni* et de l'*Espion Turc;* mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger ; on met avec succès dans la bouche d'un asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote : ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes*, ouvrit au président de *Montesquieu* les portes de l'académie française, quoique l'académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de *Fleuri*. Il prit un tour très-adroit pour metttre le ministre dans ses intérêts ; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre. dans laquelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de *Montesquieu* porta lui-même l'ouvrage au cardinal. qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et *Montesquieu* entra dans l'académie.

Il donna ensuite le traité sur *la grandeur et la décadence des Romains*; matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines, et des peintures très-fortes : c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin, on vit son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius* et dans *Puffendorf*. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs ; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté que les *Lettres persanes;* et cette liberté n'a pas peu servi au succès : elle lui atira

des ennemis qui augmentèrent ſa réputation, par la haine qu'ils inſpiraient contre eux : ce ſont ces hommes nourris dans les factions obſcures des querelles eccléſiaſtiques, qui regardent leurs opinions comme ſacrées, et ceux qui les mépriſent comme ſacriléges. Ils écrivirent violemment contre le préſident de *Monteſquieu ;* ils engagèrent la ſorbonne à examiner ſon livre ; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la ſorbonne. Le principal mérite de *l'Eſprit des lois* eſt l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage, et cet amour des lois eſt fondé ſur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais eſt ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquiſition a charmé tout le monde, hors les inquiſiteurs ; ſes réflexions, preſque toujours profondes, ſont appuyées d'exemples tirés de l'hiſtoire de toutes les nations. Il eſt vrai qu'on lui a reproché de prendre trop ſouvent des exemples dans de petites nations ſauvages, et preſque inconnues, ſur les relations trop ſuſpectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude ; il fait dire, par exemple, à l'auteur du *Teſtament politique* attribué au cardinal de *Richelieu*, que *s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir.* Le *Teſtament politique* dit ſeulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux ſe ſervir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils ſont moins corruptibles. *Monteſquieu* s'eſt trompé dans d'autres citations, juſqu'à dire que *François Ier*, (qui n'était pas né lorſque *Chriſtophe Colomb* découvrit l'Amérique) avait refuſé les offres de *Chriſtophe Colomb.* Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la ſingulière affectation de ne mettre ſouvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaiſanterie, ont indiſpoſé beaucoup de lecteurs ; on s'eſt plaint de trouver trop ſouvent des ſaillies où l'on attendait des raiſonnemens ; on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuſes pour des

idées certaines; mais s'il n'inſtruit pas toujours ſon lecteur, il le fait toujours penſer; et c'eſt-là un très-grand mérite. Ses expreſſions vives et ingénieuſes, dans leſquelles on trouve l'imagination de *Montagne*, ſon compatriote, ont contribué ſur-tout à la grande réputation de l'*Eſprit des lois;* les mêmes choſes dites par un homme ſavant, et même plus ſavant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'eſprit, plus d'idées profondes, plus de choſes hardies, et où l'on trouve plus à s'inſtruire, ſoit en approuvant ſes opinions, ſoit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illuſtré le ſiècle de *Louis XIV*, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il eſt mort, en 1755, en philoſophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON, (*Bernard* de) né en 1655, bénédictin, l'un des plus ſavans antiquaires de l'Europe: mort en 1741.

MONTPENSIER, (*Anne-Marie-Louiſe d'Orléans*) connue ſous le nom de *Mademoiſelle*, fille de *Gaſton d'Orléans*, née à Paris, en 1627. Ses mémoires ſont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princeſſe témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choſes très-curieuſes; on a auſſi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes dans leurs écrits ſont au rang des autres hommes. Si *Alexandre* et *Sémiramis* avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils ſeraient négligés. On trouve plus aiſément des courtiſans que des lecteurs: morte en 1693.

MONTREUIL, (*Matthieu de*) né à Paris, en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles, dont le ſiècle de *Louis XIV* a produit un grand nombre, et qui n'ont pas laiſſé de réuſſir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'eſprit du temps et l'imitation

ont fait beaucoup d'auteurs agréables : mort à Aix, en 1692.

MORERI, (*Louis*) né en Provence, en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très-augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort sur-tout à cet ouvrage si utile : mort en 1680. On a fait des supplémens remplis d'erreurs.

MORIN, (*Michel-Jean-Baptiste*) né en Beaujolais, en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de *Louis XIV*. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvemens de cette planète, ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'art. *Cassini :* mort en 1659.

MORIN, (*Jean*) né à Blois, en 1591, très-savant dans les langues orientales et dans la critique : mort à l'oratoire, en 1659.

MORIN, (*Simon*) né en Normandie, en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de *Saint-Sorlin-Desmarets*, son accusateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maisons, fut brûlé vif, en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savans de dogmatiser, et les juges d'être si cruels.

LA MOTTE-HOUDART, (*Antoine*) né à Paris, en 1572, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très-jolis opéra, et sur-tout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a presque autant de choses que de vers; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très-estimée. Il fit les discours du marquis de *Mimeure* et duc ardinal *du Bois*, lorsqu'ils furent reçus à l'académie française; le manifeste de la guerre de 1718; le discours que prononça le cardinal de *Tencin* au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable : un archevêque condamne un évêque, et c'est un auteur d'opéra et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque. Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourrir, sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé *Trublet* dit qu'il y avait du monde, apparemment il y vint à d'autres heures que moi. (5)

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau*, en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. *N. Boindin*, procureur général des trésoriers de France, en mourant, en 1752, laisse un mémoire très-circonstancié, dans lequel il

(5) M. de *la Motte* avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaieté et de son amabilité naturelles. Mais M. de *Voltaire* ne parle ici que des amis de M. de *la Motte*.

charge, après plus de quarante années, *la Motte-Houdart*, de l'académie françaiſe, *Joſeph Saurin*, de l'académie des ſciences, et *Malaſaire*, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu conſécutivement les jugemens les plus injuſtes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet perſuadé de l'innocence de *Rouſſeau*, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne la pas manifeſter au moins immédiatement après la mort de ſes ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* eſt un libelle diffamatoire, et que cet homme haïſſait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la poſtérité?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fauſſeté. Il prétend que le comte *de Nocé*, et *N. Mélon*, ſecrétaire du régent, étaient les aſſociés de *Malaſaire*, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés ſavent que c'eſt une inſigne calomnie; enſuite il confond *N. la Faye*, ſecrétaire du cabinet du roi, avec ſon frère le capitaine aux gardes. Enfin, comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4°. *Boindin* prétend que ce joaillier et *Saurin*, le géomètre, s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rouſſeau* d'obtenir la penſion de *Boileau*, qui vivait encore en 1710. Serait-il poſſible que trois perſonnes, de profeſſions ſi différentes, ſe fuſſent unies et euſſent médité enſemble une manœuvre ſi réfléchie, ſi infame et ſi difficile, pour priver un citoyen, alors obſcur, d'une penſion qui ne vaquait pas, que *Rouſſeau* n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois aſſociés ne pouvait prétendre?

5°. Après être convenu que *Rouſſeau* avait fait les cinq premiers couplets, ſuivis de ceux qui lui attirèrent ſa diſgrâce, il fait tomber ſur *la Motte-Houdart* le ſoupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût ; et, pour unique preuve de cette accuſation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de perſonnes qui devaient s'aſſembler chez *N.* de *Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le ſieur de *Villiers*, une heure après que *Rouſſeau* avait été informé que les intéreſſés devaient s'aſſembler dans cette maiſon. Or, dit-il, *Rouſſeau* n'avait pu en une heure de temps compoſer et tranſcrire ces vers diffamatoires. C'eſt *la Motte* qui les apporta, donc *la Motte* en eſt l'auteur. Au contraire, c'eſt, ce me ſemble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être ſoupçonné de la ſcélérateſſe de les avoir faits. On les a jetés à ſa porte, ainſi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet ; il y a trouvé des injures atroces contre tous ſes amis et contre lui-même ; il vient en rendre compte : rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de ce myſtère d'iniquité doivent ſavoir que l'on s'aſſemblait depuis un mois chez *N.* de *Villiers*, et que ceux qui s'y aſſemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que *Rouſſeau* avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perſonnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait aſſez que les intéreſſés s'aſſemblaient tantôt au café, tantôt chez *Villiers*

Sots aſſemblés chez de Villiers,
Parmi les ſots troupe d'élite,
D'un vil café dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.

Je vais vous pourſuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux ;
Je veux que par-tout on vous chante ;
Vous percer et rire à vos yeux
Eſt une douceur qui m'enchante.

7°. Il eſt très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de *Rouſſeau*, ne fiſſent qu'effleurer le ridicule de cinq ou ſix particuliers, comme le dit le mémoire ; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau, par ſon valet,
Faſſe un jour ſerrer le ſifflet
De Berrin et de ſa ſequelle ;
Que Pecour, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'eſt-là le ſtyle des cinq premiers couplets avoués par *Rouſſeau*. Certainement ce n'eſt pas-là de la fine plaiſanterie. C'eſt le même ſtyle de tous les couplets qui ſuivirent.

8°. Quant aux derniers couplets ſur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à *Saurin*, de l'académie des ſciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend ſeulement que le malheureux qui fut condamné au banniſſement, pour avoir été ſuborné par *Rouſſeau*, devait être condamné aux galères, ſi en effet il avait été faux témoin. C'eſt en quoi le ſieur *Boindin* ſe trompe ; car en premier lieu, il eût été d'une injuſtice ridicule de condamner aux galères le ſuborné, quand on ne décernait que la peine du banniſſement au ſuborneur ; en ſecond lieu, ce malheureux ne s'était pas porté accuſateur contre *Saurin*. Il n'avait pu être entièrement ſuborné. Il avait fait pluſieurs déclarations contradictoires ; la nature de ſa

faute, et la faibleſſe de ſon esprit, ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expreſſément dans ſon mémoire que la maiſon de *Noailles* et les jéſuites ſervirent à perdre *Rouſſeau* dans cette affaire, et que *Saurin* fit agir le crédit et la faveur. Je ſais avec certitude, et pluſieurs perſonnes vivantes encore le ſavent comme moi, que ni la maiſon de *Noailles* ni les jéſuites ne ſollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rouſſeau ;* car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux ſecrétaires d'Etat, M. de *Pontchartrain* et M. *Voiſin*, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut ſur leurs ordres, en forme de ſollicitations, que le lieutenant-criminel *le Comte* décréta et empriſonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le récolla, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel ſur cette procédure violente et inuſitée.

Quant aux jéſuites, il eſt ſi faux qu'ils ſe fuſſent déclarés contre *Rouſſeau* qu'immédiatement après la ſentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement condamné, il fit une retraite au noviciat des jéſuites, ſous la direction du père *Sanadon*, dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jéſuites prouve deux choſes ; la première, qu'ils n'étaient pas ſes ennemis ; la ſeconde, qu'il voulait oppoſer les pratiques de la religion aux accuſations de libertinage que d'ailleurs on lui ſuſcitait. Il avait déjà fait ſes meilleurs pſaumes, en même temps que ſes épigrammes licencieuſes, qu'il appelait les *gloria patri* de ſes pſaumes, et *Danchet* lui avait adreſſé ces vers :

A te maſquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, &c.

Il ne ſerait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui

celui de cynique, il eût depuis conſervé le premier qui lui était devenu abſolument néceſſaire. On ne veut pas tirer aucune conſéquence de cette induction ; il n'y a que DIEU qui connaiſſe le cœur de l'homme.

10°. Il eſt important d'obſerver que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart*, *Saurin* et *Malafaire*, ont ſurvécu à ce procès, aucun d'eux n'a été ſoupçonné ni de la moindre mauvaiſe manœuvre, ni de la plus légère ſatiře. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces, connues ſous le nom de *Calottes*, et ſous d'autres titres dont un ou deux hommes, qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent ſi long-temps. Il ne déshonora jamais ſon talent par la ſatire; et même, lorſqu'en 1709, outragé continuellement par *Rouſſeau*, il fit cette belle ode :

On ne ſe choiſit point ſon père ;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abattu.
Oui, quoi que le vulgaire penſe,
Rouſſeau, la plus vile naiſſance
Donne du luſtre à la vertu, &c.

quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philoſophie qu'une ſatire. Il exhortait *Rouſſeau*, qui reniait ſon père, à ne point rougir de ſa naiſſance. Il l'exhortait à dompter l'eſprit d'envie et de ſatire. Rien ne reſſemble moins à la rage qui reſpire dans les couplets dont on l'accuſe.

Mais *Rouſſeau*, après une condamnation qui devait le rendre ſage, ſoit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter ſon penchant. Il outragea ſouvent, par des épigrammes, les mêmes perſonnes attaquées dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart*, &c. Il fit des vers contre ſes anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres, peu dignes d'être

connues, qu'on a imprimées ; et la plupart de ces vers ſont du ſtyle de ces couplets pour leſquels le parlement l'avait condamné ; témoin ceux-ci contre l'illuſtre muſicien *Rameau*.

Diſtillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots ſont férus,
Chez les Thraces et les Iroques,
Portez vos opéra bourrus, &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé, *porte-feuille de Rouſſeau*, contre l'abbé d'*Olivet*, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin, lorſque ſur la fin de ſa vie, il vint ſe cacher quelques temps à Paris, affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il eſt vrai que l'âge avait gâté ſon ſtyle, mais il ne réforma point ſon caractère, ſoit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignît cette atrocité à la dévotion, ſoit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hypocriſie.

11°. Si *Saurin*, *la Motte* et *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accuſe, ces trois hommes ayant été depuis aſſez mal enſemble, il eſt bien difficile qu'il n'eût rien tranſpiré de leur crime. Cette réflexion n'eſt pas une preuve ; mais jointe aux autres, elle eſt d'un grand poids.

12°. Si un garçon auſſi ſimple et auſſi groſſier que le nommé *Guillaume Arnoud*, condamné comme témoin ſuborné par *Rouſſeau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute ſa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuiſine de mon père, ainſi qu'il eſt dit dans le factum de *Saurin ;* et ſa mère et lui ont dit pluſieurs fois à toute ma famille, en ma préſence, qu'il avait été juſtement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, *N. Boindin*

a-t-il voulu laiſſer, en mourant, cette accuſation authentique contre trois hommes qui ne ſont plus? C'eſt que le mémoire était compoſé il y a plus de vingt ans; c'eſt que *Boindin* les haïſſait tous trois; c'eſt qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas ſollicité pour lui une place à l'académie françaiſe, et de lui avoir avoué que ſes ennemis, qui l'accuſaient d'athéiſme, lui donneraient l'excluſion. Il s'était brouillé avec *Saurin* qui était, comme lui, un eſprit altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Malafaire*, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de *Lériget de la Faye*, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connaît votre eſprit;
Savoir s'y joint; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit?
Mais on ne voit qu'en vous auſſi ſe montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux eſprits ſont cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on penſe?
Eh quoi! qu'ils ſont connaiſſeurs délicats?
Pas n'en voudrais tirer la conſéquence;
Mais bien qu'ils ſont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de *Boindin*, et c'eſt lui qui eſt peint dans le *Temple du goût*, ſous le nom de *Bardou*. Il fut dans ſon mémoire la dupe de ſa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis ſur ce que ſon humeur lui inſpirait : ſes mœurs étaient irréprochables : il vécut toujours en philoſophe rigide; il fit des actions de générosité; mais cette humeur dure et inſociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeſte affaire, qui a eu de ſi longues ſuites, et dont il n'y a guère d'hommes plus inſtruits que moi, dut ſon origine au plaiſir innocent que prenaient pluſieurs

perſonnes de mérite de s'aſſembler dans un café. On n'y reſpectait pas aſſez la première loi de la ſociété, de ſe ménager les uns les autres. On ſe critiquait durement, et de ſimples impoliteſſes donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'eſt au lecteur à juger ſi dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un ſeul.

On a dit qu'il ſe pourrait à toute force que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rouſſeau*. Il ſe pourrait que *Rouſſeau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers, qui étaient de la même atrocité, *Saurin* eût fait les derniers pour le perdre, quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes, quoique *Saurin* fût alors plongé dans les calculs de l'algébre, quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets, quoique tous les offenſés les imputaſſent unanimement à *Rouſſeau*, enfin, quoiqu'un jugement ſolennel ait déclaré *Saurin* innocent? Mais ſi la choſe eſt phyſiquement dans l'ordre des poſſibles, elle n'eſt nullement vraiſemblable. *Rouſſeau* l'en accuſa toute ſa vie : il le chargea de ce crime par ſon teſtament; mais le profeſſeur *Rollin*, auquel *Rouſſeau* montra ce teſtament quand il vint clandeſtinement à Paris, l'obligea de rayer cette accuſation. *Rouſſeau* ſe contenta de proteſter de ſon innocence à l'article de la mort; mais il n'oſa jamais accuſer *la Motte*, ni pendant le cours du procès, ni durant le reſte de ſa vie, ni à ſes derniers momens. Il ſe contenta de faire toujours des vers contre lui. (*Voyez* l'article *Joſeph Saurin*.)

MOTTEVILLE, (*Françoiſe Bertaut de*) née en 1615, en Normandie. Cette dame a écrit des mémoires qui regardent particulièrement la reine *Anne*, mère de *Louis XIV*. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de ſincérité : morte en 1689.

NAIN DE TILLEMONT, (*Sébaſtien le*) fils de *Jean le Nain*, maître des requêtes, né à Paris, en 1637, éleve de *Nicole*, et l'un des plus ſavans écrivains de Port-Royal.

Son *Hiſtoire des empereurs*, et ſes ſeize volumes de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*, ſont écrit avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens hiſtoriens; car l'hiſtoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte : mort en 1698.

NAUDÉ, (*Gabriel*) né à Paris, en 1690, médecin, et plus philoſophe que médecin. Attaché d'abord au cardinal *Barberin* à Rome, puis au cardinal de *Richelieu*, au cardinal *Mazarin*, et enſuite à la reine *Chriſtine*, dont il alla quelque temps groſſir la cour ſavante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ſes livres, ſon *Apologie des grands hommes accuſés de magie*, eſt preſque le ſeul qui ſoit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accuſés d'impiété depuis *Socrate.*

. . . . . . *Populus nam ſolos credit habendos*
Eſſe Deos quos ipſe colit.

Mort en 1653.

NEMOURS, (*Marie de Longueville*, ducheſſe de) née en 1625. On a d'elle des mémoires, où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la fronde: morte en 1707.

NEVERS. (*Philippe*, duc de) On a de lui des pièces de poëſie d'un goût très-ſingulier. Il ne faut pas s'en rapporter au ſonnet parodié par *Racine* et *Deſpréaux*.

Dans un palais doré, Nevers jaloux et blême
Fait des vers où jamais perſonne n'entend rien.

Il en feſait qu'on entendait très-aiſément et avec grand plaiſir, comme ceux-ci contre *Rancé*, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque *Fénélon.*

Cet abbé qu'on croyait pétri de ſainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ſes croix, bouffi de ſa ſouffrance,
Rompt ſes ſacrés ſtatuts en rompant le ſilence ;
Et contre un ſaint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ſes déſerts déclame contre lui ;
Et moins humble de cœur que fier de ſa doctrine,
Il oſe décider ce que Rome examine.

Son eſprit et ſes talens ſe ſont perfectionnés dans ſon petit-fils : mort en 1707.

NICERON, (*Jean-Pierre*) barnabite, né à Paris, en 1685, auteur des *Mémoires ſur les hommes illuſtres dans les lettres*. Tous ne ſont pas illuſtres ; mais il parle de chacun convenablement ; il n'appelle point un orfèvre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les ſavans utiles : mort en 1738.

NICOLE, (*Pierre*) né à Chartres, en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jéſuites n'eſt guère lu aujourd'hui ; et ſes *Eſſais de morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſur-tout des moyens de conſerver la paix dans la ſociété eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en ce genre dans l'antiquité ; mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'abbé de *Saint-Pierre* : mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendriſſant qui ont eu du ſuccès. Il eſt vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de perſonnes de goût ne peuvent ſouffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaiſanterie ; mais il y a du mérite à ſavoir toucher, à bien traiter la morale, à faire des vers bien tournés et purement écrits : c'eſt le mérite de cet auteur. Il était né ſous *Louis XIV*. On lui a reproché que

ce qui approche du tragique dans ſes pièces n'eſt pas toujours aſſez intéreſſant, et que ce qui eſt du ton de la comédie n'eſt pas plaiſant. L'alliage de ces deux métaux eſt difficile à trouver. On croit que *la Chauſſée* eſt un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il eſt mort vers l'année 1750.

NODOT n'eſt connu que par ſes fragmens de *Pétrone*, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraiſſent pas d'un auſſi mauvais latin que ſes adverſaires le diſent. Il y a des expreſſions, à la vérité, dont ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Horace* ne ſe ſervent; mais le vrai *Pétrone* eſt plein d'expreſſions pareilles, que de nouvelles mœurs et de nouveaux uſages avaient mis à la mode. Au reſte, je ne fais cet article touchant *Nodot* que pour faire voir que la ſatire de *Pétrone* n'eſt point du tout celle que le conſul *Pétrone* envoya, dit-on, à *Néron*, avant de ſe faire ouvrir les veines; *flagitia principis ſub nominibus exoletorum, feminarumque, et novitate cujuſque ſtupri, præſcripta, atque obſignata miſit Neroni.*

On a prétendu que le profeſſeur *Agamemnon* eſt *Sénéque*; mais le ſtyle de *Sénéque* eſt préciſément le contraire de celui d'*Agamemnon, turgida oratio; Agamemnon* eſt un plat déclamateur de collége.

On oſe dire que *Trimalcion* eſt *Néron*. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'eſprit et des talens, peut-il être repréſenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des paraſites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de ſottiſe que le *Bourgeois gentilhomme* de *Molière*?

Comment la craſſeuſe et idiote *Fortunata*, qui eſt fort au-deſſous de madame *Jourdain*, pourrait-elle être la femme ou la maîtreſſe de *Néron*? quel rapport des poliſſons de collége. qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obſcurs, peuvent-ils avoir avec la cour

magnifique et voluptueuſe d'un empereur ? quel homme ſenſé, en liſant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il eſt d'un homme effréné qui a de l'eſprit, mais dont le goût n'eſt pas encore formé ; qui fait tantôt des vers très-agréables, et tantôt de très-mauvais ; qui mêle les plus baſſes plaiſanteries aux plus délicates, et qui eſt lui-même un exemple de la décadence du goût dont il ſe plaint ?

La clef qu'on a donnée de *Pétrone* reſſemble à celle des caractères de *la Bruyère*, elle eſt faite au haſard.

D'OLIVET, (*Joſeph*) abbé, conſeiller d'honneur de la chambre des comptes de Dole, de l'académie françaiſe, né à Salins, en 1682 ; célèbre dans la littérature par ſon hiſtoire de l'académie, lorſqu'on déſeſpérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de *Péliſſon*. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidelles des ouvrages philoſophiques de *Cicéron*, enrichies de remarques judicieuſes. Toutes les œuvres de *Cicéron*, imprimées par ſes ſoins et ornées de ſes remarques, ſont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'eſt point abandonnée dans ce ſiècle. Il a parlé ſa langue avec la même pureté que *Cicéron* parlait la ſienne, et il a rendu ſervice à la grammaire françaiſe par les obſervations les plus fines et les plus exactes. On lui doit auſſi l'édition du livre de *la Faibleſſe de l'eſprit humain*, compoſé par l'évêque d'Avranches, *Huet*, lorſqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des abſurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des ſiècles barbares. Les jéſuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, ſe déchaînèrent contre l'abbé d'*Olivet*, et ſoutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque *Huet*, ſur le ſeul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la ſcolaſtique eſt ridicule, et que les légendes reſſemblent aux quatre fils *Aimon*, comme s'il était néceſſaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût

imbécille. C'eſt ainſi à peu-près qu'ils avaient ſoutenu que les mémoires du cardinal de *Retz* n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'*Olivet* leur répondit, et ſa meilleure réponſe fut de montrer à l'académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches, écrit de la main de l'auteur. Son âge et ſon mérite ſont notre excuſe de l'avoir placé, ainſi que le préſident *Hénault*, dans une liſte où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impreſſion de cet article, en 1768.)

D'ORLÉANS, (*Joſeph*) jéſuite; le premier qui ait choiſi dans l'hiſtoire les révolutions pour ſon ſeul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit ſont d'un ſtyle éloquent; mais depuis le règne de *Henri VIII* il eſt plus diſert que fidèle: mort en 1698.

OZANAM, (*Jacques*) juif d'origine, né près de Dombes, en 1640. Il apprit la géométrie ſans maître, dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et phyſiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'eſt plus l'ouvrage d'*Ozanam*, comme les dernières éditions de *Moréri* ne ſont plus ſon ouvrage: mort en 1717.

PAGI, (*Antoine*) provençal, né en 1624, franciſcain. Il a corrigé *Baronius*, et a eu penſion du clergé pour cet ouvrage: mort en 1699.

PAPIN, (*Iſaac*) né à Blois, en 1657, calviniſte. Ayant quitté ſa religion, il écrivit contre elle: mort en 1709.

PARDIES, (*Ignace-Gaſton*) jéſuite, né à Pau, en 1636, connu par ſes *Elémens de géométrie*, et par ſon livre *ſur l'ame des bêtes.* Prétendre avec *Deſcartes* que les animaux ſont de pures machines privées du ſentiment dont ils ont les organes, c'eſt démentir l'expérience et inſulter la nature. Avancer qu'un eſprit pur les anime, c'eſt dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les

animaux ſont doués de ſenſations et de mémoire, ſans ſavoir comment cela s'opère, ce ſerait parler en ſage qui ſait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel eſt l'ouvrage de la nature dont on connaiſſe les premiers principes ? mort en 1673.

PARENT, (*Antoine*) né à Paris, en 1666, bon mathématicien. Il eſt encore un de ceux qui apprirent la géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut long-temps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente : mort en 1716.

PASCAL, (*Blaiſe*) fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité de ce génie, comme les rois de leur puiſſance ; il crut tout ſoumettre et tout abaiſſer par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ſes *Penſées*, c'eſt l'air deſpotique et mépriſant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raiſon. Au reſte, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Paſcal* et d'*Arnaud* firent ſupprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illuſtres* de *Perrault*. Sur quoi on cita ce paſſage de Tacite : *Præfulgebant Caſſius et Brutus eo ipſo quod eorum effigies non viſebantur* : mort en 1662.

PATIN, (*Gui*) né à Houdan, en 1601, médecin, plus fameux par ſes lettres médiſantes que par ſa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des ſatires qu'on aime davantage. Il ſert à faire voir combien les auteurs contemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, ſont des guides infidelles pour l'hiſtoire. Ces nouvelles ſe trouvent ſouvent fauſſes ou défigurées par la malignité ; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'eſt guère précieuſe qu'aux petits eſprits : mort en 1672.

PATIN, (*Charles*) né à Paris, en 1633, fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages ſont lus des ſavans, et les lettres de ſon

père le font des gens oisifs. *Charles Patin*, très-savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur en médecine à Padoue, en 1693.

PATRU, (*Olivier*) né à Paris, en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de *Louis XIV*, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche : mort en 1681.

PAVILLON, (*Etienne*) né à Paris, en 1632, avocat-général au parlement de Metz, connu par quelques poësies écrites naturellement : mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER, (*Paul*) né calviniste à Beziers, en 1624, poëte médiocre, à la vérité, mais homme très-savant et très-éloquent ; premier commis et confident du surintendant *Fouquet ;* mis à la bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son histoire de l'académie fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe.* Cette *Olimpe* était mademoiselle *des-Vieux*, qu'on prétend avoir épousé le célèbre *Bossuet* avant qu'il entrât dans l'Eglise ; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Pélisson*, ce sont ses excellens discours pour M. *Fouquet*, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté.* Les protestans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence ; les catholiques ont soutenu le contraire ; et tous sont convenus qu'il mourut sans sacremens : mort en 1693.

PERRAULT, (*Claude*) né à Paris, en 1613. Il fut médecin; mais il n'exerça la médecine que pour ſes amis. Il devint, ſans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont du rapport au deſſein, et dans les mécaniques. Bon phyſicien, grand architecte: il encouragea les arts ſous la protection de *Colbert*, et eut de la réputation malgré *Boileau*. Il a publié pluſieurs mémoires ſur l'anatomie, comparée dans les recueils de l'académie des ſciences, et une magnifique édition de *Vitruve*. La traduction et les deſſeins qui l'embelliſſent ſont également ſes ouvrages: mort en 1688.

PERAULT, (*Charles*) né en 1633, frère de *Claude*. Contrôleur-général des bâtimens ſous *Colbert*, donna la forme aux académies de peinture, de ſculpture et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de ſon protecteur, et qui l'abandonnèrent enſuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais ſa grande faute eſt de les avoir critiqués mal-adroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait oppoſer aux anciens. Cette diſpute a été et ſera long-temps une affaire de parti comme elle l'était du temps d'*Horace*. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire *Homère* qu'avec dégoût, et liſant tous les jours *l'Arioſte* et le *Taſſe* avec tranſport, appellent encore *Homère* incomparable: mort en 1703.

N B. Il eſt dit dans les *Anecdotes littéraires*, tome II, page 27, qu'*Addiſſon* ayant fait préſent de ſes ouvrages à *Deſpréaux*, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre *Perrault*, s'il eût vu de ſi excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel menſonge? *Boileau* ne ſavait pas un mot d'anglais; aucun français n'étudiait alors cette langue. Ce n'eſt que vers l'an 1730 qu'on commença à ſe familiariſer avec elle. Et d'ailleurs, quand même *Addiſſon*, qui s'eſt moqué de *Boileau*, aurait été connu de lui, pourquoi *Boileau* n'aurait-il pas écrit

contre *Perrault*, en faveur des anciens dont *Addiſſon* fait l'éloge dans tous ſes ouvrages ? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des ſottiſes eſt de répéter au haſard ce qu'on a entendu dire.

PETAU, (*Denis*) né à Orléans, en 1583, jéſuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui ſoixante et dix ouvrages : mort en 1652.

PETIS DE LA CROIX, (*François*) l'un de ceux dont le grand miniſtre *Colbert* encouragea et récompenſa le mérite. *Louis XIV* l'envoya en Turquie et en Perſe, à l'âge de ſeize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de *Louis XIV* en arabe, et que ce livre eſt eſtimé dans l'Orient ? On a de lui l'*Hiſtoire de Gengis-kan et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et pluſieurs livres utiles; mais ſa traduction des *Mille et un jours* eſt ce qu'on lit le plus :

L'homme eſt de glace aux vérités,
Il eſt de feu pour le menſonge.

Mort en 1713.

PETIT, (*Pierre*) né à Paris, en 1617, philoſophe et ſavant. Il n'a écrit qu'en latin : mort en 1687.

PEZRON, (*Paul*) de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne, en 1639; grand antiquaire, qui a travaillé ſur l'origine de la langue des Celtes : mort en 1706.

PIN, (*Louis du*) né en 1657, docteur de ſorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis : mort en 1719.

PLACETTE, (*Jean*) de Béarn, né en 1639, miniſtre proteſtant à Copenhague et en Hollande; eſtimé pour ſes divers ouvrages : mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC, (*Melchior de*) cardinal, né au Puy en Vélay, en 1662, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant *Lucrèce*, il combat *Newton* : mort en 1741.

DE PONTIS. Ses mémoires ont été tellement en vogue qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses mémoires ne sont pas de lui; ils sont de *du Fossé*, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que *Pontis* ait existé. Le dictionnaire historique portatif, en quatre volumes, assure que ces mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'*Avrigny*, dans la préface de ses mémoires historiques.

PORÉE, (*Charles*) né en Normandie, en 1675, jésuite; du petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de *Sénéque;* poëte et très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples : mort en 1741.

LA PORTE, premier valet de chambre de la reine-mère, et quelque temps de *Louis XIV;* mis en prison par le cardinal de *Richelieu*, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maîtresse, qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui développent l'histoire de cet âge, ceux de *la Porte* ne sont pas à mépriser; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le cardinal *Mazarin* diminuait le respect des grands et des peuples pour elle.

Il y a dans ſes mémoires une anecdote ſur l'enfance de *Louis XIV*, qui rendrait la mémoire du cardinal *Mazarin* exécrable, s'il avait été coupable du crime honteux que *la Porte* ſemble lui imputer. Il paraît que *la Porte* fut trop ſcrupuleux et trop mauvais phyſicien; il ne ſavait pas qu'il y a des tempéramens fort avancés. Il devait ſur-tout ſe taire ; il ſe perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la debauche un accident fort naturel.

PUY, (*Pierre du*) fils de *Claude du Puy*, conſeiller au parlement, très-ſavant homme, naquit en 1583. La ſcience de *Pierre du Puy* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que perſonne à l'inventaire des chartes et aux recherches des droits du roi ſur pluſieurs Etats. Il débrouilla autant qu'on le peut la loi ſalique, et défendit les libertés de l'Egliſe gallicane, en prouvant qu'elles ne ſont qu'une partie des anciens droits des anciennes Egliſes. Il réſulte de ſon hiſtoire des templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre, mais que la condamnation de l'ordre entier et le ſupplice de tant de chevaliers, furent une des plus horribles injuſtices qu'on ait jamais commiſes : mort en 1651.

PUY-SEGUR. (le maréchal de) Il nous a laiſſé l'*Art de la guerre*, comme *Boileau* a donné l'*Art poëtique*.

QUESNEL, (*Paſquier*) né en 1634, de l'oratoire. Il a été malheureux, en ce qu'il s'eſt vu le ſujet d'une grande diviſion parmi ſes compatriotes. D'ailleurs, il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient ſévères, comme celles de tous ceux qui ne ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées et adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie; mais il eût été moins célèbre : mort en 1719.

QUIEN, (*Michel le*) né en 1661, dominicain; homme très-ſavant. Il a beaucoup travaillé ſur les égliſes d'Orient et ſur celle d'Angleterre. Il a ſur-tout écrit contre *le*

Courayer sur la validité des évêques anglicans : mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Eglise grecque : mort en 1733.

QUINAULT, (*Philippe*) né à Paris, en 1635, auditeur des comptes, célèbre par ses belles poësies lyriques, et par la douceur qu'il opposa aux satires très-injustes de *Boileau*. *Quinault* était dans son genre très-supérieur à *Lulli*. On le lira toujours ; et *Lulli*, à son récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du temps de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna *Louis XIV*, mais une part médiocre ; les grandes grâces furent pour *Lulli* : mort en 1688.

N B. Il est rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que *Boileau* étant à la salle de l'opéra de Versailles, dit à l'officier qui plaçait : *Monsieur, mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'estime fort la musique de Lulli, mais je méprise souverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que *Boileau* ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire, mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique, cela n'eût été que plaisant, mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement *Lulli* dans tout ce qui n'est pas récitatif ; mais personne n'a jamais égalé *Quinault*.

QUINCY, (le marquis de) lieutenant général d'artillerie, auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils, mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend

n'apprend que par l'ufage; et les jours d'action font quelquefois des jeux de hafard.

QUINTINIE, (*Jean la*) né près de Poitiers, en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres, et celui de les tranfplanter. Ses préceptes ont été fuivis de toute l'Europe, et fes talens récompenfés magnifiquement par *Louis XIV*: mort vers 1700.

RACINE, (*Jean*) né à la Ferté-Milon, en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit eccléfiaftique quand il fit la tragédie de Théagène, qu'il préfenta à *Molière*, et celle des Frères ennemis, dont *Molière* lui donna le fujet. Il eft intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilége de l'Andromaque. *Louis XIV* fut fenfible à fon extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans fa chambre, dans une de fes maladies, et le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas auffi philofophe que grand poëte. On lui a rendu juftice fort tard. „ Nous „ avons été touchés, dit *Saint-Evremond*, de Mariamne, „ de Sophonisbe, d'Alcionée, d'Andromaque et de Britannicus. C'eft ainfi qu'on mettait non-feulement la mauvaife Sophonisbe de *Corneille*, mais encore les impertinentes pièces d'Alcionée et de Mariamne à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or eft confondu avec la boue pendant la vie des artiftes, et la mort les fépare.

Il eft à remarquer que *Racine* ayant confulté *Corneille* fur fa tragédie d'Alexandre, *Corneille* lui confeilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour ce genre d'écrire. (6) N'oublions pas qu'il écrivit

(6) *Fontenelle*, donna le même confeil à M. de *Voltaire*, après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. *Corneille* trouvait *Racine* trop fimple, et *Fontenelle* trouvait *Voltaire* trop brillant.

contre les janſéniſtes, et qu'il ſe fit enſuite janſéniſte : mort en 1699.

RACINE, (*Louis*) fils de l'immortel *Jean Racine*, a marché ſur les traces de ſon père, mais dans un ſentier plus étroit et moins fait pour les muſes. Il entendait la mécanique des vers auſſi-bien que ſon père, mais il n'en avait ni l'ame ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janſéniſte comme ſon père, il ne fit des vers que pour le janſéniſme. On en trouve de très-beaux dans le poëme de la Grâce, et dans celui de la Religion, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des penſées de *Paſcal*, mais rempli de beaux détails tels que ces vers du chant ſecond, dans lequel il traduit *Lucrèce* pour le réfuter.

Cet eſprit, ô mortels ! qui vous rend ſi jaloux,
N'eſt qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux ſillons l'implacable vieilleſſe
A ſur un front hideux imprimé la triſteſſe,
Que, dans un corps courbé ſous un amas de jours,
Le ſang, comme à regret, ſemble achever ſon cours ;
Lorſqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage,
Il n'entre des objets qu'une infidelle image ;
Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt :
En ruines *auſſi* je vois tomber l'eſprit.
L'ame mourante alors, flambeau ſans nourriture,
Jette par intervalle une lueur obſcure.
Triſte deſtin de l'homme ! il arrive au tombeau,
Plus faible, plus enfant qu'il ne l'eſt au berceau.
La mort du coup fatal ſappe enfin l'édifice ;
Dans un dernier ſoupir, achevant ſon ſupplice,
Lorſque, vide de ſang, le cœur reſte glacé,
Son ame s'évapore, et tout l'homme eſt paſſé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre le *tout eſt bien* des lords *Shafteſbury* et *Bolingbroke*, ſi bien mis en vers par *Pope*.

Sans doute qu'à ces mots, des bords de la Tamiſe,
Quelqu'abſtrait raiſonneur qui ne ſe plaint de rien,
Dans ſon flegme anglican répondra : Tout eſt bien.

Racine, en qualité de janſéniſte, croyait que preſque tout eſt mal depuis long-temps; il accuſe *Pope* d'irréligion. *Pope* était fils d'un papiſte; c'eſt ainſi qu'on appelle en Angleterre les catholiques romains. *Pope*, élevé dans cette religion qu'il tourne quelquefois en ridicule dans ſes épîtres, ne voulut cependant pas la quitter quoiqu'il fût philoſophe, ou plutôt parce qu'il était aſſez philoſophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accuſations de *Louis Racine*. *Ramſay* entreprit de les concilier. C'était un écoſſais du *Clan* des *Ramſay*, et qui en avait pris le nom, ſuivant l'uſage de ce pays. Il était venu en France après avoir eſſayé du presbytérianiſme, de l'Egliſe anglicane et du quakriſme, et s'était attaché à l'illuſtre *Fénélon*, dont il a depuis écrit la vie. C'eſt lui qui eſt l'auteur des voyages de *Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à *Louis Racine* une lettre ſous le nom de *Pope*, dans laquelle celui-ci ſemble ſe juſtifier.

J'avais vécu une année entière avec *Pope*; je ſavais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une choſe publique en Angleterre. J'avertis *Louis Racine* que cette lettre était de *Ramſay*, et non de *Pope*. Je voulus lui faire ſentir le ridicule de cette ſupercherie : j'en inſtruiſis même le public dans un chapitre ſur *Pope*, qui a été imprimé pluſieurs fois du vivant de *Pope* même. Cependant, après ſa mort, l'abbé *Ladvocat* a imprimé cette lettre, forgée par *Ramſay*, et l'a imputée à *Pope* dans ſon dictionnaire hiſtorique portatif, où il copie pluſieurs articles des premières éditions de cette liſte des écrivains du ſiècle

de *Louis XIV*, mais où il insère des anecdotes entièrement fauſſes. Il eſt juſte de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ, (*Jean le Bouthillier de*) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et inſtitua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il ſe diſpenſa, comme légiſlateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui ſe paſſe ſur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconſtance dans l'homme ! Après avoir fondé et gouverné ſon inſtitut, il ſe démit de ſa place, et voulut la reprendre : mort en 1700.

RAPIN, (*René*) né à Tours, en 1621, jéſuite, connu par le *poëme des jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature : mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS, (*Paul*) né à Caſtres, en 1661, réfugié en Angleterre, et long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la ſeule bonne hiſtoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la ſeule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par eſprit de parti : c'était même la ſeule hiſtoire qu'on pût citer en Europe, comme approchante de la perfection qu'on exige de ces ouvrages; juſqu'à ce qu'enſin on ait vu paraître celle du célèbre *Hume*, qui a ſu écrire l'hiſtoire en philoſophe: mort à Véſel en 1725.

REGIS, (*Silvain*) né en Agenois, en 1632. Ses livres de philoſophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites : mort en 1707.

REGNARD, (*François*) né à Paris, en 1656. Il eût été célèbre par ſes ſeuls voyages. C'eſt le premier français qui alla juſqu'en Laponie. Il grava ſur un rocher ce vers :

Siſtimus hîc tandem nobis ubi defuit orbis.

Pris ſur la mer de Provence par des corſaires, eſclave à Alger, racheté, établi en France dans les charges de tréſorier de France, et de lieutenant des eaux et forêts; il vécut en voluptueux, et en philoſophe. Né avec un génie vif, gai, et vraiment comique, ſa comédie du *Joueur* eſt miſe à côté de celles de *Molière*. Il faut ſe connaître peu aux talens et au génie des auteurs, pour penſer qu'il ait dérobé cette pièce à *Dufréni*. Il dédia la comédie des Menechmes à *Deſpréaux*, et enſuite il écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas aſſez de juſtice. Cet homme, ſi gai, mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ſes jours : mort en 1710.

REGNIER DESMARETS, (*Séraphin*) né à Paris, en 1632. Il a rendu de grands ſervices à la langue, et eſt auteur de quelques poëſies françaiſes et italiennes. Il fit paſſer une de ſes pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait paſſer ſes vers français ſous le nom d'un grand poëte : mort en 1713.

RENAUDOT, (*Théophraſte*) médecin, très-ſavant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France, mort en 1653.

RENAUDOT, (*Euſèbe*) né en 1646, très-ſavant dans l'hiſtoire, et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France : mort en 1720.

REYNAU, (*Charles*) de l'oratoire, de l'académie des ſciences, né en 1656, auteur de l'*Analyſe démontrée*, publiée en 1708. On l'appela l'*Euclyde* de la haute géométrie : mort en 1728.

RICHELET, (*Céſar-Pierre*) né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire preſque tout ſatirique,

exemple plus dangereux qu'utile. Il eſt auſſi le premier auteur des dictionnaires de rimes, triſtes ouvrages, qui font voir combien il eſt peu de rimes nobles et riches dans notre poëſie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue : mort en 1698.

RICHELIEU, (le cardinal de) né à Paris, en 1585. Puiſque *Louis XIV* naquit pendant ſon miniſtère, on doit mettre parmi les écrivains de ce ſiècle illuſtre le fondateur de l'académie françaiſe, auteur lui-même de pluſieurs ouvrages. Il fit la méthode des controverſes dans ſon exil à Avignon, après l'aſſaſſinat du maréchal d'*Ancre*, et de la *Galigaï*, ſes protecteurs. Les principaux points de la religion catholique défendus, l'inſtruction du chrétien, et la perfection du chrétien, ſont à peu-près de ce temps-là. Il eſt bien sûr qu'il ne compoſait pas la perfection du chrétien du temps qu'il feſait condamner à mort le maréchal de *Marillac*, dans ſa propre maiſon de Ruel, et qu'il était avec *Marion de l'Orme* dans un appartement, lorſque les commiſſaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On ſait auſſi qu'il y a beaucoup de vers de ſa façon dans la tragi-comédie allégorique, intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On ſait qu'il donnait à cinq auteurs les ſujets des pièces repréſentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de s'en tenir au ſeul *Corneille*, ſans même lui fournir de ſujet. Le plus beau de ſes ouvrages eſt la digue de la Rochelle.

L'abbé *Ladvocat*, bibliothécaire de ſorbonne, prétend dans ſon dictionnaire hiſtorique, que le cardinal de *Richelieu* eſt l'auteur de ce teſtament, qui a fait tant de bruit, et qui eſt ſuppoſé. Il croit devoir ce reſpect à la mémoire du bienfaiteur de la ſorbonne; mais c'eſt rendre un mauvais ſervice à ſa mémoire, que de l'accuſer d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute eſpèce. Si malheureuſement un miniſtre d'Etat

avait pu compoſer un ſi mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'eſt qu'on pourrait être un grand miniſtre, ou plutôt un miniſtre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs groſſières, et des projets ridicules. C'eſt donc venger la mémoire du cardinal de *Richelieu*, que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce teſtament qui, ſans ſon nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé *Ladvocat*, tout bibliothécaire qu'il était de la ſorbonne, s'eſt trompé en diſant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuſcrit de cet ouvrage, apoſtillé de la main du cardinal. Le ſeul manuſcrit apoſtillé ainſi eſt au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'eſt point le teſtament qui eſt apoſtillé, c'eſt une narration ſuccincte compoſée par l'abbé de *Bourzeis*, à laquelle on avait, long-temps après, ajouté ce teſtament prétendu : et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration ſuccincte n'était pas de lui; elles indiquent les omiſſions de l'abbé de *Bourzeis*, et ce qu'il devait réſoudre. Voyez la réponſe à M. *Foncemagne*.

On attribue encore au cardinal de *Richelieu* une hiſtoire de la mère et du fils; c'eſt un récit aſſez infidelle des malheureux démêlés de *Louis XIII* avec ſa mère. Cette hiſtoire faible et tronquée eſt probablement de *Mézerai*. Mais dans la multitude des livres dont nous ſommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main ſoit un ouvrage médiocre? (7) mort en 1632.

(7) Il eſt difficile de ne pas regarder cette hiſtoire comme un ouvrage du cardinal de *Richelieu*. Elle renferme des anecdotes curieuſes ſur les premières années de *Louis XIII*, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchiſe que *Mézerai* n'aurait pas ſaiſi, et des opinions abſolument oppoſées à celles de cet hiſtorien. Il n'en a paru que deux volumes, le reſte eſt demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal.

RYER, (*André du*) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Conſtantinople et en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*Hiſtoire de Perſe*.

RYER, (*Pierre du*) né à Paris, en 1605; ſecrétaire du roi, hiſtoriographe de France : pauvre malgré ſes charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de ſon temps : mort en 1658.

ROCHEFOUCAULD, (*François*, duc de la) né en 1613. Ses mémoires ſont lus, et on ſait par cœur ſes penſées : mort en 1680.

ROHAULT, (*Jacques*) né à Amiens, en 1620. Il abrégea et il expoſa avec clarté et méthode la philoſophie de *Deſcartes*. Mais aujourd'hui cette philoſophie, erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes : mort en 1674.

ROLLIN, (*Charles*) né à Paris, en 1661, recteur de l'univerſité. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon *Hiſtoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'eſt encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens et que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux ſi l'auteur avait été philoſophe. Il y a beaucoup d'hiſtoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive cet eſprit philoſophique qui diſtingue le faux du vrai, l'incroyable du vraiſemblable, et qui ſacrifie l'inutile : mort en 1741.

ROTROU, (*Jean*) né en 1609, le fondateur du théâtre. La première ſcène et une partie du quatrième acte de Venceſlas ſont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appelait ſon père. On ſait combien le père fut ſurpaſſé par le fils.

Venceflas ne fut compofé qu'après le Cid ; il eft tiré entièrement, comme le Cid, d'une tragédie efpagnole : mort en 1650.

ROUSSEAU, (*Jean-Baptifte*) né à Paris, en 1669. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut, ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets femblables à plufieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'eft pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puiffent commettre unanimement de très-violentes injuftices, quand l'efprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rouffeau*. Peu d'hommes ont autant excité et fenti la haine. Tout le public fut foulevé contre lui jufqu'à fon banniffement, et même encore quelques années après; mais enfin les fuccès de *la Motte*, fon rival, l'accueil qu'on lui fefait, fa réputation qu'on croyait ufurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une efpèce d'empire dans la littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres, et les ramenèrent à *Rouffeau*, qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent prefque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux, parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rouffeau* un banni infortuné, fans fonger qu'il eft plus trifte d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux; l'un par la nature, l'autre par l'aventure funefte qui le fit condamner. Tous deux fervent à faire voir combien les hommes font injuftes, combien ils varient dans leurs jugemens, et qu'il y a de la folie à fe tourmenter pour arracher leurs fuffrages : mort à Bruxelles, en 1740.

Rouffeau eut rarement dans fes ouvrages de l'aménité, des grâces, du fentiment, de l'invention ; il favait très-bien tourner une épigramme licencieufe et une ftance. Ses épîtres font écrites avec une plume de fer trempée

dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle mesdemoiselles *Louvancourt*, qui étaient trois sœurs très-aimables, *trio de louves acharnées :* il appelle le conseiller d'Etat, *Rouillé*, *tabarin mordant*, *caustique et rustre*, après lui avoir prodigué des louanges dans une ode assez médiocre. Les mots de *marousles*, de *bélîtres* salissent ses épîtres. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis ; mais ces basses injures sans gaieté, sans agrémens, sont le contraire d'une ame noble.

Quant aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles *la Motte* et *Saurin.*

On se contentera de remarquer ici que *Rousseau*, ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur; on a entre les mains des lettres du sieur *Medine* de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes : *Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre asile que chez moi; il m'avait baisé et embrassé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pélerinage fait par *Rousseau* à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets. (8)

RUF, (*Charles de la*) né en 1643, jésuite, poëte latin, poëte français et prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies ; sa tragédie de Sylla fut présentée aux comédiens et refusée. Il a fait encore celle de Lismachus. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'Andrienne.

(8) On pourrait ajouter que *Rousseau*, ayant été maltraité en public par *la Faie*, capitaine aux gardes, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées ; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance.

Il était très-lié avec le comédien *Baron*, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux ſermons de lui qui étaient fort en vogue ; l'un était le *Pécheur mourant*, et l'autre le *Pécheur mort;* on les affichait quand il devait les prononcer : mort en 1725.

RUINART, (*Thierry*) bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a ſoutenu contre *Doduel* l'opinion que *l'Egliſe eut dans les premiers temps une foule prodigieuſe de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas aſſez diſtingué les martyrs et les morts ordinaires ; les perſécutions pour cauſe de religion, et les perſécutions politiques. Quoi qu'il en ſoit, il eſt au nombre des ſavans hommes du temps. C'eſt principalement dans ce ſiècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* ſur les anciens rites de l'Egliſe. *Tuilier* et tant d'autres, ont achevé de tirer de deſſous terre les décombres du moyen âge. C'eſt encore un genre nouveau qui n'appartient qu'au ſiècle de *Louis XIV*, et ce n'eſt qu'en France que les bénédictins y ont excellé : mort en 1709.

SABLIERE. (*Antoine de Rambouillet de la*) Ses madrigaux ſont écrits avec une fineſſe qui n'exclut pas le naturel : mort en 1680.

SACY LE MAITRE, (*Louis-Iſaac*) né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'eſt de lui qu'eſt la *Bible de Royaumont*, et une traduction des comédies de *Térence :* mort en 1684. Son frère, *Antoine le Maître*, ſe retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat ; on le croyait un homme très-éloquent ; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ſes plaidoyers. Un autre *Sacy*, avocat, et de l'académie françaiſe, mais d'une autre famille, a donné une traduction eſtimée des *Lettres de Pline*, en 1701.

SAGE, (*le*) né en 1677. Son roman de *Gil-Blas* eſt demeuré, parce qu'il y a du naturel : il eſt entièrement

pris du roman espagnol intitulé : *La vidad de lo escudiero dom Marcos d'Obrego* : mort en 1747.

SAINT-AULAIRE. (*François-Joseph de Beaupoil*, marquis de) C'est une chose très-singulière, que les plus jolis vers qu'on ait de lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poësie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de *la Fare*. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare*.

O Muse légère et facile,
Qui, sur le côteau d'Hélicon,
Vîntes offrir au vieil Anacréon
Cet art charmant, cet art utile,
Qui fait rendre douce et tranquille
La plus incommode saison ;
Vous qui de tant de fleurs, sur le Parnasse écloses,
Orniez à ses côtés les grâces et les ris,
Et qui cachiez ses cheveux gris
Sous tant de couronnes de roses, &c.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'académie; et *Boileau* alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec madame la duchesse du *Maine* : elle l'appelait *Apollon*, et lui demandait je ne sais quel secret. Il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse,
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs,

ils auraient été encore plus vains; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE. (*Gaucher de*) Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe* fut *Charles*, qui fut éloquent pour son temps : mort en 1555.

Scévole, neveu de *Charles*, se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun, en 1623, et le fameux *Urbain Grandier* prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe, son fils, cultiva les lettres comme son père, et mourut en 1652. Son fils, nommé *Abel* comme lui, marcha sur ses traces : mort en 1706.

Scévole et *Louis de Sainte-Marthe*, frères jumeaux, fils du premier *Scévole*, enterrés tous deux à Paris, dans le même tombeau, à Saint-Séverin, furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble le *Gallia Christiana*. *Scévole* mort en 1652, *Louis* mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe, leur cousin, acheva cet ouvrage : mort à Paris, en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier *Scévole*, fut historiographe de France : mort en 1690.

SAINT-EVREMOND, (*Charles*) né en Normandie, en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle des vers de *société*, faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'esprit contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé *Des-Maiseaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume ; et dans

ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremond :* c'est un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : „ Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. „ Il est enterré à Westminster avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre : mort en 1703.

SAINT-PAVIN. (*Denis Sanguin de*) Il était au nombre de hommes de mérite que *Despréaux* confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet*, le maître des requêtes, l'un des esprits les plus polis de ce siècle.

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin ;
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être ?
Pleure ton sort et le sien :
Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAINT-PIERRE, (*Castel*, abbé de) né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres *Varignon* et *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait fait en général de ses ouvrages, est ce qu'en disait le cardinal *du Bois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses livres les vérités les plus

triviales de la morale ; et par une autre ſimplicité, il propoſait preſque toujours des choſes impoſſibles comme praticables. Il ne ceſſa d'inſiſter ſur le projet d'une paix perpétuelle, et d'une eſpèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète europaine.* On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi *Henri IV*, et l'abbé de *Saint-Pierre*, pour appuyer ſes idées, prétendait que cette *diète europaine* avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de *Bourgogne*, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il ſe permettait cette fiction pour mieux faire goûter ſon projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de *Fleuri* répondit à ſes propoſitions : *Vous avez oublié, Monſieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de miſſionnaires pour diſpoſer le cœur et l'eſprit des princes.* Cependant l'abbé de *Saint-Pierre* ne laiſſa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire ; il écrivit et il agit en homme d'Etat ſur cette ſeule matière. Il fut unanimement exclu de l'académie françaiſe, pour avoir, ſous la régence du duc d'Orléans, préféré un peu durement dans ſa *Polyſynodie* l'établiſſement des conſeils à la manière de gouverner de *Louis XIV*, protecteur de l'académie. (9) Ce fut le cardinal de *Polignac* qui fit une brigue pour l'exclure, et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que dans ce temps-là même, le cardinal de *Polignac* conſpirait contre le régent, et que ce prince, qui donnait un logement au

(9) L'excluſion fut unanime, à une voix près, celle de *Fontenelle.* Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'académie, s'attribuer, devant l'abbé de *Saint-Pierre* et devant lui-même, le mérite de cette action de juſtice.

L'exemple de l'abbé de *Saint-Pierre* prouve qu'en France il eſt auſſi dangereux, pour un homme de lettres qui ne veut que dire la vérité, de ſoutenir les opinions du gouvernement ou de les combattre.

palais-royal à *Saint-Pierre*, et qui avait toute ſa famille à ſon ſervice, ſouffrit cette excluſion. L'abbé de *Saint-Pierre* ne ſe plaignit point. Il continua de vivre en philoſophe avec ceux-mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix, ſon confrère, empêcha qu'à ſa mort on prononçât ſon éloge à l'académie, ſelon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette ſur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à ſa réputation ni à ſon mérite; mais le refus fut un outrage; et les ſervices que l'abbé de *Saint-Pierre* avait rendus, ſa probité et ſa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut, en 1743, âgé de quatre-vingt-ſix ans. Je lui demandai, quelques jours avant ſa mort, comment il regardait ce paſſage; il me répondit: *Comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus ſingulier qu'on trouve dans ſes ouvrages eſt l'anéantiſſement futur du mahométiſme. Il aſſure qu'un temps viendra où la raiſon l'emportera chez les hommes ſur la ſuperſtition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il ſuffit de la patience, de la politeſſe et de la bienfeſance pour plaire à DIEU. Il eſt impoſſible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propoſitions fauſſes données comme vraies, des choſes abſurdes oppoſées au ſens commun, des louanges données à des actions injuſtes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les eſprits, juſqu'aux plus groſſiers, ſeront éclairés ſur ce livre: que le grand muphti même et les cadis verront qu'il eſt de leur intérêt de détromper la multitude, et de ſe rendre plus néceſſaires et plus reſpectés en rendant la religion plus ſimple. Ce traité eſt curieux. Dans ſes annales de *Louis XIV*, il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux petites-maiſons pour les théologiens intolérans, et qu'il ferait à propos de jouer ces eſpèces de fous ſur le théâtre.

C'eſt

C'eſt ici l'occaſion d'obſerver que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liſte des écrivains et des artiſtes qui ont fleuri ſous *Louis XIV*, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et ſouvent connu leurs perſonnes, recherchant tous les moyens de s'inſtruire ſur ce ſiècle célèbre, depuis qu'il fut nommé hiſtoriographe de France. Il ne pouvait, dans cette liſte, parler des *annales politiques* de l'abbé de *Saint-Pierre* ſur *Louis XIV*, puiſque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *annales* de l'abbé de *Saint-Pierre* ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *annales*, il le faut avouer, ſont une ſatire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'eſtime; et cette ſatire n'eſt pas aſſez bien écrite pour faire pardonner ſon injuſtice. La famille de l'abbé, ſentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea ſon auteur à le dérober au public : il ne fut imprimé qu'après ſa mort. Comment donc l'abbé *Sabatier*, natif de Caſtres, qui a donné depuis la liſte des écrivains de trois ſiècles, a-t-il pu dire *que l'auteur du ſiècle de Louis XIV en a puiſé l'idée mal remplie, dans ces annales politiques, qui offrent un tableau frappant des progrès de l'eſprit chez notre nation ?*

Premièrement, il eſt impoſſible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *annales* de l'abbé de *Saint-Pierre*, qu'il ne pouvait connaître, et deſquelles il a vengé la mémoire de *Louis XIV*, dès qu'il les a connues. Secondement, il eſt très-faux que l'abbé de *Saint-Pierre* ſe ſoit étendu dans ſon livre ſur des progrès de l'eſprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots, et quand il parle des beaux arts, c'eſt pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155 : *La peinture, la ſculpture, la muſique, la poëſie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantiſe,*

qui ſuffit à nourrir et à entretenir d'autres eſpèces de fainéans, gens qui ſe piquent d'eſprit agréable, mais non pas d'eſprit utile, &c.

Il eſt rare, ſans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus aſſidu ſont des occupations de fainéans.

Quant à la perſonne de *Louis XIV*, il veut l'avilir auſſi bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : *Louis ſe gouvernait à l'égard de ſes voiſins et de ſes ſujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran;* qu'ils me haïſſent pourvu qu'ils me craignent. *Il ſacrifiait tout au plaiſir de ſe venger, et de montrer au public qu'il était redoutable; c'eſt le goût des ames médiocres, de tous les enfans et de tous les hommes du commun.*

Il traite enfin *Louis XIV*, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était ſans contredit un vieil enfant, finit ſon livre par cette formule : *Paradis aux bienfeſans*, mais il n'oſe pas dire *paradis aux médiſans.*

A l'égard de l'abbé *Sabatier*, natif de Caſtres, qui eſt venu à Paris faire le métier de calomniateur pour quelque argent, il eſt difficile d'eſpérer pour lui le paradis. C'eſt même un grand effort que de le lui ſouhaiter.

SALLO, (*Denis* DE) né en 1626, conſeiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. *Bayle* perfectionna ce genre, déshonoré enſuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obſcurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties et de menſonges. Enfin, on eſt parvenu juſqu'à faire un trafic public d'éloges et de cenſures, ſur-tout dans des feuilles périodiques ; et la littérature a éprouvé le plus grand aviliſſement par ces infames manéges : mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris, en 1644. On ne place ici ſon nom que pour avertir les Français,

et ſur-tout les étrangers, combien ils doivent ſe défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. *Courtilz* fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions ſous le nom d'hiſtoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des menſonges aux libraires. Lui et ſes imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de ſe venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a compoſé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la réponſe* au même livre; *l'Etat de la France ſous Louis XIII et ſous Louis XIV; la Conduite de Mars dans les guerres de Hollande; les Conquêtes amoureuſes du grand Alcandre; les Intrigues amoureuſes de la France; la Vie de Turenne; celle de l'amiral Coligni; les Mémoires de Rochefort*, *d'Artagnan*, *de Montbrun*, *de Vordac*, *de la marquiſe du Frêne; le Teſtament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amuſé et trompé les ignorans. Il a été imité par les auteurs de ces miſérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Epilogueur*, et tant d'autres bêtiſes périodiques que la faim a inſpirées, que la ſottiſe et le menſonge ont dictées, à peine lues de la canaille : mort à Paris, en 1712.

SANLECQUE, (*Louis*) né à Paris, en 1650, chanoine régulier, poëte qui a fait quelques jolis vers. C'eſt un des effets du ſiècle de *Louis XIV* que le nombre prodigieux de poëtes médiocres dans leſquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie : mort en 1714.

SANSON, (*Nicolas*) né à Abbeville, en 1600; le père de la géographie, avant *Guillaume de l'Iſle:* mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de ſon mérite.

SANTEUIL, (*Jean-Baptiſte*) né à Paris, en 1630. Il paſſe pour excellent poëte latin, ſi on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes ſont chantées

dans l'Eglise. Comme je n'ai point vécu chez *Mécène* entre *Horace* et *Virgile*, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit ; si, par exemple, *Orbis redemptor nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puérile. Je me défie beaucoup des vers modernes latins : mort en 1697.

SARASIN, (*Jean-François*) né près de Caën, en 1605, a écrit agréablement en prose et en vers : mort en 1654.

SAVARI, (*Jacques*) né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-temps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce, qui est de lui et de *Philemon*, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu-près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets et les canaux du commerce, les gains, les finesses, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps de *Savari* : mort en 1690.

SAUMAISE, (*Claude* DE) né en Bourgogne, en 1588, retiré à Leyde pour être libre, homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de *Richelieu* lui offrit une pension de douze mille francs pour revenir en France, à condition qu'il écrirait à la gloire de ce ministre, et même qu'il écrirait sa vie ; mais *Saumaise* aimait trop la liberté, et haïssait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté, pour accepter ses offres. Le roi d'Angleterre, *Charles II*, l'engagea à composer *le cri du sang royal contre les parricides de Charles I.* Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : *Milton*, auteur d'un poëme barbare, quelquefois sublime, sur la pomme d'*Adam*, et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'ancien Testament, réfuta *Saumaise* ; mais le réfuta comme une bête féroce combat un sauvage. Ces deux ouvrages, d'un pédantisme dégoûtant, sont

tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri : mort en 1653.

SAURIN, (*Jacques*) né à Nîmes, en 1677. Il passa pour le meilleur prédicateur des églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ses confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. *Il est difficile*, dit-il, *que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté*, &c. De son temps cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le style réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs ; de plus ; presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour *Saurin* une place de ministre de la noblesse à la Haie. Il était savant, et homme de plaisir : mort en 1730.

SAURIN, (*Joseph*) né près d'Orange, en 1659, de l'académie des sciences. C'était un génie propre à tout ; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savans*, quelques mémoires de mathématiques, et son fameux *Factum* contre *Rousseau*. Ce procès si malheureusement célèbre fit rechercher toute sa vie, et servit à susciter contre lui les plus infames accusations. *Rousseau*, réfugié en Suisse, et sachant que son ennemi avait été pasteur de l'Eglise réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que *Joseph Saurin*, dégoûté de son ministère, livré à la philosophie et aux mathématiques, avait préféré la France sa patrie, la ville de Paris et l'académie des sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein, il avait fallu rentrer dans le sein de l'Eglise romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, *Bossuet*,

crut avoir converti un miniſtre, et il ne fit que ſervir à la petite fortune d'un philoſophe. *Saurin* retourna en Suiſſe, plusieurs années après, pour y recueillir quelques biens de ſa femme qu'il avait perſuadée de quitter auſſi la religion réformée. Les magiſtrats le décrétèrent de priſe de corps, comme un paſteur apoſtat qui avait fait apoſtaſier ſa femme. Cela ſe paſſait en 1712, après le fameux procès de *Rouſſeau :* et *Rouſſeau* était à Soleure préciſément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accuſations les plus flétriſſantes éclatèrent contre *Saurin*. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produiſit enſuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, diſait-on, la confeſſion de ſes crimes à un paſteur de ſes amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la cruelle baſſeſſe d'imprimer ces accuſations et cette lettre dans pluſieurs journaux, dans les ſupplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureuſement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'eſt étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de ſouiller d'opprobres ſcandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des ſciences; ce n'était pas, ſans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions auſſi erronées qu'odieuſes. L'art d'écrire eſt devenu ſouvent un vil métier, dans lequel des libraires, qui ne ſavent pas lire, payent des menſonges et des futilités à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des profeſſions. Il n'eſt pas permis au moins de conſigner dans un dictionnaire des accuſations criminelles, et de s'ériger en délateur ſans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accuſations contre *Joſeph Saurin ;* j'ai parlé au ſeigneur de la terre de Bercher, dans laquelle *Saurin* avait été paſteur; je me ſuis adreſſé à toute la famille du ſeigneur de cette terre : lui et tous ſes parens m'ont dit unanimement

qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à *Saurin* : ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus ſcandaleux dont on a chargé les ſupplémens aux dictionnaires de *Bayle* et de *Moréri;* et cette juſte indignation qu'ils m'ont témoignée doit paſſer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les atteſtations de trois paſteurs, qui avouent qu'*ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de* Saurin, *ni connu perſonne qui l'eût vue, ni oüi dire qu'elle eût été adreſſée à aucun paſteur du pays de Vaud, et qu'ils ne peuvent qu'improuver l'uſage qu'on a fait de cette pièce.* (*)

Joſeph Saurin mourut, en 1737, en philoſophe intrépide qui connaiſſait le néant de toutes les choſes de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces diſputes, pour ces opinions erronées qui ſurchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joſeph Saurin a laiſſé un fils d'un vrai mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille.*

SAUVEUR, (*Joſeph*) né à la Flèche, en 1653. Il apprit ſans maître les élémens de la géométrie. Il eſt un des premiers qui ait calculé les avantages et les déſavantages des jeux de haſard. Il diſait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut auſſi. Cela s'entend pour ceux qui ſe bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet juſqu'à l'âge de ſept ans : mort en 1716.

(*) Il eſt bon de remarquer que ce certificat eſt de 1757, vingt ans après la mort de *Saurin ;* cependant les prédicans ſuiſſes voulurent dépoſer les trois dignes paſteurs qui avaient ſigné ſuivant leur conſcience : tant la haine théologique eſt implacable, et tant l'hypocrite intolérance de *Calvin* a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de ſon eſprit.

SCARRON, (*Paul*) fils d'un conſeiller de la grand'-chambre, né en 1610. Ses comédies ſont plus burleſques que comiques. Son *Virgile traveſti* n'eſt pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* eſt preſque le ſeul de ſes ouvrages que les gens de goût aiment encore; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amuſant et médiocre. C'eſt ce que *Boileau* avait prédit. *Louis XIV* épouſa ſa veuve : mort en 1660.

SCUDERI, (*George de*) né au Havre-de-Grâce, en 1601. Favoriſé du cardinal de *Richelieu*, il balança quelque temps la réputation de *Corneille*. Son nom eſt plus connu que ſes ouvrages : mort en 1667.

SCUDERI, (*Magdelène*) ſœur de *George*, née au Havre, en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui reſtent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. *Louis XIV* lui donna une penſion, et l'accueillit avec diſtinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie : morte en 1701.

SEGRAIS, (*Jean*) né à Caën, en 1625. *Mademoiſelle* l'appelle *une manière de bel eſprit;* mais c'était en effet un très-bel eſprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le ſervice de cette princeſſe, pour s'être oppoſé à ſon mariage avec le comte de *Lauſun*. Ses éloges et ſa traduction de *Virgile* furent eſtimés ; mais aujourd'hui on ne les lit plus. Il eſt remarquable qu'on a retenu des vers de la Pharſale de *Brébeuf*, et aucun de l'Enéide de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* et dénigre *Brébeuf :* mort en 1701.

SENAULT, (*Jean-François*) né en 1601, général de l'oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du père *Bourdaloue*, ce que *Rotrou* eſt pour *Corneille*, ſon prédéceſſeur et rarement ſon égal. Il eſt compté parmi les

premiers reſtaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans le petit nombre des hommes véritablement éloquens : mort en 1672.

SENEÇAI, né en 1643, premier valet-de-chambre de *Marie-Thérèſe*, poëte d'une imagination ſingulière. Son conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, eſt un ouvrage diſtingué. C'eſt un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que *la Fontaine*. On peut obſerver que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, eſt la ſeule qui ne ſe trouve pas dans ſon recueil. Il y a auſſi dans ſes *Travaux d'Apollon* des beautés ſingulières et neuves : mort en 1737.

SÉVIGNÉ, (*Marie de Rabutin*) femme du marquis de *Sévigné*, née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté et d'un ſtyle qui peint et anime tout, ſont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'eſprit, et encore plus de ces lettres ſuppoſées, dans leſquelles on veut imiter le ſtyle épiſtolaire, en étalant de faux ſentimens et de fauſſes aventures à des correſpondans imaginaires. C'eſt dommage qu'elle manque abſolument de goût, qu'elle ne ſache pas rendre juſtice à *Racine*, qu'elle égale l'oraiſon funèbre de *Turenne*, prononcée par *Maſcaron*, au grand chef-d'œuvre de *Fléchier* : morte en 1696.

SILVA, né à Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre eſtimé ſur la ſaignée ; il était fort au-deſſus de ſon livre. C'était un de ces médecins que *Molière* n'eût pu ni oſé rendre ridicules : mort vers l'an 1746.

SIMON, (*Richard*) né en 1638, de l'oratoire, excellent critique. Son *Hiſtoire de l'origine et du progrès des revenus eccléſiaſtiques*, ſon *Hiſtoire critique du Vieux Teſtament*, &c. ſont lues de tous les ſavans : mort à Dieppe, en 1712.

SIRMOND, (*Jacques*) jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savans et des plus aimables hommes de son temps. On sait à peine qu'il fut confesseur de *Louis XIII*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savans d'Italie pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très-peu lus : mort en 1651.

SIRMOND, (*Jean*) neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brevet de conseiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses principaux ouvrages est la vie du cardinal d'*Amboise*, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de *Richelieu* son protecteur. Il fut un des premiers académiciens ; mort en 1649.

SORBIERE, (*Samuël*) né en Dauphiné, en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape *Clément IX*, avant son exaltation ; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit : „ Saint père, vous envoyez „ des manchettes à celui qui n'a point de chemise. „ Il effleura beaucoup de genres de science : mort en 1670.

SUZE, (la comtesse *Henriette de Coligni de la*) célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine *Christine*, de ne voir son mari ni dans ce monde-ci ni dans l'autre : morte en 1673.

TALLEMANT, (*François*) né à la Rochelle, en 1620 : second traducteur de *Plutarque :* mort en 1693.

TALLEMANT, (*Paul*) né à Paris, en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, et fils d'un maître des requêtes qui avait eu deux cents mille livres de

rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il ſe trouva preſque ſans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'hiſtoire du roi par médailles : mort en 1712.

TALON, (*Omer*) avocat général du parlement de Paris, a laiſſé des mémoires utiles, dignes d'un bon magiſtrat et d'un bon citoyen ; mais ſon éloquence n'eſt pas encore celle du bon temps : mort en 1652.

TARTERON, jéſuite. Il a traduit les ſatires d'*Horace*, de *Perſe* et de *Juvenal*, et a ſupprimé les obſcénités groſſières dont il eſt étrange que *Juvenal*, et ſur-tout *Horace*, aient ſouillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeuneſſe pour laquelle il croyait travailler ; mais ſa traduction n'eſt pas aſſez littérale pour elle ; le ſens eſt rendu, mais non pas la valeur des mots : mort en 1720.

TERRASSON, (l'abbé) né en 1669, philoſophe pendant ſa vie et à ſa mort. Il y a de beaux morceaux dans ſon *Setos*. Sa traduction de *Diodore* eſt utile ; ſon examen d'*Homère* paſſe pour être ſans goût : mort en 1750.

THIERS, (*Jean-Baptiſte*) né à Chartres, en 1641. On a de lui beaucoup de diſſertations. C'eſt lui qui écrivit contre l'inſcription du couvent des cordeliers de Reims, *A Dieu et à St François, tous deux crucifiés* : mort en 1703.

THOMASSIN, (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence, en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences ſur les pères, ſur les conciles et ſur l'hiſtoire. Il oublia ſur la fin de ſa vie tout ce qu'il avait ſu, et ne ſe ſouvint plus d'avoir écrit : mort en 1695.

THOYNARD, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal

Norris ſur les *Epoques ſyriennes*. Sa *Concordance des quatre évangéliſtes*, en grec, paſſe pour un ouvrage curieux. Il n'était que ſavant, mais il l'était profondément : mort en 1706.

TORCI, (*Jean-Baptiſte Colbert de*) neveu du grand *Colbert*, miniſtre d'Etat ſous *Louis XIV*, a laiſſé des mémoires depuis la paix de Riſwick juſqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Eſſai ſur le ſiècle de Louis XIV*. Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'inſtruire à fond : ils ſont écrits plus purement que tous les mémoires de ſes prédéceſſeurs : on y reconnaît le goût de la cour de *Louis XIV*. Mais leur plus grand prix eſt dans la ſincérité de l'auteur : c'eſt la vérité, c'eſt la modération elle-même qui ont conduit ſa plume : mort en 1746.

TOUREIL, (*Jacques*) né à Touloufe, en 1656, célèbre par ſa traduction de *Démoſthène* : mort en 1715.

TOURNEFORT, (*Joſeph Pitton de*) né en Provence, en 1656, le plus grand botaniſte de ſon temps. Il fut envoyé par *Louis XIV* en Eſpagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce et en Aſie, pour perfectionner l'hiſtoire naturelle. Il rapporta treize cents trente-ſix nouvelles eſpèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres : mort en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année chrétienne* eſt dans beaucoup de mains, quoique miſe à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y eſt miſe : mort en 1686.

TRISTANT *l'ermite*, gentilhomme de *Gaſton* d'Orléans, frère de *Louis XIII*. Le prodigieux et long ſuccès qu'eut ſa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où

l'on était alors. On n'avait pas mieux; et quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres paſſent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'eſt pas trouvé de génie qui les ait ſurpaſſés. On ignore communément que *Triſtan* ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'eſt pas étrange qu'on l'ignore : mort en 1655. Voici ſon épitaphe qu'il compoſa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand ſeigneur;
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître:
Je vécus dans la peine, eſpérant le bonheur,
Et mourus ſur un coffre, en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand homme nous a laiſſé auſſi des mémoires qu'on trouve dans ſa vie écrite par *Ramſay*. Nous avons beaucoup de mémoires de nos généraux : mais ils n'ont pas écrit comme *Xénophon* et *Céſar*.

VAILLANT, (*Jean Foy*) né à Beauvais, en 1632. Le public lui doit la *Science des médailles*; et le roi, la moitié de ſon cabinet. Le miniſtre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perſe. Des corſaires d'Alger le prirent, en 1674, avec l'architecte *Deſgodets*. Le roi les racheta tous deux. Jamais ſavant n'eſſuya plus de dangers : mort en 1706.

VAILLANT, (*Jean-François*) né à Rome, en 1665, pendant les voyages de ſon père; antiquaire comme lui : mort en 1708.

VALINCOUR, (*Jean-Baptiſte-Henri du Trouſſet de*) né en 1653. Une épître que *Deſpréaux* lui a adreſſée fait ſa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une aſſez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme

de lettres. Les lettres ſeules, dénuées de cette ſagacité laborieuſe qui rend un homme utile, ne procurent preſque jamais qu'une vie malheureuſe et mépriſée. Un des meilleurs diſcours qu'on ait jamais prononcés à l'académie, eſt celui dans lequel M. de *Valincour* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont préſenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accuſent l'ingratitude du ſiècle, parce qu'ils ſont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les profeſſions qu'on croit les plus baſſes ſont fort ſupérieures à celle qu'ils ont embraſſée : mort en 1730.

VALOIS, (*Adrien de*) né à Paris, en 1607. Hiſtoriographe de France. Ses meilleurs ouvrages ſont ſa *Notice des Gaules*, et ſon *Hiſtoire de la première race* : mort en 1692.

VALOIS, (*Henri de*) frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages ſont moins utiles à des Français que ceux de ſon frère : mort en 1676.

VARIGNON, (*Pierre*) né à Caën, en 1654 ; mathématicien célèbre : mort en 1722.

VARILLAS, (*Antoine*) né dans la Marche, en 1624, hiſtorien plus agréable qu'exact : mort en 1696.

LE VASSOR, (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Hiſtoire de Louis XIII*, diffuſe, peſante et ſatirique, a été recherchée pour beaucoup de faits ſinguliers qui s'y trouvent ; mais c'eſt un déclamateur odieux, qui dans l'hiſtoire de *Louis XIII* ne cherche qu'à décrier *Louis XIV*, qui attaque les morts et les vivans ; il ne ſe trompe que ſur peu de faits, et paſſe pour s'être trompé dans tous ſes jugemens : mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolais, en 1605, jéſuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les

Grecs et les Romains n'ont jamais connu le ſtyle burleſque, qui n'eſt qu'un reſte de barbarie : mort en 1681.

VAUBAN, (le maréchal de) né en 1633. La dixme réelle qu'on lui a imputée n'eſt pas de lui, mais de *Boiſguillebert*. Elle n'a pu être exécutée, et eſt en effet impraticable. On a de lui pluſieurs mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ſes conſeils à la conſtruction du canal de Languedoc. Obſervons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchiſe ; mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les ſciences de combinaiſons, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occaſions, qui ne ſe trouve pas toujours ni avec les connaiſſances ni avec le talent ; telles furent les qualités auxquelles il dut ſa réputation. Il a prouvé par ſa conduite qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement abſolu : mort en 1707.

VAUGELAS, (*Claude Favre de*) né à Bourg-en-Breſſe, en 1585. C'eſt un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens ſans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans ſa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ſes ouvrages toute ſa vie : mort en 1650.

LE VAYER, (*François*) né à Paris, en 1588. Précepteur de *Monſieur*. frère de *Louis XIV*, et qui enſeigna le roi un an. Hiſtoriographe de France, conſeiller d'Etat, grand pyrrhonien, et connu pour tel. Son pyrrhoniſme n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation ſi précieuſe. On trouve beaucoup de ſcience et de raiſon dans ſes ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec ſuccès cette opinion qui nous ſied ſi mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des Païens* eſt eſtimé des ſages. Sa deviſe était :

De las coſas mas ſeguras
La mas ſegura es dudar.

comme celle de *Montagne* était : *Que ſais-je ?* mort en 1672.

VEISSIERES, (*Mathurin* de LA CROZE) né à Nantes, en 1661; bénédictin à Paris. Sa liberté de penſer, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter ſon ordre et ſa religion. C'était une bibliothèque vivante, et ſa mémoire était un prodige. Outre les choſes utiles et agréables qu'il ſavait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut ſavoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage eſtimé, c'eſt *le Chriſtiniſme des Indes.* Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'eſt que les bramins croient l'unité d'un DIEU, en laiſſant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire eſt telle, qu'on a écrit la vie de cet homme, en un volume auſſi gros que la vie d'*Alexandre.* Ce petit extrait, encore trop long, aurait ſuffi : mort à Berlin, en 1739.

VERGIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1675. Il eſt à l'égard de *la Fontaine*, ce que *Campiſtron* eſt à *Racine ;* imitateur faible, mais naturel : mort aſſaſſiné à Paris, par des voleurs, en 1720. On laiſſe entendre, dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puiſſant qui le fit tuer. Ce conte eſt faux.

VERTOT, (*René-Aubert*) né en Normandie, en 1655. Hiſtorien agréable et élégant : mort en 1735.

VICHARD DE SAINT-RÉAL, (*Céſar*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *Hiſtoire, de la conjuration de Veniſe*, eſt un chef-d'œuvre. Sa *Vie de* JESUS-CHRIST eſt bien différente : mort en 1692.

VILLARS

VILLARS DE MONTFAUCON, (l'abbé de) né en 1635, célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'eſt une partie de l'ancienne mythologie des Perſes. L'auteur fut tué, en 1675, d'un coup de piſtolet. On dit que les Sylphes l'avaient aſſaſſiné pour avoir révélé leurs myſtères.

VILLARS, (le maréchal, duc de) né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent ſon nom, eſt entièrement de lui. Il ſavait par cœur les beaux endroits de *Corneille*, de *Racine* et de *Molière*. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'Etat fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie, *j'en ai moins joué que vous, mais j'en ſais davantage :* mort en 1734.

VILLEDIEU. (Madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reſte, on eſt bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et eſt encore inondée ; ils ont preſque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'eſprits faibles, qui écrivent avec facilité des choſes indignes d'être lues par les eſprits ſolides : ils ſont même pour la plupart dénués d'imagination ; et il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioſte*, que dans tous ces inſipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens : morte en 1683.

VILLIERS, (*Pierre de*) né à Coignac, en 1648, jéſuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui ſont ſortis de cet ordre. Ses ſermons, et ſon poëme ſur l'art de prêcher, eurent de ſon temps quelque réputation. Ses ſtances ſur la ſolitude, ſont fort au-deſſus de celles de *Saint-Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne ſont pas encore tout-à-fait dignes d'un ſiècle ſi au-deſſus de celui de *Saint-Amant :* mort en 1728.

VOITURE, (*Vincent*) né à Amiens, en 1598. C'eſt le premier qui fut, en France, ce qu'on appelle un bel-eſprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ſes écrits,

ſur leſquels on ne peut ſe former le goût ; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine *Anne d'Autriche*, et qu'on n'imprima pas dans ſon recueil, ſont un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine, dont les frondeurs laſsèrent la douceur et la bonté.

. . . .
. . . .
Je penſais ſi le cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat ſans égal,
Dans lequel maintenant vous ête ; (*a*)
J'entends celui de la beauté,
Car auprès je n'eſtime guère,
Cela ſoit dit ſans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majeſté.

Il fit auſſi des vers italiens et eſpagnols avec ſuccès : mort en 1648.

Ce n'eſt pas la peine de pouſſer plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un aſſez grand d'imitateurs, et on pourrait donner une liſte beaucoup plus longue des ſavans. Il ſera difficile déſormais qu'il s'élève des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre ſorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux eſprits. Il ſera impoſſible qu'il ſe forme des ſavans univerſels, parce que chaque ſcience eſt devenue immenſe. Il faudra néceſſairement que chacun ſe réduiſe à cultiver une petite partie du vaſte champ que le ſiècle de *Louis XIV* a défriché.

(*a*) Alors on était dans l'uſage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient ; *vous ête* pour *vous êtes*. C'eſt ainſi qu'en uſent les Italiens et les Anglais. La poëſie françaiſe eſt trop gênée, et très-ſouvent trop proſaïque.

ARTISTES CÉLÈBRES.

MUSICIENS.

La musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe; et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e*, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*...... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation, rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons, les étrangers qui ont été long-temps en France, conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles, et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées, et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs: en Italie, il ne faut que des chanteurs.

La muſique inſtrumentale s'eſt reſſentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais pluſieurs de nos ſymphonies, et ſur-tout nos airs de danſe, ont trouvé plus d'applaudiſſemens chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens; il n'y a en preſque jamais d'autre chez un roi qui entretient un des meilleurs opéra de l'Europe, et qui, parmi ſes autres talens ſinguliers, a cultivé avec un très-grand ſoin celui de la muſique.

LULLI, (*Jean-Baptiſte*) né à Florence, en 1633, amené en France à l'âge de quatorze ans, et ne ſachant encore que jouer du violon, fut le père de la vraie muſique en France. Il ſut accommoder ſon art au génie de la langue; c'était l'unique moyen de réuſſir. Il eſt à remarquer qu'alors la muſique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble ſimplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de *Lulli.*

Rien ne reſſemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi*, chanté en Italie avec tant de ſuccès dans le dix-ſeptième ſiècle, et qui commence ainſi :

Sunt breves mundi roſæ,
Sunt fugitivi flores,
Frondes veluti annoſæ,
Sunt labiles honores.

Il faut bien obſerver que, dans cette muſique de pure déclamation, qui eſt la *Mélopée* des anciens, c'eſt principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'eſt à quoi on ſe méprit beaucoup du temps de *Quinault* et de *Lulli.* Les poëtes étaient jaloux du poëte, et ne l'étaient pas du muſicien. *Boileau* reproche à *Quinault*

. . . Ces lieux communs, de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des ſons de ſa muſique.

Les paſſions tendres, que *Quinault* exprimait ſi bien, étaient, ſous ſa plume, la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault*, par ſa diction, échauffait encore plus la muſique que l'art de *Lulli* n'échauffait ſes paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs, pour faire de quelques ſcènes d'*Atis*, d'*Armide* et de *Roland*, un ſpectacle tel que ni l'antiquité, ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés, les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes ſcènes. Ces airs, ces petites chanſons étaient dans le goût de nos *noëls;* ils reſſemblaient aux *barcaroles* de Veniſe : c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette muſique était faible, plus on la retenait aiſément ; mais le récitatif eſt ſi beau, que *Rameau* n'a jamais pu l'égaler. Il me faut des chanteurs, diſait-il, et à *Lulli* des acteurs. *Rameau* a enchanté les oreilles, *Lulli* enchantait l'ame ; c'eſt un des grands avantages du ſiècle de *Louis XIV*, que *Lulli* ait rencontré un *Quinault*.

Après *Lulli*, tous les muſiciens, comme *Colaſſe*, *Campra*, *Deſtouches*, et les autres, ont été ſes imitateurs, juſqu'à ce qu'enfin *Rameau* eſt venu, qui s'eſt élevé au-deſſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, et qui a fait de la muſique un art nouveau.

A l'égard des muſiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait pluſieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

PEINTRES.

Il n'en eſt pas de la peinture comme de la muſique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les peintres doivent repréſenter la nature, qui eſt la même dans tous les pays, et qui eſt vue avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient ùn prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui resserre quelquefois les talens des peintres est ce qui semblerait devoir les étendre ; c'est le goût académique, c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont, sans doute, très-utiles pour former des élèves, sur-tout quand les directeurs travaillent dans le grand goût : mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride et léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails ; les élèves, subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encore, en aucun genre, un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas saisir la manière de ses confrères, ses productions seront compassées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réussira. Presque tous les artistes sublimes, ou ont fleuri avant les établissemens des académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille, *Racine*, *Despréaux*, *le Sueur*, *le Moine*, non-seulement prirent une route différente de leurs confrères, mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

POUSSIN, (*Nicolas*) né aux Andelis, en Normandie, en 1594, fut l'élève de son génie ; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit ; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était, dans son temps, le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à

Paris, il y céda à l'envie et aux cabales ; il se retira : c'est ce qui est arrivé à plus d'un artiste. *Le Poussin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune : mort en 1665.

LE SUEUR, (*Eustache*) né à Paris, en 1617, n'ayant eu que *Vouët* pour maître, devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point, lorsqu'il mourut, à l'âge de trente-huit ans, en 1655.

BOURDON et LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux, qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome, sont du *Poussin*, du *Bourdon* et du *Valentin*.

LE BRUN, (*Charles*) né à Paris, en 1619. A peine eut-il développé son talent, que le surintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été, lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau, de *la famille de Darius*, qui est à Versailles, n'est point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronèse*, qu'on voit à côté, et le surpasse beaucoup par le dessein, la composition, la dignité, l'expression et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux, des *batailles d'Alexandre*, sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin*, par *Raphaël* et par *Jules Romain* : mort en 1690.

MIGNARD, (*Pierre*) né à Troyes, en Champagne, en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque temps ; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité : mort en 1695.

GELÉE, (*Claude*) dit *Claude* LORRAIN. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait

pas qu'un jour ſon fils ferait des tableaux qui feraient regardés comme ceux d'un des premiers payſagiſtes de l'Europe ; mort à Rome, en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard juſtice, en France, aux bons artiſtes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, paſſent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à ſe faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL, (*Joſeph*) né en 1648, bon peintre, et ſurpaſſé par ſon fils : mort en 1704.

JOUVENET, (*Jean*) né à Rouen, en 1644, élève de *le Brun*, inférieur à ſon maître, quoique bon peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une ſingulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit, il s'exerça à peindre de la main gauche, et on a de lui de grandes compoſitions exécutées de cette manière : mort en 1717.

SANTERRE. (*Jean-Baptiſte*) Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam* et d'*Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de Ste *Thérèſe*, dans la chapelle de Verſailles, eſt un chef-d'œuvre de grâces, et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à-peu-près ſemblable.

BOULOGNE, (*Bon*) excellent peintre ; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

BOULOGNE. (*Louis*) Ses tableaux, qui ne ſont pas ſans mérite, ſont moins recherchés que ceux de ſon frère.

RAOUS, peintre inégal; mais, quand il a réuſſi, il a égalé le *Rembrand.*

RIGAUD, né à Perpignan, en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a repréſenté le cardinal de *Bouillon*, ouvrant l'année ſainte, eſt un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens :* mort en 1743.

DE TROY a travaillé dans le goût de *Rigaud.* On a de ſon fils des tableaux d'hiſtoire eſtimés.

VATEAU a été dans le gracieux à peu-près ce que *Téniers* a été dans le groteſque. Il a fait des diſciples dont les tableaux ſont recherchés.

LE MOINE, né à Paris, en 1688, a peut-être ſurpaſſé tous ces peintres par la compoſition *du ſallon d'Hercule*, à Verſailles. Cette apothéoſe d'*Hercule* était une flatterie pour le cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu, dans le ſallon d'un roi de France, repréſenter l'apothéoſe de *Henri IV. Le moine*, envié de ſes confrères, et ſe croyant mal récompenſé du cardinal, ſe tua de déſeſpoir, en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES et OUDRY; d'autres ont réuſſi dans la miniature; pluſieurs dans le portrait. Quelques peintres, et ſur-tout le célèbre VANLOO, ſe ſont diſtingués depuis dans de plus grands genres; et il eſt à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS, &c.

La sculpture a été pouſſée à ſa perfection, ſous *Louis XIV*, et s'eſt ſoutenue dans ſa force, ſous *Louis XV*.

SARASIN, (*Jacques*) né en 1598, fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le pape *Clément VIII*. Il travailla, à Paris, avec le même ſuccès : mort en 1660.

PUGET, (*Pierre*) né en 1623, architecte, ſculpteur et peintre ; célèbre par pluſieurs chefs-d'œuvre qu'on voit à Marſeille et à Verſailles : mort en 1695.

LE GROS et THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun, à Rome, deux modèles qui l'emportèrent au concours ſur tous les autres, et qui ſont comptés parmi les chefs-d'œuvre. *Le Gros* mourut à Rome, en 1719.

GIRARDON, (*François*) né en 1617, a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon* et par le tombeau du cardinal de. *Richelieu* : mort en 1715.

Les COISEVOX et les COUSTOU, et beaucoup d'autres, ſe ſont très-diſtingués, et ſont encore ſurpaſſés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos ſculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, ſuivis encore par de meilleurs artiſtes, ont réuſſi dans les tailles-douces, et leurs eſtampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De ſimples orfèvres, tels que BALIN et GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artiſtes, par la beauté de leur deſſein, et par l'élégance de leur exécution.

Il n'eſt pas auſſi facile, à un génie né avec le bon goût de l'architecture, de faire valoir ſes talens qu'à tout autre artiſte. Il ne peut élever de grands monumens, que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

MANSARD (*François*) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de *Maiſons*, auprès de Saint-Germain, eſt un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de ſe livrer à ſon génie.

MANSARD, (*Jules-Hardouin*) ſon neveu, fit une fortune immenſe ſous *Louis XIV*, et fut ſurintendant des bâtimens. La belle chapelle des invalides eſt de lui. Il ne put déployer tous ſes talens dans celle de Verſailles, où il fut gêné par le terrain, et par la diſpoſition du petit château qu'il fallut conſerver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne, de *Jean Gougeon;* & la nouvelle, de *Bouchardon;* encore ſont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du louvre, dont on ne fait point d'uſage, et de ne s'aſſembler que dans des ſalles de ſpectacles ſans goût, ſans proportion, ſans ornement, et auſſi défectueuſes dans l'emplacement que dans la conſtruction; tandis que des villes de province donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore ſuivis. (*)

La France a été diſtinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance; ce ſont les vaſtes hôpitaux, les magaſins, les ponts de pierre, les quais, les immenſes levées qui retiennent les rivières dans leur lit, les canaux, les écluſes, les ports, et ſur-tout l'architecture militaire de tant de places frontières, où la ſolidité ſe joint à la beauté. On connaît aſſez les

(*) On a conſtruit, depuis que M. de *Voltaire* a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands ſpectacles de Paris.

ouvrages élevés ſur les deſſeins de PERRAULT, de LEVAU et de DORBAY.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable, et par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'eſt pas vrai que *le Noſtre* ait pouſſé la ſimplicité juſqu'à embraſſer familièrement le roi et le pape. Son élève, *Collinau*, m'a proteſté que ces hiſtoriettes, rapportées dans tant de dictionnaires, ſont fauſſes, et on n'a pas beſoin de ce témoignage, pour ſavoir qu'un intendant des jardins ne baiſe point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuſes, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'imprimerie, tout cela s'eſt reſſenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers, qu'on peut regarder comme des phyſiciens de pratique, ont fait admirer leur eſprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, et même l'or qui les embellit, avec une intelligence et un goût ſi rares, que telle étoffe, qui n'a été portée que par le luxe, méritait d'être conſervée comme un monument d'induſtrie.

Enfin, le ſiècle paſſé a mis celui où nous ſommes en état de raſſembler en un corps, et de tranſmettre à la poſtérité le dépôt de toutes les ſciences et de tous les arts, tous pouſſés auſſi loin que l'induſtrie humaine a pu aller; et c'eſt à quoi a travaillé une ſociété de ſavans remplis d'eſprit et de lumières. Cet ouvrage immenſe et immortel ſemble accuſer la briéveté de la vie des hommes. Il a été commencé par meſſieurs d'*Alembert* et *Diderot*, traverſé et perſécuté par l'envie et par l'ignorance, ce qui eſt le deſtin de toutes les grandes entrepriſes. Il eût été à ſouhaiter que quelques mains étrangères n'euſſent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs inſipides, qui n'empêchent pas que le reſte de l'ouvrage ne ſoit utile au genre humain.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Ce n'eſt pas ſeulement la vie de *Louis XIV* qu'on prétend écrire ; on ſe propoſe un plus grand objet. On veut eſſayer de peindre à la poſtérité, non les actions d'un ſeul homme, mais l'eſprit des hommes dans le ſiècle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les hiſtoires ſont preſque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans ſa mémoire. Mais quiconque penſe, et ce qui eſt encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre ſiècles dans l'hiſtoire du monde. Ces quatre âges heureux ſont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, ſervant d'époque à la grandeur de l'eſprit humain, ſont l'exemple de la poſtérité.

Le premier de ces ſiècles, à qui la véritable gloire eſt attachée, eſt celui de *Philippe* et d'*Alexandre*, ou celui des *Périclès*, des *Démoſthènes*, des *Ariſtote*, des *Platon*, des *Apelles*, des *Phidias*, des *Praxitèles;* et cet honneur a été renfermé dans les limites de la Gréce ; le reſte de la terre alors connue était barbare.

Le ſecond âge eſt celui de *Céſar* et d'*Auguſte*, déſigné encore par les noms de *Lucrèce*, de *Cicéron*, de *Tite-Live*, de *Virgile*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Varron*, de *Vitruve*.

Le troiſième eſt celui qui ſuivit la priſe de Conſtantinople par *Mahomet II*. Le lecteur peut ſe ſouvenir qu'on vit alors en Italie une famille de ſimple citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les *Médicis* appelèrent à Florence les ſavans, que les Turcs chaſſaient de la Gréce ; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux arts y avaient déjà repris une vie nouvelle ; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu*, comme les premiers Grecs les avaient caractériſés du nom de *ſageſſe*. Tout tendait à à la perfection.

Les arts, toujours tranſplantés de Gréce en Italie, ſe trouvaient dans un terrain favorable ; où ils fructifiaient tout-à-coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Eſpagne voulurent à leur tour avoir de ces fruits ; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vîte.

François I encouragea des ſavans, mais qui ne furent que ſavans : il eut des architectes ; mais il n'eut ni des *Michel-Ange* ni des *Palladio :* il voulut en vain établir des écoles de peinture : les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres compoſaient toute notre poëſie. *Rabelais* était notre ſeul livre de proſe à la mode, du temps de *Henri II*.

En un mot, les Italiens ſeuls avaient tout, ſi vous en exceptez la muſique, qui n'était pas encore perfectionnée, et la philoſophie expérimentale, inconnue par-tout également, et qu'enfin *Galilée* fit connaître.

Le quatrième ſiècle eſt celui qu'on nomme le ſiècle de *Louis XIV*, et c'eſt peut-être celui des quatre qui

approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres, il a plus fait en certains genres que les trois enſemble. Tous les arts, à la vérité, n'ont point été pouſſés plus loin que ſous les *Médicis*, ſous les *Auguſte* et les *Alexandre;* mais la raiſon humaine en général s'eſt perfectionnée. La ſaine philoſophie n'a été connue que dans ce temps : et il eſt vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de *Richelieu*, juſqu'à celles qui ont ſuivi la mort de *Louis XIV*, il s'eſt fait dans nos arts, dans nos eſprits, dans nos mœurs, comme dans notre gouvernement, une révolution générale qui doit ſervir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuſe influence ne s'eſt pas même arrêtée en France ; elle s'eſt étendue en Angleterre ; elle a excité l'émulation dont avait alors beſoin cette nation ſpirituelle et hardie ; elle a porté le goût en Allemagne, les ſciences en Ruſſie ; elle a même ranimé l'Italie qui languiſſait, et l'Europe a dû ſa politeſſe et l'eſprit de ſociété à la cour de *Louis XIV*.

Il ne faut pas croire que ces quatre ſiècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts, cultivés par des citoyens paiſibles, n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être ſéditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuans et fourbes. Tous les ſiècles ſe reſſemblent par la méchanceté des hommes ; mais je ne connais que ces quatre âges diſtingués par les grands talens.

Avant le ſiècle que j'appelle de *Louis XIV*, et qui commence à-peu-près à l'établiſſement de l'académie françaiſe, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares : il faut avouer que les

Français méritaient en quelque ſorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romaneſque des Maures à la groſſièreté gothique; ils n'avaient preſque aucun des arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés : car, lorſqu'on a perfectionné ce qui eſt néceſſaire on trouve bientôt le beau et l'agréable; et il n'eſt pas étonnant que la peinture, la ſculpture, la poëſie, l'éloquence, la philoſophie fuſſent preſque inconnues à une nation qui, ayant des ports ſur l'Océan et ſur la méditerranée, n'avait pourtant point de flotte, et qui, aimant le luxe à l'excès, avait à peine quelques manufactures groſſières.

Les Juifs, les Génois, les Vénitiens, les Portugais, les Flamands, les Hollandais, les Anglais firent tour à tour le commerce de la France, qui en ignorait les principes. *Louis XIII*, à ſon avénement à la couronne, n'avait pas un vaiſſeau : Paris ne contenait pas quatre cents mille hommes, et n'était pas décoré de quatre beaux édifices; les autres villes du royaume reſſemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la nobleſſe, cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de foſſés, opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient preſque impraticables; les villes étaient ſans police, l'Etat ſans argent, et le gouvernement preſque toujours ſans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas ſe diſſimuler que, depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*, la France avait langui plus ou moins dans cette faibleſſe, parce qu'elle n'avait preſque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut, pour qu'un Etat ſoit puiſſant, ou que le peuple ait une liberté fondée ſur les lois, ou que

l'autorité

l'autorité ſouveraine ſoit affermie ſans contradiction. En France les peuples furent eſclaves juſque vers le temps de *Philippe-Auguſte;* les ſeigneurs furent tyrans juſqu'à *Louis XI;* et les rois, toujours occupés à ſoutenir leur autorité contre leurs vaſſaux, n'eurent jamais ni le temps de ſonger au bonheur de leurs ſujets, ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puiſſance royale, mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. *François I* fit naître le commerce, la navigation, les lettres et tous les arts; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France; et tous périrent avec lui. *Henri le Grand* allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de diſcorde l'avaient replongée, quand il fut aſſaſſiné dans ſa capitale, au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de *Richelieu*, occupé d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, le calviniſme et les grands, ne jouit point d'une puiſſance aſſez paiſible pour réformer la nation; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainſi, pendant neuf cents années, le génie des Français a été preſque toujours rétréci ſous un gouvernement gothique, au milieu des diviſions et des guerres civiles, n'ayant ni lois ni coutumes fixes, changeant de deux ſiècles en deux ſiècles un langage toujours groſſier; les nobles ſans diſcipline, ne connaiſſant que la guerre et l'oiſiveté; les eccléſiaſtiques vivant dans le déſordre et dans l'ignorance; et les peuples ſans induſtrie, croupiſſant dans leur misère.

Les Français n'eurent part, ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations:

l'imprimerie, la poudre, les glaces, les télescopes, le compas de proportion, la machine pneumatique, le vrai systême de l'univers ne leur appartiennent point ; ils fesaient des tournois, pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'Orient et à l'Occident du monde connu. *Charles-Quint* prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique, avant que quelques sujets de *François I* eussent découvert la contrée inculte du Canada ; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du seizième siècle, on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous *Louis XIV*.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici, plus que dans le tableau des siècles précédens, les détails immenses des guerres, des attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événemens qui ont fixé la destinée des Empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres Etats de l'Europe avant la naissance de *Louis XIV ;* on décrira ici les grands événemens politiques et

militaires de ſon règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, ſera traité à part. La vie privée de *Louis XIV*, les particularités de ſa cour et de ſon règne, tiendront une grande place. D'autres articles ſeront pour les arts, pour les ſciences, pour les progrès de l'eſprit humain dans ce ſiècle. Enfin on parlera de l'Égliſe, qui depuis ſi long-temps eſt liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiéte et tantôt le fortifie ; et qui, inſtituée pour enſeigner la morale, ſe livre ſouvent à la politique et aux paſſions humaines.

CHAPITRE II.

Des États de l'Europe avant LOUIS XIV.

Il y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Ruſſie près) comme une eſpèce de grande république partagée en pluſieurs Etats, les uns monarchiques, les autres mixtes ; ceux-ci ariſtocratiques, ceux-là populaires ; mais tous correſpondant les uns avec les autres ; tous ayant un même fond de religion, quoique diviſés en pluſieurs ſectes ; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'eſt par ces principes que les nations européannes ne font point eſclaves leurs priſonniers, qu'elles reſpectent les ambaſſadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent enſemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats ;

et qu'elles s'accordent ſur-tout dans la ſage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant ſans ceſſe les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambaſſadeurs ou des eſpions moins honorables, qui peuvent avertir toutes les cours des deſſeins d'une ſeule, donner à la fois l'alarme à l'Europe, et garantir les plus faibles des invaſions que le plus fort eſt toujours prêt d'entreprendre.

Depuis *Charles-Quint* la balance penchait du côté de la maiſon d'Autriche. Cette maiſon puiſſante était, vers l'an 1630, maîtreſſe de l'Eſpagne, du Portugal, et des tréſors de l'Amérique; les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, la Bohème, la Hongrie, l'Allemagne même (ſi on peut le dire) étaient devenus ſon patrimoine; et, ſi tant d'Etats avaient été réunis ſous un ſeul chef de cette maiſon, il eſt à croire que l'Europe lui aurait enfin été aſſervie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'EMPIRE d'Allemagne eſt le plus puiſſant voiſin qu'ait la France : il eſt d'une plus grande étendue; moins riche peut-être en argent, mais plus fécond en hommes robuſtes et patiens dans le travail. La nation allemande eſt gouvernée, peut s'en faut, comme l'était la France ſous les premiers rois *Capétiens*, qui étaient des chefs, ſouvent mal obéis, de pluſieurs grands vaſſaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui ſoixante villes libres, et qu'on nomme impériales, environ autant de ſouverains ſéculiers, près de quarante princes eccléſiaſtiques, ſoit abbés, ſoit évêques, neuf électeurs, parmi leſquels on peut

compter aujourd'hui quatre rois, (*) enfin l'empereur, chef de tous ces potentats, composent ce grand corps germanique, que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours, avec presqu'autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français.

Chaque membre de l'Empire a ses droits, ses priviléges, ses obligations; et la connaissance difficile de tant de lois, souvent contestées, fait ce que l'on appelle en Allemagne *l'étude du droit public*, pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur lui-même ne serait guère, à la vérité, plus puissant, ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne, partagée en villes et en principautés, ne laisse au chef de tant d'Etats que la prééminence avec d'extrêmes honneurs, sans domaines, sans argent, et par conséquent sans pouvoir. Il ne possède pas, à titre d'empereur, un seul village. Cependant cette dignité, souvent aussi vaine que suprême, était devenue si puissante entre les mains des Autrichiens qu'on a craint souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et sur-tout l'Allemagne. Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux

(*) Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs, les deux électorats de la maison de Bavière étant réunis; et de ces huit électeurs trois sont rois.

de ce parti du nom général de proteſtans, quoiqu'ils ſoient diviſés en luthériens, calviniſtes et autres, qui ſe haïſſent entre eux preſque autant qu'ils haïſſent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohème, de la Hongrie, les Etats de la maiſon de *Brunſvick*, le Virtemberg, la Heſſe ſuivent la religion luthérienne, qu'on nomme *Evangélique*. Toutes les villes libres impériales ont embraſſé cette ſecte, qui a ſemblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calviniſtes, répandus parmi les luthériens qui ſont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre ; les catholiques compoſent le reſte de l'Empire, et ayant à leur tête la maiſon d'Autriche, ils étaient, ſans doute, les plus puiſſans.

Non-ſeulement l'Allemagne, mais tous les Etats chrétiens, ſaignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion ; fureur particulière aux chrétiens, ignorée des idolâtres, et ſuite malheureuſe de l'eſprit dogmatique introduit depuis ſi long-temps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverſe qui n'aient cauſé une guerre civile ; et les nations étrangères (peut-être notre poſtérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères ſe ſoient égorgés mutuellement, pendant tant d'années, en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment *Ferdinand II* (*) fut près de changer l'ariſtocratie allemande en une

(*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations.*

monarchie abſolue, et comment il fut ſur le point d'être détrôné par *Guſtave-Adolphe*. Son fils, *Ferdinand III*, qui hérita de ſa politique, et fit comme lui la guerre de ſon cabinet, régna pendant la minorité de *Louis XIV*.

L'Allemagne n'était point alors auſſi floriſſante qu'elle l'eſt devenue depuis; le luxe y était inconnu, et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands ſeigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent; la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaiſirs et de ces arts agréables que la ſagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'induſtrie françaiſe commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps ſous les mêmes étendards tant de peuples différens, les mettait à peu-près, comme aujourd'hui, dans l'impoſſibilité de porter et de ſoutenir long-temps la guerre chez leurs voiſins. Auſſi c'eſt preſque toujours dans l'Empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défenſe.

DE L'ESPAGNE.

L'ESPAGNE, gouvernée par la branche aînée de la maiſon d'Autriche, avait imprimé, après la mort de

Charles-Quint, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Eſpagne étaient incomparablement plus abſolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potoſi ſemblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet de la monarchie, ou plutôt de la ſupériorité univerſelle ſur notre continent chrétien, commencé par *Charles-Quint*, et ſoutenu par *Philippe II*.

La grandeur eſpagnole ne fut plus, ſous *Philippe III*, qu'un vaſte corps ſans ſubſtance, qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV, héritier de la faibleſſe de ſon père, perdit le Portugal par ſa négligence, le Rouſſillon par la faibleſſe de ſes armes, et la Catalogne par l'abus du deſpotiſme. De tels rois ne pouvaient être longtemps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les diviſions et les fautes de leurs ennemis, ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus, ils commandaient à des peuples que leurs priviléges mettaient en droit de mal ſervir; les Caſtillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie; les Arragonois diſputaient ſans ceſſe leur liberté contre le conſeil royal; et les Catalans, qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis, ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Eſpagne cependant, réunie avec l'Empire, mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

LE Portugal redevenait alors un royaume. *Jean*, duc de Bragance, prince qui paſſait pour faible, avait

arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par néceſſité le commerce que l'Eſpagne négligeait par fierté; ils venaient de ſe liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Eſpagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'euſſent fait les plus ſignalées victoires. Le miniſtère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira ſans peine le plus grand avantage qu'on puiſſe avoir contre ſon ennemi, celui de le voir attaqué par une puiſſance irréconciliable.

Le Portugal, ſecouant le joug de l'Eſpagne, étendant ſon commerce, et augmentant ſa puiſſance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouiſſait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

Ce petit Etat des ſept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais ſtérile en grains, mal-ſain, et preſque ſubmergé par la mer, était depuis environ un demi-ſiècle un exemple preſque unique ſur la terre de ce que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices eſpagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, réſiſtèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, *Philippe II;* éludèrent les deſſeins de pluſieurs princes, qui voulaient les ſecourir pour les aſſervir; et fondèrent une puiſſance que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Eſpagne même. Le déſeſpoir qu'inſpire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, et les princes

de la maiſon d'Orange en avaient fait d'excellens ſoldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conſerve, autant qu'il eſt poſſible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet Etat, d'une eſpèce ſi nouvelle, était depuis ſa fondation attaché intimement à la France : l'intérêt les réuniſſait; ils avaient les mêmes ennemis. *Henri le Grand* et *Louis XIII* avaient été ſes alliés et ſes protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'ANGLETERRE, beaucoup plus puiſſante, affectait la ſouveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe ; mais *Charles I*, qui régnait depuis 1625, loin de pouvoir ſoutenir le poids de cette balance, ſentait le ſceptre échapper déjà de ſa main ; il avait voulu rendre ſon pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Ecoſſe. Trop opiniâtre pour ſe déſiſter de ſes deſſeins, et trop faible pour les exécuter; bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conſeillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin, comme nous l'avons déjà dit, le trône et la vie ſur un échafaud, par une révolution preſque inouie.

Cette guerre civile, commencée dans la minorité de *Louis XIV*, empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ſes voiſins : elle perdit ſa conſidération avec ſon bonheur; ſon commerce fut interrompu; les autres nations la crurent enſevelie

ſous ſes ruines, juſqu'au temps où elle devint tout-à-coup plus formidable que jamais, ſous la domination de *Cromwell* qui l'aſſujettit en portant l'évangile dans une main, l'épée dans l'autre, le maſque de la religion ſur le viſage, et qui, dans ſon gouvernement, couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un uſurpateur.

DE ROME.

CETTE balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par ſa puiſſance, la cour de Rome eſſayait de la tenir par ſa politique. L'Italie était diviſée, comme aujourd'hui, en pluſieurs ſouverainetés : celle que poſsède le pape eſt aſſez grande pour le rendre reſpectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne ſert pas à peupler ſon pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce; ſon autorité ſpirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, eſt détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté; et ſi dans l'autre il eſt regardé comme un père, il a des enfans qui lui réſiſtent quelquefois avec raiſon et avec ſuccès. La maxime de la France eſt de le regarder comme une perſonne ſacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiſer les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie univerſelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avénement, des ambaſſades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape donne des bulles

de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et *par celle du saint-siége*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (*Stuart Fitzjames*, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles mêmes sont nos frères.

Enfin le pape a conservé, dans tous les Etats catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les Etats. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain

étranger, la facilité de ſe laiſſer ſéduire, le plaiſir de ſecouer un joug naturel pour en prendre un qu'on ſe donne ſoi-même, l'eſprit de trouble, le malheur des temps n'ont que trop ſouvent porté des ordres entiers de religieux à ſervir Rome contre leur patrie.

L'eſprit éclairé, qui règne en France depuis un ſiècle, et qui s'eſt étendu dans preſque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits ſur cette matière ſont de vrais ſervices rendus aux rois et aux peuples; et un des grands changemens qui ſe ſoient faits par ce moyen dans nos mœurs, ſous *Louis XIV*, c'eſt la perſuaſion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils ſont ſujets du roi avant que d'être ſerviteurs du pape. La juridiction, cette marque eſſentielle de la ſouveraineté, eſt encore demeurée au pontiſe romain. La France même, malgré toutes ſes libertés de l'Egliſe gallicane, ſouffre que l'on appelle au pape en dernier reſſort, dans quelques cauſes eccléſiaſtiques.

Si l'on veut diſſoudre un mariage, épouſer ſa couſine ou ſa nièce, ſe faire relever de ſes vœux, c'eſt encore à Rome, et non à ſon évêque, qu'on s'adreſſe; les grâces y ſont taxées, et les particuliers de tous les Etats y achètent des diſpenſes à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de perſonnes comme la ſuite des plus grands abus, et par d'autres comme les reſtes des droits les plus ſacrés, ſont toujours ſoutenus avec art. Rome ménage ſon crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne ſut mieux ſe conduire ſelon les hommes et ſelon les temps. Les papes ſont preſque

toujours des italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent ; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique : il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome : *j'ai vu un consistoire de rois*. La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour ; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de justice à sa prudence. Je ne sais si une autre nation eût pu conserver si long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues, ou par sa fierté, ou par sa mollesse, ou par sa lenteur, ou par sa vivacité ; mais Rome, employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse, a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous *Charles-Quint*, terrible au roi de France, *Henri III*, ennemie et amie tour à tour de *Henri IV*, adroite avec *Louis XIII*, opposée ouvertement à *Louis XIV*, dans le temps qu'il fut à craindre, et souvent ennemie secrète des empereurs, dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits, beaucoup de prétentions, de la politique et de la patience, voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui, six siècles auparavant, avait voulu soumettre l'Empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes surent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur, de créer et de donner des

royaumes : mais le roi d'Efpagne, poffeffeur de cet Etat, ne laiffait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vaffal trop puiffant.

Au refte, l'Etat du pape était dans une paix heureufe, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux *Barberin*, neveux du pape *Urbain VIII*, & le duc de Parme. (*b*)

DU RESTE DE L'ITALIE.

LES autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venife craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine fes Etats de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne & de l'invafion du grand-feigneur. Ce n'était plus cette Venife autrefois la maîtreffe du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jaloufie de tant de rois. La fageffe de fon gouvernement fubfiftait; mais fon grand commerce anéanti lui ôtait prefque toute fa force, et la ville de Venife était, par fa fituation, incapable d'être domptée; et, par fa faibleffe, incapable de faire des conquêtes.

L'Etat de Florence jouiffait de la tranquillité et de l'abondance, fous le gouvernement des *Médicis;* les lettres, les arts et la politeffe, que les *Médicis* avaient fait naître, floriffaient encore. La Tofcane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Gréce.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaifes et efpagnoles, s'était enfin réunie toute entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaibliffement de la puiffance autrichienne.

(*b*) Voyez l'*Effai fur les mœurs*, &c.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient sages et heureux. (1)

DES ETATS DU NORD.

Les nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution qui admet les paysans mêmes dans les états-généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque par-tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à

(1) Vers le milieu du règne de *Louis XIV*, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands geomètres du nom de *Bernouilli*, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste *Haller*. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies.

personne;

perſonne ; et ſa véritable grandeur n'a commencé que ſous ſes deux rois *Frédéric III* et *Frédéric IV*. La Moſcovie n'était encore que barbare.

DES TURCS.

Les Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été ſous les *Sélim*, les *Mahomet*, et les *Soliman* : la molleſſe corrompait le ſérail, ſans en bannir la cruauté. Les ſultans étaient en même temps, et les plus deſpotiques des ſouverains dans leurs ſérails, et les moins aſſurés de leur trône et de leur vie. *Oſman* et *Ibrahim* venaient de mourir par le cordeau. *Muſtapha* avait été deux fois dépoſé. L'empire turc, ébranlé par ces ſecouſſes, était encore attaqué par les Perſans ; mais, quand les Perſans le laiſſaient reſpirer, et que les révolutions du ſérail étaient finies, cet empire redevenait formidable à la chrétienté ; car depuis l'embouchure du Boriſthène juſqu'aux Etats de Veniſe, on voyait la Moſcovie, la Hongrie, la Gréce, les îles, tour à tour en proie aux armes des Turcs : et dès l'an 1644, ils feſaient conſtamment cette guerre de Candie ſi funeſte aux chrétiens. Telles étaient la ſituation, les forces et l'intérêt des principales nations européannes, vers le temps de la mort du roi de France, *Louis XIII*.

SITUATION DE LA FRANCE.

La France alliée à la Suède, à la Hollande, à la Savoie, au Portugal, et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction, ſoutenait contre l'Empire et l'Eſpagne une guerre ruineuſe aux deux partis, et funeſte à la maiſon d'*Autriche*. Cette

guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées, pour obtenir enfin quelques petites villes frontières, dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête.

Les généraux de *Louis XIII* avaient pris le Roussillon ; les Catalans venaient de se donner à la France protectrice de la liberté qu'ils défendaient contre leurs rois ; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie, en 1637, et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans ; et le cardinal de *Richelieu*, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands, et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE, APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII, ET MOEURS DU TEMPS.

Les guerres avaient produit des généraux illustres, tels qu'un *Gustave-Adolphe*, un *Valstein*, un duc de *Veimar*, *Picolomini*, *Jean de Vert*, le maréchal de *Guébriant*, les princes d'*Orange*, le comte d'*Harcourt*. Des ministres d'Etat ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier *Oxenstiern*, le comte duc d'*Olivarès*, mais sur-tout le cardinal de *Richelieu*, avaient attiré

ſur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun ſiècle qui n'ait eu des hommes d'Etat et de guerre célèbres : la politique et les armes ſemblent malheureuſement être les deux profeſſions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours ou négocier ou ſe battre. Le plus heureux paſſe pour le plus grand, et le public attribue ſouvent au mérite tous les ſuccès de la fortune.

La guerre ne ſe feſait pas comme nous l'avons vu faire du temps de *Louis XIV;* les armées n'étaient pas ſi nombreuſes : aucun général, depuis le ſiége de Metz par *Charles-Quint*, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on aſſiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujoud'hui. L'art des fortifications était encore dans ſon enfance. Les piques et les arquebuſes étaient en uſage; on ſe ſervait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il reſtait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. *Louis XIII* fut le dernier qui obſerva cette coutume : il envoya un héraut-d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Eſpagne, en 1635.

Vous ſavez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de *Savoie*, *Richelieu*, *la Valette*, *Sourdis*, archevêque de Bordeaux, le cardinal *Théodore Trivulce*, commandant de la cavalerie eſpagnole, avaient endoſſé la cuiraſſe, et fait la guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été ſouvent intendant d'armées. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape *Urbain VIII*, fâché contre la France, fit dire au cardinal de *la Valette* qu'il le dépouillerait du cardinalat,

s'il ne quittait les armes ; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambaſſadeurs, non moins miniſtres de paix que les eccléſiaſtiques, ne feſaient nulle difficulté de ſervir dans les armées des puiſſances alliées, auprès deſquelles ils étaient employés. *Charnacé*, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment, en 1637 ; et, depuis même, l'ambaſſadeur d'*Eſtrade* fut colonel à leur ſervice.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingt mille hommes effectifs ſur pied. La marine, anéantie depuis des ſiècles, rétablie un peu par le cardinal de *Richelieu*, fut ruinée ſous *Mazarin*. *Louis XIII* n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-ſix livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé eſt pouſſée juſqu'à quarante-neuf livres et demie ; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-ſept ſols : valeur que l'intérêt public et la juſtice demandent qui ne ſoit jamais changée. (2)

(2) Comme il ſera ſouvent queſtion dans la ſuite de cette opération ſur les monnaies, et que M. de *Voltaire* n'en a diſcuté les effets dans aucun de ſes ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'eſt qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette propoſition : le marc d'argent vaut 50 liv., eſt l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainſi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre choſe que déclarer que, dans la ſuite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération eſt donc abſolument indifférente en elle-même ; mais elle ne l'eſt pas dans ſes effets.

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagemens pécuniaires ; si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi ce changement purement grammatical devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un Etat qui ferait une opération semblable :

1°. Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

2°. Une diminution de moitié dans ce que l'Etat paye en gages, en appointemens, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution sur les places utiles et trop payées : car on sent que pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération.

3°. Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la suite ; mais cette augmentation se fait moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire dans la forme des impôts des changemens qu'il n'aurait osé tenter directement.

4°. Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers ; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'Etat.

5°. Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur le champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagemens, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'Etat, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque Etat de l'Europe, on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvéniens dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même

était entièrement négligée, preuve certaine d'une adminiſtration peu heureuſe. Le cardinal de *Richelieu*,

nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui repréſenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient conſiſter les changemens dans les monnaies.

1°. A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un ſeul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce eſt une ſource de profit pour quelques particuliers et de perte pour les autres.

2°. A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie repondît à un nombre exact des diviſions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les diviſions de la livre numéraire et celles du marc d'argent euſſent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'uſage contraire a concentré entre un petit nombre de perſonnes la connaiſſance de la valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obſcurité, toute complication eſt un avantage accordé au petit nombre ſur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, ſur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait ſon poids ; et ſur celles d'argent, (voy. n°. 1) ſa valeur numéraire.

3°. A faire les monnaies d'un métal pur : 1°. parce que c'eſt un moyen de faciliter la connaiſſance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à ſa monnaie la préférence dans le commerce ſur toutes les autres : 2°. parce que c'eſt le ſeul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les differentes nations, uniformité qui ferait d'un grand avantage. L'uniformité dans un ſeul Etat s'établit par la loi ; elle ne peut s'établir entre pluſieurs que lorſque la loi ne s'appuye que ſur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire.

4°. A ne prendre de profit ſur les monnaies que ce qui eſt néceſſaire pour faire la dépenſe de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties ; les opérations néceſſaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduiſent le métal en pièces de monnaies. Ainſi, on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'eſſai et celui de leur converſion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais néceſſaires pour l'affiner et le réduire enſuite en monnaie.

Ces moyens très-ſimples auraient l'avantage de rendre ſi clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent et la monnaie, que les mauvaiſes lois ſur ce commerce, et les opérations pernicieuſes ſur les monnaies deviendraient abſolument impoſſibles.

occupé de ſa propre grandeur attachée à celle de l'Etat, avait commencé à rendre la France formidable au dehors, ſans avoir encore pu la rendre bien floriſſante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés; les brigands les infeſtaient; les rues de Paris, étroites, mal pavées et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les regiſtres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne ſervaient pas.

Depuis la mort de *François II*, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paiſible et volontaire. Les ſeigneurs avaient été élevés dans les conſpirations; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au ſouverain l'a été depuis.

Cet eſprit de diſcorde et de faction avait paſſé de la cour juſqu'aux moindres villes, et poſſédait toutes les communautés du royaume: on ſe diſputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé: il n'y avait pas juſqu'aux paroiſſes de Paris qui n'en vinſſent aux mains; les proceſſions ſe battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu ſouvent les chanoines de Notre-Dame aux priſes avec ceux de la Sainte-Chapelle: le parlement et la chambre des comptes s'étaient battus pour le pas dans l'égliſe de Notre-Dame, le jour que *Louis XIII* mit ſon royaume ſous la protection de la vierge *Marie*.

Preſque toutes les communautés du royaume étaient armées; preſque tous les particuliers reſpiraient la

fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorifée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'eft pas trop dire, que dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentilshommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les fciences étaient cultivés ; on trouvera cette partie de l'hiftoire de nos mœurs à fa place. On remarquera feulement que la nation françaife était plongée dans l'ignorance, fans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On confultait les aftrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'hiftoire du préfident de *Thou*, font remplis de prédictions. Le grave et févère duc de *Sulli* rapporte férieufement celles qui furent faites à *Henri IV*. Cette crédulité, la marque la plus infaillible de l'ignorance, était fi accréditée qu'on eut foin de tenir un aftrologue caché près de la chambre de la reine *Anne d'Autriche*, au moment de la naiffance de *Louis XIV*.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui eft pourtant rapporté par l'abbé *Vittorio Siri*, auteur contemporain, très-inftruit ; c'eft que *Louis XIII* eut dès fon enfance le furnom de *jufte*, parce qu'il était né fous le figne de la balance.

La même faibleffe, qui mettait en vogue cette chimère abfurde de l'aftrologie judiciaire, fefait croire aux poffeffions et aux fortiléges : on en fefait

un point de religion ; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magiſtrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des ſorciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de *Richelieu* la mort de ce fameux curé de Loudun, *Urbain Grandier*, condamné au feu comme magicien par une commiſſion du conſeil. On s'indigne que le miniſtre et les juges aient eu la faibleſſe de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On ſe ſouviendra avec étonnement juſqu'à la dernière poſtérité, que la maréchale d'*Ancre* fut brûlée, en place de Grève, comme ſorcière.

On voit encore, dans une copie de quelques regiſtres du Châtelet, un procès commencé, en 1610, au ſujet d'un cheval, qu'un maître induſtrieux avait dreſſé à peu-près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire ; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà aſſez pour faire connaître en général les mœurs et l'eſprit du ſiècle qui précéda celui de *Louis XIV*.

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'Etat fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques ſuperſtitieuſes qui déshonoraient la religion. Les calviniſtes, confondant avec le culte raiſonnable des catholiques les abus qu'on feſait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Egliſe. Ils oppoſaient à nos ſuperſtitions populaires, ſouvent remplies de débauches, une dureté

farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France ; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblassent pour se communiquer leurs lumières ; point d'académies, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV.*

CHAPITRE III.

Minorité de LOUIS XIV. *Victoires des français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.*

Anne d'Autriche ou d'*Espagne*, régente.

LE cardinal de *Richelieu* et *Louis XIII* venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. *Louis XIII*, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort ; mais la première démarche de sa veuve *Anne* d'*Autriche*, fut de faire annuller les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, long-temps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous *Louis XIII* la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen.

(*c*) *Anne d'Autriche* s'adreſſa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que *Marie de Médicis* s'était ſervie du même tribunal après la mort de *Henri IV;* et *Marie de Médicis* avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ſes gardes, ne pouvait réſiſter à ſes volontés; et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs, ſemblait aſſurer un droit inconteſtable.

L'uſage qui donne la régence aux mères des rois parut donc alors aux Français une loi preſqu'auſſi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, ayant décidé deux fois cette queſtion, c'eſt-à-dire, ayant ſeul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence : il ſe regarda, non ſans quelque vraiſemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conſeiller crut être une partie de la ſouveraineté. Par le même arrêt, *Gaſton*, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume ſous la régente abſolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Eſpagne, *Philippe IV*, ſon frère, qu'elle aimait. Il eſt difficile de dire préciſément pourquoi l'on feſait cette guerre; on ne demandait rien à l'Eſpagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On ſe battait depuis 1635, parce que le cardinal de *Richelieu* l'avait voulu,

(*c*) *Riencourt*, dans ſon hiſtoire de *Louis XIV*, dit que le teſtament de *Louis XIII* fut vérifié au parlement. Ce qui trompa cet écrivain, c'eſt qu'en effet *Louis XIII* avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé : mais il avait limité ſon autorité, ce qui fut caſſé.

et il eſt à croire qu'il l'avait voulu pour ſe rendre néceſſaire. (3) Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc *Bernard de Saxe-Veimar*, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'eſt-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait auſſi la branche autrichienne-eſpagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquit point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes eſpagnoles ſortirent des frontières du Hainaut au nombre de vingt-ſix mille hommes, ſous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom *Franciſco de Mello*. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt juſqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de *Louis XIII*, la faibleſſe d'une minorité, relevaient leurs eſpérances; et, quand ils virent qu'on ne leur oppoſait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur eſpérance ſe changea en ſécurité.

Bataille de Rocroi.

Ce jeune homme ſans expérience, qu'ils mépriſaient, était *Louis de Bourbon*, alors duc d'Enghien, connu depuis ſous le nom de *grand Condé*. La plupart des grands capitaines ſont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre ſemblait

(3) Le cardinal pouvait avoir en ſecret le motif que lui prête M. de *Voltaire*; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maiſon d'*Autriche* de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie.

en lui un inſtinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le ſuédois *Torſtenſon* qui euſſent eu à vingt ans ce génie qui peut ſe paſſer de l'expérience. (*d*)

Le duc d'*Enghien* avait reçu, avec la nouvelle de la mort de *Louis XIII*, l'ordre de ne point haſarder la bataille. Le maréchal de *l'Hoſpital*, qui lui avait été donné pour le conſeiller et pour le conduire, ſecondait par ſa circonſpection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia ſon deſſein qu'à *Gaſſion*, maréchal de camp, digne d'être conſulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille néceſſaire.

On remarque que le prince, ayant tout réglé le ſoir, veille de la bataille, s'endormit ſi profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même choſe d'*Alexandre*. Il eſt naturel qu'un jeune homme, épuiſé des fatigues que demande l'arrangement d'un ſi grand jour, tombe enſuite dans un ſommeil plein ; il l'eſt auſſi qu'un génie fait pour la guerre, agiſſant ſans inquiétude, laiſſe au corps aſſez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois

19 mai 1643.

(*d*) *Torſtenſon* était page de *Guſtave-Adolphe*, en 1624. Le roi, prêt d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya *Torſtenſon* porter ſes ordres à un officier-général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis ; *Torſtenſon* part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche ; le roi était déſeſpéré de l'ordre qu'il avait donné » : *Sire*, dit » *Torſtenſon*, daignez me pardonner ; voyant les ennemis faire un » mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit mot ; mais le ſoir, ce page ſervant à table, il le fit ſouper à côté de lui, et lui donna une enſeigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, enſuite un régiment. *Torſtenſon* fut un des grands capitaines de l'Europe.

le danger et la reſſource, par ſon activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie eſpagnole juſque-là invincible, auſſi forte, auſſi ſerrée que la phalange ancienne ſi eſtimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laiſſer partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers eſpagnols ſe jetaient à ſes genoux, pour trouver auprès de lui un aſile contre la fureur du ſoldat vainqueur. Le duc d'*Enghien* eu autant de ſoin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de *Fuentes*, qui commandait cette infanterie eſpagnole, mourut percé de coups. *Condé*, en l'apprenant, dit *qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu.*

Le reſpect qu'on avait en Europe pour les armées eſpagnoles ſe tourna du côté des armées françaiſes, qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille ſi célèbre; car la ſanglante journée de Marignan, diſputée plutôt que gagnée par *François I* contre les Suiſſes, avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes, autant que des troupes françaiſes. Les journées de Pavie et de Saint-Quentin étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. *Henri IV* avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que ſur ſa propre nation. Sous *Louis XIII* le maréchal de *Guébriant* avait eu de petits ſuccès, mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les Etats, et qui reſtent à jamais

dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par *Gustave-Adolphe*.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de *Condé*. Il fut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siége de Thionville, que le cardinal de *Richelieu* n'avait pas osé hasarder ; & au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Le prince de *Condé* passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général *Beck*, et prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le siége devant Cirq, et s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands ; il le passa après eux ; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient essuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de *Guébriant*. Il trouva Fribourg pris, et le général *Merci* sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. *Condé* avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était *Grammont*, et l'autre ce *Turenne*, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de *Merci*, retranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours différens. On dit que le duc d'*Enghien* jeta son bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de *Conti*. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg,

Bataille de Fribourg, 8 août 1643.

31 août 1644.

plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. *Merci* décampa quatre jours après. Philipsbourg et Maïence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Mariendal, avril 1645. Le duc d'*Enghien* retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour ; il laisse son armée au prince maréchal de *Turenne*. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore *Turenne* celle de réparer sa défaite. Il attaque *Merci* dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complète. Le maréchal de

Norlingue, août 1643. *Grammont* y est pris, mais le général *Glen*, qui commandait sous *Merci*, est fait prisonnier, et *Merci* est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille ; et on grava sur sa tombe, STA, VIATOR, HEROEM CALCAS : *Arrête, voyageur, tu foules un héros.* Cette bataille mit le comble à la gloire de *Condé*, et fit celle de *Turenne*, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

7 octobre 1646. Le nom du duc d'*Enghien* éclipsait alors tous les autres noms. Il assiégea ensuite Dunkerque, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le fesaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre

théâtre de ſes conquêtes et de ſa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaiſes troupes mal payées; il aſſiégea Lérida, et fut obligé de lever le ſiége. On l'accuſe, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour 1647. avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne ſavait pas que c'était l'uſage en Eſpagne.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler *Condé* en Flandre. L'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur *Ferdinand III*, aſſiégeait Lens en Artois. *Condé*, rendu à ſes troupes qui avaient toujours Bataille de Lens. vaincu ſous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troiſième fois qu'il donnait bataille avec le déſavantage du nombre. Il dit à ſes ſoldats ces ſeules paroles : *Amis, ſouvenez-vous de Rocroi, de Fribourg, et de Norlingue.*

Il dégagea lui-même le maréchal de *Grammont*, qui 10 août 1648. pliait avec l'aile gauche; il prit le général *Beck*. L'archiduc ſe ſauva à peine avec le comte de *Fuenſaldagne*. Les Impériaux et les Eſpagnols, qui compoſaient cette armée, furent diſſipés; ils perdirent plus de cent drapeaux, et trente-huit pièces de canon; ce qui était alors très-conſidérable. On leur fit cinq mille priſonniers, on leur tua trois mille hommes, le reſte déſerta, et l'archiduc demeura ſans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'inſtruire peuvent remarquer que, depuis la fondation de la monarchie, jamais les Français n'avaient gagné de ſuite tant de batailles, et de ſi glorieuſes par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de *Condé* (*e*) comptait ainſi Juillet 1644. les années de ſa jeuneſſe par des victoires, et que le

(*e*) Son père était mort en 1646.

duc d'*Orléans*, frère de *Louis XIII*, avait auſſi ſoutenu la réputation d'un fils de *Henri IV* et celle de la
Novembre 1644. France, par la priſe de Gravelines, par celle de Courtrai et de Mardik, le vicomte de *Turenne* avait pris Landau; il avait chaſſé les Eſpagnols de Trèves, et rétabli l'électeur.

Novembre 1647. Il gagna avec les Suédois la bataille de Lavingen, celle de Sommerhauſen, et contraignit le duc de Bavière à ſortir de ſes Etats à l'âge de près de quatre-
1645. vingts ans. Le comte de *Harcourt* prit Balaguier, et battit les Eſpagnols. Ils perdirent en Italie Portolongone. Vingt vaiſſeaux et vingt galères de France,
1646. qui compoſaient preſque toute la marine rétablie par *Richelieu*, battirent la flotte eſpagnole ſur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout; les armes françaiſes avaient encore envahi la Lorraine ſur le duc *Charles IV*, prince guerrier, mais inconſtant, imprudent, et malheureux, qui ſe vit à la fois dépouillé de ſon Etat par la France, et retenu priſonnier par les Eſpagnols.
Mai 1644. Les alliés de la France preſſaient la puiſſance autrichienne au midi et au nord. Le duc d'*Albuquerque*, général des Portugais, gagna contre l'Eſpagne la
Mars 1645. bataille de Badajoz. *Torſtenſon* défit les Impériaux près de Tabor, et remporta une victoire complète, Le prince d'*Orange*, à la tête des Hollandais, pénétra juſque dans le Brabant.

Le roi d'Eſpagne, battu de tous côtés, voyait le Rouſſillon et la Catalogne entre les mains des Français.
Le dernier duc de *Guiſe* à Naples. Naples, révoltée contre lui, venait de ſe donner au duc de *Guiſe*, dernier prince de cette branche d'une maiſon ſi féconde en hommes illuſtres et dangereux.

Celui-ci qui ne paſſa que pour un aventurier audacieux, parce qu'il ne réuſſit pas, avait eu du moins la gloire d'aborder ſeul dans une barque au milieu de la flotte d'Eſpagne, et de défendre Naples, ſans autre ſecours que ſon courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient ſur la maiſon d'*Autriche*, tant de victoires accumulées par les Français, et ſecondées des ſuccès de leurs alliés; on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes, et que l'empereur et le roi d'Eſpagne étaient preſque ſans Etats. Cependant cinq années de gloire, à peine traverſées par quelques revers, ne produiſirent que très-peu d'avantages réels, beaucoup de ſang répandu, nulle révolution. S'il y en eut une à craindre, ce fut pour la France; elle touchait à ſa ruine au milieu de ces proſpérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

LA reine *Anne d'Autriche*, régente abſolue, avait fait du cardinal *Mazarin* le maître de la France, et le ſien. Il avait ſur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir ſur une femme née avec aſſez de faibleſſe pour être dominée, et avec aſſez de fermeté pour perſiſter dans ſon choix.

Mazarin, premier miniſtre.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là, que la reine ne donna ſa confiance à *Mazarin* qu'au défaut de *Potier*, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choiſi pour ſon miniſtre. On peint cet évêque

Potier, évêque de Beauvais.

comme un homme incapable : il eſt à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était ſervie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un ſecond cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'eſt que *Potier* eût commencé ſon miniſtère paſſager par déclarer aux Hollandais qu'*il fallait qu'ils ſe fiſſent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France.* Il aurait donc du faire la même propoſition aux Suédois. Preſque tous les hiſtoriens rapportent cette abſurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtiſans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falſifiés par la paſſion, ou rapportés ſur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'abſurde ne peut-être cru. Il eſt très-vraiſemblable que le cardinal *Mazarin* était miniſtre déſigné depuis long-temps dans l'eſprit de la reine, et même du vivant de *Louis XIII.* On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de *La Porte*, premier valet de chambre d'*Anne d'Autriche.* Les ſulbaternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, ſavent des choſes que les parlemens et les chefs de parti même ignorent, ou ne ſont que ſoupçonner. (4)

Mazarin uſa d'abord avec modération de ſa puiſſance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un miniſtre, pour peindre ſon caractère, pour dire quel degré de courage ou de faibleſſe il avait dans l'eſprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainſi, ſans vouloir

(4) Les mémoires manuſcrits du duc de *la Rochefoucauld* confirment le même fait. Il était un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de *Louis XIII.*

deviner ce qu'était *Mazarin*, on dira ſeulement ce qu'il fit. Il affecta, dans les commencemens de ſa grandeur, autant de ſimplicité que *Richelieu* avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes, et de marcher avec un faſte royal, il eut d'abord le train le plus modeſte; il mit de l'affabilité et même de la molleſſe par-tout où ſon prédéceſſeur avait fait paraitre une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer ſa régence et ſa perſonne de la cour et des peuples, et elle y réuſſiſſait. *Gaſton*, duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, et le prince de *Condé* appuyaient ſon pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour ſervir l'Etat.

Il fallait des impôts pour ſoutenir la guerre contre l'Eſpagne et contre l'Empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand *Henri IV*, auſſi mal adminiſtrées qu'en Eſpagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance extrême, le brigandage au comble: mais ce brigandage ne s'étendait pas ſur des objets auſſi conſidérables qu'aujourd'hui. L'Etat était huit fois moins endetté; (5) on n'avait point des armées de deux cents mille hommes à ſoudoyer, point de ſubſides immenſes à payer, point de guerre maritime à ſoutenir. Les revenus de l'Etat montaient, dans les premières années de la régence, à près de ſoixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était aſſez s'il y avait eu de l'économie dans le miniſtère: mais en 1646 et 47, on eut beſoin de nouveaux ſecours. Le ſurintendant était alors un payſan ſiennois, nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame

Finances, principe de tout.

Le ſurintendant *Emeri*.

(5) Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755.

était plus baſſe que la naiſſance, et dont le faſte et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des reſſources onéreuſes et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conſeillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de nobleſſe. Les rentes ſur l'hôtel-de-ville de Paris ne ſe montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrée; on créa quelques charges de maîtres des requêtes, on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magiſtrats.

Murmures. Il eſt aiſé de juger combien les eſprits furent ſoulevés contre deux italiens, venus tous deux en France ſans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de priſe ſur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la ſurintendance à ſon confident *Emeri*, et le relégua dans une de ſes terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal *Mazarin* en horreur, quoique, dans ce temps-là même, il conſommât le grand ouvrage de la paix de Munſter. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades ſont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.

1647. Le parlement de Paris, en poſſeſſion de vérifier les édits de ces taxes, s'oppoſa vivement aux nouveaux édits; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le miniſtère.

On ne commença pas d'abord par la révolte; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrès. La populace peut d'abord courir aux armes, et se choisir un chef, comme on avait fait à Naples: mais des magistrats, des hommes d'Etat procèdent avec plus de maturité, et commencent par observer les bienséances, autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Parlement.

Le cardinal *Mazarin* avait cru, qu'en divisant adroitement la magistrature, il préviendrait tous les troubles, mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures, en leur remettant la paulette, c'est-à-dire, en les exemptant de payer la taxe inventée par *Paulet*, sous *Henri IV*, pour s'assurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion, mais il conservait les quatre années au parlement, pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. *Mazarin*, qui n'avait jamais bien pu prononcer le français, ayant dit que cet arrêt d'*Ognon* était attentatoire, et l'ayant fait casser par le conseil, ce seul mot d'*Ognon* le rendit ridicule; et, comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise, le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendans, regardés par le peuple comme des exacteurs, et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce, instituée sous *Louis XIII* sans l'appareil des formes ordinaires; c'était plaire à la nation autant qu'irriter

la cour. Il voulait que, ſelon les anciennes lois, aucun citoyen ne fût mis en priſon, ſans que ſes juges naturels en connuſſent dans les vingt-quatre heures; et rien ne paraiſſait ſi juſte.

14 mai 1648. Le parlement fit plus, il abolit les intendans par un arrêt, avec ordre aux procureurs du roi de ſon reſſort d'informer contre eux.

Ainſi la haine contre le miniſtre, appuyée de l'amour du bien public, menaçait la cour d'une révolution. La reine céda; elle offrit de caſſer les intendans, et demanda ſeulement qu'on lui en laiſsât trois: elle fut refuſée.

20 août 1648. Pendant que ces troubles commençaient, le prince de *Condé* remporta la célèbre victoire de Lens, qui mettait le comble à ſa gloire. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria: *Le parlement ſera bien fâché.* Ces paroles feſaient voir aſſez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une aſſemblée de rebelles.

Le cardinal, et ſes courtiſans, ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires ſe plaignaient d'être traités de rebelles, plus ils feſaient de réſiſtance.

La reine et le cardinal réſolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magiſtrats du parlement, *Novion Blancménil*, préſident qu'on appelle à mortier, *Charton*, préſident d'une chambre des enquêtes, et *Brouſſel*, ancien conſeiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les inſtrumens des chefs. *Charton*, homme très-borné, était connu par le ſobriquet du préſident *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ſes avis par ces

mots. *Brouſſel* n'avait de recommandable que ſes cheveux blancs, ſa haine contre le miniſtère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour ſur quelque ſujet que ce fût. Ses confrères en feſaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever ſans éclat dans le ſilence de la nuit, le cardinal crut en impoſer au peuple, en les feſant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les ſuiſſes de la chambre apportaient dans l'égliſe ſoixante et treize drapeaux pris ſur les ennemis. Ce fut préciſément ce qui cauſa la ſubverſion du royaume. *Charton* s'eſquiva; on prit *Blancménil* ſans peine; il n'en fut pas de même de *Brouſſel*. Une vieille ſervante ſeule, en voyant jeter ſon maître dans un carroſſe par *Comminges*, lieutenant des gardes-du-corps, ameute le peuple; on entoure le carroſſe, on le briſe; les gardes-françaiſes prêtent main-forte. Le priſonnier eſt conduit ſur le chemin de Sedan. Son enlèvement, loin d'intimider le peuple, l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques, on tend les groſſes chaînes de fer qui étaient alors à l'entrée des rues principales; on fait quelques barricades; quatre cents mille voix crient *liberté* et *Brouſſel*.

Il eſt difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de *Retz*, madame de *Motteville*, l'avocat-général *Talon*, et tant d'autres; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui ſuivit l'émeute, la reine feſait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris, pour ſoutenir la maiſon du roi. Le chancelier *Seguier* ſe tranſportait déja au parlement, précédé

d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons, pour casser tous les arrêts, et même, disait-on, pour interdire ce corps. Mais, dans la nuit même, les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris, si fameux sous le nom de cardinal de *Retz*, et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille, la duchesse de *Sulli*, qui, malgré lui, l'avait voulu accompagner; il se retire en désordre dans l'hôtel de *Luines*, pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse, et le mène au palais royal, escorté de deux compagnies suisses, et d'une escouade de gens-d'armes; le peuple tire sur eux, quelques-uns sont tués; la duchesse de *Sulli* est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant; on les pousse jusqu'à cent pas du palais royal. Tous les soldats, après avoir vu tomber quelques-uns des leurs, reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine, à travers les barricades qui s'abaissent devant lui, et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre, et par cela même, elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Barricades. 26 août. 1648.

Le cardinal de *Retz* se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée, qui fut nommée des *barricades*, et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même, dans ses mémoires, écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie, et une inégalité, qui sont l'image de sa

conduite. C'était un homme qui, du ſein de la débauche, et languiſſant encore des ſuites infâmes qu'elle entraîne, prêchait le peuple et s'en feſait idolâtrer. Il reſpirait la faction et les complots; il avait été, à l'âge de vingt-trois ans, l'ame d'une conſpiration contre la vie de *Richelieu :* il fut l'auteur des barricades : il précipita le parlement dans les cabales, et le peuple dans les ſéditions. Son extrême vanité lui feſait entreprendre des crimes téméraires, afin qu'on en parlât. C'eſt cette même vanité qui a répété tant de fois : Je ſuis d'une maiſon de Florence auſſi ancienne que celle des plus grands princes; lui, dont les ancêtres avaient été des marchands, comme tant de ſes compatriotes.

Ce qui paraît ſurprenant, c'eſt que le parlement, entraîné par lui, leva l'étendard contre la cour, avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie, depuis long-temps, était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les miniſtres et de la cour, le parlement de Paris était une cour de juſtice, faite pour juger les cauſes des citoyens : il tenait cette prérogative de la ſeule volonté des rois; il n'avait, ſur les autres parlemens du royaume, d'autre prééminence que celle de l'ancienneté, et d'un reſſort plus conſidérable; il n'était la cour des pairs que parce que la cour réſidait à Paris; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps, et ce droit était encore une pure grâce : il avait ſuccédé à ces parlemens qui repréſentaient autrefois la nation françaiſe; mais il n'avait de ces anciennes aſſemblées rien que le ſeul nom; et pour preuve

Parlement de Paris.

inconteſtable, c'eſt qu'en effet, les états-généraux étaient ſubſtitués à la place des aſſemblées de la nation; et le parlement de Paris ne reſſemblait pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois, qu'un conſul de Smyrne ou d'Alep ne reſſemble à un conſul romain.

Cette ſeule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuſes d'une compagnie d'hommes de loi, qui tous, pour avoir acheté leurs offices de robe, penſaient tenir la place des conquérans des Gaules, et des ſeigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps, en tous les temps, avait abuſé du pouvoir que s'arroge néceſſairement un premier tribunal, toujours ſubſiſtant dans une capitale. Il avait oſé donner un arrêt contre *Charles VII*, et le bannir du royaume; il avait commencé un procès criminel contre *Henri III:* (*f*) il avait, en tous les temps, réſiſté, autant qu'il l'avait pu, à ſes ſouverains; et dans cette minorité de *Louis XIV*, ſous le plus doux des gouvernemens, et ſous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à ſon prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors ſon roi priſonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les diſcours et les penſées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguſte, qui avait rendu la juſtice avec une intégrité reſpectable, qui n'aimait que le bien de l'Etat, et qui l'aimait au péril de ſa fortune, qui bornait ſon ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi

(*f*) Voyez l'*Hiſtoire du parlement*.

et le peuple ; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable, quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés, on l'appelait *le père de l'Etat;* et on fesait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver ; car enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien : il était tout sous un roi faible ; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de *Guémené*, quand cette compagnie se plaignit, sous *Louis XIII*, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : *Messieurs, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles, et copier des livres, pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importans, et aujourd'hui presqu'oubliés ; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation, et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles, que ce qui distingue celle de la fronde.

Le parlement et l'évêque de Paris se déclarent contre le roi.

Deux pouvoirs établis chez les hommes, uniquement pour le maintien de la paix ; un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles, le peuple crut tous ses emportemens justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée ; on ne l'appelait que *Dame Anne ;* et si l'on y ajoutait quelque titre, c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'Etat à son

amitié pour *Mazarin ;* et, ce qu'il y avait de plus insupportable, elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles, monumens de plaisanterie et de malignité, qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de *Motteville* dit, avec sa noble et sincère naïveté, que *ces insolences fesaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui fesaient pitié.*

6 janvier 1649. Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ministre, le duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, le grand *Condé* lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les usuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de *Louis XIV*, fille de *Henri le Grand*, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté ; et sa fille, depuis mariée au frère de *Louis XIV*, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de *Richelieu*, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce ; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son mari. Quand elle accoucha de *Louis XIV*, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet

affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, *Marie de Médicis*, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince *de Condé* de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Norlingue, ne put démentir tant de services passés: il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand *Condé* à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaler, le duc de *Longueville*, le duc de *Beaufort*, le duc de *Bouillon*, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'Etat, et de faire servir à leurs desseins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes: il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de *Richelieu*. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de *Richelieu*; ils les accablaient de dégoûts,

Le parlement de Paris ordonne la guerre civile.

et ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'ils donnaſſent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

Il lève des troupes.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et néceſſaires, et ſur-tout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cents mille livres, fournirent une ſomme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la ſubverſion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de ſe ſaiſir de tout l'argent des partiſans de la cour. On en prit pour douze cents mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

15 février 1649.

Guerre de la fronde, ridicule.

Sans les noms de roi de France, de grand *Condé*, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été auſſi ridicule que celle des *Barberins ;* on ne ſavait pourquoi on était en armes. Le prince de *Condé* aſſiégea cent mille bourgeois avec huit mille ſoldats. Les Pariſiens ſortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans ; leurs évolutions étaient le ſujet de plaiſanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout ſe tournait en raillerie ; le régiment de *Corinthe* ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec, *la première aux Corinthiens*.

Ces

Ces vingt confeillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de *Beaufort-Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, l'idole du peuple, et l'inftrument dont on fe fervit pour le foulever, prince populaire, mais d'un efprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que fous le nom de *roi des halles*. Une balle lui ayant fait une contufion au bras, il difait que ce n'était qu'une confufion.

La ducheffe de *Nemours* rapporte, dans fes mémoires, que le prince de *Condé* préfenta à la reine un petit nain boffu, armé de pied en cap. ,, Voilà, dit-il, ,, le généraliffime de l'armée parifienne. ,, Il voulait par-là défigner fon frère, le prince de *Conti*, qui était en effet boffu, et que les parifiens avaient choifi pour leur général. Cependant ce même *Condé* fut enfuite général des mêmes troupes; et M[me] de *Nemours* ajoute qu'il difait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlefques. Il l'appelait auffi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parifiennes, qui fortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets, et les autres maifons de débauche, étaient les tentes où l'on tenait les confeils de guerre, au milieu des plaifanteries, des chanfons et de la gaieté la plus diffolue. La licence était fi effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la fronde, ayant rencontré le faint-Sacrement qu'on portait dans

Folies et débauches.

les rues à un homme qu'on ſoupçonnait d'être *Mazarin*, reconduiſirent les prêtres à coups de plat d'épée.

L'archevêque va au parlement, armé d'un poignard.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre ſéance au parlement avec un poignard dans ſa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque.*

1649.

Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour ſignifier des propoſitions. Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit, dans la grand'chambre, un envoyé de l'archiduc *Léopold*, qui feſait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la nobleſſe s'aſſembla en corps aux Auguſtins, nomma des ſyndics, tint publiquement des ſéances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour aſſembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de *Pons;* peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus ſenſible de la légèreté d'eſprit qu'on reprochait aux Français.

Différences entre les guerres civiles de France et d'Angleterre.

Les diſcordes civiles qui déſolaient l'Angleterre, préciſément en même temps, ſervent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un acharnement mélancolique, et une fureur raiſonnée : ils donnaient de ſanglantes batailles; le fer décidait tout; les échafauds étaient dreſſés pour les vaincus; leur roi, pris en combattant, fut amené devant une cour de juſtice, interrogé ſur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de ſon pouvoir, condamné à perdre la tête, et exécuté devant tout ſon peuple, avec

9 février 1649.

autant d'ordre, et avec le même appareil de juſtice, que ſi on avait condamné un citoyen criminel; ſans que dans le cours de ces troubles horribles, Londres ſe fût reſſentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

Les Français, au contraire, ſe précipitaient dans les ſéditions par caprice, et en riant : les femmes étaient à la tête des factions; l'amour feſait et rompait les cabales. La ducheſſe de *Longueville* engagea *Turenne*, à peine maréchal de France, à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de *Saxe-Veimar* avait raſſemblée. Elle était commandée, après la mort du duc de *Veimar*, par le comte d'*Erlach*, d'une ancienne maiſon du canton de Berne. Ce fut ce comte d'*Erlach* qui donna cette armée à la France, et qui lui valut la poſſeſſion de l'Alſace. Le vicomte de *Turenne* voulut le ſéduire; l'Alſace eût été perdue pour *Louis XIV*, mais il fut inébranlable; il contint les troupes veimariennes dans la fidélité qu'elles devaient à leur ſerment. Il fut même chargé par le cardinal *Mazarin* d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faibleſſe, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui ſe moquait de ſa paſſion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de dom *Eſtevan de Gammare*, avec lequel il fut battu à Rétel par le maréchal du *Pleſſis-Praſlin*.

On connaît ce billet du maréchal d'*Hocquincourt* à la ducheſſe de *Montbazon* : *Péronne eſt à la belle des belles.* On ſait ces vers du duc de *la Rochefoucauld* pour la ducheſſe de *Longueville*, lorſqu'il reçut, au combat

de Saint-Antoine, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux Dieux. (5)

On voit, dans les mémoires de *Mademoiselle*, une lettre de *Gaston*, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est, *à mesdames les comtesses, maréchales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.*

Factions aussi ridicules que la guerre.

La guerre finit, et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de *Condé*, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner *Mazarin* en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo Signor Faquino*. Il lui dit un jour: *adieu, Mars*. Il encouragea un marquis de *Jarsai* à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de *Conti*, son frère, et le duc de *Longueville*, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de *Beaufort*, au commencement de la régence, celle des *importans;* on appelait celle de *Condé*, le *parti des petits-maîtres*, parce qu'ils

(5) Ces vers sont tirés d'une tragédie de *du Ryer;* le duc de *la Rochefoucauld* les écrivit au-dessous d'un portrait de Mme de *Longueville :* s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hemistiches :

Pour mériter son cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

voulaient être les maîtres de l'Etat. Il n'eſt reſté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petit-maître*, qu'on applique aujourd'hui à la jeuneſſe avantageuſe et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux cenſeurs du gouvernement.

On employa, de tous côtés, des moyens auſſi bas qu'odieux. *Joly*, conſeiller au châtelet, depuis ſecrétaire du cardinal de *Retz*, imagina de ſe faire une inciſion au bras, et de ſe faire tirer un coup de piſtolet dans ſon carroſſe, pour faire accroire que la cour avait voulu l'aſſaſſiner.

Quelques jours après, pour diviſer le parti du prince de *Condé* et les frondeurs, et pour les rendre irréconciliables, on tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé*, et on tue un de ſes valets de pied, ce qui s'appelait *une joliade renforcée*. Qui fit cette étrange entrepriſe? eſt-ce le parti du cardinal *Mazarin*? Il en fut très-ſoupçonné. On en accuſa le cardinal de *Retz*, le duc de *Beaufort* et le vieux *Brouſſel*, en plein parlement, et ils furent juſtifiés.

Tous les partis ſe choquaient, négociaient, ſe trahiſſaient tour à tour. Chaque homme important, ou qui voulait l'être, prétendait établir ſa fortune ſur la ruine publique; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. *Gaſton* était jaloux de la gloire du grand *Condé* et du crédit de *Mazarin*. *Condé* ne les aimait ni ne les eſtimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine, et il ſe dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère qui ne donnait aucune autorité, mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé que le prince de *Conti*,

frère du grand *Condé*, voulait auſſi couvrir ſa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était, en même temps, le pouvoir des intrigues, qu'un abbé ſans naiſſance et ſans mérite, nommé *la Rivière*, diſputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre ; le prince, parce qu'enfin il ſut le mépriſer ; *la Rivière*, parce qu'on ſe moqua de ſon ambition ; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de *Condé* aux reſſentimens de la reine.

Les princes de *Condé*, et de *Conti*, et le duc *de Longueville* arrêtés, le 18 janv. 1650.

Ces reſſentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand *Condé* et *Mazarin*. Nul crime d'Etat ne pouvait être imputé à *Condé ;* cependant on l'arrêta dans le louvre, lui, ſon frère de *Conti*, et ſon beau-frère de *Longueville*, ſans aucune formalité, et uniquement parce que *Mazarin* le craignait. Cette démarche était, à la vérité, contre toutes les lois, mais on ne connaiſſait les lois dans aucun des partis. (6)

(6) Le prince de *Condé* fut d'abord conduit à Vincennes, avec une eſcorte commandée par le comte de *Mioſſens*. L'abbé de *Choiſi* rapporte dans ſes mémoires, que la voiture du prince ayant caſſé, *Condé* dit à *Mioſſens : Voilà une belle occaſion pour un cadet de Gaſcogne ;* mais que *Mioſſens* fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie ; *Mioſſens* était *d'Albret*, du même nom que la mère de *Henri IV*, et ce n'était pas du prince de *Condé* qu'il pouvait attendre ſa fortune. C'eſt le même que le maréchal *d'Albret*, qui fut depuis un des premiers protecteurs de Mme de *Maintenon*.

Le comte d'*Harcourt*, de la maiſon de Lorraine, conduiſit enſuite *Condé* au Havre ; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanſon.

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'hiſtoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout rayonnant de gloire,
Qui ſecourut Caſal, et qui reprit Turin,
Eſt devenu recors de Jules Mazarin.

Le cardinal, pour ſe rendre maître de ces princes, uſa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accuſés d'avoir tenté d'aſſaſſiner le prince de *Condé; Mazarin* lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'eſt à ſon alteſſe à ſigner l'ordre aux gens-d'armes de la garde de ſe tenir prêts au louvre. Le grand *Condé* ſigne lui-même l'ordre de ſa détention. On ne vit jamais mieux que la politique conſiſte ſouvent dans le menſonge, et que l'habileté eſt de pénétrer le menteur.

On lit dans la vie de la ducheſſe de *Longueville*, que la reine-mère ſe retira dans ſon petit oratoire pendant qu'on ſe ſaiſiſſait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi ſon fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent DIEU dévotement enſemble pour l'heureux ſuccès de cette expédition. Si *Mazarin* en avait uſé ainſi, c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans *Anne d'Autriche* qu'une faibleſſe ordinaire aux femmes. La dévotion, chez elles, s'allie avec l'amour, avec la politique, avec la cruauté même. Les femmes fortes ſont au-deſſus de ces petiteſſes.

Le prince de *Condé* eût pu gouverner l'Etat, s'il avait ſeulement voulu plaire; mais il ſe contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conſeiller-clerc preſque imbécille, fit des feux de joie lorſqu'on mena au donjon de Vincennes le défenſeur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événemens trompent les hommes, c'eſt que cette priſon des trois princes, qui ſemblait devoir aſſoupir les factions, fut ce qui les releva. La mère du prince de *Condé*, exilée,

resta dans Paris malgré la cour, et porta sa requête
1649. au parlement. Sa femme, après mille périls, se réfugia dans la ville de Bordeaux; aidée des ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld*, elle souleva cette ville, et arma l'Espagne.

Toute la France redemandait le grand *Condé*. S'il avait paru alors, la cour était perdue. *Gourville*, qui de simple valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent, imagina un moyen sûr de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand *Condé*. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du conseiller d'Etat *Lenet*, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne, le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de *Condé*, offrit pour tout secours, de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que lorsque la femme du grand *Condé* alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld* allèrent au-devant d'elle, à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ses oreilles, vive *Condé*, ajoutant un mot obscène pour *Mazarin*, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand *Condé* et les princes à la vengeance timide de *Mazarin*, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. *Mazarin* alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liége. *Condé* revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissentions et les meurtres. 13 février 1651.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains: il semblait devoir succomber: mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de *Condé*, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple: il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal *Mazarin*, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir, à la fois, ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

CHAPITRE V.

Suite de la guerre civile, jusqu'à la fin de la rébellion, en 1654.

Le grand *Condé* fait la guerre civile.

ENFIN le prince de *Condé* se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la fronde, s'il avait voulu être le maître de l'Etat, ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris; il va soulever la Guienne, le Poitou et l'Anjou, et mendier contre la France le secours des Espagnols, dont il avait été le fléau le plus terrible.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps, et le déréglement qui déterminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris, avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa; et au lieu d'aller à Angerville, où était le prince, il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. *Condé* dit que s'il l'avait reçue plus tôt, il aurait accepté les propositions de paix; mais que, puisqu'il était déjà assez loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

Mazarin rentre dans le royaume. Décembre 1651.

Alors le cardinal *Mazarin*, qui, du fond de son exil à Cologne, avait gouverné la cour, rentra dans le royaume, moins en ministre qui venait reprendre son poste, qu'en souverain qui se remettait en possession

de ſes Etats ; il était conduit par une petite armée de ſept mille hommes levés à ſes dépens, c'eſt-à-dire, avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

On fait dire au roi, dans une déclaration de ce temps-là, que le cardinal avait en effet levé ces troupes de ſon argent : ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à ſa première ſortie du royaume, *Mazarin* s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de ſa petite armée au maréchal d'*Hocquincourt*. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors ſon écharpe. La blanche était celle du roi ; l'iſabelle, celle du prince de *Condé*. Il était étonnant que le cardinal *Mazarin*, qui avait juſqu'alors affecté tant de modeſtie, eût la hardieſſe de faire porter ſes livrées à une armée, comme s'il avait un parti différent de celui de ſon maître ; mais il ne put réſiſter à cette vanité. C'était préciſément ce qu'avait fait le maréchal d'*Ancre*, et ce qui contribua beaucoup à ſa perte. La même témérité réuſſit au cardinal *Mazarin* : la reine l'approuva. Le roi, déjà majeur, et ſon frère allèrent au-devant de lui.

Il vient avec une armée levée à ſes frais.

Aux premières nouvelles de ſon retour, *Gaſton* d'Orléans, frère de *Louis XIII*, qui avait demandé l'éloignement du cardinal, leva des troupes dans Paris, ſans ſavoir à quoi elles ſeraient employées. Le parlement renouvela ſes arrêts ; il proſcrivit *Mazarin*, et mit ſa tête à prix. Il fallut chercher dans les regiſtres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que ſous *Charles IX*, on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui

Le parlement met ſa tête à prix.

Décembre 1651.

repréſenterait l'amiral *Coligni* mort ou vif. On crut très-ſérieuſement procéder en règle, en mettant ce même prix à l'aſſaſſinat d'un cardinal premier miniſtre.

Cette proſcription ne donna à perſonne la tentation de mériter les cinquante mille écus, qui après tout n'euſſent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs; mais il ne ſervit qu'à faire de nouvelles plaiſanteries. Les *Blots* et les *Marigny*, beaux eſprits, qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres; tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proſcription contre la perſonne du miniſtre; mais ſes meubles et ſa bibliothèque furent vendus par un ſecond arrêt; cet argent était deſtiné à payer un aſſaſſin; il fut diſſipé par les dépoſitaires, comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de ſon côté, n'employait contre ſes ennemis, ni le poiſon, ni l'aſſaſſinat; et malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines, on ne commit pas autant de grands crimes, les chefs de parti furent moins cruels, et les peuples moins furieux que du temps de la ligue; car ce n'était pas une guerre de religion.

Conſeillers députés contre l'armée de *Mazarin*. Décembre 1651.

L'eſprit de vertige qui régnait en ce temps poſſéda ſi bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir ſolennellement ordonné un aſſaſſinat dont on ſe moquait, il rendit un arrêt, par lequel pluſieurs conſeillers devaient ſe tranſporter ſur la frontière, pour informer contre l'armée du cardinal *Mazarin*, c'eſt-à-dire, contre l'armée royale.

Deux conſeillers furent aſſez imprudens, pour aller avec quelques payſans faire rompre les ponts par où le cardinal devait paſſer : l'un d'eux, nommé *Bitaut*, fut fait priſonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis.

Cependant le roi majeur interdit le parlement de Paris, et le transfère à Pontoiſe. Quatorze membres attachés à la cour obéiſſent, les autres réſiſtent. Voilà deux parlemens qui, pour mettre le comble à la confuſion, ſe foudroient par des arrêts réciproques, comme du temps de *Henri IV* et de *Charles VI*. 6 août 1652.

Le parlement condamne le prince de *Condé*, et fait la guerre au roi.

Préciſément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le miniſtre du roi, elle déclarait criminel de lèſe-majeſté le prince de *Condé* qui n'était armé que contre ce miniſtre; et, par un renverſement d'eſprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable, elle ordonna que les nouvelles troupes de *Gaſton*, duc d'Orléans, marcheraient contre *Mazarin*, et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les ſoudoyer.

On ne pouvait attendre autre choſe d'une compagnie de magiſtrats qui, jetée hors de ſa ſphère, et ne connaiſſant ni ſes droits, ni ſon pouvoir réel, ni les affaires politiques, ni la guerre, s'aſſemblant et décidant en tumulte, prenait des partis auxquels elle n'avait pas penſé le jour d'auparavant, et dont elle-même s'étonnait enſuite.

Le parlement de Bordeaux ſervait alors le prince de *Condé;* mais il tint une conduite un peu plus uniforme, parce qu'étant plus éloigné de la cour, il était moins agité par des factions oppoſées.

Des objets plus confidérables intéreffaient toute la France.

Turenne reprend le parti de la cour.

Condé, ligué avec les Efpagnols, était en campagne contre le roi, et *Turenne*, ayant quitté ces mêmes Efpagnols, avec lefquels il avait été battu à Rétel, venait de faire fa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuifement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du fort de l'Etat. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes : il y en a d'autres où une bataille entre fept ou huit mille hommes peut renverfer un trône ou l'affermir.

Louis XIV fuit dans fon royaume.

Louis XIV, élevé dans l'adverfité, allait avec fa mère, fon frère et le cardinal *Mazarin*, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de fa perfonne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour fa feule garde. Cinq à fix mille hommes, les uns envoyés d'Efpagne, les autres levés par les partifans du prince de *Condé*, le pourfuivaient au cœur de fon royaume.

Le prince de *Condé* courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et groffiffait par-tout fon parti.

Condé bat l'armée du roi, et *Turenne* la fauve.

Toute l'efpérance de la cour était dans le maréchal de *Turenne*. L'armée royale fe trouvait auprès de Gien fur la Loire. Celle du Prince de *Condé* était à quelques lieues fous les ordres du duc de *Nemours* et du duc de *Beaufort*. Les divifions de ces deux généraux allaient être funeftes au parti du prince. Le duc de *Beaufort* était incapable du moindre commandement.

Le duc de *Nemours* paſſait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux enſemble ruinaient leur armée. Les ſoldats ſavaient que le grand *Condé* était à cent lieues de là, et ſe croyaient perdus, lorſqu'au milieu de la nuit un courrier ſe préſenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les ſentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de *Condé* lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguiſé, ſe mettre à la tête de ſon armée.

Sa préſence feſait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il ſavait que tout ce qui eſt ſoudain et ineſpéré tranſporte les hommes. Il profita à l'inſtant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inſpirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un inſtant les réſolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

L'armée royale était ſéparée en deux corps. *Condé* 7 avril 1652.
fondit ſur celui qui était à Blenau, commandé par le maréchal d'*Hocquincourt;* et ce corps fut diſſipé en même temps qu'attaqué. *Turenne* n'en put être averti. Le cardinal *Mazarin* effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut conſternée; on propoſa de ſauver le roi par la fuite, et de le conduire ſecrètement à Bourges. Le prince de *Condé* victorieux approchait de Gien; la déſolation et la crainte augmentaient. *Turenne* par ſa fermeté raſſura les eſprits, et ſauva la cour par ſon habileté : il fit, avec le peu qui lui reſtait de troupes, des mouvemens ſi heureux, profita ſi bien du terrain et du temps

qu'il empêcha *Condé* de pourſuivre ſon avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de *Condé* victorieux, ou de *Turenne* qui lui avait arraché le fruit de ſa victoire. Il eſt vrai que dans ce combat de Blenau, ſi long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués, mais le prince de *Condé* n'en fut pas moins ſur le point de ſe rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ſes mains ſon ennemi, le cardinal *Mazarin*. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts et un danger plus preſſant.

On marche vers Paris.

Condé, qui ne ſe flattait pas de ſurprendre *Turenne*, comme il avait ſurpris d'*Hocquincourt*, fit marcher ſon armée vers Paris : il ſe hâta d'aller dans cette ville jouir de ſa gloire et des diſpoſitions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonſtances, la haine qu'on portait à *Mazarin*, le nom et la préſence du grand *Condé*, ſemblaient d'abord le rendre maître abſolu de la capitale : mais dans le fond tous les eſprits étaient diviſés ; chaque parti était ſubdiviſé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de *Retz*, raccommodé en apparence avec la cour, qui le craignait et dont il ſe défiait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était oppoſé à *Condé*. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre *Mazarin*, chacun ménageait en ſecret des intérêts particuliers ; le peuple était une mer orageuſe,

dont

dont les vagues étaient pouſſées au haſard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châſſe de S[te] *Geneviève*, pour obtenir l'expulſion du cardinal miniſtre; et la populace ne douta pas que cette ſainte n'opérât ce miracle, comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les chefs de parti, députations du parlement, aſſemblées de chambres, ſéditions dans la populace, gens de guerre dans la campagne. On montait la garde à la porte des monaſtères. Le prince avait appelé les Eſpagnols à ſon ſecours. *Charles IV*, ce duc de Lorraine chaſſé de ſes Etats, et à qui il reſtait pour tout bien une armée de huit mille hommes, qu'il vendait tous les ans au roi d'Eſpagne, vint auprès de Paris avec cette armée. Le cardinal *Mazarin* lui offrit plus d'argent pour s'en retourner que le prince de *Condé* ne lui en avait donné pour venir. Le duc de Lorraine quitta bientôt la France, après l'avoir déſolée ſur ſon paſſage, emportant l'argent des deux partis.

Condé reſta donc dans Paris, avec un pouvoir qui diminua tous les jours, et une armée plus faible encore. *Turenne* mena le roi et ſa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille de Saint-Antoine, où ces deux généraux firent avec ſi peu de troupes de ſi grandes choſes que la réputation de l'un et de l'autre, qui ſemblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée.

Bataille du faubourg Saint-Antoine, juillet 1652.

Le prince de *Condé*, avec un petit nombre de ſeigneurs de ſon parti, ſuivi de peu de ſoldats, ſoutint et repouſſa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre,

reſtait dans ſon palais du Luxembourg. Le cardinal de *Retz* était cantonné dans ſon archevêché. Le parlement attendait l'iſſue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était proſternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de Monſieur le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laiſſait plus entrer ni ſortir perſonne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et verſait ſon ſang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de *la Rocheſoucauld*, ſi illuſtre par ſon courage et par ſon eſprit, reçut un coup au-deſſus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal *Mazarin* y fut tué, et le peuple ſe crut vengé. On ne voyait que jeunes ſeigneurs tués ou bleſſés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiſelle, fille de *Gaſton*, prenant le parti de *Condé*, que ſon père n'oſa ſecourir, fit ouvrir les portes aux bleſſés, et eut la hardieſſe de faire tirer ſur les troupes du roi le canon de la Baſtille. L'armée royale ſe retira : *Condé* n'acquit que de la gloire ; mais Mademoiſelle ſe perdit pour jamais dans l'eſprit du roi, ſon couſin, par cette action violente ; et le cardinal *Mazarin*, qui ſavait l'extrême envie qu'avait Mademoiſelle d'épouſer une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer ſon mari.*

La plupart de nos hiſtoriens n'étalent à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui ſaurait quels reſſorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles

baſſeſſes on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On en peut juger par les ſeuls traits que rapporte *Gourville*, homme attaché à M. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans ſon logis un directeur des poſtes, à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choſes ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos ſous. Le peuple ſouffrait, les aumônes ne ſuffiſaient pas; pluſieurs provinces étaient dans la diſette.

Y a-t-il rien de plus funeſte que ce qui ſe paſſa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme eſt pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de *la Rocheſoucauld* fait pendre par repréſailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de *la Rocheſoucauld* paſſe pourtant pour un philoſophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand *Condé* baiſer la châſſe de *Ste Geneviève* dans une proceſſion, y frotter ſon chapelet, le montrer au peuple, et prouver par cette facétie que les héros ſacrifient ſouvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienſéance ni dans les procédés ni dans les paroles. *Omer Talon* rapporte qu'il entendit des conſeillers appeler, en opinant, le cardinal premier miniſtre, *Faquin*. Un conſeiller, nommé *Quatre ſous*, apoſtropha rudement le grand *Condé* en plein parlement; on ſe donna des gourmades dans le ſanctuaire de la juſtice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les préſidens des enquêtes diſputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laiſſa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fît révoquer les impôts.

Ce déſordre en tout genre continua depuis 1644 juſqu'en 1653, d'abord ſans trouble, enfin dans des ſéditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

1652. Le grand *Condé* s'oublia juſqu'à donner un ſoufflet au comte de *Rieux*, fils du prince d'*Elbeuf*, chez le duc d'Orléans ; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Pariſiens. Le comte de *Rieux* rendit le ſoufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Norlingue et de Lens. Cette étrange aventure ne produiſit rien ; *Monſieur* fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'*Elbeuf* à la Baſtille, et il n'en fut plus parlé. (7)

La querelle du duc de *Beaufort* et du duc de *Nemours*, ſon beau-frère, fut ſérieuſe. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre ſeconds. Le duc de *Nemours* fut tué par le duc de *Beaufort*, et le marquis (8) de *Villars* ſurnommé *Orondate*, qui ſecondait *Nemours*, tua ſon adverſaire *Héricourt* qu'il n'avait jamais vu auparavant. De juſtice il n'y en avait pas

(7) Des hommes très-inſtruits des anecdotes de ce temps, prétendent que le prince de *Condé* n'avait inſulté *Rieux* que de paroles ou de geſtes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec uſure. Les deux avocats-généraux du parlement, *Omer Talon* et *Jérôme Bignon* furent conſultés : *Talon* voulait pourſuivre le comte de *Rieux* ; *Bignon* plus ſage s'y oppoſa, et fit revenir ſon collègue à ſon avis.

(8) C'eſt le père du maréchal de *Villars*, à qui *Louis XIV*, dans ſes malheurs, a dû la victoire et la paix.

l'ombre. Les duels étaient fréquens, les déprédations continuelles, les débauches pouſſées juſqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces déſordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funeſtes.

Après le ſanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer long-temps. Une émotion populaire, et le meurtre de pluſieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore ſa brigue au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errrante et chaſſée en quelque façon de la capitale, preſſé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de *Mayenne* du temps de la ligue. Le prince de *Condé* fut nommé généraliſſime des armées. Les deux parlemens de Paris et de Pontoiſe ſe conteſtant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par-là ſe feraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulſion de *Mazarin;* tant la haine contre ce miniſtre ſemblait alors le devoir eſſentiel d'un français !

Le parlement ſe déclare encore contre la cour. 20 juillet 1652.

Il ne ſe trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible; celui de la cour l'était autant que les autres; l'argent et les forces manquaient à tous; les factions ſe multipliaient; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour ſe vit obligée de ſacrifier encore *Mazarin* que tout le monde appelait la cauſe des troubles, et qui n'en était que le prétexte. Il ſortit une ſeconde

Faibleſſe de tous les partis.

Le cardinal encore renvoyé. 12 août 1652.

fois du royaume; pour ſurcroît de honte, il fallut que le roi donnât une déclaration publique, par laquelle il renvoyait ſon miniſtre, en vantant ſes ſervices, et en ſe plaignant de ſon exil. (9)

Charles I, roi d'Angleterre, venait de perdre la tête ſur un échafaud, pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le ſang de *Strafford*, ſon ami, à ſon parlement : *Louis XIV*, au contraire, devint le maître paiſible de ſon royaume en ſouffrant l'exil de *Mazarin*. Ainſi les mêmes faibleſſes eurent des ſuccès bien différens. Le roi d'Angleterre, en abandonnant ſon favori, enhardit un peuple qui reſpirait la guerre et qui haïſſait les rois : et *Louis XIV*, ou plutôt la reine-mère, en renvoyant le cardinal, ôta tout prétexte de révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

Le roi rentre dans Paris. 20 octobre 1652.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de ſa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur ſeul mouvement, députèrent au roi pour le ſupplier de revenir dans ſa capitale. Il y rentra; et tout y fut ſi paiſible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confuſion. *Gaſton* d'Orléans, malheureux dans ſes entrepriſes qu'il ne ſut jamais ſoutenir, fut relégué à Blois, où il paſſa le reſte de ſa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de *Henri le grand* qui mourut ſans beaucoup de gloire. Le cardinal de *Retz*, auſſi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le louvre; et après avoir été conduit de priſon en priſon, il mena long-temps une vie

(9) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi : *Il ne me reſte pas un aſile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières.*

errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que ſon grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de ſa fortune.

Quelques conſeillers qui avaient le plus abuſé de leur miniſtère payèrent leurs démarches par l'exil; les autres ſe renfermèrent dans les bornes de la magiſtrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que *Fouquet*, procureur général et ſurintendant des finances, leur fit donner ſous main. (*g*)

Le prince de *Condé* cependant, abandonné en France de preſque tous ſes partiſans, et mal ſecouru des Eſpagnols, continuait ſur les frontières de la Champagne une guerre malheureuſe. Il reſtait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaiſées.

Ce calme du royaume était l'effet du banniſſement du cardinal *Mazarin;* cependant à peine fut-il chaſſé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puiſſant et tranquille. *Louis XIV* le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un feſtin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens: il jeta de l'argent à la populace; mais on dit que dans la joie d'un ſi heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconſtance, ou plutôt pour la folie des Pariſiens. Les officiers du parlement, après avoir mis ſa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent preſque tous l'honneur de venir lui demander ſa protection; et ce même

Le cardinal revient. Mars 1653.

(*g*) Mémoires de *Gourville*.

parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de *Condé* à perdre la vie; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait ſi long-temps partagé les fautes.

27 mars 1653.

On vit le cardinal, qui preſſait cette condamnation de *Condé*, marier au prince de *Conti*, ſon frère, l'une de ſes nièces : preuve que le pouvoir de ce miniſtre allait être ſans bornes.

Le roi réunit les parlemens de Paris et de Pontoiſe; il défendit les aſſemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer, on mit en priſon un conſeiller, on en exila quelques autres; le parlement ſe tut : tout était déjà changé.

CHAPITRE VI.

Etat de la France juſqu'à la mort du cardinal Mazarin, en 1661.

PENDANT que l'Etat avait été ainſi déchiré au dedans, il avait été attaqué et affaibli au dehors. Tout le fruit des batailles de Rocroi, de Lens et de Norlingue fut perdu. La place importante de Dunkerque fut repriſe par les Eſpagnols, ils chaſſèrent
1651. les Français de Barcelone; ils reprirent Caſal en Italie.

Cependant, malgré les tumultes d'une guerre civile, et le poids d'une guerre étrangère, le cardinal *Mazarin* avait été aſſez habile et aſſez heureux pour

conclure cette célèbre paix de Vestphalie, par laquelle l'empereur et l'Empire vendirent au roi et à la couronne de France la souveraineté de l'Alsace, pour trois millions de livres payables à l'archiduc, c'est-à-dire, pour environ six millions d'aujourd'hui. Par ce traité, devenu pour l'avenir la base de tous les traités, un nouvel électorat fut créé pour la maison de Bavière. Les droits de tous les princes et des villes impériales, les priviléges des moindres gentilshommes allemands furent confirmés. Le pouvoir de l'empereur fut restreint dans des bornes étroites, et les Français joints aux Suédois devinrent les législateurs de l'Empire. Cette gloire de la France était due au moins en partie aux armes de la Suède. *Gustave-Adolphe* avait commencé d'ébranler l'Empire. Ses généraux avaient encore poussé assez loin leurs conquêtes sous le gouvernement de sa fille *Christine*. Son général *Vrangel* était prêt d'entrer en Autriche. Le comte de *Kœnigsmarck* était maître de la moitié de la ville de Prague, et assiégeait l'autre, lorsque cette paix fut conclue. Pour accabler ainsi l'empereur, il n'en coûta guère à la France qu'environ un million par an donné aux Suédois.

Paix de Munster, en 1648.

Aussi la Suède obtint par ces traités de plus grands avantages que la France; elle eut la Poméranie, beaucoup de places, et de l'argent. Elle força l'empereur de faire passer entre les mains des luthériens des bénéfices qui appartenaient aux catholiques romains. Rome cria à l'impiété, et dit que la cause de DIEU était trahie. Les protestans se vantèrent qu'ils avaient sanctifié l'ouvrage de la paix, en dépouillant des papistes. L'intérêt seul fit parler tout le monde.

L'Eſpagne n'entra point dans cette paix, et avec aſſez de raiſon; car, voyant la France plongée dans les guerres civiles, le miniſtère eſpagnol eſpéra prōfiter des diviſions de la France. Les troupes allemandes licenciées devinrent aux Eſpagnols un nouveau ſecours. L'empereur depuis la paix de Munſter fit paſſer en Flandre, en quatre ans de temps, près de trente mille hommes. C'était une violation manifeſte des traités; mais ils ne ſont preſque jamais exécutés autrement.

Les miniſtres de Madrid eurent, dans le commencement de ces négociations de Veſtphalie, l'adreſſe de faire une paix particulière avec la Hollande. La monarchie eſpagnole fut enfin trop heureuſe de n'avoir plus pour ennemis, et de reconnaître pour ſouverains, ceux qu'elle avait traités ſi long-temps de rebelles indignes de pardon. Ces républicains augmentèrent leurs richeſſes, et affermirent leur gran-
1653. deur et leur tranquillité en traitant avec l'Eſpagne, ſans rompre avec la France.

Ils étaient ſi puiſſans que dans une guerre qu'ils eurent quelque temps après avec l'Angleterre, ils mirent en mer cent vaiſſeaux de ligne; et la victoire demeura ſouvent indéciſe entre *Black*, l'amiral anglais, et *Tromp*, l'amiral de Hollande, qui étaient tous deux ſur mer ce que les *Condé* et les *Turenne* étaient ſur terre. La France n'avait pas en ce temps dix vaiſſeaux de cinquante pièces de canon qu'elle pût mettre en mer; ſa marine s'anéantiſſait de jour en jour.

Etat de la France.

Louis XIV ſe trouva donc, en 1653, maître abſolu d'un royaume encore ébranlé des ſecouſſes qu'il avait reçues; rempli de déſordres en tout genre d'adminiſtration, mais plein de reſſources; n'ayant

aucun allié, excepté la Savoie, pour faire une guerre offensive, et n'ayant plus d'ennemis étrangers que l'Espagne, qui était alors en plus mauvais état que la France. Tous les Français, qui avaient fait la guerre civile, étaient soumis, hors le prince de *Condé* et quelques-uns de ses partisans, dont un ou deux lui étaient demeurés fidèles par amitié et par grandeur d'ame, comme le comte de *Coligni* et *Bouteville;* et les autres, parce que la cour ne voulut pas les acheter assez chèrement.

Le prince de *Condé* à la tête des Espagnols contre la France.

Condé, devenu général des armées espagnoles, ne put relever un parti qu'il avait affaibli lui-même par la destruction de leur infanterie aux journées de Rocroi et de Lens. Il combattait avec des troupes nouvelles, dont il n'était pas le maître, contre les vieux régimens français qui avaient appris à vaincre sous lui, et qui étaient commandés par *Turenne*.

Le sort de *Turenne* et de *Condé* fut d'être toujours vainqueurs quand ils combattirent ensemble à la tête des Français, et d'être battus quand ils commandèrent les Espagnols.

Turenne opposé à *Condé*.

Turenne avait à peine sauvé les débris de l'armée d'Espagne à la bataille de Rétel, lorsque de général du roi de France, il s'était fait le lieutenant d'un général espagnol: le prince de *Condé* eut le même sort devant Arras. L'archiduc et lui assiégeaient cette ville. *Turenne* les assiégea dans leur camp, et força leurs lignes; les troupes de l'archiduc furent mises en fuite. *Condé* avec deux régimens de français et de lorrains, soutint seul les efforts de l'armée de *Turenne;* et tandis que l'archiduc fuyait, il battit le maréchal d'*Hocquincourt*, il repoussa le maréchal de

25 août 1654.

Turenne victorieux.

la Ferté, et ſe retira victorieux, en couvrant la retraite des Eſpagnols vaincus. Auſſi le roi d'Eſpagne lui écrivit ces propres paroles : *J'ai ſu que tout était perdu, et que vous avez tout conſervé.*

Il eſt difficile de dire ce qui fait perdre ou gagner les batailles; mais il eſt certain que *Condé* était un des grands hommes de guerre qui euſſent jamais paru, et que l'archiduc et ſon conſeil ne voulurent rien faire dans cette journée de ce que *Condé* avait propoſé.

Arras ſauvé, les lignes forcées, et l'archiduc mis en fuite comblèrent *Turenne* de gloire; et on obſerva que dans la lettre écrite au nom du roi au parlement (*h*) ſur cette victoire, on y attribua le ſuccès de toute la campagne au cardinal *Mazarin*, et qu'on ne fit pas même mention du nom de *Turenne*. Le cardinal s'était trouvé en effet à quelques lieues d'Arras avec le roi. Il était même entré dans le camp au ſiége de Stenai, que *Turenne* avait pris avant de ſecourir Arras. On avait tenu devant le cardinal des conſeils de guerre. Sur ce fondement il s'attribua l'honneur des événemens, et cette vanité lui donna un ridicule que toute l'autorité du miniſtère ne put effacer.

Le roi ne ſe trouva point à la bataille d'Arras, et aurait pu y être : il était allé à la tranchée au ſiége de Stenai; mais le cardinal *Mazarin* ne voulut pas qu'il expoſât davantage ſa perſonne, à laquelle le repos de l'Etat et la puiſſance du miniſtre ſemblaient attachés.

D'un côté, *Mazarin*, maître abſolu de la France

(*h*) Datée de Vincennes, du 11 ſeptembre 1654.

et du jeune roi ; de l'autre, dom *Louis de Haro*, qui gouvernait l'Espagne et *Philippe IV*, continuaient sous le nom de leurs maîtres cette guerre peu vivement soutenue. Il n'était pas encore question dans le monde du nom de *Louis XIV*, et jamais on n'avait parlé du roi d'Espagne. Il n'y avait alors qu'une tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle : la seule *Christine*, reine de Suède, gouvernait par elle-même, et soutenait l'honneur du trône, abandonné ou flétri, ou inconnu dans les autres Etats.

Mazarin gouverne la France et *Louis de Haro* l'Espagne.

Charles II, roi d'Angleterre, fugitif en France avec sa mère et son frère, y traînait ses malheurs et ses espérances. Un simple citoyen avait subjugué l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. *Cromwell*, cet usurpateur digne de régner, avait pris le nom de *protecteur*, et non celui de roi ; parce que les Anglais savaient jusqu'où les droits de leurs rois devaient s'étendre, et ne connaissaient pas quelles étaient les bornes de l'autorité d'un protecteur.

Cromwell gouverne l'Angleterre.

Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos : il n'entreprit point sur les priviléges dont les peuples étaient jaloux ; il ne logea jamais de gens de guerre dans la cité de Londres ; il ne mit aucun impôt dont on pût murmurer ; il n'offensa point les yeux par trop de faste ; il ne se permit aucun plaisir ; il n'accumula point de trésors ; il eut soin que la justice fût observée avec cette impartialité impitoyable, qui ne distingue point les grands des petits.

Sa conduite.

Le frère de *Pantaléon Sâ*, ambassadeur de Portugal en Angleterre, ayant cru que sa licence serait impunie, parce que la personne de son frère était sacrée, insulta des citoyens de Londres, et en fit assassiner un pour

ſe venger de la réſiſtance des autres ; il fut condamné à être pendu. *Cromwell*, qui pouvait lui faire grâce, le laiſſa exécuter, et ſigna enſuite un traité avec l'ambaſſadeur.

Jamais le commerce ne fut ſi libre ni ſi floriſſant ; jamais l'Angleterre n'avait été ſi riche. Ses flottes victorieuſes feſaient reſpecter ſon nom ſur toutes les mers ; tandis que *Mazarin*, uniquement occupé de dominer et de s'enrichir, laiſſait languir dans la France la juſtice, le commerce, la marine et même les finances. Maître de la France, comme *Cromwell* l'était de l'Angleterre, après une guerre civile, il eût pu faire pour le pays qu'il gouvernait, ce que *Cromwell* avait fait pour le ſien ; mais il était étranger, et l'ame de *Mazarin*, qui n'avait pas la barbarie de celle de *Cromwell*, n'en avait pas auſſi la grandeur.

Cromwell courtiſé par la France et l'Eſpagne.

Toutes les nations de l'Europe, qui avaient négligé l'alliance de l'Angleterre ſous *Jacques I* et ſous *Charles I*, la briguèrent ſous le protecteur. La reine *Chriſtine* elle-même, quoiqu'elle eût déteſté le meurtre de *Charles I*, entra dans l'alliance d'un tyran qu'elle eſtimait.

Mazarin et dom *Louis de Haro* prodiguèrent à l'envi leur politique, pour s'unir avec le protecteur. Il goûta quelque temps la ſatisfaction de ſe voir courtiſé par les deux plus puiſſans royaumes de la chrétienté.

Le miniſtre eſpagnol lui offrait de l'aider à prendre Calais ; *Mazarin* lui propoſait d'aſſiéger Dunkerque, et de lui remettre cette ville. *Cromwell* avait à choiſir entre les clefs de la France et celles de la Flandre. Il fut beaucoup ſollicité auſſi par *Condé;* mais il ne voulut point négocier avec un prince qui n'avait plus

pour lui que ſon nom, et qui était ſans parti en France, et ſans pouvoir chez les Eſpagnols.

Le protecteur ſe détermina pour la France, mais ſans faire de traité particulier, et ſans partager des conquêtes par avance: il voulait illuſtrer ſon uſurpation par de plus grandes entrepriſes. Son deſſein était d'enlever le Mexique aux Eſpagnols, mais ils furent avertis à temps. Les amiraux de *Cromwell* leur prirent du moins la Jamaïque, île que les Anglais poſsèdent encore, et qui aſſure leur commerce dans le nouveau monde. Ce ne fut qu'après l'expédition de la Jamaïque que *Cromwell* ſigna ſon traité avec le roi de France, mais ſans faire encore mention de Dunkerque. Le protecteur traita d'égal à égal; il força le roi à lui donner le titre de frère dans ſes lettres. Son ſecrétaire ſigna avant le plénipotentiaire de France, dans la minute du traité qui reſta en Angleterre; mais il traita véritablement en ſupérieur, en obligeant le roi de France de faire ſortir de ſes Etats *Charles II* et le duc d'*Yorck*, petit-fils de *Henri IV*, à qui la France devait un aſile. On ne pouvait faire un plus grand ſacrifice de l'honneur à la fortune.

Il prend la Jamaïque. Mai 1655.

Il traite avec le roi de France, de couronne à couronne.

1655.

Tandis que *Mazarin* feſait ce traité, *Charles II* lui demandait une de ſes nièces en mariage. Le mauvais état de ſes affaires, qui obligeait ce prince à cette démarche, fut ce qui lui attira un refus. On a même ſoupçonné le cardinal d'avoir voulu marier au fils de *Cromwell* celle qu'il refuſait au roi d'Angleterre. Ce qui eſt sûr, c'eſt que lorſqu'il vit enſuite le chemin du trône moins fermé à *Charles II*, il voulut renouer ce mariage; mais il fut refuſé à ſon tour.

La mère de ces deux princes, *Henriette de France*,

La fille de *Henri IV*, la veuve de *Charles I*, demande à *Cromwell* son douaire : il le refuse.

fille de *Henri le grand*, demeurée en France sans secours, fut réduite à conjurer le cardinal d'obtenir au moins de *Cromwell* qu'on lui payât son douaire. C'était le comble des humiliations les plus douloureuses, de demander une subsistance à celui qui avait versé le sang de son mari sur un échafaud. *Mazarin* fit de faibles instances en Angleterre au nom de cette reine, et lui annonça qu'il n'avait rien obtenu. Elle resta dans la pauvreté, et dans la honte d'avoir imploré la pitié de *Cromwell*, tandis que ses enfans allaient dans l'armée de *Condé* et de dom *Juan d'Autriche* apprendre le métier de la guerre contre la France qui les abandonnait.

Les enfans de *Charles I* chassés de France se réfugièrent en Espagne. Les ministres espagnols éclatèrent dans toutes les cours, et sur-tout à Rome, de vive voix et par écrit, contre un cardinal qui sacrifiait, disaient-ils, les lois divines et humaines, l'honneur et la religion, au meurtrier d'un roi, et qui chassait de France *Charles II* et le duc d'*Yorck*, cousins de *Louis XIV*, pour plaire au bourreau de leur père. Pour toute réponse aux cris des Espagnols, on produisit les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

Turenne contre *Condé*.

La guerre continuait toujours en Flandre avec des succès divers. *Turenne*, ayant assiégé Valenciennes avec le maréchal de *la Ferté*, éprouva le même revers que *Condé* avait essuyé devant Arras. Le prince, secondé alors de dom *Juan d'Autriche*, plus digne de combattre à ses côtés que n'était l'archiduc, força les lignes du maréchal de *la Ferté*, le prit prisonnier, et délivra Valenciennes. *Turenne* fit

fit ce que *Condé* avait fait dans une déroute pareille. Il ſauva l'armée battue, et fit tête par-tout à l'ennemi; il alla même un mois après aſſiéger et prendre la petite ville de la Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait oſé faire un ſiége. 17 juillet 1656.

Cette marche de *Turenne*, ſi eſtimée, après laquelle il prit la Capelle, fut éclipſée par une marche plus belle encore du prince de *Condé*. *Turenne* aſſiégeait à peine Cambrai, que *Condé*, ſuivi de deux mille chevaux, perça à travers l'armée des aſſiégeans, et ayant renverſé tout ce qui voulait l'arrêter, il ſe jeta dans la ville. Les citoyens reçurent à genoux leur libérateur. Ainſi ces deux hommes oppoſés l'un à l'autre déployaient les reſſources de leur génie. On les admirait dans leurs retraites, comme dans leurs victoires, dans leur bonne conduite et dans leurs fautes mêmes, qu'ils ſavaient toujours réparer. Leurs talens arrêtaient tour à tour les progrès de l'une et de l'autre monarchie; mais le déſordre des finances en Eſpagne et en France était encore un plus grand obſtacle à leurs ſuccès. 30 mai 1658.

La ligue faite avec *Cromwell* donna enfin à la France une ſupériorité plus marquée; d'un côté, l'amiral *Black* alla brûler les galions d'Eſpagne, auprès des îles Canaries, et leur fit perdre les ſeuls tréſors avec leſquels la guerre pouvait ſe ſoutenir: de l'autre, vingt vaiſſeaux anglais vinrent bloquer le port de Dunkerque, et ſix mille vieux ſoldats, qui avaient fait la révolution d'Angleterre, renforcèrent l'armée de *Turenne*.

Alors Dunkerque, la plus importante place de

la Flandre, fut aſſiégée par mer et par terre. *Condé* et dom *Juan d'Autriche*, ayant ramaſſé toutes leurs forces, ſe préſentèrent pour la ſecourir. L'Europe avait les yeux ſur cet événement. Le cardinal *Mazarin* mena *Louis XIV* auprès du théâtre de la guerre, ſans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans. Ce prince ſe tint dans Calais. Ce fut là que *Cromwell* lui envoya une ambaſſade faſtueuſe, à la tête de laquelle était ſon gendre, le lord *Falcombridge*.

Ambaſſade et lettre ſingulière de *Mazarin* à *Cromwell*.

Le roi lui envoya le duc de *Créqui* et *Mancini* duc de Nevers neveu du cardinal, ſuivis de deux cents gentilshommes. *Mancini* préſenta au protecteur une lettre du cardinal. Cette lettre eſt remarquable; *Mazarin* lui dit *qu'il eſt affligé de ne pouvoir lui rendre en perſonne les reſpects dus au plus grand homme du monde.* C'eſt ainſi qu'il parlait à l'aſſaſſin du gendre de *Henri IV*, et de l'oncle de *Louis XIV*, ſon maître.

Cependant le prince maréchal de *Turenne* attaqua l'armée d'Eſpagne, ou plutôt l'armée de Flandre, près des Dunes. Elle était commandée par dom *Juan d'Autriche*, fils de *Philippe IV* et d'une comédienne, et qui devint deux ans après beau-frère de *Louis XIV*. Le prince de *Condé* était dans cette armée, mais il ne commandait pas : ainſi il ne fut pas difficile à

Bataille des Dunes, 14 juin 1658.

Turenne de vaincre. Les ſix mille anglais contribuèrent à la victoire, elle fut complète. Les deux princes d'Angleterre, qui furent depuis rois, virent leurs malheurs augmentés dans cette journée par l'aſcendant de *Cromwell*.

Le génie du grand *Condé* ne put rien contre les meilleures troupes de France et d'Angleterre. L'armée eſpagnole fut détruite. Dunkerque ſe rendit bientôt

après. Le roi accourut avec ſon miniſtre pour voir paſſer la garniſon. Le cardinal ne laiſſa paraître *Louis XIV* ni comme guerrier ni comme roi ; il n'avait point d'argent à diſtribuer aux ſoldats ; à peine était-il ſervi : il allait manger chez *Mazarin* ou chez le maréchal de *Turenne*, quand il était à l'armée. Cet oubli de la dignité royale n'était pas dans *Louis XIV* l'effet du mépris pour le faſte, mais celui du dérangement de ſes affaires, et du ſoin que le cardinal avait de réunir pour ſoi-même la ſplendeur et l'autorité.

Louis n'entra dans Dunkerque que pour la rendre au lord *Lockhart*, ambaſſadeur de *Cromwell. Mazarin* eſſaya ſi par quelque fineſſe il pourrait éluder le traité, et ne pas remettre la place : mais *Lockhart* menaça, et la fermeté angIaiſe l'emporta ſur l'habileté italienne.

Pluſieurs perſonnes ont aſſuré que le cardinal, qui s'était attribué l'événement d'Arras, voulut engager *Turenne* à lui céder encore l'honneur de la bataille des Dunes. *Du Bec-Crépin*, comte de *Moret* vint, dit-on, de la part du miniſtre, propoſer au général d'écrire une lettre, par laquelle il parût que le cardinal avait arrangé lui-même tout le plan des opérations. *Turenne* reçut avec mépris ces inſinuations, et ne voulut point donner un aveu qui eût produit la honte d'un général d'armée, et le ridicule d'un homme d'égliſe. *Mazarin*, qui avait eu cette faibleſſe, eut celle de reſter brouillé juſqu'à ſa mort avec *Turenne*.

Au milieu de ce premier triomphe, le roi tomba malade à Calais, et ſut pluſieurs jours à la mort

Auſſitôt tous les courtiſans ſe tournèrent vers ſon frère *Monſieur. Mazarin* prodigua les ménagemens, les flatteries et les promeſſes au maréchal *Du Pleſſis-Praſlin*, ancien gouverneur de ce jeune prince, et au comte de *Guiche*, ſon favori. Il ſe forma dans Paris une cabale aſſez hardie pour écrire à Calais contre le cardinal. Il prit ſes meſures pour ſortir du royaume, et pour mettre à couvert ſes richeſſes immenſes. Un empyrique d'Abbeville guérit le roi avec du vin émétique que les médecins de la cour regardaient comme un poiſon. Ce bon homme s'aſſeyait ſur le lit du roi, et diſait : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. Dès qu'il fut convaleſcent, le cardinal exila tous ceux qui avaient cabalé contre lui.

Mort de *Cromwell*, 13 ſeptem. 1656.

Peu de mois après mourut *Cromwell*, à l'âge de cinquante-cinq ans, au milieu des projets qu'il feſait pour l'affermiſſement de ſa puiſſance, et pour la gloire de ſa nation. Il avait humilié la Hollande, impoſé les conditions d'un traité au Portugal, vaincu l'Eſpagne, et forcé la France à briguer ſon alliance. Il avait dit depuis peu, en apprenant avec quelle hauteur ſes amiraux s'étaient conduits à Lisbonne : *Je veux qu'on reſpecte la république anglaiſe, autant qu'on a reſpecté autrefois la république romaine.* Les médecins lui annoncèrent la mort. Je ne ſais s'il eſt vrai qu'il fit dans ce moment l'enthouſiaſte et le prophète, et s'il leur répondit que DIEU ferait un miracle en ſa faveur. *Thurlo*, ſon ſecrétaire, prétend qu'il leur dit : *La nature peut plus que les médecins.* Ces mots ne ſont point d'un prophète, mais d'un homme très-ſenſé. Il ſe peut qu'étant convaincu

que les médecins pouvaient se tromper, il voulût, en cas qu'il en réchappât, se donner auprès du peuple la gloire d'avoir prédit sa guérison, et rendre par-là sa personne plus respectable, et même plus sacrée.

Il fut enterré en monarque légitime, et laissa dans l'Europe la réputation d'un homme intrépide, tantôt fanatique, tantôt fourbe, et d'un usurpateur qui avait su régner.

Le chevalier *Temple* prétend que *Cromwell* avait voulu, avant sa mort, s'unir avec l'Espagne contre la France, et se faire donner Calais avec le secours des Espagnols, comme il avait eu Dunkerque par les mains des Français. Rien n'était plus dans son caractère et dans sa politique. Il eût été l'idole du peuple anglais, en dépouillant ainsi, l'une après l'autre, deux nations que la sienne haïssait également. La mort renversa ses grands desseins, sa tyrannie et la grandeur de l'Angleterre.

Il est à remarquer qu'on porta le deuil de *Cromwell* à la cour de France, et que *Mademoiselle* fut la seule qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi son parent.

Nous avons vu déjà (*i*) que *Richard Cromwell* succéda paisiblement et sans contradiction au protectorat de son père, comme un prince de Galles aurait succédé à un roi d'Angleterre. *Richard* fit voir que du caractère d'un seul homme dépend souvent la destinée de l'Etat. Il avait un génie bien contraire à celui d'*Olivier Cromwell*, toute la douceur des vertus civiles, et rien de cette intrépidité féroce,

(*i*) Dans l'*Essai sur les mœurs*, &c.

qui facrifie tout à fes intérêts. Il eût confervé l'héritage acquis par les travaux de fon père, s'il eût voulu faire tuer trois ou quatre principaux officiers de l'armée, qui s'oppofaient à fon élévation. Il aima mieux fe démettre du gouvernement que de régner par des affaffinats; il vécut particulier, et même ignoré, jufqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, dans le pays dont il avait été quelques jours le fouverain. Après fa démiffion du protectorat, il voyagea en France: on fait qu'à Montpellier le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, en lui parlant fans le connaître, lui dit un jour : *Olivier Cromwell était un grand homme, mais fon fils Richard eft un miférable de n'avoir pas fu jouir du fruit des crimes de fon père.* Cependant ce *Richard* vécut heureux, et fon père n'avait jamais connu le bonheur.

Voyage de *Chriftine*, reine de Suède, en France.

Quelque temps auparavant la France vit un autre exemple bien plus mémorable du mépris d'une couronne. *Chriftine* reine de Suède vint à Paris. On admira en elle une jeune reine, qui à vingt-fept ans avait renoncé à la fouveraineté dont elle était digne, pour vivre libre et tranquille. Il eft honteux aux écrivains proteftans d'avoir ofé dire fans la moindre preuve qu'elle ne quitta fa couronne que parce qu'elle ne pouvait plus la garder. Elle avait formé ce deffein dès l'âge de vingt ans, et l'avait laiffé mûrir fept années. Cette réfolution, fi fupérieure aux idées vulgaires, et fi long-temps méditée, devait fermer la bouche à ceux qui lui reprochaient de la légèreté et une abdication involontaire. L'un de ces deux reproches détruifait l'autre ; mais il faut toujours que ce qui eft grand foit attaqué par les petits efprits.

Pour connaître le génie unique de cette reine, on n'a qu'à lire ſes lettres. Elle dit dans celle qu'elle écrivit à *Chanut*, autrefois ambaſſadeur de France auprès d'elle : „ J'ai poſſédé ſans faſte, je quitte „ avec facilité. Après cela ne craignez pas pour moi; „ mon bien n'eſt pas au pouvoir de la fortune. „ Elle écrivit au prince de *Condé* : „ Je me tiens autant „ honorée par votre eſtime que par la couronne „ que j'ai portée. Si après l'avoir quittée, vous „ m'en jugez moins digne, j'avouerai que le repos „ que j'ai tant ſouhaité me coûte cher; mais je ne „ me repentirai pourtant point de l'avoir acheté au „ prix d'une couronne, et je ne noircirai jamais „ une action qui m'a ſemblé belle par un lâche „ repentir ; et s'il arrive que vous condamniez „ cette action, je vous dirai pour toute excuſe „ que je n'aurais pas quitté les biens que la fortune „ m'a donnés, ſi je les euſſe crus néceſſaires à ma „ félicité, et que j'aurais prétendu à l'empire du „ monde, ſi j'euſſe été auſſi aſſurée d'y réuſſir, ou „ de mourir, que le ſerait le grand *Condé*. „

Telle était l'ame de cette perſonne ſi ſingulière; tel était ſon ſtyle dans notre langue, qu'elle avait parlée rarement. Elle ſavait huit langues; elle avait été diſciple et amie de *Deſcartes*, qui mourut à Stockholm, dans ſon palais, après n'avoir pu obtenir une penſion en France, où ſes ouvrages furent même proſcrits pour les ſeules bonnes choſes qui y fuſſent. Elle avait attiré en Suède tous ceux qui pouvaient l'éclairer. Le chagrin de n'en trouver aucun parmi ſes ſujets l'avait dégoûtée de régner ſur un peuple qui n'était que ſoldat. Elle crut qu'il valait

mieux vivre avec des hommes qui penſent que de commander à des hommes ſans lettres ou ſang génie. Elle avait cultivé tous les arts dans un climat où ils étaient alors inconnus. Son deſſein était d'aller ſe retirer au milieu d'eux en Italie. Elle ne vint en France que pour y paſſer, parce que ces arts ne commençaient qu'à y naître. Son goût la fixait à Rome. Dans cette vue elle avait quitté la religion luthérienne pour la catholique ; indifférente pour l'une et pour l'autre, elle ne fit point ſcrupule de ſe conformer en apparence aux ſentimens du peuple chez qui elle voulut paſſer ſa vie. Elle avait quitté ſon royaume en 1654, et fait publiquement à Inſpruck la cérémonie de ſon abjuration. Elle plut à la cour de France, quoiqu'il ne ſe trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au ſien. Le roi la vit, et lui rendit de grands honneurs, mais à peine lui parla-t-il. Elevé dans l'ignorance, le bon ſens avec lequel il était né le rendait timide.

La gloire de *Chriſtine* a jamais ſouillée par l'aſſaſſinat de *Monaldeſchi*.

La plupart des femmes et des courtiſans n'obſervèrent autre choſe dans cette reine philoſophe, ſinon qu'elle n'était pas coiffée à la françaiſe, et qu'elle danſait mal. Les ſages ne condamnèrent dans elle que le meurtre de *Monaldeſchi*, ſon écuyer, qu'elle fit aſſaſſiner à Fontainebleau dans un ſecond voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la royauté, elle devait demander juſtice, et non ſe la faire. Ce n'était pas une reine qui puniſſait un ſujet ; c'était une femme qui terminait une galanterie par un meurtre ; c'était un italien qui en feſait aſſaſſiner un autre par l'ordre d'une ſuédoiſe dans un palais du roi de France. Nul

ne doit être mis à mort que par les lois. *Chriſtine*, en Suède, n'aurait eu le droit de faire aſſaſſiner perſonne; et certes ce qui eût été un crime à Stockholm n'était pas permis à Fontainebleau. Ceux qui ont juſtifié cette action méritent de ſervir de pareils maîtres. Cette honte et cette cruauté ternirent la philoſophie de *Chriſtine*, qui lui avait fait quitter un trône. Elle eût été punie en Angleterre, et dans tous les pays où les lois règnent : mais la France ferma les yeux à cet attentat contre l'autorité du roi, contre le droit des nations, et contre l'humanité. (*k*)

Après la mort de *Cromwell*, et la dépoſition de ſon fils, l'Angleterre reſta un an dans la confuſion de l'anarchie. *Charles Guſtave*, à qui la reine *Chriſtine* avait donné le royaume de Suède, ſe feſait redouter

(*k*) Un nommé *la Beaumelle*, qui falſifia le *Siècle de Louis XIV*, et qui le fit imprimer à Francfort, avec des notes auſſi ſcandaleuſes que fauſſes, dit à ce ſujet, que *Chriſtine* était en droit de faire aſſaſſiner *Monaldeſchi*, parce qu'elle ne voyageait pas *incognito*; et il ajoute que *Pierre le grand*, entrant dans un café à Londres, tout écumant de colère, parce que, diſait-il, un de ſes généraux lui avait menti, s'écria qu'il avait été tenté de le fendre en deux d'un coup de ſabre; qu'alors un marchand anglais avait dit au czar qu'on aurait condamné Sa Majeſté à être pendue.

On eſt obligé de relever ici l'inſolence abſurde d'un pareil conte. Peut-on imaginer que le czar *Pierre* aille dire, dans un café, qu'un de ſes généraux lui a menti? fend-on aujourd'hui un homme en deux d'un coup de ſabre? un empereur va-t-il ſe plaindre à un marchand anglais de ce qu'un général lui a menti? En quelle langue parlait-il à ce marchand, lui qui ne ſavait pas l'anglais? Comment ce feſeur de notes peut-il dire que *Chriſtine*, après ſon abdication, était en droit de faire aſſaſſiner un italien à Fontainebleau, et ajouter, pour le prouver, qu'on aurait pendu *Pierre le grand* à Londres? On ſera forcé de remarquer quelquefois les abſurdités de ce même éditeur. En fait d'hiſtoire, il ne faut pas dédaigner de répondre; il n'y a que trop de lecteurs qui ſe laiſſent ſéduire par les menſonges d'un écrivain ſans pudeur, ſans retenue, ſans ſcience et ſans raiſon.

dans le Nord et dans l'Allemagne. L'Empereur *Ferdinand III* était mort, en 1657; son fils *Léopold*, âgé de dix-sept ans, déjà roi de Hongrie et de Bohème, n'avait point été élu roi des Romains du vivant de son père. *Mazarin* voulut essayer de faire *Louis XIV* empereur. Ce dessein était chimérique; il eût fallu ou forcer les électeurs ou les séduire. La France n'était ni assez forte pour ravir l'Empire, ni assez riche pour l'acheter; aussi les premières ouvertures, faites à Francfort par le maréchal de *Grammont* et par *Lionne*, furent-elles abandonnées aussitôt que proposées. *Léopold* fut élu. Tout ce que put la politique de *Mazarin*, ce fut de faire une ligue avec des princes allemands, pour l'observation des traités de Munster, et pour donner un frein à l'autorité de l'empereur sur l'Empire.

Léopold, empereur.

Ligue du Rhin. Auguste 1658.

La France, après la bataille des Dunes, était puissante au-dehors par la gloire de ses armes, et par l'état où étaient réduites les autres nations: mais le dedans souffrait; il était épuisé d'argent; on avait besoin de la paix.

Les nations, dans les monarchies chrétiennes, n'ont presque jamais d'intérêt aux guerres de leurs souverains. Des armées mercenaires, levées par ordre d'un ministre, et conduites par un général qui obéit en aveugle à ce ministre, font plusieurs campagnes ruineuses, sans que les rois au nom desquels elles combattent aient l'espérance ou même le dessein de ravir tout le patrimoine l'un de l'autre. Le peuple vainqueur ne profite jamais des dépouilles du peuple vaincu: il paie tout; il souffre dans la prospérité des armes, comme dans l'adversité; et la paix lui

eſt preſque auſſi néceſſaire, après la plus grande victoire, que quand les ennemis ont pris ſes places frontières.

Il fallait deux choſes au cardinal, pour conſommer heureuſement ſon miniſtère; faire la paix, et aſſurer le repos de l'Etat par le mariage du roi. Les cabales pendant ſa maladie lui feſaient ſentir combien un héritier du trône était néceſſaire à la grandeur du miniſtre Toutes ces conſidérations le déterminèrent à marier *Louis XIV* promptement. Deux partis ſe préſentaient, la fille du roi d'Eſpagne et la princeſſe de Savoie. Le cœur du roi avait pris un autre engagement; il aimait éperdument Mlle *Mancini*, l'une des nièces du cardinal : né avec un cœur tendre et de la fermeté dans ſes volontés, plein de paſſion et ſans expérience, il aurait pu ſe réſoudre à épouſer ſa maîtreſſe.

Louis XIV veut épouſer la nièce du cardinal *Mazarin.*

Madame de *Motteville*, favorite de la reine-mère, dont les mémoires ont un grand air de vérité, prétend que *Mazarin* fut tenté de laiſſer agir l'amour du roi, et de mettre ſa nièce ſur le trône. Il avait déjà marié une autre nièce au prince de *Conti*, une au duc de *Mercœur :* celle que *Louis XIV* aimait avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre. C'étaient autant de titres qui pouvaient juſtifier ſon ambition. Il preſſentit adroitement la reine-mère : *Je crains bien*, lui dit-il, *que le roi ne veuille trop fortement épouſer ma nièce.* La reine, qui connaiſſait le miniſtre, comprit qu'il ſouhaitait ce qu'il feignait de craindre. Elle lui répondit avec la hauteur d'une princeſſe du ſang d'Autriche, fille, femme et mère de rois, et avec l'aigreur que lui inſpirait depuis quelque temps un

miniſtre qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Elle lui dit : *Si le roi était capable de cette indignité, je me mettrais avec mon ſecond fils à la tête de toute la nation, contre le roi et contre vous.*

Mazarin ne pardonna jamais, dit-on, cette réponſe à la reine: mais il prit le parti ſage de penſer comme elle; il ſe fit lui-même un honneur et un mérite de s'oppoſer à la paſſion de *Louis XIV*. Son pouvoir n'avait pas beſoin d'une reine de ſon ſang pour appui. Il craignait même le caractère de ſa nièce; et il crut affermir encore la puiſſance de ſon miniſtère, en fuyant la gloire dangereuſe d'élever trop ſa maiſon.

Dès l'année 1656, il avait envoyé *Lionne* en Eſpagne ſolliciter la paix, et demander l'infante; mais dom *Louis de Haro*, perſuadé que quelque faible que fût l'Eſpagne, la France ne l'était pas moins, avait rejeté les offres du cardinal. L'infante, fille du premier lit, était deſtinée au jeune *Léopold*. Le roi d'Eſpagne, *Philippe IV*, n'avait alors de ſon ſecond mariage qu'un fils, dont l'enfance mal-ſaine feſait craindre pour ſa vie. On voulait que l'infante, qui pouvait être héritière de tant d'Etats, portât ſes droits dans la maiſon d'Autriche, et non dans une maiſon ennemie: mais enfin *Philippe IV* ayant eu un autre fils, dom *Philippe Proſper*, et ſa femme étant encore enceinte, le danger de donner l'infante au roi de France lui parut moins grand, et la bataille des Dunes lui rendit la paix néceſſaire.

Les Eſpagnols promirent l'infante, et demandèrent une ſuſpenſion d'armes. *Mazarin* et dom *Louis*
1659. ſe rendirent ſur les frontières d'Eſpagne et de France, dans l'île des Faiſans. Quoique le mariage d'un roi

de France et la paix générale fuſſent l'objet de leurs conférences, cependant plus d'un mois ſe paſſa à arranger les difficultés ſur la préſéance, et à régler des cérémonies. Les cardinaux ſe diſaient égaux aux rois, et ſupérieurs aux autres ſouverains. La France prétendait avec plus de juſtice la prééminence ſur les autres puiſſances. Cependant dom *Louis de Haro* mit une égalité parfaite entre *Mazarin* et lui, entre la France et l'Eſpagne.

Les conférences durèrent quatre mois. *Mazarin* et dom *Louis* y déployèrent toute leur politique; celle du cardinal était la fineſſe, celle de dom *Louis* la lenteur. Celui-ci ne donnait jamais de paroles, et celui-là en donnait toujours d'équivoques. Le génie du miniſtre italien était de vouloir ſurprendre; celui de l'eſpagnol était de s'empêcher d'être ſurpris. On prétend qu'il diſait du cardinal : *Il a un grand défaut en politique, c'eſt qu'il veut toujours tromper.* Conférences de *Mazarin* et de *Haro*.

Telle eſt la viciſſitude des choſes humaines, que de ce fameux traité des Pyrénées, il n'y a pas deux articles qui ſubſiſtent aujourd'hui. Le roi de France garda le Rouſſillon, qu'il aurait toujours conſervé ſans cette paix : mais, à l'égard de la Flandre, la monarchie eſpagnole n'y a plus rien. La France était alors l'amie néceſſaire du Portugal; elle ne l'eſt plus : tout eſt changé. Mais ſi dom *Louis de Haro* avait dit que le cardinal *Mazarin* ſavait tromper, on a dit depuis qu'il ſavait prévoir. Il méditait, dès long-temps, l'alliance des maiſons de France et d'Eſpagne. On cite cette fameuſe lettre de lui, écrite pendant les négociations de Munſter : „ Si le roi très-chrétien „ pouvait avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en

„ dot, en époufant l'infante, alors nous pourrions „ afpirer à la fucceffion d'Efpagne, quelque renon- „ ciation qu'on fît faire à l'infante; et ce ne ferait „ pas une attente fort éloignée, puifqu'il n'y a que „ la vie du prince fon frère qui l'en pût exclure. „ Ce prince était alors *Balthazar*, qui mourut en 1649.

Paix des Pyrénées.

Le cardinal fe trompait évidemment, en penfant qu'on pourrait donner les Pays-Bas et la Franche-Comté en mariage à l'infante. On ne ftipula pas une feule ville pour fa dot. Au contraire, on rendit à la monarchie efpagnole des villes confidérables qu'on avait conquifes; comme Saint-Omer, Ypres, Menin, Oudenarde et d'autres places. On en garda quelques-unes. Le cardinal ne fe trompa point, en croyant que la renonciation ferait un jour inutile; mais ceux qui lui font l'honneur de cette prédiction, lui font donc prévoir que le prince dom *Balthazar* mourrait en 1649; qu'enfuite, les trois enfans du fecond mariage feraient enlevés au berceau; que *Charles*, le cinquième de tous ces enfans mâles, mourrait fans poftérité; et que ce roi autrichien, ferait un jour un teftament en faveur d'un petit-fils de *Louis XIV*. Mais enfin le cardinal *Mazarin* prévit ce que vaudraient des renonciations, en cas que la poftérité mâle de *Philippe IV* s'éteignît; et des événemens étranges l'ont juftifié, après plus de cinquante années. (9)

(9) La renonciation d'*Anne d'Autriche* avait été préfentée aux états de Caftille et d'Arragon, et acceptée par eux. Celle de *Marie-Thérèfe* ne leur fut pas préfentée; et c'eft une des principales raifons fur lefquelles les cafuiftes et les jurifconfultes, auxquels *Charles II* s'adreffa, fe fondèrent, pour décider que les defcendans de *Marie-Thérèfe* étaient les héritiers légitimes de la couronne d'Efpagne.

Marie-Thérèse, pouvant avoir pour dot les villes que la France rendait, n'apporta, par ſon contrat de mariage, que cinq cents mille écus d'or au ſoleil; il en coûta davantage au roi pour l'aller recevoir ſur la frontière. Ces cinq cents mille écus, valant alors deux millions cinq cents mille livres, furent pourtant le ſujet de beaucoup de conteſtations entre les deux miniſtres. Enfin, la France n'en reçut jamais que cent mille francs.

Conditions du mariage de *Louis XIV*.

Loin que ce mariage apportât aucun autre avantage, préſent et réel, que celui de la paix, l'infante renonça à tous les droits qu'elle pourrait jamais avoir ſur aucune terre de ſon père; et *Louis XIV* ratifia cette renonciation de la manière la plus ſolennelle, et la fit enſuite enregiſtrer au parlement.

Ces renonciations et ces cinq cents mille écus de dot, ſemblaient être les clauſes ordinaires des mariages des infantes d'Eſpagne avec les rois de France. La reine *Anne d'Autriche*, fille de *Philippe III*, avait été mariée à *Louis XIII* à ces mêmes conditions; et quand on avait donné *Iſabelle*, fille de *Henri le Grand*, à *Philippe IV*, roi d'Eſpagne, on n'avait pas ſtipulé plus de cinq cents mille écus d'or pour ſa dot, dont même on ne lui paya jamais rien; de ſorte, qu'il ne paraiſſait pas qu'il y eût alors aucun avantage dans ces grands mariages: on n'y voyait que des filles de rois mariées à des rois, ayant à peine un préſent de noces.

Le duc de Lorraine, *Charles IV*, de qui la France et l'Eſpagne avaient beaucoup à ſe plaindre, ou plutôt, qui avait beaucoup à ſe plaindre d'elles, fut compris dans le traité; mais en prince malheureux qu'on

puniſſait parce qu'il ne pouvait ſe faire craindre. La France lui rendit ſes Etats, en démoliſſant Nanci, et en lui défendant d'avoir des troupes. Dom *Louis de Haro* obligea le cardinal *Mazarin* à faire recevoir en grâce le prince de *Condé*, en menaçant de lui laiſſer en ſouveraineté Rocroi, le Câtelet, et d'autres places dont il était en poſſeſſion. Ainſi la France gagna à la fois ces villes et le grand *Condé*. Il perdit ſa charge de grand-maître de la maiſon du roi, qu'on donna enſuite à ſon fils, et ne revint preſque qu'avec ſa gloire.

Rétabliſſement de *Charles II*, roi d'Angleterre, juin 1660.

Charles II, roi titulaire d'Angleterre, plus malheureux alors que le duc de Lorraine, vint près des Pyrénées, où l'on traitait cette paix. Il implora le ſecours de dom *Louis* et de *Mazarin*. Il ſe flattait que leurs rois, ſes couſins germains, réunis, oſeraient enfin venger une cauſe commune à tous les ſouverains, puiſqu'enfin *Cromwell* n'était plus; il ne put ſeulement obtenir une entrevue, ni avec *Mazarin*, ni avec dom *Louis*. *Lockhart*, cet ambaſſadeur de la république d'Angleterre, était à Saint-Jean de Luz; il ſe feſait reſpecter encore, même après la mort du protecteur; et les deux miniſtres, dans la crainte de choquer cet anglais, refusèrent de voir *Charles II*. Ils penſaient que ſon rétabliſſement était impoſſible; et toutes les factions anglaiſes, quoique diviſées entre elles, conſpiraient également à ne jamais reconnaître de rois. Ils ſe trompèrent tous deux : la fortune fit, peu de mois après, ce que ces deux miniſtres auraient pu avoir la gloire d'entreprendre. *Charles* fut rappelé dans ſes Etats par les Anglais, ſans qu'un ſeul potentat de l'Europe ſe fût jamais mis en devoir, ni d'empêcher

le

le meurtre du père, ni de ſervir au rétabliſſement du fils. Il fut reçu dans les plaines de Douvres par vingt mille citoyens, qui ſe jetèrent à genoux devant lui. Des vieillards, qui étaient de ce nombre, m'ont dit que preſque tout le monde fondait en larmes. Il n'y eut, peut-être, jamais de ſpectacle plus touchant, ni de révolution plus ſubite. Ce changement ſe fit en bien moins de temps, que le traité des Pyrénées ne fut conclu; et *Charles II* était déjà paiſible poſſeſſeur de l'Angleterre, que *Louis XIV* n'était pas encore marié par procureur.

Enfin, le cardinal *Mazarin* ramena le roi et la nouvelle reine à Paris. Un père, qui aurait marié ſon fils ſans lui donner l'adminiſtration de ſon bien, n'en eût pas uſé autrement que *Mazarin*; il revint plus puiſſant et plus jaloux de ſa puiſſance, et même des honneurs, que jamais. Il exigea et il obtint que le parlement vînt le haranguer par députés. C'était une choſe ſans exemple dans la monarchie; mais ce n'était pas une trop grande réparation du mal que le parlement lui avait fait. Il ne donna plus la main aux princes du ſang, en lieu tiers, comme autrefois. Celui qui avait traité dom *Louis de Haro* en égal, voulut traiter le grand *Condé* en inférieur. Il marchait alors avec un faſte royal, ayant, outre ſes gardes, une compagnie de mouſquetaires, qui a été depuis la ſeconde compagnie des mouſquetaires du roi. On n'eut plus auprès de lui un accès libre: ſi quelqu'un était aſſez mauvais courtiſan pour demander une grâce au roi, il était perdu. La reine-mère, ſi long-temps protectrice obſtinée de *Mazarin* contre la France, reſta ſans crédit, dès qu'il n'eut plus beſoin d'elle. Le roi,

Auguſte 1660.

Mazarin devenu auſſi faſtueux que puiſſant.

ſon fils, élevé dans une ſoumiſſion aveugle pour ce miniſtre, ne pouvait ſecouer le joug qu'elle lui avait impoſé, auſſi-bien qu'à elle-même; elle reſpectait ſon ouvrage, et *Louis XIV* n'oſait pas encore régner du vivant de *Mazarin*.

Un miniſtre eſt excuſable du mal qu'il fait, lorſque le gouvernail de l'Etat eſt forcé dans ſa main par les tempêtes; mais dans le calme, il eſt coupable de tout le bien qu'il ne fait pas. *Mazarin* ne fit de bien qu'à lui et à ſa famille, par rapport à lui. Huit années de puiſſance abſolue et tranquille, depuis ſon dernier retour juſqu'à ſa mort, ne furent marquées par aucun établiſſement glorieux ou utile; car le collége des quatre nations ne fut que l'effet de ſon teſtament.

Il gouvernait les finances comme l'intendant d'un ſeigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à *Fouquet*, qui lui répondait : *Sire, il n'y a rien dans les coffres de votre majeſté, mais monſieur le cardinal vous en prêtera. Mazarin* était riche d'environ deux cents millions, à compter comme on fait aujourd'hui. Pluſieurs mémoires diſent qu'il en amaſſa une partie par des moyens trop au-deſſous de la grandeur de ſa place. Ils rapportent qu'il partageait avec les armateurs les profits de leurs courſes : c'eſt ce qui ne fut jamais prouvé ; mais les Hollandais l'en ſoupçonnèrent, et ils n'auraient pas ſoupçonné le cardinal de *Richelieu*.

On dit qu'en mourant il eut des ſcrupules, quoiqu'au dehors il montrât du courage. Du moins il craignit pour ſes biens, et il en fit au roi une donation entière, croyant que le roi les lui rendrait. Il ne ſe trompa point; le roi lui remit la donation au bout

Mort de *Mazarin*. 9 mars 1661.

de trois jours. Enfin il mourut : et il n'y eut que le roi qui semblât le regretter, car ce prince savait déjà dissimuler. Le joug commençait à lui peser; il était impatient de régner. Cependant il voulut paraître sensible à une mort qui le mettait en possession de son trône.

Louis XIV et la cour portèrent le deuil du cardinal *Mazarin*, honneur peu ordinaire, et que *Henri IV* avait fait à la mémoire de *Gabrielle d'Estrées*.

La cour porte le deuil de *Mazarin*.

On n'entreprendra pas ici d'examiner si le cardinal *Mazarin* a été un grand ministre ou non : c'est à ses actions de parler, et à la postérité de juger. Le vulgaire suppose quelquefois une étendue d'esprit prodigieuse, et un génie presque divin, dans ceux qui ont gouverné des Empires avec quelque succès. Ce n'est point une pénétration supérieure qui fait les hommes d'Etat, c'est leur caractère. Les hommes, pour peu qu'ils aient de bon sens, voient tous à peu-près leurs intérêts. Un bourgeois d'Amsterdam ou de Berne, en sait, sur ce point, autant que *Séjan*, *Ximenès*, *Buckingham*, *Richelieu* ou *Mazarin* : mais notre conduite et nos entreprises dépendent uniquement de la trempe de notre ame, et nos succès dépendent de la fortune.

Par exemple, si un génie tel que le pape *Alexandre VI* ou *Borgia*, son fils, avait eu la Rochelle à prendre, il aurait invité dans son camp les principaux chefs, sous un serment sacré, et se serait défait d'eux; *Mazarin* serait entré dans la ville deux ou trois ans plus tard, en gagnant et en divisant les bourgeois. Dom *Louis de Haro* n'eût pas hasardé l'entreprise. *Richelieu* fit une digue sur la mer, à l'exemple d'*Alexandre*,

et entra dans la Rochelle en conquérant ; mais une marée un peu forte, ou un peu plus de diligence de la part des Anglais, délivraient la Rochelle, et fesaient passer *Richelieu* pour un téméraire.

On peut juger du caractere des hommes par leurs entreprises. On peut bien assurer que l'ame de *Richelieu* respirait la hauteur et la vengeance ; que *Mazarin* était sage, souple et avide de biens. Mais pour connaître à quel point un ministre a de l'esprit, il faut ou l'entendre souvent parler, ou lire ce qu'il a écrit. Il arrive souvent parmi les hommes d'Etat ce qu'on voit tous les jours parmi les courtisans ; celui qui a le plus d'esprit échoue, et celui qui a dans le caractère plus de patience, de force, de souplesse et de suite, réussit.

En lisant les lettres du cardinal *Mazarin*, et les mémoires du cardinal de *Retz*, on voit aisément que *Retz* était le génie supérieur. Cependant *Mazarin* fut tout puissant, et *Retz* fut accablé. Enfin il est très-vrai que, pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune ; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. Le grand homme d'Etat, est celui dont il reste de grands monumens utiles à la patrie.

Le monument qui immortalise le cardinal *Mazarin* est l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province à la France, dans le temps que la France était déchaînée contre lui ; et, par une fatalité singulière, il fit plus de bien au royaume, lorsqu'il y était persécuté, que dans la tranquillité d'une puissance absolue. (10)

(10) C'est que *Mazarin* avait des talens pour la politique extérieure, et qu'il n'avait ni talens ni lumières pour l'administration ; c'est qu'un

CHAPITRE VII.

LOUIS XIV *gouverne par lui-même. Il force la branche d'Autriche-espagnole à lui céder par-tout la préséance, et la cour de Rome à lui faire satisfaction. Il achète Dunkerque. Il donne des secours à l'empereur, au Portugal, aux Etats-généraux, et rend son royaume florissant et redoutable.*

JAMAIS il n'y eut dans une cour plus d'intrigues et d'espérances que durant l'agonie du cardinal *Mazarin.* Les femmes, qui prétendaient à la beauté, se flattaient de gouverner un prince de vingt-deux ans, que l'amour avait déjà séduit jusqu'à lui faire offrir sa couronne à sa maîtresse. Les jeunes courtisans croyaient renouveler le règne des favoris. Chaque ministre espérait la première place. Aucun d'eux ne pensait qu'un roi élevé dans l'éloignement des affaires, osât prendre sur lui le fardeau du gouvernement. *Mazarin* avait prolongé l'enfance de ce monarque autant qu'il avait pu. Il ne l'instruisait que depuis fort peu de temps, et parce que le roi avait voulu être instruit.

On était si loin d'espérer d'être gouverné par son

ministre ne peut guère avoir, dans les négociations, d'autres intérêts que ceux du peuple qu'il gouverne, au lieu que, dans le gouvernement intérieur, il peut en avoir de tout opposés ; c'est enfin que l'art de négocier ne suppose que certaines qualités de l'esprit et du caractère, communes à tous les pays et a tous les siècles, au lieu que la science de l'administration suppose des principes qui n'existaient pas encore dans le siècle de *Mazarin*.

ſouverain, que de tous ceux qui avaient travaillé juſqu'alors avec le premier miniſtre, il n'y en eut aucun qui demandât au roi quand il voudrait les entendre. Ils lui demandèrent tous : *A qui nous adreſſerons-nous?* et *Louis XIV* leur répondit : *A moi.* On fut encore plus ſurpris de le voir perſévérer. Il y avait quelque temps qu'il conſultait ſes forces, et qu'il eſſayait, en ſecret, ſon génie pour régner. Sa réſolution priſe une fois, il la maintint juſqu'au dernier moment de ſa vie. Il fixa à chacun de ſes miniſtres les bornes de ſon pouvoir, ſe feſant rendre compte de tout par eux, à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur miniſtère, et veillant ſur eux pour les empêcher d'en trop abuſer.

Madame de *Motteville* nous apprend que la réputation de *Charles II*, roi d'Angleterre, qui paſſait alors pour gouverner par lui-même, inſpira de l'émulation à *Louis XIV*. Si cela eſt, il ſurpaſſa beaucoup ſon rival, et il mérita toute ſa vie ce qu'on avait dit d'abord de *Charles*.

Ordre rétabli par-tout.

Il commença par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage. La diſcipline fut rétablie dans les troupes, comme l'ordre dans les finances. La magnificence et la décence embellirent ſa cour. Les plaiſirs même eurent de l'éclat et de la grandeur. Tous les arts furent encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France.

Ce n'eſt pas ici le lieu de le repréſenter dans ſa vie privée, ni dans l'intérieur de ſon gouvernement; c'eſt ce que nous ferons à part. Il ſuffit de dire que ſes peuples, qui, depuis la mort de *Henri le grand*,

n'avaient point vu de véritable roi, et qui déteſtaient l'empire d'un premier miniſtre, furent remplis d'admiration et d'eſpérance, quand ils virent *Louis XIV* faire à vingt-deux ans, ce que *Henri* avait fait à cinquante. Si *Henri IV* avait eu un premier miniſtre, il eût été perdu, parce que la haine contre un particulier eût ranimé vingt factions trop puiſſantes. Si *Louis XIII* n'en avait pas eu, ce prince, dont un corps faible et malade énervait l'ame, eût ſuccombé ſous le poids. *Louis XIV* pouvait, ſans péril, avoir ou n'avoir pas de premier miniſtre. Il ne reſtait pas la moindre trace des anciennes factions; il n'y avait plus en France qu'un maître et des ſujets. Il montra d'abord qu'il ambitionnait toute ſorte de gloire, et qu'il voulait être auſſi conſidéré au-dehors qu'abſolu au-dedans.

Le roi d'Eſpagne cède la préſéance au roi.

Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui eſt très-naturel; mais les rois de France ont toujours réclamé la préſéance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume; et s'ils ont cédé aux empereurs, c'eſt parce que les hommes ne ſont preſque jamais aſſez hardis pour renverſer un long uſage. Le chef de la république d'Allemagne, prince électif et peu puiſſant par lui-même, a le pas, ſans contredit, ſur tous les ſouverains, à cauſe de ce titre de céſar, et d'héritier de *Charlemagne*. Sa chancellerie allemande ne traitait pas même alors les autres rois de majeſté. Les rois de France pouvaient diſputer la préſéance aux empereurs, puiſque la France avait fondé le véritable Empire d'occident, dont le nom ſeul ſubſiſte en Allemagne. Ils avaient pour eux, non-ſeulement la

ſupériorité d'une couronne héréditaire ſur une dignité élective ; mais l'avantage d'être iſſus, par une ſuite non interrompue, de ſouverains qui régnaient ſur une grande monarchie, pluſieurs ſiècles avant que, dans le monde entier, aucune des maiſons qui poſsèdent aujourd'hui des couronnes, fût parvenue à quelque élévation. Ils voulaient au moins précéder les autres puiſſances de l'Europe. On alléguait, en leur faveur, le nom de très-chrétien. Les rois d'Eſpagne oppoſaient le titre de catholique; et depuis que *Charles-Quint* avait eu un roi de France priſonnier à Madrid, la fierté eſpagnole était bien loin de céder ce rang. Les Anglais et les Suédois, qui n'allèguent aujourd'hui aucun de ces ſurnoms, reconnaiſſent le moins qu'ils peuvent cette ſupériorité.

C'était à Rome que ces prétentions étaient autrefois débattues. Les papes, qui donnaient les Etats avec une bulle, ſe croyaient, à plus forte raiſon, en droit de décider du rang entre les couronnes. Cette cour, où tout ſe paſſe en cérémonies, était le tribunal où ſe jugeaient ces vanités de la grandeur. La France y avait eu toujours la ſupériorité, quand elle était plus puiſſante que l'Eſpagne; mais depuis le règne de *Charles-Quint*, l'Eſpagne n'avait négligé aucune occaſion de ſe donner l'égalité. La diſpute reſtait indéciſe; un pas de plus ou de moins, dans une proceſſion; un fauteuil placé près d'un autel, ou vis-à-vis la chaire d'un prédicateur, étaient des triomphes, et établiſſaient des titres pour cette prééminence. La chimère du point d'honneur était extrême alors ſur cet article entre les couronnes, comme la fureur des duels entre les particuliers.

Il arriva qu'à l'entrée d'un ambaſſadeur de Suède à Londres, le comte d'*Eſtrade*, ambaſſadeur de France, et le baron de *Vatteville*, ambaſſadeur d'Eſpagne, ſe diſputèrent le pas. L'eſpagnol, avec plus d'argent et une plus nombreuſe ſuite, avait gagné la populace anglaiſe : il fait d'abord tuer les chevaux des carroſſes français ; et bientôt les gens du comte d'*Eſtrade*, bleſſés et diſperſés, laiſsèrent les Eſpagnols marcher l'épée nue comme en triomphe. 1661.

Louis XIV, informé de cette inſulte, rappela l'ambaſſadeur qu'il avait à Madrid, fit ſortir de France celui d'Eſpagne, rompit les conférences qui ſe tenaient encore en Flandre au ſujet des limites ; et fit dire au roi *Philippe IV*, ſon beau père, que s'il ne reconnaiſſait la ſupériorité de la couronne de France, et ne réparait cet affront par une ſatisfaction ſolennelle, la guerre allait recommencer. *Philippe IV* ne voulut pas replonger ſon royaume dans une guerre nouvelle, pour la préſéance d'un ambaſſadeur : il envoya le comte de *Fuentes* déclarer au roi, à Fontainebleau, en préſence de tous les miniſtres étrangers qui étaient en France, *que les miniſtres eſpagnols ne concourraient plus dorénavant avec ceux de France.* Ce n'en était pas aſſez pour reconnaître nettement la prééminence du roi ; mais c'en était aſſez pour un aveu authentique de la faibleſſe eſpagnole. Cette cour, encore fière, murmura long-temps de ſon humiliation. Depuis, pluſieurs miniſtres eſpagnols ont renouvelé leurs anciennes prétentions : ils ont obtenu l'égalité à Nimègue ; mais *Louis XIV* acquit alors, par ſa fermeté, une ſupériorité réelle dans l'Europe, en feſant voir combien il était à craindre. 24 mars 1662.

A peine ſorti de cette petite affaire, avec tant de

grandeur, il en marqua encore davantage dans une occasion où sa gloire semblait moins intéressée. Les jeunes français, dans les guerres faites depuis long-temps en Italie contre l'Espagne, avaient donné aux Italiens circonspects et jaloux, l'idée d'une nation impétueuse. L'Italie regardait toutes les nations, dont elle était inondée, comme des barbares, et les Français comme des barbares plus gais que les autres, mais plus dangereux, qui portaient dans toutes les maisons les plaisirs avec le mépris, et la débauche avec l'insulte. Ils étaient craints par-tout, et sur-tout à Rome.

Il force le pape à lui demander pardon.

Le duc de *Créqui*, ambassadeur auprès du pape, avait révolté les Romains par sa hauteur : ses domestiques, gens qui poussent toujours à l'extrême les défauts de leur maître, commettaient dans Rome les mêmes désordres que la jeunesse indisciplinable de Paris, qui se fesait alors un honneur d'attaquer, toutes les nuits, le guet qui veille à la garde de la ville.

20 auguste 1662.

Quelques laquais du duc de *Créqui* s'avisèrent de charger, l'épée à la main, une escouade des corses, (ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions de la justice.) Tout le corps des corses offensé, et secrètement animé par dom *Mario Chigi*, frère du pape *Alexandre VII*, qui haïssait le duc de *Créqui*, vint en armes assiéger la maison de l'ambassadeur. Ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, qui rentrait alors dans son palais; ils lui tuèrent un page, et blessèrent plusieurs domestiques. Le duc de *Créqui* sortit de Rome, accusant les parens du pape, et le pape lui-même, d'avoir favorisé cet assassinat. Le pape différa tant qu'il put la réparation, persuadé qu'avec

les Français il n'y a qu'à temporiser, et que tout s'oublie. Il fit pendre un corse et un sbire au bout de quatre mois; et il fit sortir de Rome le gouverneur, soupçonné d'avoir autorisé l'attentat : mais il fut consterné d'apprendre que le roi menaçait de faire assiéger Rome, qu'il fesait déjà passer des troupes en Italie, et que le maréchal du *Plessis-Praslin* était nommé pour les commander. L'affaire était devenue une querelle de nation à nation, et le roi voulait faire respecter la sienne. Le pape, avant de faire la satisfaction qu'on demandait, implora la médiation de tous les princes catholiques; il fit ce qu'il put pour les animer contre *Louis XIV;* mais les circonstances n'étaient pas favorables au pape. L'Empire était attaqué par les Turcs : l'Espagne était embarrassée dans une guerre peu heureuse contre le Portugal.

La cour romaine ne fit qu'irriter le roi sans pouvoir lui nuire. Le parlement de Provence cita le pape, et fit saisir le Comtat d'Avignon. Dans d'autres temps, les excommunications de Rome auraient suivi ces outrages; mais c'étaient des armes usées et devenues ridicules : il fallut que le pape pliât; il fut forcé d'exiler de Rome son propre frère; d'envoyer son neveu, le cardinal *Chigi*, en qualité de légat *à latere*, faire satisfaction au roi; de casser la garde corse, et d'élever dans Rome une pyramide, avec une inscription qui contenait l'injure et la réparation. Le cardinal *Chigi* fut le premier légat de la cour romaine, qui fût jamais envoyé pour demander pardon. Les légats, auparavant, venaient donner des lois, et imposer des décimes. Le roi ne s'en tint pas à faire réparer un

outrage par des cérémonies paſſagères, et par des monumens qui le ſont auſſi; (car il permit, quelques années après, la deſtruction de la pyramide) mais il força la cour de Rome à promettre de rendre Caſtro et Ronciglione au duc de Parme, à dédommager le duc de Modène de ſes droits ſur Commachio ; et il tira ainſi d'une inſulte, l'honneur ſolide d'être le protecteur des princes d'Italie.

Il achète Dunkerque. 27 octobre 1662.

En ſoutenant ſa dignité, il n'oubliait pas d'augmenter ſon pouvoir. Ses finances, bien adminiſtrées par *Colbert*, le mirent en état d'acheter Dunkerque et Mardik du roi d'Angleterre, pour cinq millions de livres, à vingt-ſix livres dix ſols le marc. *Charles II*, prodigue et pauvre, eut la honte de vendre le prix du ſang des Anglais. Son chancelier *Hyde*, accuſé d'avoir conſeillé ou ſouffert cette faibleſſe, fut banni depuis par le parlement d'Angleterre, qui punit ſouvent les fautes des favoris, et qui quelquefois même juge ſes rois.

1663.

Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunkerque du côté de la terre et de la mer. On creuſa entre la ville et la citadelle un baſſin capable de contenir trente vaiſſeaux de guerre, de ſorte qu'à peine les Anglais eurent vendu cette ville, qu'elle devint l'objet de leur terreur.

30 auguſte 1663.

Quelque temps après, le roi força le duc de Lorraine à lui donner la forte ville de Marſal. Ce malheureux *Charles IV*, guerrier aſſez illuſtre, mais prince faible, inconſtant et imprudent, venait de faire un traité, par lequel il donnait la Lorraine à la France après ſa mort, à condition que le roi lui permettrait de lever un million ſur l'Etat qu'il abandonnait, et

que les princes du ſang de Lorraine ſeraient réputés princes du ſang de France. Ce traité, vainement vérifié au parlement de Paris, ne ſervit qu'à produire de nouvelles inconſtances dans le duc de Lorraine; trop heureux enſuite de donner Marſal, et de ſe remettre à la clémence du roi.

Louis augmentait ſes Etats même pendant la paix, et ſe tenait toujours prêt pour la guerre, feſant fortifier ſes frontières, tenant ſes troupes dans la diſcipline, augmentant leur nombre, feſant des revues fréquentes.

Louis XIV envoie du ſecours à l'empereur contre les Turcs.

Les Turcs étaient alors très-redoutables en Europe; ils attaquaient à la fois l'empereur d'Allemagne et les Vénitiens. La politique des rois de France a toujours été, depuis *François I*, d'être alliés des empereurs turcs; non-ſeulement pour les avantages de commerce, mais pour empêcher la maiſon d'Autriche de trop prévaloir. Cependant, un roi chrétien ne pouvait refuſer du ſecours à l'empereur, trop en danger; et l'intérêt de la France était bien que les Turcs inquiétaſſent la Hongrie, mais non pas qu'ils l'envahiſſent: enfin ſes traités avec l'Empire lui feſaient un devoir de cette démarche honorable. Il envoya donc ſix mille hommes en Hongrie, ſous les ordres du comte de *Coligni*, ſeul reſte de la maiſon de ce *Coligni*, autrefois ſi célèbre dans nos guerres civiles, et qui mérite peut-être une auſſi grande renommée que cet amiral, par ſon courage et par ſa vertu. L'amitié l'avait attaché au grand *Condé*, et toutes les offres du cardinal *Mazarin* n'avaient jamais pu l'engager à manquer à ſon ami. Il mena avec lui l'élite de la nobleſſe de France, et entre autres le jeune *la Feuillade*, homme entreprenant

1664. et avide de gloire et de fortune. Ces français allèrent ſervir en Hongrie ſous le général *Montécuculi*, qui tenait tête alors au grand-viſir *Kiuperli* ou *Kouprogli*, et qui depuis, en ſervant contre la France, balança la réputation de *Turenne*. Il y eut un grand combat à Saint-Gothard, au bord du Raab, entre les Turcs et l'armée de l'empereur. Les Français y firent des prodiges de valeur; les Allemands mêmes, qui ne les aimaient point, furent obligés de leur rendre juſtice; mais ce n'eſt pas la rendre aux Allemands, de dire, comme on a fait dans tant de livres, que les Français eurent ſeuls l'honneur de la victoire.

Il ſecourt encore le Portugal.

Le roi, en mettant ſa grandeur a ſecourir ouvertement l'empereur, et à donner de l'éclat aux armes françaiſes, mettait ſa politique à ſoutenir ſecrètement le Portugal contre l'Eſpagne. Le cardinal *Mazarin* avait abandonné formellement les Portugais, par le traité des Pyrénées; mais l'Eſpagnol avait fait pluſieurs petites infractions tacites à la paix. Le Français en fit une hardie et déciſive: le maréchal de *Schomberg*, étranger et huguenot, paſſa en Portugal avec quatre mille ſoldats français, qu'il payait de l'argent de *Louis XIV*, et qu'il feignait de ſoudoyer au nom du roi de Portugal. Ces quatre mille ſoldats français, joints aux troupes portugaiſes, remportèrent à Villa-Vicioſa une victoire complète, qui affermit le trône dans la maiſon de Bragance. Ainſi *Louis XIV* paſſait déjà pour un prince guerrier et politique, et l'Europe le redoutait, même avant qu'il eût encore fait la guerre.

17 juin 1665.

Ce fut par cette politique qu'il évita, malgré ſes promeſſes, de joindre le peu de vaiſſeaux qu'il avait

alors aux flottes hollandaiſes. Il s'était allié avec la Hollande, en 1667. Cette république, environ vers ce temps-là, recommença la guerre contre l'Angleterre, au ſujet du vain et bizarre honneur du pavillon, et des intérêts réels de ſon commerce dans les Indes. *Louis* voyait avec plaiſir ces deux puiſſances maritimes mettre en mer tous les ans, l'une contre l'autre, des flottes de plus de cent vaiſſeaux, et ſe détruire mutuellement par les batailles les plus opiniâtres qui ſe ſoient jamais données, dont tout le fruit était l'affaibliſſement des deux partis. Il s'en donna une qui dura trois jours entiers. Ce fut dans ces combats, que le hollandais *Ruyter* acquit la réputation du plus grand homme de mer qu'on eût vu encore. Ce fut lui qui alla brûler les plus beaux vaiſſeaux d'Angleterre juſque dans ſes ports, à quatre lieues de Londres. Il fit triompher la Hollande ſur les mers, dont les Anglais avaient toujours eu l'empire, et où *Louis XIV* n'était rien encore.

11, 12 et 13 juin 1666.

Il ſecourt auſſi la Hollande.

La domination de l'Océan était partagée, depuis quelque temps, entre ces deux nations. L'art de conſtruire les vaiſſeaux, et de s'en ſervir pour le commerce et pour la guerre, n'était bien connu que d'elles. La France, ſous le miniſtère de *Richelieu*, ſe croyait puiſſante ſur mer, parce que d'environ ſoixante vaiſſeaux ronds que l'on comptait dans ſes ports, elle pouvait en mettre en mer environ trente, dont un ſeul portait ſoixante et dix canons. Sous *Mazarin*, on acheta des Hollandais le peu de vaiſſeaux que l'on avait. On manquait de matelots, d'officiers, de manufactures pour la conſtruction et pour l'équipement. Le roi entreprit de réparer les ruines de la marine, et de

donner à la France tout ce qui lui manquait, avec une diligence incroyable : mais en 1664 et 1665, tandis que les Anglais et les Hollandais couvraient l'Océan de près de trois cents gros vaiſſeaux de guerre, il n'en avait encore que quinze ou ſeize du dernier rang, que le duc de *Beaufort* occupait contre les pirates de Barbarie ; et lorſque les Etats-généraux preſsèrent *Louis XIV* de joindre ſa flotte à la leur, il ne ſe trouva, dans le port de Breſt, qu'un ſeul brûlot, qu'on eut honte de faire partir, et qu'il fallut pourtant leur envoyer ſur leurs inſtances réitérées. Ce fut une honte que *Louis XIV* s'empreſſa bien vîte d'effacer.

1665. Il donna aux Etats un ſecours de ſes forces de terre, plus eſſentiel et plus honorable. Il leur envoya ſix mille français, pour les défendre contre l'évêque de Munſter, *Chriſtophe-Bernard de Galen*, prélat guerrier et ennemi implacable, ſoudoyé par l'Angleterre pour déſoler la Hollande; mais il leur fit payer chèrement ce ſecours, et les traita comme un homme puiſſant qui vend ſa protection à des marchands opulens. *Colbert* mit ſur leur compte, non-ſeulement la ſolde de ſes troupes, mais juſqu'aux frais d'une ambaſſade envoyée en Angleterre, pour conclure leur paix avec *Charles II.* Jamais ſecours ne fut donné de ſi mauvaiſe grâce, ni reçu avec moins de reconnaiſſance.

Il devient le plus puiſſant prince de l'Europe.

Le roi ayant ainſi aguerri ſes troupes, et formé de nouveaux officiers en Hongrie, en Hollande, en Portugal, reſpecté et vengé dans Rome, ne voyait pas un ſeul potentat qu'il dût craindre. L'Angleterre ravagée par la peſte; Londres réduite en cendres par un incendie attribué injuſtement aux catholiques; la prodigalité

prodigalité et l'indigence continuelle de *Charles II*, auſſi dangereuſes pour ſes affaires que la contagion et l'incendie, mettaient la France en ſureté du côté des Anglais. L'empereur réparait à peine l'épuiſement d'une guerre contre les Turcs. Le roi d'Eſpagne, *Philippe IV*, mourant, et ſa monarchie auſſi faible que lui, laiſſaient *Louis XIV* le ſeul puiſſant et le ſeul redoutable. Il était jeune, riche, bien ſervi, obéi aveuglément, et marquait l'impatience de ſe ſignaler, et d'être conquérant.

CHAPITRE VIII.

Conquête de la Flandre.

L'OCCASION ſe préſenta bientôt à un roi qui la cherchait. *Philippe IV*, ſon beau-père, mourut : il avait eu de ſa première femme, ſœur de *Louis XIII*, cette princeſſe *Marie-Thérèſe*, mariée à ſon couſin *Louis XIV*; mariage par lequel la monarchie eſpagnole eſt enfin tombée dans la maiſon de *Bourbon*, ſi long-temps ſon ennemie. De ſon ſecond mariage avec *Marie-Anne d'Autriche* était né *Charles II*, enfant faible et mal-ſain, héritier de la couronne, et ſeul reſte de trois enfans mâles, dont deux étaient morts en bas âge. *Louis XIV* prétendit que la Flandre, le Brabant, et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Eſpagne, devaient, ſelon la juriſprudence de ces provinces, revenir à ſa femme, malgré ſa renonciation. Si les cauſes des rois pouvaient ſe juger par les

lois des nations à un tribunal déſintéreſſé, l'affaire eût été un peu douteuſe.

Louis fit examiner ſes droits par ſon conſeil, et par des théologiens, qui les jugèrent inconteſtables; mais le conſeil et le confeſſeur de la veuve de *Philippe IV* les trouvaient bien mauvais. Elle avait pour elle une puiſſante raiſon, la loi expreſſe de *Charles-Quint;* mais les lois de *Charles-Quint* n'étaient guère ſuivies par la cour de France.

Raiſons ou prétextes de la conquête de la Flandre.

Un des prétextes que prenait le conſeil du roi, était que les cinq cents mille écus, donnés en dot à ſa femme, n'avaient point été payés; mais on oubliait que la dot de la fille de *Henri IV* ne l'avait pas été davantage. La France et l'Eſpagne combattirent d'abord par des écrits, où l'on étala des calculs de banquier et des raiſons d'avocat; mais la ſeule raiſon d'Etat était écoutée. Cette raiſon d'Etat fut bien extraordinaire. *Louis XIV* allait attaquer un enfant dont il devait être naturellement le protecteur, puiſqu'il avait épouſé la ſœur de cet enfant. Comment pouvait-il croire que l'empereur *Léopold*, regardé comme le chef de la maiſon d'Autriche, le laiſſerait opprimer cette maiſon, et s'agrandir dans la Flandre? Qui croirait que l'empereur et le roi de France euſſent déjà partagé, en idée, les dépouilles du jeune *Charles d'Autriche*, roi d'Eſpagne? On trouve quelques traces de cette triſte vérité dans les mémoires du marquis de *Torci*, (*l*) mais elles ſont peu démêlées. Le temps a enfin dévoilé ce myſtère, qui prouve qu'entre les rois, la convenance et le droit du plus fort tiennent

(*l*) Tome I, page 16, édition ſuppoſée de la Haie.

lieu de juſtice, ſur-tout quand cette juſtice ſemble douteuſe.

Tous les frères de *Charles II*, roi d'Eſpagne, étaient morts. *Charles* était d'une complexion faible et mal ſaine. *Louis XIV* et *Léopold* firent, dans ſon enfance, à peu-près le même traité de partage qu'ils entamèrent depuis à ſa mort. Par ce traité, qui eſt actuellement dans le dépôt du louvre, *Léopold* devait laiſſer *Louis XIV* ſe mettre déjà en poſſeſſion de la Flandre, à condition qu'à la mort de *Charles*, l'Eſpagne paſſerait ſous la domination de l'empereur. Il n'eſt pas dit s'il en coûta de l'argent pour cette étrange négociation. D'ordinaire, ce principal article de tant de traités demeure ſecret.

Traité ſecret de l'empereur et de *Louis XIV* pour dépouiller le roi d'Eſpagne.

Léopold n'eût pas ſitôt ſigné l'acte qu'il s'en repentit. Il exigea, au moins, qu'aucune cour n'en eût connaiſſance; qu'on n'en fît point une double copie ſelon l'uſage; et que le ſeul inſtrument qui devait ſubſiſter fût enfermé dans une caſſette de métal, dont l'empereur aurait une clef et le roi de France l'autre. Cette caſſette dut être dépoſée entre les mains du grand-duc de Florence. L'empereur la remit, pour cet effet, entre les mains de l'ambaſſadeur de France à Vienne, et le roi envoya ſeize de ſes gardes-du-corps aux portes de Vienne pour accompagner le courrier, de peur que l'empereur ne changeât d'avis, et ne fît enlever la caſſette ſur la route. Elle fut portée à Verſailles et non à Florence; ce qui laiſſe ſoupçonner que *Léopold* avait reçu de l'argent, puiſqu'il n'oſa ſe plaindre.

Voilà comment l'empereur laiſſa dépouiller le roi d'Eſpagne.

Le roi, comptant encore plus ſur ſes forces que ſur ſes raiſons, marcha en Flandre à des conquêtes aſſurées.
1667. Il était à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille fut envoyé vers Dunkerque; un de quatre mille vers Luxembourg. *Turenne* était, ſous lui, le général de cette armée. *Colbert* avait multiplié les reſſources de l'Etat pour fournir à ces dépenſes. *Louvois*, nouveau miniſtre de la guerre, avait fait des préparatifs immenſes pour la campagne. Des magaſins de toute eſpèce étaient diſtribués ſur la frontière. Il introduiſit le premier cette méthode avantageuſe, que la faibleſſe du gouvernement avait juſqu'alors rendue impraticable, de faire ſubſiſter les armées par magaſins: quelque ſiége que le roi voulût faire, de quelque côté qu'il tournât ſes armes, les ſecours en tout genre étaient prêts, les logemens des troupes marqués, leurs marches réglées. La diſcipline rendue plus ſévère de jour en jour, par l'auſtérité inflexible du miniſtre, enchaînait tous les officiers à leur devoir. La préſence d'un jeune roi, l'idole de ſon armée, leur rendait la dureté de ce devoir aiſée et chère. Le grade militaire commença, dès-lors, à être un droit beaucoup au-deſſus de celui de la naiſſance. Les ſervices et non les aïeux furent comptés, ce qui ne s'était guère vu encore. Par-là, l'officier de la plus médiocre naiſſance fut encouragé, ſans que ceux de la plus haute euſſent à ſe plaindre. L'infanterie, ſur qui tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue des lances, partagea les récompenſes dont la cavalerie était en poſſeſſion. Des maximes nouvelles dans le gouvernement inſpiraient un nouveau courage.

Le roi, entre un chef et un miniſtre également habiles, tous deux jaloux l'un de l'autre, et cependant ne l'en ſervant que mieux, ſuivi des meilleures troupes de l'Europe; enfin, ligué de nouveau avec le Portugal, attaquait, avec tous ces avantages, une province mal défendue d'un royaume ruiné et déchiré. Il n'avait à faire qu'à ſa belle-mère, femme faible, gouvernée par un jéſuite, dont l'adminiſtration mépriſée et malheureuſe laiſſait la monarchie eſpagnole ſans défenſe. Le roi de France avait tout ce qui manquait à l'Eſpagne.

L'art d'attaquer les places n'était pas encore perfectionné comme aujourd'hui, parce que celui de les bien fortifier et de les bien défendre était plus ignoré. Les frontières de la Flandre eſpagnole étaient preſque ſans fortifications et ſans garniſons.

Louis n'eut qu'à ſe préſenter devant elles. Il entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath, Tournai, furent priſes en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, ne tinrent pas davantage. Il deſcendit dans la tranchée devant Douai, qui ſe rendit le lendemain. Lille, la plus floriſſante ville de ces pays, la ſeule bien fortifiée, et qui avait une garniſon de ſix mille hommes, capitula après neuf jours de ſiége. Les Eſpagnols n'avaient que huit mille hommes à oppoſer à l'armée victorieuſe, encore l'arrière-garde de cette petite armée fut-elle taillée en pièces par le marquis, depuis maréchal de *Créqui*. Le reſte ſe cacha ſous Bruxelles et ſous Mons, laiſſant le roi vaincre ſans combattre.

Succès rapides.

6 juillet 1667.

27 auguſte.

31 auguſte.

Cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des ſuccès ſi faciles, parut le voyage

d'une cour. La bonne chère, le luxe et les plaifirs s'introduifirent alors dans les armées, dans le temps même que la difcipline s'affermiffait. Les officiers fefaient le devoir militaire beaucoup plus exactement, mais avec des commodités plus recherchées. Le maréchal de *Turenne* n'avait eu long-temps que des affiettes de fer en campagne. Le marquis d'*Humières* fut le premier, au fiége d'Arras, en 1658, qui fe fit fervir en vaiffelle d'argent, à la tranchée, et qui fit manger des ragoûts et des entremets. Mais dans cette campagne de 1667, où un jeune roi, aimant la magnificence, étalait celle de fa cour dans les fatigues de la guerre, tout le monde fe piqua de fomptuofité et de goût dans la bonne chère, dans les habits, dans les équipages. Ce luxe, la marque certaine de la richeffe d'un grand Etat, et fouvent la caufe de la décadence d'un petit, était cependant encore très-peu de chofe auprès de celui qu'on a vu depuis. Le roi, fes généraux et fes miniftres allaient au rendez-vous de l'armée à cheval; au lieu qu'aujourd'hui il n'y a point de capitaine de cavalerie, ni de fecrétaire d'un officier-général, qui ne faffe ce voyage en chaife de pofte avec des glaces et des refforts, plus commodément et plus tranquillement qu'on ne fefait alors une vifite dans Paris d'un quartier à un autre.

La délicateffe des officiers ne les empêchait point alors d'aller à la tranchée avec le pot en tête, et la cuiraffe fur le dos. Le roi en donnait l'exemple: il alla ainfi à la tranchée devant Douai et devant Lille. Cette conduite fage conferva plus d'un grand homme. Elle a été trop négligée depuis par des jeunes gens peu robuftes, pleins de valeur, mais de molleffe, qui femblent plus craindre la fatigue que le danger.

La rapidité de ces conquêtes remplit d'alarmes Bruxelles; les citoyens tranſportaient déjà leurs effets dans Anvers. La conquête de la Flandre entière pouvait être l'ouvrage d'une campagne. Il ne manquait au roi que des troupes aſſez nombreuſes pour garder les places, prêtes à s'ouvrir à ſes armes. *Louvois* lui conſeilla de mettre de groſſes garniſons dans les villes priſes, et de les fortifier. *Vauban*, l'un de ces grands hommes, et de ces génies qui parurent dans ce ſiècle pour le ſervice de *Louis XIV*, fut chargé de ces fortifications. Il les fit ſuivant ſa nouvelle méthode, devenue aujourd'hui la règle de tous les bons ingénieurs. On fut étonné de ne plus voir les places revêtues que d'ouvrages preſque au niveau de la campagne. Les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus expoſées à être foudroyées par l'artillerie : plus il les rendit raſantes, moins elles étaient en priſe. Il conſtruiſit la citadelle de Lille ſur ces principes. On n'avait point encore en France détaché le gouver- 1668.
nement d'une ville de celui de la fortereſſe. L'exemple commença en faveur de *Vauban*; il fut le premier gouverneur d'une citadelle. On peut encore obſerver que le premier de ces plans en relief, qu'on voit dans la galerie du louvre, (11) fut celui des fortifications de Lille.

Le roi ſe hâta de venir jouir des acclamations des peuples, des adorations de ſes courtiſans et de ſes maîtreſſes, et des fêtes qu'il donna à ſa cour.

(11) Ces plans ont été depuis tranſportés aux invalides.

CHAPITRE IX.

Conquête de la Franche-Comté. Paix d'Aix-la-chapelle.

Préparations habiles. 1668.

On était plongé dans les divertiſſemens à Saint-Germain, lorſqu'au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir ſur les chemins de la Champagne, dans les trois évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient, ſous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvemens dont on ignorait le cauſe. Les étrangers par intérêt, et les courtiſans par curioſité, s'épuiſaient en conjectures : l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le ſecret dans les conſpirations n'a jamais été mieux gardé, qu'il le fut dans cette entrepriſe de *Louis XIV*. Enfin, le 2 février, il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'*Enghien*, fils du grand *Condé*, et quelques courtiſans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. Vingt mille hommes, aſſemblés de vingt routes différentes, ſe trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Beſançon, et le grand *Condé* paraît à leur tête, ayant pour ſon principal lieutenant-général *Montmorenci-Bouteville*, ſon ami, devenu duc de *Luxembourg*, toujours attaché à lui dans la bonne et dans la

mauvaiſe fortune. *Luxembourg* était l'élève de *Condé* dans l'art de la guerre ; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Le grand *Condé* chargé de la conquête.

Des intrigues eurent part à cette entrepriſe imprévue : le prince de *Condé* était jaloux de la gloire de *Turenne*, et *Louvois* de ſa faveur auprès du roi ; *Condé* était jaloux en héros, et *Louvois* en miniſtre. Le prince gouverneur de la Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le deſſein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que *Turenne* n'en avait mis, l'été précédent, à conquérir la Flandre françaiſe. Il communiqua d'abord ſon projet à *Louvois*, qui l'embraſſa avidement, pour éloigner et rendre inutile *Turenne*, et pour ſervir en même temps ſon maître.

Cette province, aſſez pauvre alors en argent ; mais très-fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, et large de vingt, avait le nom de *Franche*, et l'était en effet. Les rois d'Eſpagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu. Toute l'adminiſtration était partagée et diſputée entre le parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouiſſait de grands priviléges, toujours reſpectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouſe de ſes droits, et voiſine de la France. Beſançon même ſe gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut ſous une adminiſtration plus douce, et ne fut ſi attaché à ſes ſouverains. Leur amour pour la maiſon d'Autriche s'eſt conſervé pendant deux générations ; mais cet amour était, au fond, celui de leur liberté. Enfin,

la Franche-Comté était heureuſe, mais pauvre : et puiſqu'elle était une eſpèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en diſe *Péliſſon*, on ne ſe borna pas à employer la force.

Manœuvres. On gagna d'abord quelques citoyens par des préſens et des eſpérances. On s'aſſura de l'abbé *Jean de Vatteville*, frère de celui qui, ayant inſulté à Londres l'ambaſſadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche-eſpagnole. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, puis longtemps muſulman chez les Turcs, et enfin eccléſiaſtique, eut parole d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu cher quelques magiſtrats, quelques officiers ; et à la fin même, le marquis d'*Yenne*, gouverneur-général, devint ſi traitable, qu'il accepta publiquement, après la guerre, une groſſe penſion et le grade de lieutenant-général en France. Ces intrigues ſecrètes, à peine commencées, furent ſoutenues par vingt mille hommes. Beſançon, la capitale de la province, eſt inveſtie par le prince de *Condé* : *Luxembourg* court à Salins : le lendemain Beſançon et Salins ſe rendirent. Beſançon ne demanda pour capitulation, que la conſervation d'un St Suaire fort révéré dans cette ville ; ce qu'on lui accorda très-aiſément. Le roi arrivait à Dijon. *Louvois*, qui avait volé ſur la frontière pour diriger toutes ces marches, vient lui apprendre que ces deux villes ſont aſſiégées et priſes. Le roi courut auſſitôt ſe montrer à la fortune qui feſait tout pour lui.

La Franche-Comté priſe.

Il alla aſſiéger Dole en perſonne. Cette place était réputée forte : elle avait pour commandant le comte de *Montrevel*, homme d'un grand courage, fidèle par

grandeur d'ame aux Efpagnols qu'il haïffait, et au parlement qu'il méprifait. Il n'avait pour garnifon que quatre cents foldats et les citoyens, et il ofa fe défendre. La tranchée ne fut point pouffée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui fuivaient le roi, courut attaquer la contrefcarpe, et s'y logea. Le prince de *Condé*, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit foutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était par-tout avec fon fils, et venait enfuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu fa fortune à faire. Le roi, dans fon quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans fa cour, qu'une ardeur impétueufe qui n'était pas néceffaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était obfervé. Il avait fon petit coucher, fes grandes, fes petites entrées, une falle des audiences dans fa tente. Il ne tempérait le fafte du trône, qu'en fefant manger à fa table fes officiers-généraux et fes aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de *François I* et de *Henri IV*, qui cherchaient toutes les efpèces de dangers. Il fe contentait de ne les pas craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dole au bout de quatre jours de fiége, douze jours après fon départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de trois femaines, toute la Franche-Comté lui fut foumife. Le confeil d'Efpagne, étonné et indigné du peu de réfiftance, écrivit au gouverneur : ,, Que ,, le roi de France aurait dû envoyer fes laquais ,, prendre poffeffion de ce pays, au lieu d'y aller en ,, perfonne. ,,

24 février 1668.

Europe alarmée.

Tant de fortune et tant d'ambition réveillèrent l'Europe aſſoupie; l'Empire commença à ſe remuer, et l'empereur à lever des troupes. Les Suiſſes, voiſins des Francs-Comtois, et qui n'avaient guère alors d'autre bien que leur liberté, tremblèrent pour elle. Le reſte de la Flandre pouvait être envahi au printemps prochain. Les Hollandais, à qui il avait toujours importé d'avoir les Français pour amis, frémiſſaient de les avoir pour voiſins. L'Eſpagne alors eut recours à ces mêmes Hollandais, et fut en effet protégée par cette petite nation, qui ne lui paraiſſait auparavant que mépriſable et rebelle.

Jean de Witt.

La Hollande était gouvernée par *Jean de Witt*, qui dès l'âge de vingt-huit ans avait été élu grand-penſionnaire; homme amoureux de la liberté de ſon pays, autant que de ſa grandeur perſonnelle: aſſujetti à la frugalité et à la modeſtie de ſa république, il n'avait qu'un laquais et une ſervante, et allait à pied dans la Haie, tandis que dans les négociations de l'Europe, ſon nom était compté avec les noms des plus puiſſans rois: homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de ſageſſe, d'induſtrie dans les affaires, excellent citoyen, grand politique, et qui, cependant, fut depuis très-malheureux. (12)

Temple.

Il avait contracté avec le chevalier *Temple*, ambaſſadeur d'Angleterre à la Haie, une amitié bien rare

(12) *Jean de Witt* avait été en Hollande un des premiers et un des meilleurs diſciples de *Deſcartes*. On a de lui un traité des courbes, ouvrage de ſa première jeuneſſe, rempli de choſes ingénieuſes et nouvelles, qui annonçaient un véritable géomètre. Il paraît être le premier qui ait imaginé de calculer la probabilité de la vie humaine, et d'employer ce calcul pour déterminer quel denier des rentes viagères répond à un intérêt donné en rentes perpétuelles.

entre des miniſtres. *Temple* était un philoſophe qui joignait les lettres aux affaires ; homme de bien, malgré les reproches que l'évêque *Burnet* lui a faits d'athéiſme ; né avec le génie d'un ſage républicain, aimant la Hollande, comme ſon propre pays, parce qu'elle était libre, et auſſi jaloux de cette liberté que le grand-penſionnaire lui-même. Ces deux citoyens s'unirent avec le comte de *Dhona*, ambaſſadeur de Suède, pour arrêter les progrès du roi de France.

Ce temps était marqué pour les événemens rapides. La Flandre, qu'on nomme *Flandre françaiſe*, avait été priſe en trois mois; la Franche-Comté en trois ſemaines. Le traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition de *Louis XIV*, fut propoſé et conclu en cinq jours. Le conſeil de l'empereur *Léopold* n'oſa entrer dans cette intrigue. Il était lié par le traité ſecret qu'il avait ſigné avec le roi de France pour dépouiller le jeune roi d'Eſpagne. Il encourageait ſecrètement l'union de l'Angleterre, de la Suède et de la Hollande: mais il ne prenait aucunes meſures ouvertes.

Louis XIV fut indigné qu'un petit Etat, tel que la Hollande, conçût l'idée de borner ſes conquêtes, et d'être l'arbitre des rois, et plus encore qu'elle en fût capable. Cette entrepriſe des Provinces-Unies lui fut un outrage ſenſible qu'il fallut dévorer, et dont il médita dès-lors la vengeance.

La cour de Rome ne préſide plus aux traités.

Tout ambitieux, tout puiſſant et tout irrité qu'il était, il détourna l'orage qui allait s'élever de tous les côtés de l'Europe. Il propoſa lui-même la paix. La France et l'Eſpagne choiſirent Aix-la-chapelle

pour le lieu des conférences, et le nouveau pape *Rofpigliofi*, *Clément IX*, pour médiateur.

La cour de Rome, pour décorer fa faibleffe d'un crédit apparent, rechercha par toute forte de moyens l'honneur d'être l'arbitre entre les couronnes. Elle n'avait pu l'obtenir au traité des Pyrénées : elle parut l'avoir au moins à la paix d'Aix-la-chapelle. Un nonce fut envoyé à ce congrès pour être un fantôme d'arbitre entre des fantômes de plénipotentiaires. Les Hollandais, déjà jaloux de la gloire, ne voulurent point partager celle de conclure ce qu'ils avaient commencé. Tout fe traitait en effet à Saint-Germain, par le miniftère de leur ambaffadeur *van-Beuning*. Ce qui avait été accordé en fecret par lui était envoyé à Aix-la-chapelle, pour être figné avec appareil par les miniftres affemblés au congrès. Qui eût dit trente ans auparavant qu'un bourgeois de Hollande obligerait la France et l'Efpagne à recevoir fa médiation?

Van-Beuning, bourgeois d'Amfterdam, tient tête à *Louis XIV*.

Ce *van-Beuning*, échevin d'Amfterdam, avait la vivacité d'un français et la fierté d'un efpagnol. Il fe plaifait à choquer, dans toutes les occafions, la hauteur impérieufe du roi; et oppofait une inflexibilité républicaine au ton de fupériorité que les miniftres de France commençaient à prendre. *Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi?* lui difait M. de *Lionne* dans une conférence. *J'ignore ce que veut le roi*, dit *van-Beuning; je confidère ce qu'il peut.* Enfin, à la cour du plus fuperbe monarque du monde, un bourgmeftre conclut avec autorité une paix par laquelle le roi fut obligé de rendre la Franche-Comté. Les Hollandais euffent bien mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre, et être

2 mai 1668.

délivrés d'un voisin si redoutable : mais toutes les nations trouvèrent que le roi marquait assez de modération en se privant de la Franche-Comté. Cependant il gagnait davantage en retenant les villes de Flandre ; et il s'ouvrait les portes de la Hollande qu'il songeait à détruire dans le temps qu'il lui cédait.

CHAPITRE X.

Travaux et magnificence de LOUIS XIV. *Aventure singulière en Portugal. Casimir en France. Secours en Candie. Conquête de la Hollande.*

LOUIS XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui fesaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes, avec tous les arts que l'architecture

entraîne après elle ; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire, dont les siècles précédens n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres florissaient ; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire, il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Roi de Portugal déclaré impuissant, malgré ses bâtards, et détrôné.

Nov. 1667.

Le Portugal donnait en ce temps un spectacle étrange à l'Europe. Dom *Alfonse*, fils indigne de l'heureux dom *Jean de Bragance*, y régnait : il était furieux et imbécille. Sa femme, fille du duc de *Nemours*, amoureuse de dom *Pèdre*, frère d'*Alfonse*, osa concevoir le projet de détrôner son mari, et d'épouser son amant. L'abrutissement du mari justifia l'audace de la reine. Il était d'une force de corps au-dessus de l'ordinaire ; il avait eu publiquement d'une courtisanne un enfant qu'il avait reconnu : enfin, il avait couché très-long-temps avec la reine. Malgré tout cela, elle l'accusa d'impuissance ; et ayant acquis dans le royaume, par son habileté, l'autorité que son mari avait perdue par ses fureurs, elle le fit enfermer. Elle obtint bientôt de Rome une bulle pour épouser son beau-frère. Il n'est pas étonnant que Rome ait accordé cette bulle ; mais il l'est que des personnes toutes puissantes en aient besoin. Ce que *Jules II* avait accordé sans difficulté au roi d'Angleterre *Henri VIII*, *Clément IX* l'accorda à l'épouse d'un roi de Portugal. La plus petite intrigue fait dans un temps ce que les plus grands ressorts ne peuvent opérer dans un autre. Il y a toujours deux poids et deux mesures pour tous les droits des rois et

des

des peuples, et ces deux mefures étaient au vatican depuis que les papes influèrent fur les affaires de l'Europe. Il ferait impoffible de comprendre comment tant de nations avaient laiffé une fi étrange autorité au pontife de Rome, fi l'on ne favait combien l'ufage a de force.

Cet événement, qui ne fut une révolution que dans la famille royale, et non dans le royaume de Portugal, n'ayant rien changé aux affaires de l'Europe, ne mérite d'attention que par fa fingularité.

La France reçut bientôt après un roi qui defcendait du trône d'une autre manière. *Jean Cafimir*, roi de Pologne, renouvela l'exemple de la reine *Chriftine*. Fatigué des embarras du gouvernement, et voulant vivre heureux, il choifit fa retraite à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain dont il fut abbé. Paris, devenu depuis quelques années le féjour de tous les arts, était une demeure délicieufe pour un roi qui cherchait les douceurs de la fociété, et qui aimait les lettres. Il avait été jéfuite et cardinal avant d'être roi; et dégoûté également de la royauté et de l'Eglife, il ne cherchait qu'à vivre en particulier et en fage, et ne voulut jamais fouffrir qu'on lui donnât à Paris le titre de majefté. (13)

Jean Cafimir, roi de Pologne, retiré à Paris.

Sept. 1658.

Mais une affaire plus intéreffante tenait tous les princes chrétiens attentifs.

(13) Il avait époufé *Marie de Gonzague*, veuve de fon frère, avec toutes les difpenfes dont pouvait avoir befoin un jéfuite cardinal, pour fe marier avec fa belle fœur; et on a prétendu qu'en France il époufa fecrètement *Marie Mignot*, fille d'une blanchiffeufe, mais déjà veuve d'un confeiller au parlement de Grenoble et du fecond maréchal de *l'Hofpital*. Cette anecdote n'eft rien moins que certaine.

Turcs en Candie.

Les Turcs, moins formidables à la vérité que du temps des *Mahomet*, des *Sélim* et des *Soliman*, mais dangereux encore et forts de nos divisions, après avoir bloqué Candie pendant huit années, l'assiégeaient régulièrement avec toutes les forces de leur Empire. On ne sait s'il était plus étonnant que les Vénitiens se fussent défendus si long-temps, ou que les rois de l'Europe les eussent abandonnés.

Les temps sont bien changés. Autrefois, lorsque l'Europe chrétienne était barbare, un pape, ou même un moine envoyait des millions de chrétiens combattre les mahométans dans leur empire : nos Etats s'épuisaient d'hommes et d'argent pour aller conquérir la misérable et stérile province de Judée : et maintenant que l'île de Candie, réputée le boulevart de la chrétienté, était inondée de soixante mille turcs, les rois chrétiens regardaient cette perte avec indifférence. Quelques galères de Malthe et du pape étaient le seul secours qui défendait cette république contre l'empire ottoman. Le sénat de Venise, aussi impuissant que sage, ne pouvait avec ses soldats mercenaires et des secours si faibles résister au grand-visir *Kiuperli*, bon ministre, meilleur général, maître de l'empire de la Turquie, suivi de troupes formidables, et qui même avait de bons ingénieurs.

Duc de *Beaufort* à Candie.

Le roi donna inutilement aux autres princes l'exemple de secourir Candie. Ses galères, et les vaisseaux nouvellement construits dans le port de Toulon, y portèrent sept mille hommes commandés par le duc de *Beaufort* : secours devenu trop faible dans un si grand danger, parce que la générosité française ne fut imitée de personne.

La Feuillade, ſimple gentilhomme français, fit une action qui n'avait d'exemple que dans les anciens temps de la chevalerie. Il mena près de trois cents gentilshommes à Candie, à ſes dépens, quoiqu'il ne fût pas riche. Si quelqu'autre nation avait fait pour les Vénitiens à proportion de *la Feuillade*, il eſt à croire que Candie eût été délivrée. Ce ſecours ne ſervit qu'à retarder la priſe de quelques jours, et à verſer du ſang inutilement. Le duc de *Beaufort* périt dans une ſortie; et *Kiuperli* entra enfin par capitulation dans cette ville, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Sept. 1669.

Les Turcs dans ce ſiége s'étaient montrés ſupérieurs aux chrétiens, même dans la connaiſſance de l'art militaire. Les plus gros canons qu'on eût vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. Ils firent, pour la première fois, des lignes parallèles dans les tranchées. C'eſt d'eux que nous avons appris cet uſage; mais ils ne le tinrent que d'un ingénieur italien. Il eſt certain que des vainqueurs, tels que les Turcs, avec de l'expérience, du courage, des richeſſes, et cette conſtance dans le travail qui feſait alors leur caractère, devaient conquérir l'Italie et prendre Rome en bien peu de temps: mais les lâches empereurs qu'ils ont eus depuis, leurs mauvais généraux, et le vice de leur gouvernement ont été le ſalut de la chrétienté.

Mauvais gouvernement en Hollande.

Le roi, peu touché de ces événemens éloignés, laiſſait mûrir ſon grand deſſein de conquérir tous les Pays-Bas, et de commencer par la Hollande. L'occaſion devenait tous les jours plus favorable. Cette petite république dominait ſur les mers: mais

ſur la terre rien n'était plus faible. Liée avec l'Eſpagne et avec l'Angleterre, en paix avec la France, elle ſe repoſait avec trop de ſécurité ſur les traités et ſur les avantages d'un commerce immenſe. Autant que ſes armées navales étaient diſciplinées et invincibles, autant ſes troupes de terre étaient mal tenues et mépriſables. Leur cavalerie n'était compoſée que de bourgeois, qui ne ſortaient jamais de leurs maiſons, et qui payaient des gens de la lie du peuple pour faire le ſervice en leur place. L'infanterie était à peu-près ſur le même pied; les officiers, les commandans même des places de guerre étaient les enfans, ou les parens des bourgmeſtres, nourris dans l'inexpérience et dans l'oiſiveté, regardant leurs emplois comme des prêtres regardent leurs bénéfices. Le penſionnaire *Jean de Witt* avait voulu corriger cet abus, mais il ne l'avait pas aſſez voulu; et ce fut une des grandes fautes de ce républicain.

1670. Il fallait d'abord détacher l'Angleterre de la Hollande. Cet appui venant à manquer aux Provinces-Unies, leur ruine paraiſſait inévitable. Il ne fut pas difficile à *Louis XIV* d'engager *Charles* dans ſes deſſeins. Le monarque anglais n'était pas, à la vérité, fort ſenſible à la honte que ſon règne et ſa nation avaient reçue, lorſque ſes vaiſſeaux furent brûlés juſque dans la rivière de la Tamiſe, par la flotte hollandaiſe. Il ne reſpirait ni la vengeance ni les conquêtes. Il voulait vivre dans les plaiſirs, et régner avec un pouvoir moins gêné; c'eſt par-là qu'on le pouvait ſéduire. *Louis*, qui n'avait qu'à parler alors pour avoir de l'argent, en promit beaucoup au roi *Charles*, qui
1670. n'en pouvait avoir ſans ſon parlement. Cette liaiſon

ſecrète entre les deux rois ne fut confiée en France qu'à *Madame*, ſœur de *Charles II*, et épouſe de *Monſieur*, frère unique du roi, à *Turenne* et à *Louvois*.

Une princeſſe de vingt-ſix ans fut le plénipotentiaire qui devait conſommer ce traité avec le roi *Charles*. On prit pour prétexte du paſſage de Madame en Angleterre, un voyage que le roi voulut faire dans ſes conquêtes nouvelles vers Dunkerque et vers Lille. La pompe et la grandeur des anciens rois de l'Aſie n'approchaient pas de l'éclat de ce voyage. Trente mille hommes précédèrent ou ſuivirent la marche du roi ; les uns deſtinés à renforcer les garniſons des pays conquis, les autres à travailler aux fortifications, quelques-uns à applanir les chemins. Le roi menait avec lui la reine ſa femme, toutes les princeſſes et les plus belles femmes de ſa cour. Madame brillait au milieu d'elles, et goûtait dans le fond de ſon cœur le plaiſir et la gloire de tout cet appareil, qui couvrait ſon voyage. Ce fut une fête continuelle depuis Saint-Germain juſqu'à Lille.

Le roi, qui voulait gagner les cœurs de ſes nouveaux ſujets, et éblouir ſes voiſins, répandait par-tout ſes libéralités avec profuſion; l'or et les pierreries étaient prodigués à quiconque avait le moindre prétexte pour lui parler. La princeſſe *Henriette* s'embarqua à Calais, pour voir ſon frère, qui s'était avancé juſqu'à Cantorbéri. *Charles*, ſéduit par ſon amitié pour ſa ſœur et par l'argent de la France, ſigna tout ce que *Louis XIV* voulait, et prépara la ruine de la Hollande au milieu des plaiſirs et des fêtes.

La perte de Madame, morte à ſon retour, d'une manière ſoudaine et affreuſe, jeta des ſoupçons injuſtes

ſur Monſieur, (*) et ne changea rien aux réſolutions des deux rois. (14) Les dépouilles de la république, qu'on devait détruire, étaient déjà partagées par le traité ſecret entre les cours de France et d'Angleterre, comme en 1635 on avait partagé la Flandre avec les Hollandais. Ainſi on change de vues, d'alliés et d'ennemis, et on eſt ſouvent trompé dans tous ſes projets. Les bruits de cette entrepriſe prochaine commençaient à ſe répandre ; mais l'Europe les écoutait en ſilence. L'empereur occupé des ſéditions de la Hongrie, la Suède endormie par des négociations, l'Eſpagne toujours faible, toujours irréſolue et toujours lente, laiſſaient une libre carrière à l'ambition de *Louis XIV*.

France et Angleterre contre la Hollande.

(*) Voyez les anecdotes du ſiècle de *Louis XIV*.

(14) On trouve des anecdotes curieuſes ſur toutes ces négociations, dans les pièces juſtificatives des mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par le chevalier d'*Alrymple*. On y voit comment l'argent de *Louis XIV* gouverna l'Angleterre, depuis 1669, juſqu'en 1677; comment il ſervait à déterminer *Charles II* à ſe convertir, et puis à l'engager à différer ſa converſion, et qu'il était le contrepoids des autres intérêts qui conduiſaient ce roi et ſes miniſtres. Ces détails de corruption ſont honteux, mais il eſt utile que les peuples les connaiſſent, et que les princes apprennent que ces myſtères de la politique ſont toujours révélés. Au reſte, ces mémoires prouvent qu'à cette époque *Louis XIV* avait beaucoup plus de politique que de zèle pour la religion. Après avoir acheté la nation anglaiſe de *Charles II*, *Louis XIV*, mécontent de lui, ſe lia avec les mécontens, et leur fournit également de l'argent contre *Charles*, et contre ce même *Jacques* qu'il protégea depuis avec tant d'opiniâtreté. D'*Alrymple* a imprimé la liſte de ces penſionnaires du roi de France, avec les ſommes données à chacun. On y trouve le nom d'*Algernon Sidnei*, avec une ſomme qui n'aurait pas ſuffi pour ſéduire ſon ſecrétaire. Il eſt vraiſemblable, ou que *Barillon* trompait *Louis XIV* avec ces liſtes, comme d'autres gens le trompèrent depuis avec des liſtes de converſions ; ou (ce qui eſt plus probable encore) que quelque intriguant ſubalterne trompa *Barillon*, et garda pour lui-même l'argent qu'il prétendait avoir fait accepter à *Sidnei*.

La Hollande, pour comble de malheur, était diviſée en deux factions; l'une, de républicains rigides, à qui toute ombre d'autorité deſpotique ſemblait un monſtre contraire aux lois de l'humanité; l'autre, de républicains mitigés, qui voulaient établir dans les charges de ſes ancêtres le jeune prince d'Orange, ſi célèbre depuis ſous le nom de *Guillaume III.* Le grand-penſionnaire *Jean de Witt* et *Corneille*, ſon frère, étaient à la tête des partiſans auſtères de la liberté: mais le parti du jeune prince commençait à prévaloir. La république, plus occupée de ſes diſſentions domeſtiques que de ſon danger, contribuait elle-même à ſa ruine. Factions en Hollande.

Des mœurs étonnantes, introduites depuis plus de ſept cents ans chez les chrétiens, permettaient que des prêtres fuſſent ſeigneurs temporels et guerriers. *Louis* ſoudoya l'archevêque de Cologne, *Maximilien de Bavière*, et ce même *van-Galen*, évêque de Munſter, abbé de Corbie en Veſtphalie, comme il ſoudoyait le roi d'Angleterre *Charles II.* Il avait précédemment ſecouru les Hollandais contre cet évêque, et maintenant il le paye pour les écraſer. C'était un homme ſingulier que l'hiſtoire ne doit point négliger de faire connaître. Fils d'un meurtrier, et né dans la priſon où ſon père fut enfermé quatorze ans, il était parvenu à l'évêché de Munſter par des intrigues ſecondées de la fortune. A peine élu évêque il avait voulu dépouiller la ville de ſes priviléges. Elle réſiſta, il l'aſſiégea; il mit à feu et à ſang le pays qui l'avait choiſi pour ſon paſteur. Il traita de même ſon abbaye de Corbie. On le regardait comme un brigand à gages, qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais *Van-Galen*, évêque de Munſter, brigand.

pour faire la guerre à ſes voiſins, tantôt en recevait de la France contre la république.

La Suède n'attaqua pas les Provinces-Unies; mais elle les abandonna dès qu'elle les vit menacées, et rentra dans ſes anciennes liaiſons avec la France moyennant quelques ſubſides. Tout conſpirait à la deſtruction de la Hollande.

Il eſt ſingulier et digne de remarque, que de tous les ennemis qui allaient fondre ſur ce petit Etat, il n'y en eût pas un qui pût alléguer un prétexte de guerre. C'était une entrepriſe à peu-près ſemblable à cette ligue de *Louis XII*, de l'empereur *Maximilien* et du roi d'Eſpagne, qui avaient autrefois conjuré la perte de la république de Veniſe, parce qu'elle était riche et fière.

Terreur en Hollande.

Les Etats-généraux conſternés écrivent au roi, lui demandant humblement ſi les grands préparatifs qu'il feſait étaient en effet deſtinés contre eux, ſes anciens et fidèles alliés? en quoi ils l'avaient offenſé? quelle réparation il exigeait? il répondit „ qu'il ferait de „ ſes troupes l'uſage que demanderait ſa dignité, „ dont il ne devait compte à perſonne. „ Ses miniſtres alléguaient pour toute raiſon que le gazetier de Hollande avait été trop inſolent, et qu'on diſait que *van-Beuning* avait fait frapper une médaille injurieuſe à *Louis XIV*. Le goût des deviſes régnait alors en France. On avait donné à *Louis XIV* la deviſe du ſoleil avec cette légende *nec pluribus impar*. On prétendait que *van-Beuning* s'était fait repréſenter avec un ſoleil, et ces mots pour ame : *in conſpectu meo ſtetit ſol; A mon aſpect le ſoleil s'eſt arrêté.* (*m*) Cette médaille

(*m*) Il eſt vrai que depuis on a frappé en Hollande une médaille qu'on a cru être celle de *van-Beuning* : mais elle ne porte point de date.

n'exista jamais. Il est vrai que les Etats avaient fait frapper une médaille, dans laquelle ils avaient exprimé tout ce que la république avait fait de glorieux : *Assertis legibus*, *emendatis sacris*, *adjutis*, *defensis*, *conciliatis regibus*, *vindicatâ marium libertate*, *stabilitâ orbis Europæ quiete.* ,, Les lois affermies, la religion épurée, ,, les rois secourus, défendus et réunis, la liberté des ,, mers vengée, l'Europe pacifiée. ,,

Ils ne se vantaient en effet de rien qu'ils n'eussent fait : cependant ils firent briser le coin de cette médaille pour apaiser *Louis XIV*.

Le roi d'Angleterre, de son côté, leur reprochait que leur flotte n'avait pas baissé son pavillon devant un bateau anglais, et alléguait encore un certain tableau, où *Corneille de Witt*, frère du pensionnaire, était peint avec les attributs d'un vainqueur. On voyait des vaisseaux pris et brûlés dans le fond du tableau. Ce *Corneille de Witt*, qui en effet avait eu beaucoup de part aux exploits maritimes contre l'Angleterre, avait souffert ce faible monument de sa gloire; mais ce tableau presque ignoré était dans une chambre où l'on n'entrait presque jamais. Les ministres anglais qui mirent par écrit les griefs de leur roi contre la Hollande, y spécifièrent des tableaux injurieux, *abusive pictures*. Les Etats qui traduisaient toujours les mémoires des ministres en français,

Elle représente un combat avec un soleil qui culmine sur la tête des combattans. La légende est, *Stetit sol in medio cæli.* Cette médaille, que des particuliers ont fabriquée, n'a été faite que pour la bataille d'Hochstet, en 1709, à l'occasion de ces deux vers qui coururent alors :

Alter in egregio nuper certamine Josue
Clamavit, sta, sol gallice, solque stetit.

Van-Beuning ne s'appelait point *Josué*, mais *Conrad*.

ayant traduit *abusive* par le mot *fautifs*, *trompeurs*, répondirent qu'ils ne savaient ce que c'était que ces *tableaux trompeurs*. En effet, ils ne devinèrent jamais qu'il était question de ce portrait d'un de leurs concitoyens, et ils ne purent imaginer ce prétexte de la guerre.

Préparatifs contre la Hollande.

Tout ce que les efforts de l'ambition et de la prudence humaine peuvent préparer pour détruire une nation, *Louis XIV* l'avait fait. Il n'y a pas chez les hommes d'exemple d'une petite entreprise formée avec des préparatifs plus formidables. De tous les conquérans qui ont envahi une partie du monde, il n'y en a pas un qui ait commencé ses conquêtes avec autant de troupes réglées et autant d'argent que *Louis* en employa pour subjuguer le petit État des Provinces-Unies. Cinquante millions, qui en feraient aujourd'hui quatre-vingt-sept, furent consommés à cet appareil. Trente vaisseaux de cinquante pièces de canon joignirent la flotte anglaise, forte de cent voiles. Le roi avec son frère alla sur les frontières de la Flandre espagnole et de la Hollande, vers Mastricht et Charleroi, avec plus de cent douze mille hommes. L'évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient environ vingt mille. Les généraux de l'armée du roi étaient *Condé* et *Turenne*. *Luxembourg* commandait sous eux. *Vauban* devait conduire les siéges. *Louvois* était partout avec sa vigilance ordinaire. Jamais on n'a vu une armée si magnifique, et en même temps mieux disciplinée. C'était sur-tout un spectacle imposant, que la maison du roi nouvellement réformée. On y voyait quatre compagnies des gardes-du-corps, chacune composée de trois cents gentilshommes,

entre lesquels il y avait beaucoup de jeunes *cadets* sans paye, assujettis comme les autres à la régularité du service; deux cents gendarmes de la garde, deux cents chevaux-légers, cinq cents mousquetaires, tous gentilshommes choisis, parés de leur jeunesse et de leur bonne mine; douze compagnies de la gendarmerie, depuis augmentées jusqu'au nombre de seize; les cent-suisses mêmes accompagnaient le roi, et ses régimens des gardes françaises et suisses montaient la garde devant sa maison, ou devant sa tente. Ces troupes, pour la plupart couvertes d'or et d'argent, étaient en même temps un objet de terreur et d'admiration, pour des peuples chez qui toute espèce de magnificence était inconnue. Une discipline, devenue encore plus exacte, avait mis dans l'armée un nouvel ordre. Il n'y avait point encore d'inspecteurs de cavalerie et d'infanterie, comme nous en avons vu depuis, mais deux hommes uniques chacun dans leur genre en fesaient les fonctions. *Martinet* mettait alors l'infanterie sur le pied de discipline où elle est aujourd'hui. Le chevalier de *Fourilles* fesait la même charge dans la cavalerie. Il y avait un an que *Martinet* avait mis la baïonnette en usage dans quelques régimens. Avant lui on ne s'en servait pas d'une manière constante et uniforme. Ce dernier effort peut-être de ce que l'art militaire a inventé de plus terrible, était connu, mais peu pratiqué, parce que les piques prévalaient. Il avait imaginé des pontons de cuivre, qu'on portait aisément sur des charrettes. Le roi, avec tant d'avantages, sûr de sa fortune et de sa gloire, menait avec lui un historien, qui devait écrire ses victoires; c'était *Pélisson*, homme dont il sera parlé dans l'article

Discipline militaire.

des beaux arts, plus capable de bien écrire que de ne pas flatter.

Munitions achetées dans la Hollande même pour la détruire.

Ce qui avançait encore la chute des Hollandais, c'eſt que le marquis de *Louvois* avait fait acheter chez eux par le comte de *Bentheim*, ſecrètement gagné, une grande partie des munitions qui allaient ſervir à les détruire, et avait ainſi dégarni beaucoup leurs magaſins. Il n'eſt point du tout étonnant que des marchands euſſent vendu ces proviſions avant la déclaration de la guerre, eux qui en vendent tous les jours à leurs ennemis pendant les plus vives campagnes. On ſait qu'un négociant de ce pays avait autrefois répondu au prince *Maurice* qui le réprimandait ſur un tel négoce : *Monſeigneur, ſi on pouvait par mer faire quelque commerce avantageux avec l'enfer, je haſarderais d'y aller brûler mes voiles.* Mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'on a imprimé que le marquis de *Louvois* alla lui-même, déguiſé, conclure ſes marchés en Hollande. Comment peut-on avoir imaginé une aventure ſi déplacée, ſi dangereuſe, et ſi inutile ?

Guillaume prince d'Orange.

Contre *Turenne*, *Condé*, *Luxembourg*, *Vauban*, cent trente mille combattans, une artillerie prodigieuſe, et de l'argent avec lequel on attaquait encore la fidélité des commandans des places ennemies, la Hollande n'avait à oppoſer qu'un jeune prince d'une conſtitution faible, qui n'avait vu ni ſiéges ni combats, et environ vingt-cinq mille mauvais ſoldats en quoi conſiſtait alors toute la garde du pays. Le prince *Guillaume d'Orange*, âgé de vingt-deux ans, venait d'être élu capitaine-général des forces de terre par les vœux de la nation : *Jean de Witt*, le grand-penſionnaire, y avait conſenti par néceſſité. Ce prince nourriſſait

ſous le flegme hollandais une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans ſa conduite, ſans s'échapper jamais dans ſes diſcours. Son humeur était froide et ſévère, ſon génie actif et perçant; ſon courage, qui ne ſe rebutait jamais, fit ſupporter à ſon corps faible et languiſſant des fatigues au-deſſus de ſes forces. Il était valeureux ſans oſtentation, ambitieux, mais ennemi du faſte; né avec une opiniâtreté flegmatique faite pour combattre l'adverſité, aimant les affaires et la guerre, ne connaiſſant ni les plaiſirs attachés à la grandeur, ni ceux de l'humanité; enfin, preſqu'en tout l'oppoſé de *Louis XIV*.

Il ne put d'abord arrêter le torrent qui ſe débordait ſur ſa patrie. Ses forces étaient trop peu de choſe, ſon pouvoir même était limité par les Etats. Les armes françaiſes venaient fondre tout-à-coup ſur la Hollande, que rien ne ſecourait. L'imprudent duc de Lorraine, qui avait voulu lever des troupes pour joindre ſa fortune à celle de cette république, venait de voir toute la Lorraine ſaiſie par les troupes françaiſes, avec la même facilité qu'on s'empare d'Avignon quand on eſt mécontent du pape.

Marche de *Louis XIV*.

Cependant le roi feſait avancer ſes armées vers le Rhin, dans ces pays qui confinent à la Hollande, à Cologne et à la Flandre. Il feſait diſtribuer de l'argent dans tous les villages, pour payer le dommage que ſes troupes y pouvaient faire. Si quelque gentilhomme des environs venait ſe plaindre, il était sûr d'avoir un préſent. Un envoyé du gouverneur des Pays-Bas, étant venu faire une repréſentation au roi ſur quelques dégâts commis par les troupes, reçut de la main du roi ſon portrait enrichi de diamans, eſtimé

plus de douze mille francs. Cette conduite attirait l'admiration des peuples, et augmentait la crainte de ſa puiſſance.

Le roi était à la tête de ſa maiſon et de ſes plus belles troupes, qui compoſaient trente mille hommes: *Turenne* les commandait ſous lui. Le prince de *Condé* avait une armée auſſi forte. Les autres corps, conduits tantôt par *Luxembourg*, tantôt par *Chamilli*, feſaient dans l'occaſion des armées ſéparées, ou ſe rejoignaient ſelon le beſoin. On commença par aſſiéger à la fois quatre villes, dont le nom ne mérite de place dans l'hiſtoire que par cet événement : Rhinberg, Orſoy, Véſel, Burick. Elles furent priſes preſque auſſitôt qu'elles furent inveſties. Celle de Rhinberg, que le roi voulut aſſiéger en perſonne, n'eſſuya pas un coup de canon; et, pour aſſurer encore mieux ſa priſe, on eut ſoin de corrompre le lieutenant de la place, irlandais de nation, nommé *Doſſeri*, qui eut la lâcheté de ſe vendre, et l'imprudence de ſe retirer enſuite à Maſtricht, où le prince d'Orange le fit punir de mort.

Paſſage du Rhin, 12 juin 1672.

Toutes les places qui bordent le Rhin et l'Iſſel ſe rendirent. Quelques gouverneurs envoyèrent leurs clefs, dès qu'ils virent ſeulement paſſer de loin un ou deux eſcadrons français : pluſieurs officiers s'enfuirent des villes où ils étaient en garniſon, avant que l'ennemi fût dans leur territoire; la conſternation était générale. Le prince d'Orange n'avait point encore aſſez de troupes pour paraître en campagne. Toute la Hollande s'attendait à paſſer ſous le joug, dès que le roi ferait au-delà du Rhin. Le prince d'Orange fit faire à la hâte des lignes au-delà de ce fleuve, et après

les avoir faites, il connut l'impuiſſance de les garder. Il ne s'agiſſait plus que de ſavoir en quel endroit les Français voudraient faire un pont de bateaux, et de s'oppoſer, ſi on pouvait, à ce paſſage. En effet, l'intention du roi était de paſſer le fleuve ſur un pont de ces petits bateaux inventés par *Martinet*. Des gens du pays informèrent alors le prince de *Condé*, que la ſécheresſe de la ſaiſon avait formé un gué ſur un bras du Rhin, auprès d'une vieille tourelle qui ſert de bureau de péage, qu'on nomme *Toll-huys*, *la maiſon du péage*, dans laquelle il y avait dix-ſept ſoldats. Le roi fit ſonder ce gué par le comte de *Guiche*. Il n'y avait qu'environ vingt pas à nager au milieu de ce bras du fleuve, ſelon ce que dit dans ſes lettres *Péliſſon*, témoin oculaire, et ce que m'ont confirmé les habitans. Cet eſpace n'était rien, parce que pluſieurs chevaux de front rompaient le fil de l'eau très-peu rapide. L'abord était aiſé : il n'y avait de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq cents cavaliers, et deux faibles régimens d'infanterie ſans canon. L'artillerie françaiſe les foudroyait en flanc. Tandis que la maiſon du roi et les meilleures troupes de cavalerie paſsèrent, ſans riſque, au nombre d'environ quinze mille hommes, le prince de *Condé* les côtoyait dans un bateau de cuivre. A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire ſemblant de combattre ; ils s'enfuirent l'inſtant d'après, devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit auſſitôt bas les armes, et demanda la vie. On ne perdit dans le paſſage que le comte de *Nogent* et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, ſe noyèrent ; et il n'y aurait eu perſonne de tué dans cette journée, ſans

l'imprudence du jeune duc de *Longueville.* On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de piſtolet ſur les ennemis qui demandaient la vie à genoux, en leur criant, *point de quartier pour cette canaille.* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaiſe déſeſpérée reprit à l'inſtant ſes armes, et fit une décharge dont le duc de *Longueville* fut tué. Un capitaine de cavalerie nommé *Oſſembrœk*, (*n*) qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de *Condé*, qui montait alors à cheval en ſortant de la rivière, et lui appuie ſon piſtolet à la tête. Le prince, par un mouvement détourna le coup, qui lui fracaſſa le poignet. *Condé* ne reçut jamais que cette bleſſure dans toutes ſes campagnes. Les Français irrités firent main-baſſe ſur cette infanterie, qui ſe mit à fuir de tous côtés. *Louis XIV* paſſa ſur un pont de bateaux avec l'infanterie, après avoir dirigé lui-même toute la marche.

Tel fut ce paſſage du Rhin, action éclatante et unique, célébrée alors comme un des grands événemens qui duſſent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur dont le roi relevait toutes ſes actions, le bonheur rapide de ſes conquêtes, la ſplendeur de ſon règne, l'idolâtrie de ſes courtiſans; enfin, le goût que le peuple, et ſur-tout les Pariſiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre, où l'on eſt dans l'oiſiveté des grandes villes; tout cela fit regarder, à Paris, le paſſage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était, que toute l'armée avait paſſé ce fleuve à la

(*n*) On prononce *Oſſembrouck*, l'*œ* fait *ou* chez les Hollandais.

nage,

nage, en préſence d'une armée retranchée, et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable, appelée le *Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus impoſant pour les ennemis que ce paſſage; et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entrepriſe était très-périlleuſe.

Dès qu'on eut paſſé le Rhin, on prit Doesbourg, Zutphen, Arnheim, Noſembourg, Nimègue, Shenk, Bommel, Crevecœur, &c. Il n'y avait guère d'heures dans la journée, où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier nommé *Mazel* mandait à M. de *Turenne :* „ Si vous voulez m'envoyer cin-„ quante chevaux, je pourrai prendre avec cela deux „ ou trois places. „ Villes priſes.

Utrecht envoya ſes clefs, et capitula avec toute la province qui porte ſon nom. *Louis* fit ſon entrée triomphale dans cette ville, menant avec lui ſon grand-aumônier, ſon confeſſeur et l'archevêque titulaire d'Utrecht. On rendit avec ſolennité la grande égliſe aux catholiques. L'archevêque, qui n'en portait que le vain nom, fut pour quelque temps établi dans une dignité réelle. (15) La religion de *Louis XIV* feſait des conquêtes comme ſes armes. C'était un droit qu'il acquérait ſur la Hollande, dans l'eſprit des catholiques. 20 juin 1672.

(15) Peu de temps après, un de ces archevêques titulaires d'Utrecht, ſe trouvant par haſard ce qu'on appelait janſéniſte, ſe retira dans ſon diocèſe, où les janſéniſtes ſont tolérés comme toutes les autres communions chrétiennes. Il ſe fit élire un ſucceſſeur par le clergé et le peuple de ſon égliſe, ſuivant l'uſage des premiers ſiècles, enſuite il le ſacra. Au moyen de cette précaution, il s'eſt établi en Hollande une ſucceſſion d'évêques janſéniſtes, qui ne ſont à la vérité reconnus que dans leur égliſe.

Amſterdam prête d'être priſe.

Les provinces d'Utrecht, d'Overiſſel, de Gueldre, étaient ſoumiſes : Amſterdam n'attendait plus que le moment de ſon eſclavage ou de ſa ruine. Les Juifs qui y ſont établis, s'empreſsèrent d'offrir à *Gourville*, intendant et ami du prince de *Condé*, deux millions de florins, pour ſe racheter du pillage.

Déjà Naerden, voiſine d'Amſterdam, était priſe. Quatre cavaliers, allant en maraude, s'avancèrent juſqu'aux portes de Muiden, où ſont les écluſes qui peuvent inonder le pays, et qui n'eſt qu'à une lieue d'Amſterdam. Les magiſtrats de Muiden, éperdus de frayeur, vinrent préſenter leurs clefs à ces quatre ſoldats; mais enfin, voyant que les troupes ne s'avançaient point, ils reprirent leurs clefs, et fermèrent les portes. Un inſtant de diligence eût mis Amſterdam dans les mains du roi. Cette capitale une fois priſe, non-ſeulement la république périſſait; mais il n'y avait plus de nation hollandaiſe, et bientôt la terre même de ce pays allait diſparaître. Les plus riches familles, les plus ardentes pour la liberté, ſe préparaient à fuir aux extrémités du monde, et à s'embarquer pour Batavia. On fit le dénombrement de tous les vaiſſeaux qui pouvaient faire ce voyage, et le calcul de ce qu'on pouvait embarquer. On trouva que cinquante mille familles pouvaient ſe réfugier dans leur nouvelle patrie. La Hollande n'eût plus exiſté qu'au bout des Indes orientales : ſes provinces d'Europe, qui n'achètent leur blé qu'avec leurs richeſſes d'Aſie, qui ne vivent que de leur commerce, et ſi on l'oſe dire, de leur liberté, auraient été preſque tout-à-coup ruinées et dépeuplées. Amſterdam, l'entrepôt et le magaſin de l'Europe, où deux cents mille hommes

cultivent le commerce et les arts, ſerait devenue bientôt un vaſte marais. Toutes les terres voiſines demandent des frais immenſes, et des milliers d'hommes pour élever leurs digues : elles euſſent probablement, à la fois, manqué d'habitans comme de richeſſes, et auraient été enfin ſubmergées, ne laiſſant à *Louis XIV* que la gloire déplorable d'avoir détruit le plus ſingulier et le plus beau monument de l'induſtrie humaine.

La déſolation de l'Etat était augmentée par les diviſions ordinaires aux malheureux, qui s'imputent les uns aux autres les calamités publiques. Le grand penſionnaire de *Witt*, ne croyait pouvoir ſauver ce qui reſtait de ſa patrie qu'en demandant la paix au vainqueur. Son eſprit, à la fois tout républicain et jaloux de ſon autorité particulière, craignait toujours l'élévation du prince d'Orange, encore plus que les conquêtes du roi de France; il avait fait jurer à ce prince même l'obſervation d'un édit perpétuel, par lequel le prince était exclus de la charge de ſtathouder. L'honneur, l'autorité, l'eſprit de parti, l'intérêt, lièrent de *Witt* à ce ſerment. Il aimait mieux voir ſa république ſubjuguée par un roi vainqueur, que ſoumiſe à un ſtathouder.

Le prince d'Orange ſtathouder.

Le prince d'Orange, de ſon côté, plus ambitieux que de *Witt*, auſſi attaché à ſa patrie, plus patient dans les malheurs publics, attendant tout du temps et de l'opiniâtreté de ſa conſtance, briguait le ſtathouderat, et s'oppoſait à la paix avec la même ardeur. Les Etats réſolurent qu'on demanderait la paix malgré le prince; mais le prince fut élevé au ſtathouderat (*o*) malgré les de *Witt*.

(*o*) Il fut ſtathouder le premier juillet. Comment *la Beaumelle*, dans ſon édition ſubreptice du *Siecle de Louis XIV*, a-t-il pu dire dans ſes notes qu'il ne fut déclaré que capitaine et amiral?

Les Etats-généraux demandent la paix.

Quatre députés vinrent au camp du roi implorer ſa clémence, au nom d'une république qui, ſix mois auparavant, ſe croyait l'arbitre des rois. Les députés ne furent point reçus des miniſtres de *Louis XIV* avec cette politeſſe (*p*) françaiſe, qui mêle la douceur de la civilité aux rigueurs mêmes du gouvernement. *Louvois* dur et altier, né pour bien ſervir plutôt que pour faire aimer ſon maître, reçut les ſupplians avec hauteur, et même avec l'inſulte de la raillerie. On les obligea de revenir pluſieurs fois. Enfin le roi leur fit déclarer ſes volontés. Il voulait que les Etats lui cédaſſent tout ce qu'ils avaient au delà du Rhin, Nimègue, des villes et des forts dans le ſein de leur pays; qu'on lui payât vingt millions, que les Français fuſſent les maîtres de tous les grands chemins de la Hollande, par terre et par eau, ſans qu'ils payaſſent jamais aucun droit; que la religion catholique fût par-tout rétablie; que la république lui envoyât tous les ans une ambaſſade extraordinaire, avec une médaille d'or, ſur laquelle il fût gravé qu'ils tenaient leur liberté de *Louis XIV;* enfin, qu'à ces ſatisfactions, ils joigniſſent celle qu'ils devaient au roi d'Angleterre et aux princes de l'Empire; tels que ceux de Cologne et de Munſter, par qui la Hollande était encore déſolée.

Ces conditions d'une paix qui tenait tant de la ſervitude, parurent intolérables, et la fierté du vainqueur inſpira un courage de déſeſpoir aux vaincus. On réſolut de périr les armes à la main. Tous les cœurs et toutes les eſpérances ſe tournèrent vers le

(*p*) *La Beaumelle* dans ſes notes dit : *C'eſt un être de raiſon que cette politeſſe.* Comment cet écrivain oſe-t-il ainſi démentir l'Europe?

prince d'Orange. Le peuple, en fureur, éclata contre le grand penſionnaire, qui avait demandé la paix. A ces ſéditions, ſe joignirent la politique du prince et l'animoſité de ſon parti. On attente d'abord à la vie du grand penſionnaire *Jean de Witt;* enſuite on accuſe *Corneille*, ſon frère, d'avoir attenté à celle du prince. *Corneille* eſt appliqué à la queſtion. Il récita dans les tourmens, le commencement de cette ode d'*Horace; Juſtum et tenacem*, convenable à ſon état et à ſon courage, et qu'on peut traduire ainſi pour ceux qui ignorent le latin.

Les torrens impétueux,
La mer qui gronde et s'élance,
La fureur et l'inſolence
D'un peuple tumultueux,
Des fiers tyrans la vengeance
N'ébranlent pas la conſtance
D'un cœur ferme et vertueux.

Enfin la populace effrénée maſſacra dans la Haie les deux frères de *Witt;* l'un qui avait gouverné l'Etat pendant dix-neuf ans avec vertu; et l'autre qui l'avait ſervi de ſon épée. (16) On exerça ſur leurs corps ſanglans toutes les fureurs dont le peuple eſt capable:

Les de *Witt* aſſaſſinés. 20 auguſte 1672.

(16) On avait d'abord tenté d'aſſaſſiner le grand penſionnaire dans la Haie; mais il échappa, et il eut le crédit de faire punir l'aſſaſſin. On n'oſa condamner ſon frère à la mort, parce que les tourmens n'avaient pu lui arracher l'aveu d'aucun des crimes qu'on lui avait imputés; on ſe contenta de le bannir. Ce fut dans le moment où le grand penſionnaire allait délivrer ſon frère de la priſon après ce jugement, que tous deux furent maſſacrés. Cette mort a répandu ſur le nom de *Guillaume III* un opprobre ineffaçable.

horreurs communes à toutes les nations, et que les Français avaient fait éprouver au maréchal d'*Ancre*, à l'amiral *Coligni*, &c. ; car la populace eſt preſque par-tout la même. On pourſuivit les amis du penſionnaire. *Ruyter* même, l'amiral de la république, qui ſeul combattait pour elle avec ſuccès, ſe vit environné d'aſſaſſins dans Amſterdam.

Généreuſes réſolutions des magiſtrats d'Amſterdam.

Au milieu de ces déſordres et de ces déſolations, les magiſtrats montrèrent des vertus qu'on ne voit guère que dans les républiques. Les particuliers qui avaient des billets de banque coururent en foule à la banque d'Amſterdam; on craignait que l'on eût touché au tréſor public. Chacun s'empreſſait de ſe faire payer du peu d'argent qu'on croyait pouvoir y être encore. Les magiſtrats firent ouvrir les caves où le tréſor ſe conſerve. On le trouva tout entier, tel qu'il avait été dépoſé depuis ſoixante ans; l'argent même était encore noirci de l'impreſſion du feu qui avait, quelques années auparavant, conſumé l'hôtel-de-ville. Les billets de banque s'étaient toujours négociés juſqu'à ce temps, ſans que jamais on eût touché au tréſor. On paya alors, avec cet argent, tous ceux qui voulurent l'être. Tant de bonne foi et tant de reſſources étaient d'autant plus admirables, que *Charles II*, roi d'Angleterre, pour avoir de quoi faire la guerre aux Hollandais, et fournir à ſes plaiſirs, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ſes ſujets. Autant il était honteux à ce roi de violer ainſi la foi publique, autant il était glorieux aux magiſtrats d'Amſterdam de la garder dans un temps où il ſemblait permis d'y manquer.

Ils inondent leur pays.

A cette vertu républicaine ils joignirent ce courage

d'efprit, qui prend les partis extrêmes dans les maux fans remède. Ils firent percer les digues qui retiennent les eaux de la mer. Les maifons de campagne, qui font innombrables autour d'Amfterdam, les villages, les villes voifines, Leyde, Delft, furent inondées. Le payfan ne murmura pas de voir fes troupeaux noyés dans les campagnes. Amfterdam fut comme une vafte forterefle au milieu des eaux, entourée de vaiffeaux de guerre, qui eurent affez d'eau pour fe ranger autour de la ville. La difette fut grande chez ces peuples, ils manquèrent fur-tout d'eau douce; elle fe vendit fix fols la pinte : mais ces extrémités parurent moindres que l'efclavage. C'eft une chofe digne de l'obfervation de la poftérité, que la Hollande ainfi accablée fur terre, et n'étant plus un Etat, demeurât encore redoutable fur la mer. C'était l'élément véritable de ces peuples.

Les Hollandais fe défendent fur mer.

Tandis que *Louis XIV* paffait le Rhin, et prenait trois provinces, l'amiral *Ruyter*, avec environ cent vaiffeaux de guerre et plus de cinquante brûlots, alla chercher, près des côtes d'Angleterre, les flottes des deux rois. Leurs puiffances réunies n'avaient pu mettre en mer une armée navale plus forte que celle de la république. Les Anglais et les Hollandais combattirent comme des nations accoutumées à fe difputer l'empire de l'Océan. Cette bataille, qu'on nomme de *Solbaie*, dura un jour entier. *Ruyter*, qui en donna le fignal, attaqua le vaiffeau amiral d'Angleterre, où était le duc d'*Yorck*, frère du roi. La gloire de ce combat particulier demeura à *Ruyter*. Le duc d'*Yorck*, obligé de changer de vaiffeau, ne reparut plus devant l'amiral hollandais. Les trente vaiffeaux français

7 juin 1672.

eurent peu de part à l'action; et tel fut le ſort de cette journée, que les côtes de la Hollande furent en ſureté.

Après cette bataille, *Ruyter*, malgré les craintes et les contradictions de ſes compatriotes, fit entrer la flotte marchande des Indes dans le Texel; défendant ainſi, et enrichiſſant ſa patrie d'un côté, lorſqu'elle périſſait de l'autre. Le commerce même des Hollandais ſe ſoutenait; on ne voyait que leurs pavillons ſur les mers des Indes. Un jour qu'un conſul de France diſait au roi de Perſe que *Louis XIV* avait conquis preſque toute la Hollande : *Comment cela peut-il être*, répondit ce monarque perſan, *puiſqu'il y a toujours au port d'Ormus vingt vaiſſeaux hollandais pour un français ?*

Le prince d'Orange offre tous ſes biens pour défendre le pays.

Le prince d'Orange, cependant, avait l'ambition d'être bon citoyen. Il offrit à l'Etat le revenu de ſes charges, et tout ſon bien pour ſoutenir la liberté. Il couvrit d'inondations les paſſages par où les Français pouvaient pénétrer dans le reſte du pays. Ses négociations promptes et ſecrètes, réveillèrent de leur aſſoupiſſement l'empereur, l'Empire, le conſeil d'Eſpagne, le gouverneur de Flandre. Il diſpoſa même l'Angleterre à la paix. Enfin le roi était entré au mois de mai en Hollande; et, dès le mois de juillet, l'Europe commençait à être conjurée contre lui.

Monterey, gouverneur de la Flandre, fit paſſer ſecrètement quelques régimens au ſecours des Provinces-Unies. Le conſeil de l'empereur *Léopold*, envoya *Montécuculi* à la tête de près de vingt mille hommes. L'électeur de Brandebourg, qui avait à ſa ſolde vingt-cinq mille ſoldats, ſe mit en marche.

Alors le roi quitta son armée. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. La garde des provinces conquises devenait difficile. *Louis* voulait une gloire sûre; mais, en ne voulant pas l'acheter par un travail infatigable, il la perdit. Satisfait d'avoir pris tant de villes en deux mois, il revint à Saint-Germain, au milieu de l'été; et laissant *Turenne* et *Luxembourg* achever la guerre, il jouit du triomphe. On éleva des monumens de sa conquête, tandis que les puissances de l'Europe travaillaient à la lui ravir. Juillet 1672.

CHAPITRE XI.

Evacuation de la Hollande. Seconde conquête de la Franche-Comté.

On croit nécessaire de dire à ceux qui pourront lire cet ouvrage, qu'ils doivent se souvenir que ce n'est point ici une simple relation de campagnes, mais plutôt une histoire des mœurs des hommes. Assez de livres sont pleins de toutes les minuties des actions de guerre, et de ces détails de la fureur et de la misère humaine. Le dessein de cet essai est de peindre les principaux caractères de ces révolutions, et d'écarter la multitude des petits faits, pour laisser voir les seuls considérables, et s'il se peut, l'esprit qui les a conduits.

La France fut alors au comble de sa gloire. Le nom de ses généraux imprimait la vénération. Ses ministres étaient regardés comme des génies supérieurs aux conseillers des autres princes; et *Louis* était

en Europe comme le ſeul roi. En effet, l'empereur *Léopold* ne paraiſſait pas dans ſes armées. *Charles II*, roi d'Eſpagne, fils de *Philippe IV*, ſortait à peine de l'enfance. Celui d'Angleterre ne mettait d'activité dans ſa vie que celle des plaiſirs.

Fautes commiſes dans la conquête de la Hollande.

Tous ces princes et leurs miniſtres firent de grandes fautes. L'Angleterre agit contre les principes de la raiſon d'Etat en s'uniſſant avec la France, pour élever une puiſſance que ſon intérêt était d'affaiblir. L'empereur, l'Empire, le conſeil eſpagnol, firent encore plus mal de ne pas s'oppoſer d'abord à ce torrent. Enfin *Louis* lui-même commit une auſſi grande faute qu'eux tous, en ne pourſuivant pas avec aſſez de rapidité des conquêtes ſi faciles. *Condé* et *Turenne* voulaient qu'on démolît la plupart des places hollandaiſes. Ils diſaient que ce n'était point avec des garniſons que l'on prend des Etats, mais avec des armées; et qu'en conſervant une ou deux places de guerre pour la retraite, on devait marcher rapidement à la conquête entière. *Louvois*, au contraire, voulait que tout fût place et garniſon; c'était-là ſon génie, c'était auſſi le goût du roi. *Louvois* avait par-là plus d'emplois à ſa diſpoſition; il étendait le pouvoir de ſon miniſtère; il s'applaudiſſait de contredire les deux plus grands capitaines du ſiècle. *Louis* le crut, et ſe trompa, comme il l'avoua depuis; il manqua le moment d'entrer dans la capitale de la Hollande; il affaiblit ſon armée en la diviſant dans trop de places; il laiſſa à ſon ennemi le temps de reſpirer. L'hiſtoire des plus grands princes eſt ſouvent le récit des fautes des hommes.

Après le départ du roi, les affaires changèrent de

face. *Turenne* fut obligé de marcher vers la Veſtphalie, pour s'oppoſer aux Impériaux. Le gouverneur de Flandre, *Monterey*, ſans être avoué du conſeil timide d'Eſpagne, renforça la petite armée du prince d'Orange d'environ dix mille hommes. Alors ce prince fit tête aux Français juſqu'à l'hiver. C'était déjà beaucoup de balancer la fortune. Enfin l'hiver vint; les glaces couvrirent les inondations de la Hollande. *Luxembourg*, qui commandait dans Utrecht, fit un nouveau genre de guerre inconnu aux Français, et mit la Hollande dans un nouveau danger, auſſi terrible que les précédens.

Il aſſemble, une nuit, près de douze mille fantaſſins tirés des garniſons voiſines. On arme leurs ſouliers de crampons. Il ſe met à leur tête, et marche ſur la glace vers Leyde et vers la Haie. Un dégel ſurvint: la Haie fut ſauvée. Son armée entourée d'eau, n'ayant plus de chemin ni de vivres, était prête à périr. Il fallait, pour s'en retourner à Utrecht, marcher ſur une digue étroite et fangeuſe, où l'on pouvait à peine ſe traîner quatre de front. On ne pouvait arriver à cette digue qu'en attaquant un fort, qui ſemblait imprenable ſans artillerie. Quand ce fort n'eût arrêté l'armée qu'un ſeul jour, elle ſerait morte de faim et de fatigue. *Luxembourg* était ſans reſſource; mais la fortune qui avait ſauvé la Haie, ſauva ſon armée par la lâcheté du commandant du fort, qui abandonna ſon poſte ſans aucune raiſon. Il y a mille événemens dans la guerre comme dans la vie civile, qui ſont incompréhenſibles : celui-là eſt de ce nombre. Tout le fruit de cette entrepriſe fut une cruauté qui acheva de rendre le nom français odieux dans ce pays.

Pillages et cruautés.

Bodegrave et Svammerdam, deux bourgs confidérables, riches et bien peuplés, femblables à nos villes de la grandeur médiocre, furent abandonnés au pillage des foldats, pour le prix de leur fatigue. Ils mirent le feu à ces deux villes; et à la lueur des flammes, ils fe livrèrent à la débauche et à la cruauté. Il eft étonnant que le foldat français foit fi barbare, étant commandé par ce prodigieux nombre d'officiers, qui ont, avec juftice, la réputation d'être auffi humains que courageux. Ce pillage laiffa une impreffion fi profonde, que plus de quarante ans après j'ai vu les livres hollandais, dans lefquels on apprenait à lire aux enfans, retracer cette aventure, et infpirer la haine contre les Français à des générations nouvelles.

1673. Négociations. Cependant, le roi agitait les cabinets de tous les princes par fes négociations. Il gagna le duc d'Hanovre. L'électeur de Brandebourg, en commençant la guerre, fit un traité, mais qui fut bientôt rompu. Il n'y avait pas une cour en Allemagne où *Louis* n'eût des penfionnaires. Ses émiffaires fomentaient en Hongrie les troubles de cette province, févèrement traitée par le confeil de Vienne. L'argent fut prodigué au roi d'Angleterre, pour faire encore la guerre à la Hollande, malgré les cris de toute la nation anglaife indignée de fervir la grandeur de *Louis XIV* qu'elle eût voulu abaiffer. L'Europe était troublée par les armes et par les négociations de *Louis*. Enfin il ne put empêcher que l'empereur, l'Empire et l'Efpagne ne s'alliaffent avec la Hollande, et ne lui déclaraffent folennellement la guerre. Il avait tellement changé le cours des chofes, que les Hollandais, fes alliés naturels, étaient devenus les amis de la maifon

d'Autriche. L'empereur *Léopold* envoyait des ſecours lents, mais il montrait une grande animoſité. Il eſt rapporté qu'allant à Egra voir les troupes qu'il y raſſemblait, il communia en chemin, et qu'après la communion il prit en main un crucifix, et appela DIEU à témoin de la juſtice de ſa cauſe. Cette action eût été à ſa place du temps des croiſades : et la prière de *Léopold* n'empêcha point le progrès des armes du roi de France.

L'empereur *Léopold* ſe déclare contre *Louis XIV*, un crucifix à la main.

Il parut d'abord combien ſa marine était déjà perfectionnée. Au lieu de trente vaiſſeaux qu'on avait joints, l'année d'auparavant, à la flotte anglaiſe, on en joignit quarante, ſans compter les brûlots. Les officiers avaient appris les manœuvres ſavantes des Anglais, avec leſquels ils avaient combattu celles des Hollandais, leurs ennemis. C'était le duc d'Yorck, depuis *Jacques II*, qui avait inventé l'art de faire entendre les ordres ſur mer par les mouvemens divers des pavillons. Avant ce temps, les Français ne ſavaient pas ranger une armée navale en bataille. Leur expérience conſiſtait à faire battre un vaiſſeau contre un vaiſſeau, non à en faire mouvoir pluſieurs de concert, et à imiter ſur la mer les évolutions des armées de terre, dont les corps ſéparés ſe ſoutiennent et ſe ſecourent mutuellement. Ils firent à peu-près comme les Romains qui, en une année, apprirent des Carthaginois l'art de combattre ſur mer, et égalèrent leurs maîtres.

Le vice-amiral d'*Etrées* et ſon lieutenant *Martel*, firent honneur à l'induſtrie militaire de la nation françaiſe, dans trois batailles navales conſécutives, au mois de juin, entre la flotte hollandaiſe et celle

Batailles navales, les 7, 14 et 21 juin 1673.

de France et d'Angleterre. L'amiral *Ruyter* fut plus admiré que jamais dans ces trois actions. D'*Etrées* écrivit à *Colbert :* ,, Je voudrais avoir payé de ma vie ,, la gloire que *Ruyter* vient d'acquérir. ,, D'*Etrées* méritait que *Ruyter* eût ainſi parlé de lui. La valeur et la conduite furent ſi égales de tous côtés que la victoire reſta toujours indéciſe.

Louis, ayant fait des hommes de mer de ſes Français par les ſoins de *Colbert*, perfectionna encore l'art de la guerre ſur terre par l'induſtrie de *Vauban*. Il vint en perſonne aſſiéger Maſtricht dans le même temps que ces trois batailles navales ſe donnaient. Maſtricht était pour lui une clef des Pays-Bas et des Provinces-Unies ; c'était une place forte défendue par un gouverneur intrépide, nommé *Fariaux*, né français, qui avait paſſé au ſervice d'Eſpagne, et depuis à celui de Hollande. La garniſon était de cinq mille hommes. *Vauban*, qui conduiſit ce ſiége, ſe ſervit, pour la première fois, des parallèles inventées par des ingénieurs italiens, au ſervice des Turcs devant Candie. Il y ajouta les places d'armes que l'on fait dans les tranchées, pour y mettre les troupes en bataille, et pour les mieux rallier en cas de ſorties. *Louis* ſe montra dans ce ſiége, plus exact et plus laborieux qu'il ne l'avait été encore. Il accoutumait, par ſon exemple, à la patience dans le travail, ſa nation accuſée juſqu'alors de n'avoir qu'un courage bouillant que
29 juin 1673. la fatigue épuiſe bientôt. Maſtricht ſe rendit au bout de huit jours.

Pour mieux affermir encore la diſcipline militaire, il uſa d'une ſévérité qui parut même trop grande. Le prince d'Orange, qui n'avait eu pour oppoſer à

ces conquêtes rapides que des officiers ſans émulation et des ſoldats ſans courage, les avait formés à force de rigueurs, en feſant paſſer par la main du bourreau ceux qui avaient abandonné leur poſte. Le roi employa auſſi les châtimens, la première fois qu'il perdit une place. Un très-brave officier, nommé *Du-Pas*, rendit Naerden au prince d'Orange. Il ne tint, à la vérité, que quatre jours; mais il ne remit ſa ville qu'après un combat de cinq heures, donné ſur de mauvais ouvrages, et pour éviter un aſſaut général, qu'une garniſon faible et rebutée n'aurait point ſoutenu. Le roi, irrité du premier affront que recevaient ſes armes, fit condamner *Du-Pas* (*q*) à être traîné dans Utrecht, une pêle à la main, et ſon épée fut rompue : ignominie inutile pour les officiers français, qui ſont aſſez ſenſibles à la gloire pour qu'on ne les gouverne point par la crainte de la honte. Il faut ſavoir qu'à la vérité, les proviſions des commandans des places les obligent à ſoutenir trois aſſauts; mais ce ſont de ces lois qui ne ſont jamais exécutées. *Du-Pas* ſe fit tuer, un an après, au ſiége de la petite ville de Grave, où il ſervit volontaire. Son courage et ſa mort dûrent laiſſer des regrets au marquis de *Louvois*, qui l'avait fait punir ſi durement. La puiſſance ſouveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas le déshonorer. (17)

14 ſeptemb. 1673.

Sévérité.

Les ſoins du roi, le génie de *Vauban*, la vigilance

(*q*) *La Beaumelle* dit qu'il fut condamné à une priſon perpétuelle. Comment cela pourrait-il être? puiſque l'année ſuivante il fut tué au ſiége de Grave.

(17) Cet uſage qui n'a point été réformé eſt ancien, et n'a pu avoir pour origine qu'un enthouſiaſme exagéré de valeur, et une grande indifférence pour le ſort des malheureux bourgeois qu'il dévouait à toutes

févère de *Louvois*, l'expérience et le grand art de *Turenne*, l'active intrépidité du prince de *Condé*; tout cela ne put réparer la faute qu'on avait faite de garder trop de places, d'affaiblir l'armée, et de manquer Amfterdam.

Le prince de *Condé* voulut en vain percer dans le cœur de la Hollande inondée. *Turenne* ne put, ni mettre obftacle à la jonction de *Montécuculi* et du prince d'Orange, ni empêcher le prince d'Orange de prendre Bonn. L'évêque de Munfter, qui avait juré la ruine des Etats-généraux, fut attaqué lui-même par les Hollandais.

Le parlement d'Angleterre força fon roi d'entrer férieufement dans des négociations de paix, et de ceffer d'être l'inftrument mercenaire de la grandeur de la France. Alors il fallut abandonner les trois provinces hollandaifes avec autant de promptitude qu'on les avait conquifes. Ce ne fut pas fans les avoir rançonnées : l'intendant *Robert* tira de la feule province d'Utrecht, en un an, feize cents foixante et huit mille florins. On était fi preffé d'évacuer un pays conquis avec tant de rapidité, que vingt-huit mille prifonniers hollandais furent rendus pour un écu par foldat. L'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, et les autres monumens de la conquête, étaient à peine achevés, que la conquête était déjà abandonnée.

les horreurs du pillage. Mais depuis que l'art des fiéges s'eft perfectionné, et qu'on a la précaution de détruire toutes les défenfes d'une place avant d'y donner l'affaut, cette condition impofée aux gouverneurs n'eft plus regardée que comme une chofe de forme : et de nos jours, un officier qui, prenant une ville d'affaut, la livrerait au pillage, ferait auffi déshonoré qu'il l'aurait été dans le fiècle dernier, pour avoir refufé de fervir de fecond dans un duel.

abandonnée. Les Hollandais, dans le cours de cette invafion, eurent la gloire de difputer l'empire de la mer, et l'adreffe de tranfporter fur terre le théâtre de la guerre hors de leur pays. *Louis XIV* paffa dans l'Europe pour avoir joui avec trop de précipitation et trop de fierté de l'éclat d'un triomphe paffager. Le fruit de cette entreprife fut d'avoir une guerre fanglante à foutenir contre l'Efpagne, l'Empire et la Hollande réunis, d'être abandonné de l'Angleterre, et enfin de Munfter, de Cologne même, et de laiffer dans les pays qu'il avait envahis et quittés plus de haine que d'admiration pour lui.

Prefque toute l'Europe contre *Louis XIV*.

Le roi tint feul contre tous les ennemis qu'il s'était faits. La prévoyance de fon gouvernement et la force de fon Etat parurent bien davantage encore, lorfqu'il fallut fe défendre contre tant de puiffances liguées et contre de grands généraux, que quand il avait pris, en voyageant, la Flandre françaife, la Franche-Comté et la moitié de la Hollande, fur des ennemis fans défenfe.

On vit fur-tout quel avantage un roi abfolu, dont les finances font bien adminiftrées, a fur les autres rois. Il fournit à la fois une armée d'environ vingt-trois mille hommes à *Turenne* contre les Impériaux, une de quarante mille à *Condé* contre le prince d'Orange : un corps de troupes était fur la frontière du Rouffillon : une flotte chargée de foldats alla porter la guerre aux Efpagnols jufque dans Meffine : lui-même marcha pour fe rendre maître une feconde fois de la Franche-Comté. Il fe défendait, et il attaquait par-tout en même temps.

D'abord dans fa nouvelle entreprife fur la Franche-

Comté, la ſupériorité de ſon gouvernement parut toute entière. Il s'agiſſait de mettre dans ſon parti, ou du moins d'endormir les Suiſſes, nation auſſi redoutable que pauvre, toujours armée, toujours jalouſe à l'excès de ſa liberté, invincible ſur ſes frontières, murmurant déjà, et s'effarouchant de voir *Louis XIV* une ſeconde fois dans leur voiſinage. L'empereur et l'Eſpagne ſollicitaient les treize cantons de permettre au moins un paſſage libre à leurs troupes, pour ſecourir la Franche-Comté, demeurée ſans défenſe par la négligence du miniſtère eſpagnol. Le roi, de ſon côté, preſſait les Suiſſes de refuſer ce paſſage; mais l'Empire et l'Eſpagne ne prodiguaient que des raiſons et des prières : le roi, avec de l'argent comptant, détermina les Suiſſes à ce qu'il voulut; et le paſſage fut refuſé. *Louis*, accompagné de ſon frère et du fils du grand *Condé*, aſſiégea Beſançon. Il aimait la guerre de ſiéges, et pouvait croire l'entendre auſſi-bien que les *Condé* et les *Turenne;* mais tout jaloux qu'il était de ſa gloire, il avouait que ces deux grands hommes entendaient mieux que lui la guerre de campagne. D'ailleurs, il n'aſſiégea jamais une ville, ſans être moralement sûr de la prendre. *Louvois* feſait ſi bien les préparatifs; les troupes étaient ſi bien fournies; *Vauban*, qui conduiſit preſque tous les ſiéges, était un ſi grand maître dans l'art de prendre les villes, que la gloire du roi était en ſureté. *Vauban* dirigea les attaques de Beſançon : elle fut priſe en neuf
15 mai 1674. jours; et au bout de ſix ſemaines, toute la Franche-Comté fut ſoumiſe au roi. Elle eſt reſtée à la France, et ſemble y être pour jamais annexée : monument de la faibleſſe du miniſtère autrichien-eſpagnol, et de la force de celui de *Louis XIV*.

CHAPITRE XII.

Belle campagne, et mort du maréchal de Turenne. Dernière bataille du grand Condé à Senef.

TANDIS que le roi prenait rapidement la Franche-Comté, avec cette facilité et cet éclat attaché encore à ſa deſtinée, *Turenne*, qui ne feſait que défendre les frontières du côté du Rhin, déployait ce que l'art de la guerre peut avoir de plus grand et de plus habile. L'eſtime des hommes ſe meſure par les difficultés ſurmontées; et c'eſt ce qui a donné une ſi grande réputation à cette campagne de *Turenne*.

D'abord il fait une marche longue et vive, paſſe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville; et en même temps il attaque et met en fuite *Caprara*, général de l'empereur, et le vieux duc de Lorraine, *Charles IV*, ce prince qui paſſa toute ſa vie à perdre ſes Etats, et à lever des troupes, et qui venait de réunir ſa petite armée avec une partie de celle de l'empereur. *Turenne*, après l'avoir battu, le pourſuit et bat encore ſa cavalerie à Ladenbourg; de là il court à un autre général des Impériaux, le prince de *Bournonville*, qui n'attendait que de nouvelles troupes pour s'ouvrir le chemin de l'Alſace; il prévient la jonction de ces troupes, l'attaque, et lui fait quitter le champ de bataille.

Juin 1674.

Juillet.

Octobre.

L'Empire raſſemble contre lui toutes ſes forces; ſoixante et dix mille allemands ſont dans l'Alſace:

Brifac et Philipsbourg étaient bloqués par eux. *Turenne* n'avait plus que vingt mille hommes effectifs tout au plus. Le prince de *Condé* lui envoya de Flandre quelque fecours de cavalerie; alors il traverfe,
Décembre. par Tanne et par Béfort, des montagnes couvertes de neige; il fe trouve tout d'un coup dans la haute Alface, au milieu des quartiers des ennemis, qui le croyaient en repos en Lorraine, et qui penfaient que la campagne était finie. Il bat, à Mulhaufen, les quartiers qui réfiftent; il en fait deux prifonniers. Il marche à Colmar, où l'électeur de Brandebourg, qu'on appelle le grand-électeur, alors général des armées de l'Empire, avait fon quartier. Il arrive dans le temps que ces princes et les autres généraux fe mettaient à table; ils n'eurent que le temps de s'échapper; la campagne était couverte de fuyards.

5 janvier 1675. *Turenne*, croyant n'avoir rien fait tant qu'il reftait quelque chofe à faire, attend encore auprès de Turckheim une partie de l'infanterie ennemie. L'avantage du pofte qu'il avait choifi, rendait fa victoire sûre : il défait cette infanterie. Enfin une armée de foixante et dix mille hommes fe trouve vaincue et difperfée prefque fans grand combat. L'Alface refte au roi, et les généraux de l'Empire font obligés de repaffer le Rhin.

Toutes ces actions confécutives, conduites avec tant d'art, fi patiemment digérées, exécutées avec tant de promptitude, furent également admirées des Français et des ennemis. La gloire de *Turenne* reçut un nouvel accroiffement, quand on fut que tout ce qu'il avait fait dans cette campagne, il l'avait fait malgré la cour, et malgré les ordres réitérés de

Louvois, donnés au nom du roi. Résister à *Louvois* tout-puissant, et se charger de l'événement, malgré les cris de la cour, les ordres de *Louis XIV* et la haine du ministre, ne fut pas la moindre marque du courage de *Turenne*, ni le moindre exploit de la campagne.

Le Palatinat dévasté.

Il faut avouer que ceux qui ont plus d'humanité que d'estime pour les exploits de guerre gémirent de cette campagne si glorieuse. Elle fut célèbre par les malheurs des peuples, autant que par les expéditions de *Turenne*. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu et à sang le Palatinat, pays uni et fertile, couvert de villes et de bourgs opulens. L'électeur palatin vit, du haut de son château de Manheim, deux villes et vingt-cinq villages embrasés. Ce prince, désespéré, défia *Turenne* à un combat singulier, par une lettre pleine de reproches. (*r*) *Turenne*

(*r*) Pendant le cours de cette édition, M. *Colini*, secrétaire intime et historiographe de l'électeur palatin aujourd'hui régnant, a révoqué en doute l'histoire du cartel par des raisons très-spécieuses, énoncées avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il montre très-judicieusement que l'électeur, *Charles-Louis*, ne put écrire les lettres que *Sandras de Courtilz* et *Ramsay* ont imputées à ce prince. Plus d'un historien en effet attribue souvent à ses héros des écrits et des harangues de son imagination.

On n'a jamais vu la véritable lettre de l'electeur *Charles-Louis*, ni la réponse du maréchal de *Turenne*. Il a seulement toujours passé pour constant que l'électeur, justement outré des ravages et des incendies que *Turenne* commettait dans son pays, lui proposa un duel par un trompette, nommé *Petit-Jean*. J'ai vu la maison de *Bouillon* persuadée de cette anecdote. Le grand-prieur de *Vendôme* et le maréchal de *Villars* n'en doutaient pas. Les mémoires du marquis de *Beauvau*, contemporain, l'affirment. Cependant il se peut que le duel n'ait pas été expressément proposé dans la lettre *amère* que l'électeur dit lui-même avoir écrite au prince maréchal de *Turenne*. Plût à Dieu qu'il fût douteux que le Palatinat ait été embrasé deux fois ! Voilà ce qui n'est que trop constant, ce qui est essentiel et ce qu'on reproche à la mémoire de *Louis XIV*.

ayant envoyé la lettre au roi, qui lui défendit d'accepter le cartel, ne répondit aux plaintes et au défi de l'électeur que par un compliment vague, et qui ne fignifiait rien. C'était affez le ftyle et l'ufage de *Turenne*, de s'exprimer toujours avec modération et ambiguité.

Il brûla, avec le même fang-froid, les fours et une partie des campagnes de l'Alface, pour empêcher les ennemis de fubfifter. Il permit enfuite à fa cavalerie de ravager la Lorraine. On y fit tant de défordre que l'intendant, qui, de fon côté, défolait la Lorraine avec fa plume, lui écrivit et lui parla fouvent pour arrêter ces excès. Il répondait froidement : *Je le ferai dire à l'ordre.* Il aimait mieux être appelé le père des foldats qui lui étaient confiés, que des peuples qui, felon les lois de la guerre, font toujours facrifiés. Tout le mal qu'il fefait, paraiffait néceffaire ; fa gloire couvrait tout ; d'ailleurs, les foixante et dix mille allemands qu'il empêcha de pénétrer en France, y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à l'Alface, à la Lorraine et au Palatinat.

Telle a été depuis le commencement du feizième fiècle la fituation de la France, que, toutes les fois qu'elle a été en guerre, il a fallu combattre à la fois

M. *Colini* reproche à M. le préfident *Hénault* d'avoir dit, dans fon abrégé chronologique, que le prince de *Turenne* répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'électeur de cette bravade.* La honte était dans l'incendie, lorfqu'on n'était pas encore en guerre ouverte avec le Palatinat, et ce n'était point une bravade dans un prince juftement irrité, de vouloir fe battre contre l'auteur de ces cruels excès. L'électeur était très-vif ; l'efprit de chevalerie n'était pas encore éteint. On voit dans les lettres de *Péliffon*, que *Louis XIV* lui-même demanda s'il pouvait en confcience fe battre contre l'empereur *Léopold.*

vers l'Allemagne, la Flandre, l'Eſpagne et l'Italie. Le prince de *Condé* fesait tête en Flandre au jeune prince d'Orange, tandis que *Turenne* chaſſait les Allemands de l'Alſace. La campagne du maréchal de *Turenne* fut heureuſe, et celle du prince de *Condé* ſanglante. Les petits combats de Sintzheim et de Turkheim furent déciſifs : la grande et célèbre bataille de Senef ne fut qu'un carnage. Le grand *Condé*, qui la donna pendant les marches ſourdes de *Turenne* en Alſace, n'en tira aucun ſuccès, ſoit que les circonſtances des lieux lui fuſſent moins favorables, ſoit qu'il eût pris des meſures moins juſtes, ſoit plutôt qu'il eût des généraux plus habiles et de meilleures troupes à combattre. Le marquis de *Feuquières* veut qu'on ne donne à la bataille de Senef que le nom de combat, parce que l'action ne ſe paſſa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point; mais il paraît qu'on s'accorde à nommer *bataille* cette journée ſi vive et ſi meurtrière. Le choc de trois mille hommes rangés, dont tous les petits corps agiraient, ne ferait qu'un combat. C'eſt toujours l'importance qui décide du nom.

Le prince de *Condé* avait à tenir la campagne, avec environ quarante-cinq mille hommes, contre le prince d'Orange, qui en avait, dit-on, ſoixante mille. Il attendit que l'armée ennemie paſsât un défilé à Senef, près de Mons. Il attaqua une partie de l'arrière-garde compoſée d'Eſpagnols, et y eut un grand avantage. On blâma le prince d'Orange de n'avoir pas pris aſſez de précaution dans le paſſage du défilé, mais on admira la manière dont il rétablit le déſordre, et on n'approuva pas que *Condé* voulût enſuite

Bataille de Senef.

11 auguſte 1674.

recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés. On ſe battit à trois repriſes. Les deux généraux, dans ce mélange de fautes et de grandes actions, ſignalèrent également leur préſence d'eſprit et leur courage. De tous les combats que donna le grand *Condé*, ce fut celui où il prodigua le plus ſa vie et celle de ſes ſoldats. Il eut trois chevaux tués ſous lui. Il voulait, après trois attaques meurtrières, en haſarder encore une quatrieme. Il parut, dit un officier qui y était, qu'il n'y avait plus que le prince de *Condé qui eût envie de ſe battre*. Ce que cette action eut de plus ſingulier, c'eſt que les troupes de part et d'autre, après les mêlées les plus ſanglantes et les plus acharnées, prirent la fuite le ſoir par une terreur panique. Le lendemain, les deux armées ſe retirèrent chacune de ſon côté, aucune n'ayant ni le champ de bataille, ni la victoire, toutes deux plutôt également affaiblies et vaincues. Il y eut près de ſept mille morts et cinq mille priſonniers du côté des Français; les ennemis firent une perte égale. Tant de ſang inutilement répandu empêcha l'une et l'autre armée de rien entreprendre de conſidérable. Il importe tant de donner de la réputation à ſes armes que le prince d'Orange, pour faire croire qu'il avait eu la victoire, aſſiégea Oudenarde; mais le prince de *Condé* prouva qu'il n'avait pas perdu la bataille, en feſant auſſitôt lever le ſiége, et en pourſuivant le prince d'Orange.

On obſerva également en France et chez les alliés, la vaine cérémonie de rendre grâces à DIEU d'une victoire qu'on n'avait point remportée: uſage établi pour encourager les peuples, qu'il faut toujours tromper.

Turenne en Allemagne, avec une petite armée, continua des progrès qui étaient le fruit de ſon génie. Le conſeil de Vienne, n'oſant plus confier la fortune de l'Empire à des princes qui l'avaient mal défendu, remit à la tête de ſes armées le général *Montécuculi*, celui qui avait vaincu les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui, malgré *Turenne* et *Condé*, avait joint le prince d'Orange, et avait arrêté la fortune de *Louis XIV*, après la conquête de trois provinces de Hollande.

On a remarqué que les plus grands généraux de l'Empire ont ſouvent été tirés d'Italie. Ce pays, dans ſa décadence et dans ſon eſclavage, porte encore des hommes qui font ſouvenir de ce qu'il était autrefois. *Montécuculi* était ſeul digne d'être oppoſé à *Turenne*. Tous deux avaient réduit la guerre en art. Ils paſsèrent quatre mois à ſe ſuivre, à s'obſerver dans des marches et dans des campemens plus eſtimés que des victoires par les officiers allemands et français. L'un et l'autre jugeait de ce que ſon adverſaire allait tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à ſa place, et ils ne ſe trompèrent jamais. Ils oppoſaient l'un à l'autre la patience, la ruſe et l'activité; enfin, ils étaient prêts d'en venir aux mains, et de commettre leur réputation au ſort d'une bataille, auprès du village de Saltzbach, lorſque *Turenne*, en allant choiſir une place pour dreſſer une batterie, fut tué d'un coup de canon. Il n'y a perſonne qui ne ſache les circonſtances de cette mort; mais on ne peut ſe défendre d'en retracer les principales, par le même eſprit qui fait qu'on en parle encore tous les jours.

Montécuculi oppoſé à Turenne.

Turenne tué. 27 juillet 1675.

Il ſemble qu'on ne puiſſe trop redire que le même

boulet qui le tua, ayant emporté le bras de *Saint-Hilaire*, lieutenant-général de l'artillerie, son fils, se jetant en larmes auprès de lui, *ce n'est pas moi*, lui dit *Saint-Hilaire, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer :* paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque, et le plus digne éloge de *Turenne*. Il est très-rare que sous un gouvernement monarchique, où les hommes ne sont occupés que de leur intérêt particulier, ceux qui ont servi la patrie meurent regrettés du public. Cependant *Turenne* fut pleuré des soldats et des peuples. *Louvois* fut le seul qui ne le regretta pas : la voix publique l'accusa même lui et son frère, l'archevêque de Reims, de s'être réjouis indécemment de la perte de ce grand homme. On sait les honneurs que le roi fit rendre à sa mémoire, et qu'il fut enterré à Saint-Denis comme le connétable du *Guesclin*, au-dessus duquel l'opinion générale l'élève autant que le siècle de *Turenne* est supérieur au siècle du connétable.

Turenne n'avait pas eu toujours des succès heureux à la guerre ; il avait été battu à Mariendal, à Rétel, à Cambrai ; aussi disait-il qu'il avait fait des fautes, et il était assez grand pour l'avouer. Il ne fit jamais de conquêtes éclatantes, et ne donna point de ces grandes batailles rangées, dont la décision rend quelquefois une nation maîtresse de l'autre ; mais ayant toujours réparé ses défaites, et fait beaucoup avec peu, il passa pour le plus habile capitaine de l'Europe, dans un temps où l'art de la guerre était plus approfondi que jamais. De même, quoiqu'on lui eût reproché sa défection dans les guerres de la fronde ; quoiqu'à l'âge de près de soixante ans l'amour lui eût fait révéler

le ſecret de l'Etat, quoiqu'il eût exercé dans le Palatinat des cruautés qui ne ſemblaient pas néceſſaires; il conſerva la réputation d'un homme de bien, ſage et modéré, parce que ſes vertus et ſes grands talens, qui n'étaient qu'à lui, devaient faire oublier des faibleſſes et des fautes qui lui étaient communes avec tant d'autres hommes. Si on pouvait le comparer à quelqu'un, on oſerait dire que de tous les généraux des ſiècles paſſés, *Gonſalve de Cordoue*, ſurnommé *le grand capitaine*, eſt celui auquel il reſſemblait davantage.

Né calviniſte, il s'était fait catholique, l'an 1668. Aucun proteſtant, et même aucun philoſophe ne penſa que la perſuaſion ſeule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années, qui avait encore des maîtreſſes. On ſait que *Louis XIV*, en le créant maréchal général de ſes armées, lui avait dit ces propres paroles rapportées par les lettres de *Péliſſon* et ailleurs : *Je voudrais que vous m'obligeaſſiez à faire quelque choſe de plus pour vous.* Ces paroles (ſelon eux) pouvaient, avec le temps, opérer une converſion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était poſſible auſſi que cette converſion fût ſincère. Le cœur humain raſſemble ſouvent la politique, l'ambition, les faibleſſes de l'amour, les ſentimens de la religion. Enfin il était très-vraiſemblable que *Turenne* ne quitta la religion de ſes pères que par politique; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'ame de *Turenne* capable de feindre.

Ce qui arriva en Alſace, immédiatement après la mort de *Turenne*, rendit ſa perte encore plus ſenſible. *Montécuculi*, retenu par l'habileté du général français

trois mois entiers au-delà du Rhin, paſſa ce fleuve dès qu'il ſut qu'il n'avait plus *Turenne* à craindre. Il tomba ſur une partie de l'armée qui demeurait éperdue entre les mains de *Lorges* et de *Vaubrun*, deux lieutenans-généraux déſunis et incertains. Cette armée, ſe défendant avec courage, ne put empêcher les Impériaux de pénétrer dans l'Alſace dont *Turenne* les avait tenus écartés. Elle avait beſoin d'un chef non-ſeulement pour la conduire, mais pour réparer la défaite récente du maréchal de *Créqui*, homme d'un courage entreprenant, capable des actions les plus belles et les plus téméraires, dangereux à ſa patrie autant qu'aux ennemis.

Combat de Conſarbruck, 11 auguſte 1675.

Créqui venait d'être vaincu, par ſa faute, à Conſarbruck. Un corps de vingt mille allemands, qui aſſiégeait Trèves, tailla en pièces et mit en fuite ſa petite armée. Il échappa à peine lui quatrième. Il court, à travers de nouveaux périls, ſe jeter dans Trèves, qu'il aurait dû ſecourir avec prudence, et qu'il défendit avec courage. Il voulait s'enſevelir ſous les ruines de la place; la brèche était praticable : il s'obſtine à tenir encore. La garniſon murmure. Le capitaine *Bois-Jourdain*, à la tête des ſéditieux, va capituler ſur la brèche. On n'a point vu commettre une lâcheté avec tant d'audace. Il menace le maréchal de le tuer s'il ne ſigne. *Créqui* ſe retire, avec quelques officiers fidèles, dans une égliſe : il aima mieux être pris à diſcrétion que de capituler. (*s*)

(*s*) *Reboulet* dit que le marquis de *Créqui* eut la faibleſſe de ſigner la capitulation : rien n'eſt plus faux. Il aima mieux ſe laiſſer prendre à diſcrétion, et il eut enſuite le bonheur d'échapper. Qu'on liſe tous les mémoires du temps ; que l'on conſulte l'*abrégé chronologique* du P. *Hénault* : » *Bois-Jourdain*, dit-il, fit la capitulation à l'inſu du maréchal, &c. »

Pour remplacer les hommes que la France avait perdus dans tant de siéges et de combats, *Louis XIV* fut conseillé de ne se point tenir aux recrues de milice comme à l'ordinaire, mais de faire marcher le ban et l'arrière ban. Par une ancienne coutume, aujourd'hui hors d'usage, les possesseurs des fiefs étaient dans l'obligation d'aller à leurs dépens à la guerre pour le service de leur seigneur suzerain, et de rester armés un certain nombre de jours. Ce service composait la plus grande partie des lois de nos nations barbares. Tout est changé aujourd'hui en Europe; il n'y a aucun Etat qui ne lève des soldats, qu'on retient toujours sous le drapeau, et qui forment des corps disciplinés.

Louis XIII convoqua une fois la noblesse de son royaume. *Louis XIV* suivit alors cet exemple. Le corps de la noblesse marcha sous les ordres du marquis depuis maréchal de *Rochefort*, sur les frontières de Flandre, et après sur celles d'Allemagne; mais ce corps ne fut ni considérable ni utile et ne pouvait l'être. Les gentilshommes, aimant la guerre et capables de bien servir, étaient officiers dans les troupes; ceux que l'âge ou le mécontentement tenait renfermés chez eux n'en sortirent point; les autres, qui s'occupaient à cultiver leurs héritages, vinrent avec répugnance au nombre d'environ quatre mille. Rien ne ressemblait moins à une troupe guerrière. Tous montés et armés inégalement, sans expérience et sans exercice, ne pouvant ni ne voulant faire un service régulier, ils ne causèrent que de l'embarras, et on fut dégoûté d'eux pour jamais. Ce fut la dernière trace, dans nos armées réglées, qu'on ait vue de l'ancienne chevalerie, qui composait autrefois ces armées, et qui avec le

Arrière-ban convoqué.

courage naturel à la nation ne fit jamais bien la guerre.

Auguste et septembre 1675.

Turenne mort, *Créqui* battu et prisonnier, Trèves prise, *Montécuculi* fesant contribuer l'Alsace, le roi crut que le prince de *Condé* pouvait seul ranimer la confiance des troupes que décourageait la mort de *Turenne*. *Condé* laissa le maréchal de *Luxembourg* soutenir en Flandre la fortune de la France, et alla arrêter les progrès de *Montécuculi*. Autant il venait de montrer d'impétuosité à Senef, autant il eut alors de patience. Son génie, qui se pliait à tout, déploya le même art que *Turenne*. Deux seuls campemens arrêtèrent les progrès de l'armée allemande, et firent lever à *Montécuculi* les siéges d'Haguenau et de Saverne. Après cette campagne, moins éclatante que celle de Senef, et plus estimée, ce prince cessa de paraître à la guerre. Il eût voulu que son fils commandât; il offrait de lui servir de conseil; mais le roi ne voulait pour généraux ni de jeunes gens ni de princes; c'était avec quelque peine qu'il s'était servi même du prince de *Condé*. La jalousie de *Louvois* contre *Turenne* avait contribué, autant que le nom de *Condé*, à le mettre à la tête des armées.

Retraite du grand *Condé*.

Ce prince se retira à Chantilli, d'où il vint très-rarement à Versailles voir sa gloire éclipsée, dans un lieu où le courtisan ne considère que la faveur. Il passa le reste de sa vie tourmenté de la goutte, se consolant de ses douleurs et de sa retraite, dans la conversation des hommes de génie en tout genre, dont la France était alors remplie. Il était digne de les entendre, et n'était étranger dans aucune des sciences ni des arts où ils brillaient. Il fut admiré encore dans sa retraite:

mais enfin ce feu dévorant qui en avait fait dans sa jeunesse un héros impétueux et plein de passions, ayant consumé les forces de son corps né plus agile que robuste, il éprouva la caducité avant le temps, et son esprit s'affaiblissant avec son corps, il ne resta rien du grand *Condé*, les deux dernières années de sa vie : il mourut en 1686. *Montécuculi* se retira du service de l'empereur, en même temps que le prince de *Condé* cessa de commander les armées de France.

C'est un conte bien répandu et bien méprisable que *Montécuculi* renonça au commandement des armées après la mort de *Turenne*, parce qu'il n'avait, disait-il, plus d'émule digne de lui. Il aurait dit une sottise, quand même il ne fût pas resté un *Condé*. Loin de dire cette sottise dont on lui fait honneur, il combattit contre les Français, et leur fit repasser le Rhin cette année. D'ailleurs, quel général d'armée aurait jamais dit à son maître : „ Je ne veux plus vous servir, parce „ que vos ennemis sont trop faibles, et que j'ai un „ mérite trop supérieur ? „

CHAPITRE XIII.

Depuis la mort de Turenne jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678.

APRÈS la mort de *Turenne* et la retraite du prince de *Condé*, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande. Il avait des officiers formés par ces deux grands hommes. Il avait *Louvois*, qui lui valait plus qu'un

général, parce que ſa prévoyance mettait les généraux en état d'entreprendre tout ce qu'ils voulaient. Les troupes, long-temps victorieuſes, étaient animées du même eſprit, qu'excitait encore la préſence d'un roi toujours heureux.

Il prit en perſonne, dans le cours de cette guerre, (*a*) Condé, (*b*) Bouchain, (*c*) Valenciennes, (*d*) Cambrai. On l'accuſa, au ſiége de Bouchain, d'avoir craint de combattre le prince d'Orange, qui vint ſe préſenter devant lui avec cinquante mille hommes, pour tenter de jeter du ſecours dans la place. On reprocha auſſi au prince d'Orange d'avoir pu livrer bataille à *Louis XIV*, et de ne l'avoir pas fait. Car tel eſt le ſort des rois et des généraux qu'on les blâme toujours de ce qu'ils font et de ce qu'ils ne font pas; mais ni lui ni le prince d'Orange n'étaient blâmables. Le prince ne donna point la bataille quoiqu'il le voulût, parce que *Monterey*, gouverneur des Pays-Bas, qui était dans ſon armée, ne voulut point expoſer ſon gouvernement au haſard d'un événement déciſif; et la gloire de la campagne demeura au roi, puiſqu'il fit ce qu'il voulut, et qu'il prit une ville en préſence de ſon ennemi.

Attaque de Valenciennes en plein jour, contre la coutume.

A l'égard de Valenciennes, elle fut priſe d'aſſaut, par un de ces événemens ſinguliers qui caractériſent le courage impétueux de la nation.

Le roi feſait ce ſiége, ayant avec lui ſon frère et cinq maréchaux de France, d'*Humière*, *Schomberg*, *la Feuillade*, *Luxembourg* et de *Lorges*. Les maréchaux commandaient chacun leur jour l'un après l'autre. *Vauban* dirigeait toutes les opérations.

(*a*) 26 avril 1676.
(*b*) 17 mars 1676.
(*c*) 17 mars 1677.
(*d*) 5 avril 1677.

On

On n'avait pris encore aucun des dehors de la place. Il fallait d'abord attaquer deux demi-lunes. Derrière ces demi-lunes était un grand ouvrage à couronne, paliſſadé et fraiſé, entouré d'un foſſé coupé de pluſieurs traverſes. Dans cet ouvrage à couronne était encore un autre ouvrage, entouré d'un autre foſſé. Il fallait, après s'être rendu maître de tous ces retranchemens, franchir un bras de l'Eſcaut. Ce bras franchi, on trouvait encore un autre ouvrage, qu'on nomme pâté. Derrière ce pâté coulait le grands cours de l'Eſcaut, profond et rapide, qui ſert de foſſé à la muraille. Enfin la muraille était ſoutenue par de larges remparts. Tous ces ouvrages étaient couverts de canon. Une garniſon de trois mille hommes préparait une longue réſiſtance.

Le roi tint conſeil de guerre pour attaquer les ouvrages du dehors. C'était l'uſage que ces attaques ſe fiſſent toujours pendant la nuit, afin de marcher aux ennemis ſans être aperçu, et d'épargner le ſang du ſoldat. *Vauban* propoſa de faire l'attaque en plein jour. Tous les maréchaux de France ſe récrièrent contre cette propoſition. *Louvois* la condamna. *Vauban* tint ferme, avec la confiance d'un homme certain de ce qu'il avance. „ Vous voulez, dit-il, ménager le „ ſang du ſoldat: vous l'épargnerez bien davantage „ quand il combattra de jour, ſans confuſion et ſans „ tumulte, ſans craindre qu'une partie de nos gens „ tire ſur l'autre, comme il n'arrive que trop ſouvent. „ Il s'agit de ſurprendre l'ennemi, il s'attend toujours „ aux attaques de nuit: nous le ſurprendrons en effet, „ lorſqu'il faudra qu'épuiſé des fatigues d'une veille, „ il ſoutienne les efforts de nos troupes fraîches.

„ Ajoutez à cette raiſon que s'il y a dans cette „ armée des ſoldats de peu de courage, la nuit favoriſe „ leur timidité; mais que pendant le jour l'œil du „ général inſpire la valeur, et élève les hommes „ au-deſſus d'eux-mêmes. „

Le roi ſe rendit aux raiſons de *Vauban* malgré *Louvois* et cinq maréchaux de France.

17 mars 1677. A neuf heures du matin les deux compagnies de mouſquetaires, une centaine de grenadiers, un bataillon des gardes, un du régiment de Picardie, montent de tous côtés ſur ce grand ouvrage à couronne. L'ordre était ſimplement de s'y loger, et c'était beaucoup: mais quelques mouſquetaires noirs, ayant pénétré par un petit ſentier juſqu'au retranchement intérieur qui était dans cette fortification, ils s'en rendent d'abord les maîtres. Dans le même temps, les mouſquetaires gris y abordent par un autre endroit. Les bataillons des gardes les ſuivent: on tue et on pourſuit les aſſiégés: les mouſquetaires baiſſent le pont-levis qui joint cet ouvrage aux autres: ils ſuivent l'ennemi de retranchement en retranchement, ſur le petit bras de l'Eſcaut et ſur le grand. Les gardes s'avancent en foule. Les mouſquetaires ſont déjà dans la ville, avant que le roi ſache que le premier ouvrage attaqué eſt emporté.

Ce n'était pas encore ce qu'il y eut de plus étrange dans cette action. Il était vraiſemblable que de jeunes mouſquetaires, emportés par l'ardeur du ſuccès, ſe jetteraient aveuglément ſur les troupes et ſur les bourgeois qui venaient à eux dans la rue; qu'ils y périraient, ou que la ville allait être pillée: mais ces jeunes gens, conduits par un cornette, nommé *Moiſſac*,

ſe mirent en bataille derrière des charrettes ; et, tandis que les troupes qui venaient ſe formaient ſans précipitation, d'autres mouſquetaires s'emparaient des maiſons voiſines, pour protéger par leur feu ceux qui étaient dans la rue : on donnait des otages de part et d'autre : le conſeil de ville s'aſſemblait : on députait vers le roi : tout cela ſe feſait ſans qu'il y eût rien de pillé, ſans confuſion, ſans faire de fautes d'aucune eſpèce. Le roi fit la garniſon priſonnière de guerre, et entra dans Valenciennes, étonné d'en être le maître. La ſingularité de l'action a engagé à entrer dans ce détail.

Il eut encore la gloire de prendre Gand en quatre jours, et Ypres en ſept. Voilà ce qu'il fit par lui-même. Ses ſuccès furent encore plus grands par ſes généraux. 9 mars 1678. 25 mars.

Du côté de l'Allemagne, le maréchal duc de *Luxembourg* laiſſa d'abord, à la vérité, prendre Philipsbourg à ſa vue, eſſayant en vain de la ſecourir avec une armée de cinquante mille hommes. Le général qui prit Philipsbourg était *Charles V*, nouveau duc de Lorraine, héritier de ſon oncle *Charles IV*, et dépouillé comme lui de ſes Etats. Il avait toutes les qualités de ſon malheureux oncle, ſans en avoir les défauts. Il commanda long-temps les armées de l'Empire avec gloire : mais, malgré la priſe de Philipsbourg, et quoiqu'il fût à la tête de ſoixante mille combattans, il ne put jamais rentrer dans ſes Etats. En vain il mit ſur ſes étendards, *aut nunc, aut nunquam*, ou maintenant ou jamais. Septembre 1676.

Le maréchal de *Créqui* racheté de ſa priſon, et devenu plus prudent par ſa défaite de Conſarbruck,

7 octobre 1677. lui ferma toujours l'entrée de la Lorraine. Il le battit dans le petit combat de Kokersberg en Alſace. Il le
14 novemb. 1677. harcela et le fatigua ſans relâche. Il prit Fribourg à ſa vue; et quelque temps après il battit encore un détachement de ſon armée à Rheinfeld. Il paſſa la rivière de Kins en ſa préſence, le pourſuivit vers
juillet 1678. Offenbourg, le chargea dans ſa retraite; et ayant immédiatement après emporté le fort de Kehl, l'épée à la main, il alla brûler le pont de Strasbourg, par lequel cette ville, qui était libre encore, avait donné tant de fois paſſage aux armées impériales. Ainſi le maréchal de *Créqui* répara un jour de témérité par une ſuite de ſuccès dûs à ſa prudence, et il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de *Turenne*, s'il eût vécu.

Monſieur, frère du roi, bat le prince d'Orange.

Le prince d'Orange ne fut pas plus heureux en Flandre que le duc de Lorraine en Allemagne : non-ſeulement il fut obligé de lever le ſiége de Maſtricht et de Charleroi ; mais, après avoir laiſſé tomber Condé, Bouchain et Valenciennes ſous la puiſſance de *Louis XIV*, il perdit la bataille de Montcaſſel contre *Monſieur*, en voulant ſecourir Saint-Omer. Les maréchaux de *Luxembourg* et d'*Humières* commandaient l'armée ſous *Monſieur*. On prétend qu'une faute du prince d'Orange et un mouvement habile de *Luxembourg* décidèrent du gain de la bataille. *Monſieur* chargea avec une valeur et une préſence d'eſprit qu'on n'attendait pas d'un prince efféminé. Jamais on ne vit un plus grand exemple, que le courage n'eſt point incompatible avec la molleſſe. Ce prince, qui s'habillait ſouvent en femme, qui en avait les inclinations, agit en capitaine et en ſoldat.

Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à *Monsieur* de sa victoire. Il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de *Monsieur*, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas. 11 mars 1677.

Tant de villes prises, tant de combats gagnés en Flandre et en Allemagne, n'étaient pas les seuls succès de *Louis XIV* dans cette guerre. Le comte de *Schomberg* et le maréchal de *Navailles* battaient les Espagnols dans le Lampourdan, au pied des Pyrénées. On les attaquait jusque dans la Sicile.

La Sicile, depuis le temps des tyrans de Syracuse, sous lesquels au moins elle avait été comptée pour quelque chose dans le monde, a toujours été subjuguée par des étrangers; asservie successivement aux Romains, aux Vandales, aux Arabes, aux Normands, sous le vasselage des papes, aux Français, aux Allemands, aux Espagnols; haïssant presque toujours ses maîtres, se révoltant contre eux, sans faire de véritables efforts dignes de la liberté, et excitant continuellement des séditions pour changer de chaînes.

Les magistrats de Messine venaient d'allumer une guerre civile contre leurs gouverneurs, et d'appeler la France à leur secours. Une flotte espagnole bloquait leur port. Ils étaient réduits aux extrémités de la famine.

D'abord le chevalier de *Valbelle* vint avec quelques frégates à travers la flotte espagnole. Il rapporte à Messine des vivres, des armes et des soldats. Ensuite

le duc de *Vivonne* arrive avec ſept vaiſſeaux de guerre de ſoixante pièces de canon, deux de quatre-vingts et pluſieurs brûlots; il bat la flotte ennemie, et rentre victorieux dans Meſſine.

9 février 1675.

L'Eſpagne eſt obligée d'implorer, pour la défenſe de la Sicile, les Hollandais ſes anciens ennemis, qu'on regardait toujours comme les maîtres de la mer. *Ruyter* vient à ſon ſecours du fond du Zuiderzée, paſſe le détroit, et joint à vingt vaiſſeaux eſpagnols vingt-trois grands vaiſſeaux de guerre.

Alors les Français qui, joints avec les Anglais, n'avaient pu battre les flottes de Hollande, l'emportèrent ſeuls ſur les Hollandais et les Eſpagnols réunis. Le duc de *Vivonne*, obligé de reſter dans Meſſine pour contenir le peuple déjà mécontent de ſes défenſeurs, laiſſa donner cette bataille par *Du-Quêne*, lieutenant-général des armées navales, homme auſſi ſingulier que *Ruyter*, parvenu comme lui au commandement par ſon ſeul mérite, mais n'ayant encore jamais commandé d'armée navale, et plus ſignalé juſqu'à ce moment dans l'art d'un armateur que dans celui d'un général. Mais quiconque a le génie de ſon art et du commandement paſſe bien vîte et ſans effort du petit au grand. *Du-Quêne* ſe montra grand général de mer contre *Ruyter*. C'était l'être que de remporter ſur cet hollandais un faible avantage. Il livra encore une ſeconde bataille navale aux deux flottes ennemies près d'Agouſte. *Ruyter*, bleſſé dans cette bataille, y termina ſa glorieuſe vie. C'eſt un des hommes dont la mémoire eſt encore dans la plus grande vénération en Hollande. Il avait commencé par être valet et mouſſe de vaiſſeau; il

8 janvier 1676.

Mort de *Ruyter*. 12 mars 1676.

n'en fut que plus refpectable. Le nom des princes de *Naſſau* n'eſt pas au-deſſus du ſien. Le conſeil d'Eſpagne lui donna le titre et les patentes de duc ; dignité étrangère et frivole pour un républicain. Ces patentes ne vinrent qu'après ſa mort. Les enfans de *Ruyter*, dignes de leur père, refusèrent ce titre ſi brigué dans nos monarchies, mais qui n'eſt pas préférable au nom de bon citoyen.

Louis XIV eut aſſez de grandeur d'ame pour être affligé de ſa mort. On lui repréſenta qu'il était défait d'un ennemi dangereux. Il répondit *qu'on ne pouvait s'empêcher d'être ſenſible à la mort d'un grand homme.*

Du-Quêne, le *Ruyter* de la France, attaqua une troiſième fois les deux flottes après la mort du général hollandais. Il leur coula à fond, brûla et prit pluſieurs vaiſſeaux. Le maréchal duc de *Vivonne* avait le commandement en chef dans cette bataille ; mais ce n'en fut pas moins *Du-Quêne* qui remporta la victoire. (18) L'Europe était étonnée que la France fût devenue en ſi peu de temps auſſi redoutable ſur mer que ſur terre. Il eſt vrai que ces armemens et ces batailles gagnées ne ſervirent qu'à répandre l'alarme dans tous les Etats. Le roi d'Angleterre, ayant commencé la guerre pour l'intérêt de la France, était prêt enfin de ſe liguer avec le prince d'Orange, *Du-Quêne.*

(18) *Du-Quêne* fut mal récompenſé parce qu'il était proteſtant. *Louis XIV* le lui fit ſentir un jour : *Sire*, lui répondit *Du-Quêne*, *quand j'ai combattu pour votre majeſté, je n'ai pas ſongé ſi elle était d'une autre religion que moi.* Son fils, forcé de s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes, ſe retira en Suiſſe, où il acheta la terre d'Eaubone. Il y porta le corps de ſon père, qu'il avait été obligé de faire enterrer en ſecret.

On lit ſur ſon tombeau :

La Hollande a fait ériger un mauſolée à Ruyter, et la France a refuſé un peu de cendre à ſon vainqueur.

qui venait d'époufer fa nièce. De plus la gloire acquife en Sicile coûtait trop de tréfors. Enfin les Français évacuèrent Meffine, dans le temps qu'on croyait qu'ils fe rendraient maîtres de toute l'île. On blâma beaucoup *Louis XIV* d'avoir fait dans cette guerre des entreprifes qu'il ne foutint pas, d'avoir abandonné Meffine, ainfi que la Hollande, après des victoires inutiles.

8 avril 1678.

Cependant c'était être bien redoutable de n'avoir d'autre malheur que de ne pas conferver toutes fes conquêtes. Il preffait fes ennemis d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre de Sicile lui avait coûté beaucoup moins qu'à l'Efpagne épuifée et battue en tous lieux. Il fufcitait encore de nouveaux ennemis à la maifon d'Autriche. Il fomentait les troubles de Hongrie; et fes ambaffadeurs à la Porte ottomane la preffaient de porter la guerre dans l'Allemagne, dût-il envoyer encore par bienféance quelque fecours contre les Turcs appelés par fa politique. Il accablait feul tous fes ennemis. Car alors la Suède, fon unique alliée, ne fefait qu'une guerre malheureufe contre l'électeur de Brandebourg. Cet électeur, père du premier roi de Pruffe, commençait à donner à fon pays une confidération qui s'eft bien augmentée depuis : il enlevait alors la Poméranie aux Suédois.

Négociations de paix.

Il eft remarquable que dans le cours de cette guerre il y eut prefque toujours des conférences ouvertes pour la paix; d'abord à Cologne, par la médiation inutile de la Suède; enfuite à Nimègue, par celle de l'Angleterre. La médiation anglaife fut une cérémonie prefqu'auffi vaine que l'avait été l'arbitrage du pape, au traité d'Aix-la-chapelle. *Louis XIV* fut en effet le

ſeul arbitre. Il fit ſes propoſitions, le 9 d'avril 1678, au milieu de ſes conquêtes, et donna à ſes ennemis juſqu'au 10 de mai pour les accepter. Il accorda enſuite un délai de ſix ſemaines aux Etats-généraux, qui le demandèrent avec ſoumiſſion.

Son ambition ne ſe tournait plus alors du côté de la Hollande. Cette république avait été aſſez heureuſe ou aſſez adroite pour ne paraître plus qu'auxiliaire dans une guerre entrepriſe pour ſa ruine. L'Empire et l'Eſpagne, d'abord auxiliaires, étaient devenues les principales parties.

Conditions de la paix.

Le roi, dans les conditions qu'il impoſa, favoriſait le commerce des Hollandais; il leur rendait Maſtricht, et remettait aux Eſpagnols quelques villes qui devaient ſervir de barrières aux Provinces-Unies, comme Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand, Limbourg; mais il ſe réſervait Bouchain, Condé, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Caſſel, Charlemont, Popering, Bailleul, &c. ce qui feſait une bonne partie de la Flandre. Il y ajoutait la Franche-Comté, qu'il avait deux fois conquiſe; et ces deux provinces étaient un aſſez digne fruit de la guerre.

Il ne voulait dans l'Allemagne que Fribourg ou Philipsbourg, et laiſſait le choix à l'empereur. Il rétabliſſait dans l'évêché de Strasbourg et dans leurs terres les deux frères *Furſtemberg*, que l'empereur avait dépouillés, et dont l'un était en priſon.

Il fut hautement le protecteur de la Suède, ſon alliée, et alliée malheureuſe contre le roi de Danemarck et l'électeur de Brandebourg. Il exigea que le Danemarck rendît tout ce qu'il avait pris ſur la

Suède, qu'il modérât les droits de paſſage dans la mer Baltique, que le duc de Holſtein fût rétabli dans ſes Etats, que le Brandebourg cédât la Poméranie qu'il avait conquiſe, que les traités de Veſtphalie fuſſent rétablis de point en point. Sa volonté était une loi d'un bout de l'Europe à l'autre. En vain l'électeur de Brandebourg lui écrivit la lettre la plus ſoumiſe, l'appelant *Monſeigneur*, ſelon l'uſage, le conjurant de lui laiſſer ce qu'il avait acquis, l'aſſurant de ſon zèle et de ſon ſervice. Ses ſoumiſſions furent auſſi inutiles que ſa réſiſtance, et il fallut que le vainqueur des Suédois rendît toutes ſes conquêtes.

Ambaſſadeurs de France ne cèdent pas aux électeurs.

Alors les ambaſſadeurs de France prétendaient la main ſur les électeurs. Celui de Brandebourg offrit tous les tempéramens pour traiter à Clèves avec le comte depuis maréchal d'*Eſtrades*, ambaſſadeur auprès des Etats-généraux. Le roi ne voulut jamais permettre qu'un homme qui le repréſentait cédât à un électeur, et le comte d'*Eſtrades* ne put traiter.

Charles-Quint avait mis l'égalité entre les grands d'Eſpagne et les électeurs. Les pairs de France par conſéquent la prétendaient. On voit aujourd'hui à quel point les choſes ſont changées, puiſqu'aux diètes de l'Empire les ambaſſadeurs des électeurs ſont traités comme ceux des rois.

Quant à la Lorraine, il offrait de rétablir le nouveau duc *Charles V;* mais il voulait reſter maître de Nanci et de tous les grands chemins.

Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un conquérant; cependant elles n'étaient pas ſi outrées qu'elles duſſent déſeſpérer ſes ennemis, et les obliger à ſe réunir contre lui par un dernier effort: il parlait

à l'Europe en maître, et agiſſait en même temps en politique.

Il fut aux conférences de Nimègue ſemer la jalouſie parmi les alliés. Les Hollandais s'empreſsèrent de ſigner, malgré le prince d'Orange qui, à quelque prix que ce fût, voulait faire la guerre; ils diſaient que les Eſpagnols étaient trop faibles pour les ſecourir s'ils ne ſignaient pas.

Les Eſpagnols voyant que les Hollandais avaient accepté la paix la reçurent auſſi, diſant que l'Empire ne feſait pas aſſez d'efforts pour la cauſe commune.

Enfin les Allemands, abandonnés de la Hollande et de l'Eſpagne, ſignèrent les derniers, en laiſſant Fribourg au roi, et confirmant les traités de Veſtphalie.

Rien ne fut changé aux conditions preſcrites par *Louis XIV*. Ses ennemis eurent beau faire des propoſitions outrées pour colorer leur faibleſſe, l'Europe reçut de lui des lois et la paix. Il n'y eut que le duc de Lorraine qui oſa refuſer l'acceptation d'un traité qui lui ſemblait trop odieux. Il aima mieux être un prince errant dans l'Empire qu'un ſouverain ſans pouvoir et ſans conſidération dans ſes Etats: il attendit ſa fortune du temps et de ſon courage.

Paix ſignée 10 août 1678.

Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avaient ſigné la paix, le prince d'Orange fit voir combien *Louis XIV* avait en lui un ennemi dangereux. Le maréchal de *Luxembourg*, qui bloquait Mons, venait de recevoir la nouvelle de la paix. Il était tranquille dans le village de Saint-Denis, et dînait chez l'intendant de l'armée. Le prince d'Orange,

Bataille après la paix. 14 auguſte.

avec toutes ſes troupes, fond ſur le quartier du maréchal, le force, et engage un combat ſanglant, long et opiniâtre, dont il eſpérait avec raiſon une victoire ſignalée, car non-ſeulement il attaquait, ce qui eſt un avantage, mais il attaquait des troupes qui ſe repoſaient ſur la foi du traité. Le maréchal de *Luxembourg* eut beaucoup de peine à réſiſter; et s'il y eut quelque avantage dans ce combat, il fut du côté du prince d'Orange, puiſque ſon infanterie demeura maîtreſſe du terrain où elle avait combattu.

Si les hommes ambitieux comptaient pour quelque choſe le ſang des autres hommes, le prince d'Orange n'eût point donné ce combat. Il ſavait certainement que la paix était ſignée; il ſavait que cette paix était avantageuſe à ſon pays; cependant il prodiguait ſa vie et celle de pluſieurs milliers d'hommes pour prémices d'une paix générale, qu'il n'aurait pu empêcher, même en battant les Français. Cette action, pleine d'inhumanité non moins que de grandeur, et plus admirée alors que blâmée, ne produiſit pas un nouvel article de paix, et coûta, ſans aucun fruit, la vie à deux mille français et à autant d'ennemis. On vit dans cette paix combien les événemens contrediſent les projets. La Hollande, contre qui ſeule la guerre avait été entrepriſe, et qui aurait dû être détruite, n'y perdit rien; au contraire, elle y gagna une barrière: et toutes les autres puiſſances qui l'avaient garantie de la deſtruction y perdirent.

Louis XIV, arbitre de l'Europe.

Le roi fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant aſſiégé aucune place qu'il n'eût priſe, ſupérieur en tout genre à ſes ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant ſix

années de ſuite, enfin ſon arbitre et ſon pacificateur, ajoutant à ſes Etats la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre; et ce qu'il devait compter pour le plus grand de ſes avantages, roi d'une nation alors heureuſe, et alors le modèle des autres nations. L'hôtel-de-ville de Paris lui déféra quelque temps après le nom de *grand* avec ſolennité, et ordonna 1680.
que dorénavant ce titre ſeul ſerait employé dans tous les monumens publics. On avait, dès 1673, frappé quelques médailles chargées de ce ſurnom. L'Europe, quoique jalouſe, ne réclama pas contre ces honneurs. Cependant le nom de *Louis XIV* a prévalu dans le public ſur celui de *grand*. L'uſage eſt le maître de tout. *Henri*, qui fut ſurnommé *le grand* à ſi juſte titre après ſa mort, eſt appelé communément *Henri IV;* et ce nom ſeul en dit aſſez. M. le prince eſt toujours appelé *le grand Condé*, non-ſeulement à cauſe de ſes actions héroïques, mais par la facilité qui ſe trouve à le diſtinguer, par ce ſurnom, des autres princes de *Condé*. Si on l'avait nommé *Condé le grand*, ce titre ne lui fût pas demeuré. On dit *le grand Corneille*, pour le diſtinguer de ſon frère. On ne dit pas *le grand Virgile*, ni *le grand Homère*, ni *le grand Taſſe*. *Alexandre le grand* n'eſt plus connu que ſous le nom d'*Alexandre*. On ne dit point *Céſar le grand*. *Charles-Quint*, dont la fortune fut plus éclatante que celle de *Louis XIV*, n'a jamais eu le nom de *grand*. Il n'eſt reſté à *Charlemagne* que comme un nom propre. Les titres ne ſervent de rien pour la poſtérité, le nom d'un homme qui a fait de grandes choſes impoſe plus de reſpect que toutes les épithètes.

CHAPITRE XIV.

Prise de Strasbourg. Bombardement d'Alger. Soumiſſion de Gènes. Ambaſſade de Siam. Le pape bravé dans Rome. Electorat de Cologne diſputé.

L'AMBITION de *Louis XIV* ne fut point retenue par cette paix générale. L'Empire, l'Eſpagne, la Hollande licencièrent leurs troupes extraordinaires. Il garda toutes les ſiennes. Il fit de la paix un temps de conquêtes. Il était même ſi sûr alors de ſon pou-
1680. voir, qu'il établit dans Metz et dans Briſac (*t*) des juridictions, pour réunir à ſa couronne toutes les terres qui pouvaient avoir été autrefois de la dépendance de l'Alſace ou des Trois-Evêchés; mais qui depuis un temps immémorial avaient paſſé ſous d'autres maîtres. Beaucoup de ſouverains de l'Empire, l'électeur palatin, le roi d'Eſpagne même, qui avait quelques bailliages dans ces pays; le roi de Suède, comme duc des Deux-Ponts, furent cités devant ces chambres, pour rendre hommage au roi de France,

Juridictions ſur les princes de l'Empire.

(*t*) Dans la compilation intitulée *Mémoires de madame de Maintenon*, on trouve, tome III, page 23, ces mots : *les réunions des chambres de Metz et de Beſançon :* nous avons cru d'abord qu'il y avait eu une chambre de Beſançon réunie à celle de Metz. Nous avons conſulté tous les auteurs; nous avons trouvé que jamais il n'y eut à Beſançon de chambre inſtituée pour juger quelles terres voiſines pouvaient appartenir à la France. Il n'y eut, en 1680, que le conſeil de Briſac et celui de Metz chargés de réunir à la France les terres qu'on croyait démembrées de l'Alſace et des Trois-Evêchés. Ce fut le parlement de Beſançon qui réunit pour quelque temps Mont-Béliard à la France.

ou pour ſubir la confiſcation de leurs biens. Depuis *Charlemagne* on n'avait vu aucun prince agir ainſi en maître et en juge des ſouverains, et conquérir des pays par des arrêts.

L'électeur palatin et celui de Trèves furent dépouillés des ſeigneuries de Falkembourg, de Germersheim, de Veldentz, &c. Ils portèrent en vain leurs plaintes à l'Empire aſſemblé à Ratisbonne, qui ſe contenta de faire des proteſtations.

Ce n'était pas aſſez au roi d'avoir la préfecture des dix villes libres de l'Alſace, au même titre que l'avaient eue les empereurs. Déjà dans aucune de ces villes on n'oſait plus parler de liberté. Reſtait Strasbourg, ville grande et riche, maîtreſſe du Rhin par le pont qu'elle avait ſur ce fleuve; elle formait ſeule une puiſſante république, fameuſe par ſon arſenal, qui renfermait neuf cents pièces d'artillerie.

Louis s'empare de Straſbourg. 30 ſeptembre 1681.

Louvois avait formé dès long-temps le deſſein de la donner à ſon maître. L'or, l'intrigue et la terreur, qui lui avaient ouvert les portes de tant de villes, préparèrent l'entrée de *Louvois* dans Strasbourg. Les magiſtrats furent gagnés. Le peuple fut conſterné de voir à la fois vingt mille français autour de ſes remparts; les forts qui les défendaient près du Rhin, inſultés et pris dans un moment; *Louvois* aux portes, et les bourgmeſtres parlant de ſe rendre. Les pleurs et le déſeſpoir des citoyens, amoureux de la liberté, n'empêchèrent point qu'en un même jour, le traité de reddition ne fût propoſé par les magiſtrats, et que *Louvois* ne prît poſſeſſion de la ville. *Vauban* en a fait depuis, par les fortifications qui l'entourent, la barrière la plus forte de la France.

Le roi ne ménageait pas plus l'Efpagne; il demandait dans les Pays-Bas la ville d'Aloft et tout fon bailliage, que les miniftres avaient oublié, difait-il, d'inférer dans les conditions de la paix; et fur les délais de l'Efpagne, il fit bloquer la ville de Luxembourg.

Il veut Luxembourg.

1682.

En même temps il achetait la forte ville de Cafal d'un petit prince duc de Mantoue, qui aurait vendu tout fon Etat pour fournir à fes plaifirs.

En voyant cette puiffance qui s'étendait ainfi de tous côtés, et qui acquérait pendant la paix plus que dix rois, prédéceffeurs de *Louis XIV*, n'avaient acquis par leurs guerres, les alarmes de l'Europe recommencèrent. L'Empire, la Hollande, la Suède même, mécontente du roi, firent un traité d'affociation. Les Anglais menacèrent; les Efpagnols voulurent la guerre; le prince d'Orange remua tout pour la faire commencer : mais aucune puiffance n'ofait alors porter les premiers coups. (*u*)

Sa puiffance fur mer.

1680.

Le roi, craint par-tout, ne fongea qu'à fe faire craindre davantage. Il portait enfin fa marine au-delà des efpérances des Français et des craintes de l'Europe.

(*u*) On a prétendu que ce fut alors que le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, dit publiquement : *je n'ai pu avoir fon amitié, je mériterai fon eftime.* Ce mot a été recueilli par plufieurs perfonnes, et l'abbé de *Choifi* le place vers l'année 1672. Il peut mériter quelque attention, parce qu'il annonçait de loin les ligues que forma *Guillaume* contre *Louis XIV* : mais il n'eft pas vrai que ce fut à la paix de Nimègue que le prince d'Orange ait parlé ainfi; il eft encore moins vrai que *Louis XIV* eût écrit à ce prince : *Vous me demandez mon amitié, je vous l'accorderai quand vous en ferez digne.* On ne s'exprime ainfi qu'avec fon vaffal : on ne fe fert point d'expreffions fi infultantes envers un prince avec qui on fait un traité. Cette lettre ne fe trouve que dans la compilation des mémoires de *Maintenon*; et nous apprenons que ces mémoires font décriés par le grand nombre d'infidélités qu'ils renferment.

Il eut ſoixante mille matelots. Des lois, auſſi ſévères que celles de la diſcipline des armées de terre, retenaient tous ces hommes groſſiers dans le devoir. L'Angleterre et la Hollande, ces puiſſances maritimes, n'avaient ni tant d'hommes de mer, ni de ſi bonnes lois. Des compagnies de cadets dans les places frontières, et des gardes-marines dans les ports, furent inſtituées et compoſées de jeunes gens, qui apprenaient tous les arts convenables à leur profeſſion, ſous des maîtres payés du tréſor public. 1681. 1682.

Port de Toulon conſtruit.

Le port de Toulon, ſur la Méditerranée, fut conſtruit à frais immenſes, pour contenir cent vaiſſeaux de guerre, avec un arſenal et des magaſins magnifiques. Sur l'Océan, le port de Breſt ſe formait avec la même grandeur. Dunkerque, le Havre-de-Grâce ſe rempliſſaient de vaiſſeaux. La nature était forcée à Rochefort.

Invention des galiotes à bombes.

Enfin le roi avait plus de cent vaiſſeaux de ligne, dont pluſieurs portaient cent canons et quelques-uns davantage. Ils ne reſtaient pas oiſifs dans les ports. Ses eſcadres, ſous le commandement de *Du-Quêne*, nettoyaient les mers infeſtées par les corſaires de Tripoli et d'Alger. Il ſe vengea d'Alger avec le ſecours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de ſon ſiècle. Cet art funeſte, mais admirable, eſt celui des galiotes à bombes, avec leſquelles on peut réduire des villes maritimes en cendres. Il y avait un jeune homme, nommé *Bernard Renaud*, connu ſous le nom de *petit Renaud*, qui, ſans avoir jamais ſervi ſur les vaiſſeaux, était un excellent marin à force de génie. *Colbert*, qui déterrait le mérite dans l'obſcurité, l'avait

ſouvent appelé au conſeil de marine, même en préſence du roi. C'était par les ſoins et ſur les lumières de *Renaud*, que l'on ſuivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la conſtruction des vaiſſeaux. Il oſa propoſer dans le conſeil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes puſſent n'être pas poſés ſur un terrain ſolide. La propoſition révolta. Il eſſuya les contradictions et les railleries qne tout inventeur doit attendre ; mais la fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'eſſai de cette nouveauté.

Les Algériens punis, et pas aſſez.

Renaud fit conſtruire cinq vaiſſeaux plus petits que les vaiſſeaux ordinaires ; mais plus forts de bois, ſans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, ſur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage ſous les ordres du vieux *Du-Quêne*, qui était chargé de l'entrepriſe, et n'en attendait aucun ſuccès. *Du-Quêne* et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes. Une partie de la ville fut écraſée et conſumée : mais cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne ſervit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France où il fut inventé. (19)

28 octobre 1681.

La marine, ainſi perfectionnée en peu d'années,

(19) Cet appareil eſt plus effrayant que l'effet n'en eſt terrible. Les bombes ſont mal ajuſtées ; les bâtimens qui les portent manœuvrent mal, ſont aiſément déſemparés, le feu y prend fréquemment, et les frais de ces armemens excèdent de beaucoup le dommage qu'ils peuvent cauſer. On prétend que le dei d'Alger ayant ſu ce que l'expédition de *Du-Quêne* avait coûté à *Louis XIV : Il n'avait qu'à m'en donner la moitié*, dit-il, *j'aurais brûlé la ville toute entière.*

était le fruit des ſoins de *Colbert*. *Louvois* feſait à l'envi fortifier plus de cent citadelles. De plus, on bâtiſſait Huningue, Sar-Louis, les forteresses de Strasbourg, Montroyal, &c. et pendant que le royaume acquérait tant de force au dehors, on ne voyait au dedans que les arts en honneur, l'abondance, les plaiſirs. Les étrangers venaient en foule admirer la cour de *Louis XIV*. Son nom pénétrait chez tous les peuples du monde.

Etabliſſemens, forteresses.

Son bonheur et ſa gloire étaient encore relevés par la faibleſſe de la plupart des autres rois, et par le malheur de leurs peuples. L'empereur *Léopold* avait alors à craindre les Hongrois révoltés, et ſur-tout les Turcs qui, appelés par les Hongrois, venaient inonder l'Allemagne. La politique de *Louis* perſécutait les proteſtans en France, parce qu'il croyait devoir les mettre hors d'état de lui nuire; mais protégeait ſous main les proteſtans et les révoltés de Hongrie, qui pouvaient le ſervir. Son ambaſſadeur à la Porte avait preſſé l'armement des Turcs avant la paix de Nimègue. Le divan, par une ſingularité bizarre, a preſque toujours attendu que l'empereur fût en paix pour ſe déclarer contre lui. Il ne lui fit la guerre en Hongrie qu'en 1682; et, l'année d'après, l'armée ottomane forte, dit-on, de plus de deux cents mille combattans, augmentée encore des troupes hongroiſes, ne trouvant ſur ſon paſſage ni villes fortifiées, telles que la France en avait, ni corps d'armée capable de l'arrêter, pénétra juſqu'aux portes de Vienne, après avoir tout renverſé ſur ſon paſſage.

L'empereur *Léopold* faible.

L'empereur *Léopold* quitta d'abord Vienne avec précipitation, et ſe retira juſqu'à Lintz, à l'approche

Il fuit de Vienne aſſiégée par les Turcs.

des Turcs ; et quand il ſut qu'ils avaient inveſti Vienne, il ne prit d'autre parti que d'aller encore plus loin juſqu'à Paſſau, laiſſant le duc de Lorraine à la tête d'une petite armée, déjà entamée en chemin par les Turcs, ſoutenir, comme il pourrait, la fortune de l'Empire. (*x*)

Perſonne ne doutait que le grand-viſir *Kara Muſtapha*, qui commandait l'armée ottomane, ne ſe rendît bientôt maître de Vienne, ville mal fortifiée, abandonnée de ſon maître, défendue, à la vérité, par une garniſon dont le fonds devait être de ſeize mille hommes, mais dont l'effectif n'était pas de plus de huit mille. On touchait au moment de la plus terrible révolution.

Louis XIV ne veut pas l'attaquer pendant que les Turcs le pourſuivent.

Louis XIV eſpéra, avec beaucoup de vraiſemblance, que l'Allemagne déſolée par les Turcs, et n'ayant contre eux qu'un chef dont la fuite augmentait la terreur commune, ſerait obligée de recourir à la protection de la France. Il avait une armée ſur les frontières de l'Empire, prête à le défendre contre ces mêmes Turcs que ſes précédentes négociations y avaient amenés. Il pouvait ainſi devenir le protecteur de l'Empire, et faire ſon fils roi des Romains.

Enfin *Louis* ſe laſſe et prend Luxembourg.

Il avait joint d'abord les démarches généreuſes à ſes deſſeins politiques, dès que les Turcs avaient menacé l'Autriche ; non qu'il eût envoyé une ſeconde fois des ſecours à l'empereur, mais il avait déclaré qu'il n'attaquerait point les Pays-Bas, et qu'il laiſſerait ainſi à la branche d'Autriche-eſpagnole le pouvoir

(*x*) Voyez les étranges particularités du ſiége de Vienne dans l'*Eſſai ſur les mœurs*, &c. et dans les *Annales de l'Empire*.

d'aider la branche allemande, prête à ſuccomber : il voulait pour prix de ſon inaction qu'on le ſatisfît ſur pluſieurs points équivoques du traité de Nimègue, et principalement ſur ce bailliage d'Aloſt, qu'on avait oublié d'inſérer dans le traité. Il fit lever le blocus de Luxembourg, en 1682, ſans attendre qu'on le ſatisfît, et il s'abſtint de toute hoſtilité une année entière. Cette générosité ſe démentit enfin pendant le ſiége de Vienne. Le conſeil d'Eſpagne, au lieu de l'apaiſer, l'aigrit; et *Louis XIV* reprit les armes dans les Pays-Bas, préciſément lorſque Vienne était prête de ſuccomber: c'était au commencement de ſeptembre; mais, contre toute attente, Vienne fut délivrée. La préſomption du grand-viſir, ſa molleſſe, ſon mépris brutal pour les chrétiens, ſon ignorance, ſa lenteur le perdirent : il fallait l'excès de toutes ces fautes pour que Vienne ne fût pas priſe. Le roi de Pologne *Jean Sobieski* eut le temps d'arriver; et avec le ſecours du duc de Lorraine, il n'eut qu'à ſe préſenter devant la multitude ottomane pour la mettre en déroute. L'empereur revint dans ſa capitale avec la douleur de l'avoir quittée. Il y rentra lorſque ſon libérateur ſortait de l'égliſe, (20) où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le prédicateur avait pris pour ſon texte : *Il fut un homme envoyé de* DIEU, *nommé Jean.* (*y*) Vous avez déjà vu que le pape *Pie V* avait appliqué ces paroles

Les Turcs battus.

12 ſeptembre 1683.

(20) *Léopold* ne vit *Sobieski* qu'à cheval, et en pleine campagne. Il avait délibéré ſur l'étiquette qu'il devait obſerver avec ſon libérateur; et ayant aſſemblé ſon conſeil, il demanda comment un empereur devait recevoir un roi électif : *A bras ouverts*, *s'il a ſauvé l'Empire*, répondit le duc de Lorraine. Il fut le ſeul de ſon avis.

(*y*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs*, &c.

Novembre 1688. à dom *Juan d'Autriche*, après la victoire de Lépante. Vous ſavez que ce qui paraît neuf n'eſt ſouvent qu'une redite. L'empereur *Léopold* fut à la fois triomphant et humilié. Le roi de France n'ayant plus rien à ménager fit bombarder Luxembourg. Il ſe ſaiſit de Courtrai, de Dixmude en Flandre. Il s'empara de Trèves, et en démolit les fortifications; tout cela pour remplir, diſait-on, l'eſprit des traités de Nimègue. Les Impériaux et les Eſpagnols négociaient avec lui à Ratisbonne, pendant qu'il prenait leurs villes; et la paix de Nimègue enfreinte, fut changée en une trève de vingt ans, par laquelle le roi garda la ville de Luxembourg et ſa principauté, qu'il venait de prendre.

Auguſte 1684.

Avril 1684. Il était encore plus redouté ſur les côtes de l'Afrique, où les Français n'étaient connus, avant lui, que par les eſclaves que feſaient les barbares.

Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon, et recevoir la paix; ils rendirent tous les eſclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent, ce qui eſt la plus grande punition des corſaires.

Tunis, Tripoli firent les mêmes ſoumiſſions. Il n'eſt pas inutile de dire que lorſque *Damfreville*, capitaine de vaiſſeau, vint délivrer dans Alger tous les eſclaves chrétiens, au nom du roi de France, il ſe trouva parmi eux beaucoup d'anglais qui, étant déjà à bord, ſoutinrent à *Damfreville*, que c'était en conſidération du roi d'Angleterre qu'ils étaient mis en liberté. Alors le capitaine français fit appeler les Algériens, et remettant les Anglais à terre : *Ces gens-ci*, dit-il, *prétendent n'être délivrés qu'au nom de leur roi, le*

mien ne prend pas la liberté de leur offrir ſa protection; je vous les remets; c'eſt à vous à montrer ce que vous devez au roi d'Angleterre. Tous les anglais furent remis aux fers. La fierté anglaiſe, la faibleſſe du gouvernement de *Charles II*, et le reſpect des nations pour *Louis XIV* ſe font connaître par ce trait.

Tel était ce reſpect univerſel, qu'on accordait de nouveaux honneurs à ſon ambaſſadeur à la porte ottomane, tels que celui du ſopha; tandis qu'il humiliait les peuples d'Afrique qui ſont ſous la protection du grand-ſeigneur.

Louis XIV trop faſtueux avec les faibles.

La république de Gènes s'abaiſſa encore plus devant lui que celle d'Alger. Gènes avait vendu de la poudre et des bombes aux Algériens. Elle conſtruiſait quatre galères pour le ſervice de l'Eſpagne. Le roi lui défendit, par ſon envoyé *Saint-Olon*, l'un de ſes gentilshommes ordinaires, de lancer à l'eau les galères, et la menaça d'un châtiment prompt ſi elle ne ſe ſoumettait à ſes volontés. Les Génois, irrités de cette entrepriſe ſur leur liberté, et comptant trop ſur le ſecours de l'Eſpagne, ne firent aucune ſatisfaction. Auſſitôt quatorze gros vaiſſeaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, pluſieurs frégates ſortent du port de Toulon. *Seignelai*, nouveau ſecrétaire de la marine, et à qui le fameux *Colbert*, ſon père, avait déjà fait exercer cet emploi avant ſa mort, était lui-même ſur la flotte. Ce jeune homme, plein d'ambition, de courage, d'eſprit, d'activité, voulait être à la fois guerrier et miniſtre; avide de toute eſpèce de gloire, ardent à tout ce qu'il entreprenait, et mêlant les plaiſirs aux affaires ſans qu'elles en ſouffriſſent. Le vieux *Du-Quêne* commandait les vaiſſeaux, le duc de *Mortemar* les galères;

17 mars 1684.

mais tous deux étaient les courtisans du secrétaire d'Etat. On arrive devant Gènes; les dix galiotes y jettent quatorze mille bombes, et réduisent en cendres une partie de ces édifices de marbre, qui ont fait donner à la ville le nom de *Gènes la superbe*. Quatorze mille soldats débarqués s'avancent jusqu'aux portes, et brûlent le faubourg de Saint-Pierre d'Arène. Alors, il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale.

Doge de Gènes. 22 fevrier 1685.

Le roi exigea que le doge de Gènes, et quatre principaux sénateurs vinssent implorer sa clémence dans son palais de Versailles; et, de peur que les Génois n'éludassent la satisfaction, et ne dérobassent quelque chose à sa gloire, il voulut que le doge qui viendrait lui demander pardon fût continué dans sa principauté, malgré la loi perpétuelle de Gènes, qui ôte cette dignité à tout doge absent un moment de la ville.

Imperiale Lescaro, doge de Gènes, avec les sénateurs *Lomellino*, *Garibaldi*, *Durazzo* et *Salvago*, vinrent à Versailles faire tout ce que le roi exigeait d'eux. Le doge, en habit de cérémonie, parla, couvert d'un bonnet de velours rouge qu'il ôtait souvent: son discours et ses marques de soumission étaient dictées par *Seignelai*. Le roi l'écouta, assis et couvert; mais, comme dans toutes les actions de sa vie il joignait la politesse à la dignité, il traita *Lescaro* et les sénateurs avec autant de bonté que de faste. Les ministres *Louvois*, *Croissi* et *Seignelai*, lui firent sentir plus de fierté. Aussi le doge disait: *Le roi ôte à nos cœurs la liberté, par la manière dont il nous reçoit; mais ses ministres nous la rendent.* Ce doge était un homme de beaucoup d'esprit. Tout le monde sait que le marquis de *Seignelai* lui ayant demandé ce qu'il trouvait de plus singulier à Versailles, il répondit: *C'est de m'y voir.*

L'extrême goût que *Louis XIV* avait pour les choses d'éclat, fut encore bien plus flatté par l'ambassade qu'il reçut de Siam, pays où l'on avait ignoré jusqu'alors que la France existât. Il était arrivé, par une de ces singularités qui prouvent la supériorité des Européans sur les autres nations, qu'un grec, fils d'un cabaretier de Céphalonie, nommé *Phalk Constance*, était devenu *barcalon;* c'est-à-dire premier ministre ou grand-visir du royaume de Siam. Cet homme, dans le dessein de s'affermir et de s'élever encore, et dans le besoin qu'il avait de secours étrangers, n'avait osé se confier ni aux Anglais ni aux Hollandais ; ce sont des voisins trop dangereux dans les Indes. Les Français venaient d'établir des comptoirs sur les côtes de Coromandel, et avaient porté dans ces extrémités de l'Asie la réputation de leur roi. *Constance* crut *Louis XIV* propre à être flatté par un hommage qui viendrait de si loin sans être attendu. La religion, dont les ressorts font jouer la politique du monde depuis Siam jusqu'à Paris, servit encore à ses desseins. Il envoya, au nom du roi de Siam son maître, une solennelle ambassade avec de grands présens à *Louis XIV*, pour lui faire entendre que ce roi indien, charmé de sa gloire, ne voulait faire de traité de commerce qu'avec la nation française, et qu'il n'était pas même éloigné de se faire chrétien. La grandeur du roi flattée, et sa religion trompée, l'engagèrent à envoyer au roi de Siam deux ambassadeurs et six jésuites; et depuis, il y joignit des officiers avec huit cents soldats : mais l'éclat de cette ambassade siamoise fut le seul fruit qu'on en retira. *Constance* périt quatre ans après, victime de son

Ambassade des Siamois. 1684.

ambition : quelque peu des français qui reſtèrent auprès de lui furent maſſacrés, d'autres obligés de fuir ; et ſa veuve, après avoir été ſur le point d'être reine, fut condamnée, par le ſucceſſeur du roi de Siam, à ſervir dans la cuiſine, emploi pour lequel elle était née.

Querelle avec le pape, et cependant le pape a raiſon.

Cette ſoif de gloire, qui portait *Louis XIV* à ſe diſtinguer en tout des autres rois, paraiſſait encore dans la hauteur qu'il affectait avec la cour de Rome. *Odeſcalchi*, *Innocent XI*, fils d'un banquier du Milanais, était ſur le trône de l'Eglise. C'était un homme vertueux, un pontife ſage, peu théologien, prince courageux, ferme et magnifique. Il ſecourut contre les Turcs, l'Empire et la Pologne de ſon argent, et les Vénitiens de ſes galères. Il condamnait avec hauteur la conduite de *Louis XIV*, uni contre des chrétiens avec les Turcs. On s'étonnait qu'un pape prît ſi vivement le parti des empereurs, qui ſe diſent rois des Romains, et qui, s'ils le pouvaient, régneraient dans Rome ; mais *Odeſcalchi* était né ſous la domination autrichienne. Il avait fait deux campagnes dans les troupes du Milanais. L'habitude et l'humeur gouvernent les hommes. Sa fierté s'irritait contre celle du roi qui, de ſon côté, lui donnait toutes les mortifications qu'un roi de France peut donner à un pape, ſans rompre de communion avec lui. Il y avait depuis long-temps dans Rome un abus difficile à déraciner, parce qu'il était fondé ſur un point d'honneur dont ſe piquaient tous les rois catholiques. Leurs ambaſſadeurs à Rome étendaient le droit de franchiſe et d'aſile, affecté à leur maiſon, juſqu'à une très-grande diſtance qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions toujours ſoutenues, rendaient la moitié de Rome un aſile

sûr à tous les crimes. Par un autre abus, ce qui entrait dans Rome ſous le nom des ambaſſadeurs ne payait jamais d'entrée. Le commerce en ſouffrait, et le fiſc en était appauvri.

Le pape *Innocent XI* obtint enfin de l'empereur, du roi d'Eſpagne, de celui de Pologne, et du nouveau roi d'Angleterre *Jacques II*, prince catholique, qu'ils renonçaſſent à ces droits odieux. Le nonce *Ranucci* propoſa à *Louis XIV* de concourir, comme les autres rois, à la tranquillité et au bon ordre de Rome. *Louis*, très-mécontent du pape, répondit : „ Qu'il ne „ s'était jamais réglé ſur l'exemple d'autrui, et que „ c'était à lui de ſervir d'exemple. „ (21) Il envoya à Rome le marquis de *Lavardin* en ambaſſade pour braver le pape. *Lavardin* entra dans Rome, malgré les défenſes du pontiſe, eſcorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volontaires, et de deux cents hommes de livrée, tous armés. Il prit poſſeſſion de ſon palais, de ſes quartiers, et de l'égliſe de Saint-Louis, autour deſquels il fit poſter des ſentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre. Le pape eſt le ſeul ſouverain à qui on pût envoyer une telle ambaſſade : car la ſupériorité qu'il affecte ſur les têtes couronnées, leur donne toujours envie de l'humilier ; et la faibleſſe de ſon Etat fait qu'on l'outrage toujours impunément. Tout ce que *Innocent XI* put faire, fut de ſe ſervir contre le

Tous les rois acquieſcent à ce que veut le pape, excepté *Louis XIV*.

Novembre 1685.

(21) Il eſt ſingulier que des miniſtres oſent porter leur mépris pour leur maître juſqu'à lui faire dire que *c'eſt à lui de ſervir d'exemple*; et cet exemple était celui de favoriſer chez un de ſes voiſins la contrebande qu'il réprimait dans ſes Etats par un code barbare, et de protéger contre les lois les voleurs et les aſſaſſins.

marquis de *Lavardin* des armes uſées de l'excommunication ; armes dont on ne fait pas même à Rome plus de cas qu'ailleurs, mais qu'on ne laiſſe pas d'employer comme une ancienne formule, ainſi que les ſoldats du pape ſont armés ſeulement pour la forme.

Le cardinal d'*Eſtrées*, homme d'eſprit, mais négociateur ſouvent malheureux, était alors chargé des affaires de France à Rome. D'*Eſtrées*, ayant été obligé de voir ſouvent le marquis de *Lavardin*, ne put être enſuite admis à l'audience du pape ſans recevoir l'abſolution : en vain il s'en défendait, *Innocent XI* s'obſtinait à la lui donner, pour conſerver toujours cette autorité imaginaire, par les uſages ſur leſquels elle eſt fondée.

Louis XIV fait un électeur.

Louis, avec la même hauteur, mais toujours ſoutenue par les ſouterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne. Occupé du ſoin de diviſer ou de combattre l'Empire, il prétendait élever à cet électorat le cardinal de *Furſtemberg*, évêque de Strasbourg, ſa créature et la victime de ſes intérêts, ennemi irréconciliable de l'empereur, qui l'avait fait empriſonner dans la dernière guerre, comme un allemand vendu à la France.

Le chapitre de Cologne, comme tous les autres chapitres d'Allemagne, a le droit de nommer ſon évêque, qui par-là devient électeur. Celui qui rempliſſait ce ſiége était *Ferdinand de Bavière*, autrefois l'allié, et depuis l'ennemi du roi comme tant d'autres princes. Il était malade à l'extrémité. L'argent du roi répandu à propos parmi les chanoines, les intrigues et les promeſſes firent élire le cardinal de *Furſtemberg*

comme coadjuteur ; et après la mort du prince, il fut élu une feconde fois par la pluralité des fuffrages. Le pape, par le concordat germanique, a le droit de conférer l'évêché à l'élu ; et l'empereur a celui de confirmer l'électorat. L'empereur et le pape *Innocent XI*, perfuadés que c'était prefque la même chofe ; de laiffer *Furftemberg* fur ce trône électoral, et d'y mettre *Louis XIV*, s'unirent pour donner cette principauté au jeune *Bavière*, frère du dernier mort. Le roi fe vengea du pape en lui ôtant Avignon, et prépara la guerre à l'empereur. Il inquiétait en même temps l'électeur palatin, au fujet des droits de la princeffe palatine, *Madame*, feconde femme de *Monfieur* ; droits auxquels elle avait renoncé par fon contrat de mariage. La guerre faite à l'Efpagne, en 1667, pour les droits de *Marie-Théréfe*, malgré une pareille renonciation, prouve bien que les contrats font faits pour les particuliers. Voilà comme le roi, au comble de fa grandeur, indifpofa, ou dépouilla, ou humilia prefque tous les princes ; mais auffi, prefque tous fe réuniffaient contre lui.

L'empereur et le pape ne veulentpoint de l'électeur de *Louis XIV*.

Octobre 1688.

CHAPITRE XV.

Le roi Jacques détrôné par son gendre Guillaume III, et protégé par Louis XIV.

Ligue universelle contre *Louis XIV*.

Le prince d'Orange, plus ambitieux que *Louis XIV*, avait conçu des projets vastes qui pouvaient paraître chimériques dans un stathouder de Hollande, mais qu'il justifia par son habileté et par son courage. Il voulait abaisser le roi de France, et détrôner le roi d'Angleterre. Il n'eut pas de peine à liguer petit à petit l'Europe contre la France. L'empereur, une partie de l'Empire, la Hollande, le duc de Lorraine, s'étaient d'abord secrètement ligués à Augsbourg; ensuite l'Espagne et la Savoie s'unirent à ces puissances. Le pape, sans être expressément un des confédérés, les animait tous par ses intrigues. Venise les favorisait, sans se déclarer ouvertement. Tous les princes d'Italie étaient pour eux. Dans le Nord, la Suède était alors du parti des Impériaux, et le Danemarck était un allié inutile de la France. Plus de cinq cents mille protestans, fuyant la persécution de *Louis*, et emportant avec eux, hors de France, leur industrie et leur haine contre le roi, étaient de nouveaux ennemis qui allaient dans toute l'Europe exciter les puissances déjà animées à la guerre. (On parlera de cette fuite dans le chapitre de la religion.) Le roi était de tous côtés entouré d'ennemis, et n'avait d'ami que le roi *Jacques*.

Jacques le catholique.

Jacques, roi d'Angleterre, successeur de *Charles II*, son frère, était catholique comme lui; mais *Charles*

n'avait bien voulu souffrir qu'on le fît catholique, sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son frère : il n'avait en effet d'autre religion qu'un pur déisme. Son extrême indifférence sur toutes les disputes qui partagent les hommes, n'avaient pas peu contribué à le faire régner paisiblement en Angleterre. *Jacques*, au contraire, attaché depuis sa jeunesse à la communion romaine par persuasion, joignait à sa créance l'esprit de parti et de zèle. S'il eût été mahométan, ou de la religion de *Confucius*, les Anglais n'eussent jamais troublé son règne ; mais il avait formé le dessein de rétablir dans son royaume (z) le catholicisme, regardé avec horreur par ces royalistes-républicains, comme la religion de l'esclavage. C'est une entreprise quelquefois très-aisée, de rendre une religion dominante dans un pays. *Constantin*, *Clovis*, *Gustave-Vasa*, la reine *Elisabeth* firent recevoir sans danger, chacun par des moyens

(z) On trouve dans la compilation des mémoires de *Maintenon*, au tome III, chap. IV, intitulé *du roi et de la reine d'Angleterre*, un tissu étrange de faussetés. Il y est dit que les jurisconsultes proposèrent cette question : *Un peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité qui veut le forcer à croire ?* Ce fut précisément le contraire. On s'opposa en Angleterre à la tolérance du roi pour la communion romaine. On agita cette question : *Si le roi pouvait dispenser du serment du test ceux qu'il admettait aux emplois ?*

Le même auteur dit que le pape *Innocent XI* donna au prince d'Orange deux cents mille ducats pour aller détruire la religion catholique en Angleterre.

Le même auteur, avec la même témérité, prétend qu'*Innocent XI* fit dire *des milliers* de messes pour l'heureux succès du prince d'Orange. Il est reconnu que ce pape favorisa la ligue d'Augsbourg ; mais il ne fit jamais de démarches si ridicules et si contraires aux bienséances de sa dignité. L'envoyé d'Espagne à la Haie fit des prières publiques pour l'heureux succès de la flotte hollandaise. M. d'*Avaux* le manda au roi.

différens, une religion nouvelle; mais pour de pareils changemens, deux choſes ſont abſolument néceſſaires, une profonde politique et des circonſtances heureuſes; l'un et l'autre manquaient à *Jacques*.

Jacques veut être deſpotique.

Il était indigné de voir que tant de rois dans l'Europe étaient deſpotiques; que ceux de Suède et de Danemarck le devenaient alors; qu'enfin il ne reſtait plus dans le monde que la Pologne et l'Angleterre, où la liberté des peuples ſubſiſtât avec la royauté. *Louis XIV* l'encourageait à devenir abſolu chez lui, et les jéſuites le preſſaient de rétablir leur religion avec leur crédit. Il s'y prit ſi malheureuſement, qu'il ne fit que révolter tous les eſprits. Il agit d'abord comme s'il fût venu à bout de ce qu'il avait envie de faire; ayant publiquement à ſa cour un nonce du pape, des jéſuites, des capucins, mettant en priſon ſept évêques anglicans, qu'il eût pu gagner; ôtant les priviléges à la ville de Londres, à laquelle il devait plutôt en accorder de nouveaux; renverſant avec hauteur des lois qu'il fallait ſapper en ſilence; enfin, ſe conduiſant avec ſi peu de ménagement, que les cardinaux de Rome diſaient en plaiſantant, „ qu'il fallait l'excommunier, comme un homme

Le même auteur fait entendre que le comte d'*Avaux* corrompait des membres de l'Etat; il ſe trompe, c'eſt le comte d'*Eſtrade*. Il ſe trompe encore ſur le temps; c'était vingt-quatre ans auparavant. Voyez la lettre de M. d'*Eſtrade* à M. de *Lionne*, du 17 ſeptembre 1665.

Le même auteur oſe citer l'évêque *Burnet*, et lui fait dire, pour exprimer un vice du prince d'Orange, que ce prince *n'aimait que les portes de derrière*. Il n'y a pas un mot dans toute l'hiſtoire de *Burnet*, qui ait le moindre rapport à cette expreſſion ſi baſſe et ſi indigne de l'hiſtoire. Et ſi quelque feſeur d'anecdotes avait jamais prétendu que l'évêque *Burnet* eût laiſſé échapper dans la converſation un mot auſſi indécent, ce témoignage obſcur ne pourrait prévaloir contre une hiſtoire authentique.

„ qui

„ qui allait perdre le peu de catholicisme qui restait „ en Angleterre. „ Le pape *Innocent XI* n'espérait rien des entreprises de *Jacques*, et refusait constamment un chapeau de cardinal, que ce roi demandait pour son confesseur le jésuite *Peters*. Ce jésuite était un intriguant impétueux qui, dévoré de l'ambition d'être cardinal et primat d'Angleterre, poussait son maître au précipice. Les principales têtes de l'Etat se réunirent en secret contre les desseins du roi. Ils députèrent vers le prince d'Orange. Leur conspiration fut tramée avec une prudence et un secret qui endormirent la confiance de la cour.

Le jésuite *Peters*.

(*aa*) Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorze à quinze mille hommes. Ce prince n'était rien autre chose qu'un particulier illustre, qui jouissait à peine de cinq cents mille florins de rente; mais telle était sa politique heureuse, que l'argent, la flotte, les cœurs des Etats-généraux étaient à lui. Il était roi véritablement en Hollande par sa conduite habile, et *Jacques* cessait de l'être en Angleterre par sa précipitation. On publia d'abord que cet armement était destiné contre la France. Le secret fut gardé par plus de deux cents personnes. *Barillon*, ambassadeur de France à Londres, homme de plaisir,

Armement public de *Guillaume* contre *Jacques*, sans que *Jacques* le sache.

(*aa*) L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que le prince d'Orange, voyant que les Etats-généraux refusaient des fonds, entra dans l'assemblée, et dit ces mots: *Messieurs, il y aura guerre au printemps prochain; et je demande qu'on enregistre cette prédiction.* Il cite le comte d'*Avaux*.

Il dit que ce ministre pénétrait toutes les mesures du prince d'Orange. Il est difficile d'entasser plus mal plus de faussetés. Les neuf mille matelots étaient prêts dès l'an 1687. Le comte d'*Avaux* ne dit pas un mot du prétendu discours du prince d'Orange. Il ne soupçonna le dessein de ce prince que le 20 mai 1688. Voyez sa lettre au roi du 20 mai.

plus inſtruit des intrigues des maîtreſſes de *Jacques* que de celles de l'Europe, fut trompé le premier. *Louis XIV*, ne le fut pas; il offrit des ſecours à ſon allié, qui les refuſa d'abord avec ſécurité, et qui les demanda enſuite, lorſqu'il n'était plus temps, et que la flotte du prince, ſon gendre, était à la voile. Tout lui manqua à la fois, comme il ſe manqua lui-même.

Octobre 1688.

Il écrivit en vain à l'empereur *Léopold*, qui lui répondit : *Il ne vous eſt arrivé que ce que nous vous avions prédit.* Il comptait ſur ſa flotte; mais ſes vaiſſeaux laiſsèrent paſſer ceux de ſon ennemi. Il pouvait au moins ſe défendre ſur terre : il avait une armée de vingt mille hommes; et s'il les avait menés au combat, ſans leur donner le temps de la réflexion, il eſt à croire qu'ils euſſent combattu; mais il leur laiſſa le loiſir de ſe déterminer. Pluſieurs officiers généraux l'abandonnèrent; entre autres, ce fameux *Churchil*, auſſi fatal depuis à *Louis* qu'à *Jacques*, et ſi illuſtre ſous le nom de duc de *Marlborough*. Il était favori de *Jacques*, ſa créature, le frère de ſa maîtreſſe, ſon lieutenant-général dans l'armée; cependant il le quitta, et paſſa dans le camp du prince d'Orange. Le prince de Danemarck, gendre de *Jacques*, enfin ſa propre fille, la princeſſe *Anne*, l'abandonnèrent.

Jacques, abandonné de tout le monde, s'enfuit.

Alors, ſe voyant et attaqué et pourſuivi par un de ſes gendres, quitté par l'autre; ayant contre lui ſes deux filles, ſes propres amis; haï des ſujets mêmes qui étaient encore dans ſon parti, il déſeſpéra de ſa fortune : la fuite, dernière reſſource d'un prince vaincu, fut le parti qu'il prit ſans combattre. Enfin, après avoir été arrêté dans ſa fuite par la populace, maltraité par elle, reconduit à Londres; après avoir

reçu paiſiblement les ordres du prince d'Orange dans ſon propre palais; après avoir vu ſa garde relevée, ſans coup férir, par celle du prince, chaſſé de ſa maiſon, priſonnier à Rocheſter, il profita de la liberté qu'on lui donnait, d'abandonner ſon royaume; il alla chercher un aſile en France. (22)

Guillaume III, roi d'Angleterre.

Ce fut-là l'époque de la vraie liberté de l'Angleterre. La nation, repréſentée par ſon parlement, fixa les bornes, ſi long-temps conteſtées, des droits du roi et de ceux du peuple; et ayant preſcrit au prince d'Orange les conditions auxquelles il devait régner, elle le choiſit pour ſon roi, conjointement avec ſa femme *Marie*, fille du roi *Jacques*. Dès-lors ce prince ne fut plus connu dans la plus grande partie de l'Europe, que ſous le nom de *Guillaume III*, roi légitime d'Angleterre et libérateur de la nation. Mais en France, il ne fut regardé que comme le prince d'Orange, uſurpateur des Etats de ſon beau-père.

Jacques chez *Louis XIV*. Janv. 1689.

Le roi fugitif vint avec ſa femme, fille d'un duc de Modène, et le prince de Galles encore enfant, implorer la protection de *Louis XIV*. La reine d'Angleterre, arrivée avant ſon mari, fut étonnée de la ſplendeur qui environnait le roi de France; de cette profuſion de magnificence qu'on voyait à Verſailles, et ſur-tout de la manière dont elle fut reçue. Le roi alla au-devant d'elle juſqu'à Chatou: (*bb*) *Je vous*

(22) On peut conſulter ſur ces détails les mémoires du chevalier d'*Alrymple* déjà cités. Nous n'en rapporterons ici qu'une anecdote. *Jacques*, qui ſous le règne de ſon frère l'avait empêché de faire grâce au lord *Ruſsel*, appela auprès de lui le vieux comte de *Bedford*, père de *Ruſsel*, et le conjura d'employer en ſa faveur ſon crédit ſur les pairs. *Sire*, *j'avais un fils*, répondit le comte, *il aurait pu vous ſervir*.

(*bb*) Voyez les lettres de madame de *Sévigné*, et les mémoires de madame de *la Fayette*, &c.

rends, Madame, lui dit-il, *un triſte ſervice : mais j'eſpère vous en rendre bientôt de plus grands et de plus heureux.* Ce furent ſes propres paroles. Il la conduiſit au château de Saint-Germain, où elle trouva le même ſervice qu'aurait eu la reine de France ; tout ce qui ſert à la commodité et au luxe, des préſens de toute eſpèce, en argent, en or, en vaiſſelle, en bijoux, en étoffes.

Générosité de *Louis XIV*.

Il y avait parmi tous ces préſens, une bourſe de dix mille louis d'or ſur ſa toilette. Les mêmes attentions furent obſervées pour ſon mari, qui arriva un jour après elle. On lui régla ſix cents mille francs pour l'entretien de ſa maiſon, outre les préſens ſans nombre qu'on lui fit. Il eut les officiers du roi et ſes gardes. Toute cette réception était bien peu de choſe, auprès des préparatifs qu'on feſait pour le rétablir ſur ſon trône. Jamais le roi ne parut ſi grand ; mais *Jacques* parut petit. Ceux qui, à la cour et à la ville, décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'eſtime. Il ne voyait guère que des jéſuites. Il alla deſcendre chez eux à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Il leur dit qu'il était jéſuite lui-même ; et ce qui eſt de plus ſingulier, c'eſt que la choſe était vraie. Il s'était fait aſſocier à cet ordre, avec de certaines cérémonies, par quatre jéſuites anglais, étant encore duc d'Yorck. Cette puſillanimité dans un prince, jointe à la manière dont il avait perdu ſa couronne, l'avilit au point que les courtiſans s'égayaient tous les jours à faire des chanſons ſur lui. Chaſſé d'Angleterre, on s'en moquait en France. On ne lui ſavait nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de *Louvois*, dit tout haut à Saint-

Jacques peu conſidéré.

Germain dans ſon anti-chambre : *Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une meſſe.* (23) Il ne recevait de Rome que des indulgences et des paſquinades. Enfin, dans toute cette révolution, ſa religion lui rendit ſi peu de ſervices que, lorſque le prince d'Orange, le chef du calviniſme, avait mis à la voile pour aller détrôner le roi, ſon beau-père, le miniſtre du roi catholique à la Haie, avait fait dire des meſſes pour l'heureux ſuccès de ce voyage.

Jacques touche les écrouelles.

Au milieu des humiliations de ce roi fugitif, et des libéralités de *Louis XIV* envers lui, c'était un ſpectacle digne de quelque attention, de voir *Jacques* toucher les écrouelles au petit couvent des Anglaiſes; ſoit que les rois anglais ſe ſoient attribué ce ſingulier privilége, comme prétendans à la couronne de la France, ſoit que cette cérémonie ſoit établie chez eux depuis le temps du premier *Edouard.*

Efforts généreux de *Louis XIV* pour *Jacques.*

Le roi le fit bientôt conduire en Irlande, où les catholiques formaient encore un parti qui paraiſſait conſidérable. Une eſcadre de treize vaiſſeaux du premier rang était à la rade de Breſt pour le tranſport. Tous les officiers, les courtiſans, les prêtres même, qui étaient venus trouver *Jacques* à Saint-Germain, furent défrayés juſqu'à Breſt aux dépens du roi de France. Le jéſuite *Innès*, recteur du collége des Ecoſſais,

(23) On attribue le même propos à *Charles II : Mon frere*, diſait-il, *perdra trois royaumes pour une meſse, et le paradis pour une fille.* On fit cette chanſon attribuée à *Fontenelle :*

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aiſément un royaume
Qu'il a ſu mettre ſous ſes lois ;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait ſes pâques.

à Paris, était ſon ſecrétaire d'Etat. Un ambaſſadeur (c'était M. d'*Avaux*) était nommé auprès du roi détrôné, et le ſuivit avec pompe. Des armes, des munitions de toute eſpèce furent embarquées ſur la flotte; on y porta juſqu'aux meubles les plus vils et juſqu'aux plus recherchés. Le roi lui alla dire adieu à Saint-Germain. Là, pour dernier préſent, il lui donna ſa cuiraſſe, et lui dit en l'embraſſant: *Tout ce que je peux vous ſouhaiter de mieux eſt de ne nous jamais revoir.* A peine le roi *Jacques* était-il débarqué en Irlande avec cet appareil, que vingt-trois autres grands vaiſſeaux de guerre, ſous les ordres de *Château-Renaud*, et une infinité de navires de tranſport le ſuivirent. Cette flotte, ayant mis en fuite et diſperſé la flotte angllaiſe qui s'oppoſait à ſon paſſage, débarqua heureuſement; et ayant pris dans ſon retour ſept vaiſſeaux marchands hollandais, revint à Breſt, victorieuſe de l'Angleterre, et chargée des dépouilles de la Hollande.

12 mai 1689.

Bientôt après, un troiſième ſecours partit encore de Breſt, de Toulon, de Rochefort. Les ports d'Irlande et la mer de la Manche étaient couverts de vaiſſeaux français.

Louis XIV, vainqueur des Anglais et des Hollandais ſur mer.

Enfin *Tourville*, vice-amiral de France, avec ſoixante et douze grands vaiſſeaux, rencontra une flotte anglaiſe et hollandaiſe d'environ ſoixante voiles. On ſe battit pendant dix heures: *Tourville*, *Château-Renaud*, *d'Etrées*; *Nemond*, ſignalèrent leur courage et une habileté qui donnèrent à la France un honneur auquel elle n'était pas accoutumée. Les Anglais et les Hollandais, juſqu'alors maîtres de l'Océan, et de qui les Français avaient appris depuis ſi peu de temps à donner des batailles rangées, furent entièrement

vaincus. Dix-ſept de leurs vaiſſeaux briſés et démâtés allèrent échouer et ſe brûler ſur leurs côtes. Le reſte alla ſe cacher vers la Tamiſe, ou entre les bancs de la Hollande. Il n'en coûta pas une ſeule chaloupe aux Français. Alors, ce que *Louis XIV* ſouhaitait depuis vingt années, et ce qui avait paru ſi peu vraiſemblable arriva; il eut l'empire de la mer : empire qui fut à la vérité de peu de durée. Les vaiſſeaux de guerre ennemis ſe cachaient devant ſes flottes. *Seignelai*, qui oſait tout, fit venir les galères de Marſeille ſur l'Océan. Les côtes d'Angleterre virent des galères pour la première fois. On fit, par leur moyen, une deſcente aiſée à Tingmouth.

Epoque rare. Mars 1690. Juillet 1690.

On brûla dans cette baie plus de trente vaiſſeaux marchands. Les armateurs de Saint-Malo et du nouveau port de Dunkerque s'enrichiſſaient, eux et l'Etat, de priſes continuelles. Enfin, pendant près de deux années, on ne connaiſſait plus ſur les mers que les vaiſſeaux français.

Le roi *Jacques* ne ſeconda pas en Irlande ces ſecours de *Louis XIV*. Il avait avec lui près de ſix mille français et quinze mille irlandais. Les trois quarts de ce royaume ſe déclaraient en ſa faveur. Son concurrent *Guillaume* était abſent; cependant il ne profita d'aucun de ſes avantages. Sa fortune échoua d'abord devant la petite ville de Londondéri; il la preſſa par un ſiége opiniâtre, mais mal dirigé pendant quatre mois. Cette ville ne fut défendue que par un prêtre presbytérien, nommé *Valker*. Ce prédicant s'était mis à la tête de la milice bourgeoiſe. Il la menait au prêche et au combat. Il feſait braver aux

habitans la famine et la mort. Enfin le prêtre contraignit le roi de lever le siége.

Bataille de la Boine qui assure le trône à *Guillaume*.

11 Juillet 1690.

Cette première disgrâce en Irlande fut bientôt suivie d'un plus grand malheur. *Guillaume* arriva et marcha à lui. La rivière de Boine était entre eux. *Guillaume* entreprend de la franchir à la vue de l'ennemi. Elle était à peine guéable en trois endroits. La cavalerie passa à la nage, l'infanterie était dans l'eau jusqu'aux épaules; mais à l'autre bord il fallait encore traverser un marais; ensuite on trouvait un terrain escarpé qui formait un retranchement naturel. Le roi *Guillaume* fit passer son armée en trois endroits, et engagea la bataille. Les Irlandais, que nous avons vu de si bons soldats en France et en Espagne, ont toujours mal combattu chez eux. Il y a des nations, dont l'une semble faite pour être soumise à l'autre. Les Anglais ont toujours eu sur les Irlandais la supériorité du génie, des richesses et des armes. (24) Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjugua. Les Français combattirent à la journée de la Boine: les Irlandais s'enfuirent. Leur roi *Jacques*, n'ayant paru dans l'engagement, ni à la tête des Français ni à la tête des Irlandais, se retira le premier. (25) Il avait

(24) On lisait dans les premières éditions *la supériorité que les blancs ont sur les nègres*. M. de *Voltaire* effaça cette expression injurieuse. L'état presque sauvage où était l'Irlande lorsqu'elle fut conquise, la superstition, l'oppression exercée par les Anglais, le fanatisme religieux qui divise les Irlandais en deux nations ennemies; telles sont les causes qui ont retenu ce peuple dans l'abaissement et dans la faiblesse. Les haines religieuses se sont assoupies, et il a repris sa liberté. Les Irlandais ne le cèdent plus aux Anglais ni en industrie ni en lumières ni en courage.

(25) Les nouveaux mémoires de *Berwick* disent le contraire; mais plusieurs historiens, et entre autres le chevalier d'*Alrymple*, sont d'accord

toujours cependant montré beaucoup de valeur; mais il y a des occasions où l'abattement d'esprit l'emporte sur le courage. Le roi *Guillaume*, qui avait eu l'épaule effleurée d'un coup de canon avant la bataille, passa pour mort en France. Cette fausse nouvelle fut reçue à Paris avec une joie indécente et honteuse. Quelques magistrats subalternes encouragèrent les bourgeois et le peuple à faire des illuminations. On sonna les cloches. On brûla dans plusieurs quartiers des figures d'osier, qui représentaient le prince d'Orange, comme on brûle le pape dans Londres. On tira le canon de la bastille, non point par ordre du roi, mais par le zèle inconsidéré d'un commandant. On croirait, sur ces marques d'alégresse et sur la foi de tant d'écrivains, que cette joie effrénée, à la mort prétendue d'un ennemi, était l'effet de la crainte extrême qu'il inspirait. Tous ceux qui ont écrit, et français et étrangers, ont dit que ces réjouissances étaient le plus grand éloge du roi *Guillaume*. Cependant, si on veut faire attention aux circonstances du temps et à l'esprit qui régnait alors, on verra bien que la crainte ne produisit pas ces transports de joie. Les bourgeois et le peuple ne savent guère craindre un ennemi que quand il menace leur ville. Loin d'avoir de la terreur au nom de

Sottise des Parisiens.

avec M. de *Voltaire*. *Schomberg*, qui avait quitté le service de France à cause de sa religion, combattit les troupes françaises à la tête des réfugiés français. Blessé mortellement, il criait aux troupes qui passaient devant lui: *A la gloire*, *mes amis*, *à la gloire*. Ces troupes ayant été mises en désordre, *Callemotte*, qui remplaçait *Schomberg*, les rallia, et leur montrant les régimens français: *Messieurs*, *voilà vos persécuteurs*. Ainsi les dragonades furent une des principales causes de la perte de la bataille de la Boine, et de l'oppression des catholiques dans les trois royaumes.

Guillaume, le commun des Français avait alors l'injuſtice de le mépriſer. Il avait preſque toujours été battu par les généraux français. Le vulgaire ignorait combien ce prince avait acquis de véritable gloire, même dans ſes défaites. *Guillaume*, vainqueur de *Jacques* en Irlande, ne paraiſſait pas encore aux yeux des Français un ennemi digne de *Louis XIV*. Paris, idolâtre de ſon roi, le croyait réellement invincible. Les réjouiſſances ne furent donc point le fruit de la crainte, mais de la haine. La plupart des Pariſiens, nés ſous le règne de *Louis*, et façonnés au joug deſpotique, regardaient alors un roi comme une divinité, et un uſurpateur comme un ſacrilége. Le petit peuple, qui avait vu *Jacques* aller tous les jours à la meſſe, déteſtait *Guillaume* hérétique. L'image d'un gendre et d'une fille ayant chaſſé leur père, d'un proteſtant régnant à la place d'un catholique, enfin d'un ennemi de *Louis XIV*, tranſportait les Pariſiens d'une eſpèce de fureur ; mais les gens ſages penſaient modérément.

Jacques revient en France.

Jacques revint en France, laiſſant ſon rival gagner en Irlande de nouvelles batailles, et s'affermir ſur le trône. Les flottes françaiſes furent occupées alors à ramener les Français qui avaient inutilement combattu ; et les familles irlandaiſes catholiques qui, étant très-pauvres dans leur patrie, voulurent aller ſubſiſter en France des libéralités du roi.

Il eſt à croire que la fortune eut peu de part à toute cette révolution, depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin. Les caractères de *Guillaume* et de *Jacques* firent tout. Ceux qui aiment à voir dans la conduite des hommes les cauſes des événemens, remarqueront

que le roi *Guillaume*, après ſa victoire, fit publier un pardon général; et que le roi *Jacques* vaincu, en paſſant par une petite ville, nommée Gallowai, fit pendre quelques citoyens qui avaient été d'avis de lui fermer les portes. (26) De deux hommes qui ſe conduiſaient ainſi, il était bien aiſé de voir qui devait l'emporter.

Il reſtait à *Jacques* quelques villes en Irlande; entre autres Limerick, où il y avait plus de douze mille ſoldats. Le roi de France, ſoutenant toujours la fortune de *Jacques*, fit paſſer encore trois mille hommes de troupes réglées dans Limerick. Pour ſurcroît de libéralité, il envoya tout ce qui peut ſervir aux beſoins d'un grand peuple et à ceux des ſoldats. Quarante vaiſſeaux de tranſport, eſcortés de douze vaiſſeaux de guerre, apportèrent tous les ſecours poſſibles en hommes, en uſtenſiles, en équipages; des ingénieurs, des canonniers, des bombardiers, deux cents maçons; des ſelles, des brides, des houſſes pour plus de vingt mille chevaux, des canons avec leurs affûts, des fuſils, des piſtolets, des épées pour armer vingt-ſix mille hommes: des vivres, des habits, et juſqu'à vingt-ſix mille paires de ſouliers. Limerick aſſiégée, mais munie de tant de ſecours, eſpérait de voir ſon roi combattre pour ſa défenſe. *Jacques* ne vint point. Limerick ſe rendit: les vaiſſeaux français retournèrent encore vers les côtes d'Irlande, et ramenèrent en France environ vingt mille irlandais, tant ſoldats que citoyens fugitifs.

(26) On nie ce fait dans les mémoires de *Berwick*, et d'*Alrymple* n'en parle point. On peut voir, dans ce dernier hiſtorien, les détails de la conduite de *Guillaume*, qui fut politique et dur, et beaucoup plus que généreux.

La flotte de *Louis XIV* battue pour s'être obstinée à secourir *Jacques*.

29 juillet 1692.

Ce qu'il y a peut-être de plus étonnant, c'est que *Louis XIV* ne se rebuta pas. Il soutenait alors une guerre difficile contre presque toute l'Europe. Cependant, il tenta encore de changer la fortune de *Jacques* par une entreprise décisive, et de faire une descente en Angleterre avec vingt mille hommes. Il comptait sur le parti que *Jacques* avait conservé en Angleterre. Les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hogue. Plus de trois cents navires de transport étaient prêts à Brest. *Tourville*, avec quarante-quatre grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'*Etrées* arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux. S'il y a des malheurs causés par la mauvaise conduite, il en est qu'on ne peut imputer qu'à la fortune. Le vent, d'abord favorable à l'escadre de d'*Etrées*, changea; il ne put joindre *Tourville*. Ses quarante-quatre vaisseaux furent attaqués par les flottes d'Angleterre et de Hollande, forte de près de cent voiles. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français cédèrent après un combat de dix heures. *Russel*, amiral anglais, les poursuivit deux jours. Quatorze grands vaisseaux, dont deux portaient cent quatre pièces de canon, échouèrent sur la côte, et les capitaines y firent mettre le feu, pour ne les pas laisser brûler par les ennemis. Le roi *Jacques*, qui du rivage avait vu ce désastre, perdit toutes ses espérances. (27)

(27) *Tourville* avait ordre de combattre, et ce fut lui qui attaqua la flotte anglaise. *Seignelai* lui avait reproché de n'avoir pas osé, l'année précédente, aller brûler les vaisseaux anglais dans leurs ports, après la défaite de leur flotte. *Tourville* parut regarder ce reproche comme un soupçon sur sa bravoure. *Vous ne m'avez pas entendu*, répliqua le ministre; *il y a des hommes qui sont braves de cœur et poltrons de tête.*

Ce fut le premier échec que reçut ſur la mer la puiſſance de *Louis XIV. Seignelai*, qui après *Colbert*, ſon père, avait perfectionné la marine, était mort à la fin de 1690. *Pontchartrain*, élevé de la première préſidence de Bretagne à l'emploi de ſecrétaire d Etat de la marine, ne la laiſſa point périr. Le même eſprit régnait toujours dans le gouvernement. La France eut, dès l'année qui ſuivit la diſgrâce de la Hogue, des flottes auſſi nombreuſes qu'elle en avait eu déjà; car *Tourville* ſe trouva à la tête de ſoixante vaiſſeaux de ligne, et d'*Etrées* en avait trente, ſans compter ceux qui étaient dans les ports; et même quatre ans après, le roi fit encore un armement plus conſi- 1696.
dérable que tous les précédens, pour conduire *Jacques* en Angleterre à la tête de vingt mille français; mais cette flotte ne fit que ſe montrer; les meſures

Ruſſel, qui commandait la flotte anglaiſe, avait une correſpondance ſecrète avec *Jacques*. Lui, *Marlborough*, pluſieurs chefs du parti populaire, avaient formé le projet de rétablir *Jacques*, en lui impoſant des conditions encore plus dures que celles qu'ils avaient forcé le prince d'Orange d'accepter. *Ruſſel* avait écrit à *Jacques* de remettre la deſcente à l'hiver, et ſur-tout d'éviter que la flotte françaiſe n'attaquât la ſienne, qu'il le connaiſſait incapable de ſacrifier à aucun intérêt l'honneur du pavillon britannique. *Jacques* avait encore d'autres intelligences dans la flotte.

On a prétendu que *Ruſſel*, voyant qu'on le forçait à combattre, déconcerta ces intelligences, en changeant les capitaines ſuſpects la veille de l'action. D'*Alrymple* rapporte, au contraire, qu'on en donna le conſeil au prince d'Orange, mais qu'il prit le parti de faire écrire par la reine à *Ruſſel*, qu'on avait cherché à lui donner des ſoupçons ſur la fidélité de pluſieurs officiers, et propoſé de les changer, mais qu'elle ne ferait aucun changement, regardant ces imputations comme l'ouvrage de ſes ennemis et des leurs. *Ruſſel* lut publiquement la lettre, et tous jurèrent de mourir pour leur reine et pour leur patrie.

On a dit que *Jacques*, placé ſur le rivage, voyant combattre les mêmes vaiſſeaux avec leſquels il avait gagné des batailles, ne pouvait s'empêcher de s'intéreſſer à eux contre lui-même. Cependant il avait demandé à combattre ſur la flotte françaiſe.

du parti de *Jacques* ayant été auſſi mal concertées à Londres que celles de ſon protecteur avaient été bien priſes en France.

Il ne reſta de reſſource au parti du roi détrôné que dans quelques conſpirations contre la vie de ſon rival. Ceux qui les tramèrent périrent preſque tous du dernier ſupplice; et il eſt à croire que, quand même elles euſſent réuſſi, il n'eût jamais recouvré ſon royaume. Il paſſa le reſte de ſes jours à Saint-Germain, où il vécut des bienfaits de *Louis* et d'une penſion de ſoixante et dix mille francs, qu'il eut la faibleſſe de recevoir en ſecret de ſa fille *Marie*, par laquelle il avait été détrôné. (28) Il mourut en 1700 à Saint-Germain. Quelques jéſuites irlandais prétendirent qu'il ſe feſait des miracles à ſon tombeau. (*cc*) On parla même de faire canoniſer à Rome, après ſa mort, ce roi que Rome avait abandonné pendant ſa vie.

Malheurs étonnans de la maiſon de *Stuart*.

Peu de princes furent plus malheureux que lui; et il n'y a aucun exemple dans l'hiſtoire d'une maiſon ſi long-temps infortunée. Le premier des rois d'Ecoſſe ſes aïeux, qui eut le nom de *Jacques*, après avoir été dix-huit ans priſonnier en Angleterre, mourut aſſaſſiné avec ſa femme par la main de ſes ſujets. *Jacques II*, ſon fils, fut tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais. *Jacques III*, mis en priſon par ſon peuple, fut tué enſuite par les révoltés

(28) On a nié ce fait dans les mémoires de *Berwick*. Nous obſerverons que M. de *Voltaire* a été lié intimément avec les perſonnes qui connaiſſaient le mieux les petits détails de la cour de Saint-Germain.

(*cc*) On a pouſſé le ridicule juſqu'à dire que ſes reliques avaient guéri un évêque d'Autun de la fiſtule.

dans une bataille. *Jacques IV*, périt dans un combat qu'il perdit. *Marie Stuart*, sa petite-fille, chassée de son trône, fugitive en Angleterre, ayant langui dix-huit ans en prison, se vit condamnée à mort par des juges anglais, et eut la tête tranchée. *Charles I*, petit-fils de *Marie*, roi d'Ecosse et d'Angleterre, vendu par les Ecossais, et jugé à mort par les Anglais, mourut sur un échafaud dans la place publique. *Jacques*, son fils, septième du nom et deuxième en Angleterre, dont il est ici question, fut chassé de ses trois royaumes; et, pour comble de malheur, on contesta à son fils jusqu'à sa naissance. Ce fils ne tenta de remonter sur le trône de ses pères que pour faire périr ses amis par des bourreaux; et nous avons vu le prince *Charles Edouard*, réunissant en vain les vertus de ses pères et le courage du roi *Jean Sobieski*, son aïeul maternel, exécuter les exploits, et essuyer les malheurs les plus incroyables. Si quelque chose justifie ceux qui croient une fatalité à laquelle rien ne peut se soustraire, c'est cette suite continuelle de malheurs, qui a persécuté la maison de *Stuart* pendant plus de trois cents années.

CHAPITRE XVI.

De ce qui ſe paſſait dans le continent, tandis que Guillaume III envahiſſait l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande, juſqu'en 1697. Nouvel embraſement du Palatinat. Victoire des maréchaux de Catinat et de Luxembourg, &c.

N'AYANT pas voulu rompre le fil des affaires d'Angleterre, je me ramène à ce qui ſe paſſait dans le continent.

Prodigieuſes armées de *Louis XIV.*

Le roi, en formant ainſi une puiſſance maritime, telle qu'aucun Etat n'en a jamais eu de ſupérieure, avait à combattre l'empereur et l'Empire, l'Eſpagne, les deux puiſſances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, devenues toutes deux plus terribles ſous un ſeul chef; la Savoie et preſque toute l'Italie. Un ſeul de ces ennemis, tel que l'Anglais et l'Eſpagnol, avait ſuffi autrefois pour déſoler la France; et tous enſemble ne purent alors l'entamer. *Louis XIV* eut preſque toujours cinq corps d'armée dans le cours de cette guerre, quelquefois ſix, jamais moins de quatre. Les armées en Allemagne et en Flandre ſe montèrent plus d'une fois à cent mille combattans. Les places frontières ne furent pas cependant dégarnies. Le roi avait quatre cents cinquante mille hommes en armes, en comptant les troupes de la marine. L'empire turc, ſi puiſſant en Europe, en Aſie et en Afrique, n'en a jamais eu autant, et l'empire romain n'en

n'en eut jamais davantage, et n'eut en aucun temps autant de guerres à ſoutenir à la fois. Ceux qui blâmaient *Louis XIV* de s'être fait tant d'ennemis l'admiraient d'avoir pris tant de meſures pour s'en défendre, et même pour les prévenir.

Ils n'étaient encore ni entièrement déclarés, ni tous réunis : le prince d'Orange n'était pas encore ſorti du Texel, pour aller chercher le roi ſon beau-père, et déjà la France avait des armées ſur les frontières de la Hollande et ſur le Rhin. Le roi avait envoyé en Allemagne, à la tête d'une armée de cent mille hommes, ſon fils le dauphin, qu'on nommait *Monſeigneur :* prince doux dans ſes mœurs, modeſte dans ſa conduite, qui paraiſſait tenir en tout de ſa mère. Il était âgé de vingt-ſept ans. C'était pour la première fois qu'on lui confiait un commandement, après s'être bien aſſuré, par ſon caractère, qu'il n'en abuſerait pas. Le roi lui dit publiquement à ſon départ : *Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occaſions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi ſoit mort.*

Le dauphin commande les armées.

22 ſeptembre 1688.

Ce prince eut une commiſſion ſpéciale pour commander, comme s'il eût été ſimplement l'un des généraux que le roi eût choiſi. Son père lui écrivait : *A mon fils le dauphin, mon lieutenant-général, commandant mes armées en Allemagne.*

On avait tout prévu et tout diſpoſé, pour que le fils de *Louis XIV*, contribuant à cette expédition de ſon nom et de ſa préſence, ne reçût pas un

affront. Le maréchal de *Duras* commandait réellement l'armée. *Boufflers* avait un corps de troupes en-deçà du Rhin ; le maréchal d'*Humières*, un autre vers Cologne, pour obſerver les ennemis. Heidelberg, Maïence étaient pris. Le ſiége de Philipsbourg, préalable toujours néceſſaire quand la France fait la guerre à l'Allemagne, était commencé. *Vauban* conduiſait le ſiége. Tous les détails qui n'étaient point de ſon reſſort roulaient ſur *Catinat*, alors lieutenant-général, homme capable de tout et fait pour tous les emplois. *Monſeigneur* arriva après ſix jours de tranchée ouverte. Il imitait la conduite de ſon père, s'expoſant autant qu'il le fallait, jamais en téméraire, affable à tout le monde, libéral envers les ſoldats. Le roi goûtait une joie pure, d'avoir un fils qui l'imitait ſans l'effacer, et qui ſe feſait aimer de tout le monde, ſans ſe faire craindre de ſon père.

11 novembre 1688. Philipsbourg fut pris en dix-neuf jours : on prit Manheim en trois jours ; Franckendal en deux : 15 novembre 1688. Spire, Trèves, Vorms et Oppenheim ſe rendirent, dès que les Français furent à leurs portes.

Incendie du Palatinat. Févr. 1689. Le roi avait réſolu de faire un déſert du Palatinat, dès que ces villes ſeraient priſes. Il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y ſubſiſter, plus que celle de ſe venger de l'électeur palatin, qui n'avait d'autre crime que d'avoir fait ſon devoir, en s'uniſſant au reſte de l'Allemagne contre la France. Il vint à l'armée un ordre de *Louis*, ſigné *Louvois*, de tout réduire en cendres. Les généraux français, qui ne pouvaient qu'obéir, firent donc ſignifier, dans le cœur de l'hiver, aux citoyens de toutes ces villes

si florissantes et si bien réparées, aux habitans des villages, aux maîtres de plus de cinquante châteaux, qu'il fallait quitter leurs demeures, et qu'on allait les détruire par le fer et par les flammes. Hommes, femmes, vieillards, enfans sortirent en hâte. Une partie fut errante dans les campagnes; une autre se réfugia dans les pays voisins, pendant que le soldat qui passe toujours les ordres de rigueur, et qui n'exécute jamais ceux de clémence, brûlait et saccageait leur patrie. On commença par Manheim et par Heidelberg, séjour des électeurs : leurs palais furent détruits comme les maisons des citoyens; leurs tombeaux furent ouverts par la rapacité du soldat, qui croyait y trouver des trésors; leurs cendres furent dispersées. C'était pour la seconde fois que ce beau pays était désolé sous *Louis XIV*; mais les flammes dont *Turenne* avait brûlé deux villes et vingt villages du Palatinat n'étaient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie. L'Europe en eut horreur. Les officiers qui l'exécutèrent étaient honteux d'être les instrumens de ces duretés. On les rejetait sur le marquis de *Louvois*, devenu plus inhumain par cet endurcissement de cœur que produit un long ministère. Il avait en effet donné ces conseils; mais *Louis* avait été le maître de ne les pas suivre. Si le roi avait été témoin de ce spectacle, il aurait lui-même éteint les flammes. Il signa, du fond de son palais de Versailles et au milieu des plaisirs, la destruction de tout un pays, parce qu'il ne voyait dans cet ordre que son pouvoir et le malheureux droit de la guerre; mais de plus près, il n'en eût vu que l'horreur. Les nations, qui

jufque-là n'avaient blâmé que fon ambition en l'admirant, crièrent alors contre fa dureté et blâmèrent même fa politique. Car fi les ennemis avaient pénétré dans fes Etats, comme lui chez les ennemis, ils euffent mis fes villes en cendres.

Ce danger était à craindre : *Louis*, en couvrant fes frontières de cent mille foldats, avait appris à l'Allemagne à faire de pareils efforts. Cette contrée, plus peuplée que la France, peut auffi fournir de plus grandes armées. On les lève, on les affemble, on les paie plus difficilement : elles paraiffent plus tard en campagne ; mais la difcipline, la patience dans les fatigues, les rendent fur la fin d'une campagne auffi redoutables que les Français le font au commencement. Le duc de Lorraine *Charles V* les commandait. Ce prince, toujours dépouillé de fon Etat par *Louis XIV*, ne pouvant y rentrer, avait confervé l'empire à l'empereur *Léopold* : il l'avait rendu vainqueur des Turcs et des Hongrois. Il vint, avec l'électeur de Brandebourg, balancer la fortune du roi de France. Il reprit Bonn et Maïence, très-mal fortifiées, mais défendues d'une manière qui fut regardée comme un modèle de défenfe de
12 octobre 1689. places. Bonn ne fe rendit qu'au bout de trois mois et demi de fiége, après que le baron d'*Asfeld*, qui y commandait, eut été bleffé à mort dans un affaut général.

Le marquis d'*Uxelles*, depuis maréchal de France, l'un des hommes les plus fages et les plus prévoyans, fit pour défendre Maïence, des difpofitions fi bien entendues que fa garnifon n'était prefque point fatiguée en fervant beaucoup. Outre les foins qu'il

eut au dedans, il fit vingt et une ſorties ſur les ennemis, et leur tua plus de cinq mille hommes. Il fit même quelquefois deux ſorties en plein jour; enfin il fallut ſe rendre, faute de poudre, au bout de ſept ſemaines. Cette défenſe mérite place dans l'hiſtoire, et par elle-même, et par la manière dont elle fut reçue dans le public. Paris, cette ville immenſe, pleine d'un peuple oiſif qui veut juger de tout, et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec ſi peu d'yeux, regarda d'*Uxelles* comme un homme timide et ſans jugement. Cet homme, à qui tous les bons officiers donnaient de juſtes éloges, étant, au retour de la campagne, à la comédie ſur le théâtre, reçut des huées du public: on lui cria, *Maïence*. Il fut obligé de ſe retirer, non ſans mépriſer, avec les gens ſages, un peuple ſi mauvais eſtimateur du mérite, et dont cependant on ambitionne les louanges.

Le maréchal d'*Uxelles* hué pour avoir bien fait.

Environ dans le même temps, le maréchal d'*Humières* fut battu à Valcour ſur la Sambre, aux Pays-Bas, par le prince de *Valdeck;* mais cet échec, qui fit tort à ſa réputation, en fit peu aux armes de la France. *Louvois*, dont il était la créature et l'ami, fut obligé de lui ôter le commandement de cette armée. Il fallait le remplacer.

Le maréchal d'*Humières* battu.

Juin 1689.

Le roi choiſit le maréchal de *Luxembourg*, malgré ſon miniſtre qui le haïſſait comme il avait haï *Turenne*. *Je vous promets*, lui dit le roi, *que j'aurai ſoin que Louvois aille droit. Je l'obligerai de ſacrifier au bien de mon* (dd) *ſervice la haine qu'il a pour vous: vous n'écrirez*

(*dd*) Mémoires du maréchal de *Luxembourg*.

qu'à moi, vos lettres ne passeront point par lui. Luxembourg commanda donc en Flandre, et *Catinat* en Italie. On se défendit bien en Allemagne sous le maréchal de *Lorges*. Le duc de *Noailles* avait quelques succès en Catalogne; mais en Flandre sous *Luxembourg*, et en Italie sous *Catinat*, ce ne fut qu'une suite continuelle de victoires. Ces deux généraux étaient alors les plus estimés en Europe.

Maréchal de *Luxembourg*.

Le maréchal duc de *Luxembourg* avait dans le caractère des traits du grand *Condé*, dont il était l'élève; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances, mais vaste et peu réglé : plongé dans les intrigues des femmes; toujours amoureux, et même souvent aimé, quoique contrefait et d'un visage peu agréable, ayant plus de qualités d'un héros que d'un sage. (*ee*)

Maréchal de *Catinat*.

(*ff*) *Catinat* avait dans l'esprit une application et une agilité qui le rendaient capable de tout, sans qu'il se piquât jamais de rien. Il eût été bon ministre, bon chancelier, comme bon général. Il avait commencé par être avocat, et avait quitté cette profession à vingt-trois ans, pour avoir perdu une cause qui était juste. Il prit le parti des armes, et fut d'abord enseigne aux gardes-françaises. En 1667, il fit aux

(*ee*) Voyez les anecdotes à l'article de la *Chambre ardente*. Il est aujourd'hui généralement regardé par les militaires comme le premier homme de guerre qui ait connu l'art de faire manœuvrer et combattre de grandes armées.

(*ff*) On voit, par les lettres de madame de *Maintenon*, qu'elle n'aimait pas le maréchal de *Catinat*. Elle n'espère rien de lui; elle appelle sa modestie *orgueil*. Il paraît que le peu de connaissance qu'avait cette dame des affaires et des hommes, et les mauvais choix qu'elle fit, contribuèrent depuis aux malheurs de la France.

yeux du roi, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, une action qui demandait de la tête et du courage. Le roi la remarqua, et ce fut le commencement de sa fortune. Il s'éleva par degrés, sans aucune brigue; philosophe au milieu de la grandeur et de la guerre, les deux plus grands écueils de la modération; libre de tous préjugés, et n'ayant point l'affectation de paraître trop les mépriser. La galanterie et le métier de courtisan furent ignorés de lui; il en cultiva plus l'amitié, et en fut plus honnête homme. Il vécut aussi ennemi de l'intérêt que du faste; philosophe en tout, à sa mort comme dans sa vie.

Catinat commandait alors en Italie. Il avait en tête le duc de Savoie, *Victor-Amédée*, prince alors sage, politique, et encore plus malheureux; guerrier plein de courage, conduisant lui-même ses armées, s'exposant en soldat, entendant aussi-bien que personne cette guerre de chicane qui se fait sur des terrains coupés et montagneux, tels que son pays; actif, vigilant, aimant l'ordre, mais fesant des fautes et comme prince et comme général. Il en fit une, à ce qu'on prétend, en disposant mal son armée devant celle de *Catinat*. Le général français en profita, et gagna une pleine victoire, à la vue de Saluces, auprès de l'abbaye de Stafarde, dont cette bataille a eu le nom. Lorsqu'il y a beaucoup de morts d'un côté et presque point de l'autre, c'est une preuve incontestable que l'armée battue était dans un terrain où elle devait être nécessairement accablée. L'armée française n'eut que trois cents hommes de tués; celle des alliés, commandée par le duc de Savoie, en eut quatre mille. Après cette bataille, toute la

Victoires.

De Stafarde, 19 auguste 1690.

Savoie, excepté Montmélian, fut soumise au roi.
1691. *Catinat* passe dans le Piémont, force les lignes des ennemis retranchés près de Suze, prend Suze, Ville-Franche, Montalban, Nice réputée imprenable, Veillane, Carmagnole, et revint enfin à Montmélian, dont il se rend maître par un siége opiniâtre.

De la Marsaille. 4 octobre 1693.

Après tant de succès, le ministère diminua l'armée qu'il commandait; et le duc de Savoie augmenta la sienne. *Catinat*, moins fort que l'ennemi vaincu, fut long-temps sur la défensive; mais enfin, ayant reçu des renforts, il descendit des Alpes vers la Marsaille, et là il gagna une seconde bataille rangée, d'autant plus glorieuse que le prince *Eugène de Savoie* était un des généraux ennemis.

De Fleurus. 30 juin 1690.

A l'autre bout de la France, vers les Pays-Bas, le maréchal de *Luxembourg* gagnait la bataille de Fleurus; et, de l'aveu de tous les officiers, cette victoire était due à la supériorité de génie que le général français avait sur le prince de *Valdeck*, alors général de l'armée des alliés. Huit mille prisonniers, six mille morts, deux cents drapeaux ou étendards, le canon, les bagages, la fuite des ennemis, furent les marques de la victoire.

Le roi *Guillaume*, victorieux de son beau-père, venait de repasser la mer. Ce génie fécond en ressources tirait plus d'avantage d'une défaite de son parti, que souvent les Français n'en tiraient de leurs victoires. Il lui fallait employer les intrigues, les négociations, pour avoir des troupes et de l'argent, contre un roi qui n'avait qu'à dire, *je veux*. Cependant après la défaite de Fleurus, il vint opposer au maréchal de *Luxembourg* une armée aussi forte que la française.

19 septembre 1691.

Elles étaient composées chacune d'environ quatre-vingt mille hommes; mais Mons était déjà investi Avril 1691. par le maréchal de *Luxembourg;* et le roi *Guillaume* ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers. *Louis XIV* vint au siége. Il entra dans la ville au bout de neuf jours de tranchée ouverte, en présence de l'armée ennemie. Aussitôt il reprit le chemin de Versailles, et il laissa *Luxembourg* disputer le terrain pendant toute la campagne, qui finit par le combat de Leuse; action très-singulière, où vingt- De Leuse. huit escadrons de la maison du roi et de la gendar- 19 septembre merie défirent soixante et quinze escadrons de l'armée 1691. ennemie.

Le roi reparut encore au siége de Namur, la plus forte place des Pays-Bas, par sa situation au confluent de la Sambre et de la Meuse, et par une citadelle bâtie sur des rochers. Il prit la ville en huit jours, Juin 1692. et les châteaux en vingt-deux, pendant que le duc de *Luxembourg* empêchait le roi *Guillaume* de passer la Méhaigne à la tête de quatre-vingts mille hommes, et de venir faire lever le siége. *Louis* retourna encore à Versailles après cette conquête; et *Luxembourg* tint encore tête à toutes les forces des ennemis. Ce fut alors que se donna la bataille de Steinkerque, célèbre par l'artifice et par la valeur. Un espion que le général français avait auprès du roi *Guillaume* est découvert. On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux avis au maréchal de *Luxembourg*. Sur ce faux avis, *Luxembourg* prend avec raison des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade est déjà mise en fuite, et le général le sait à peine.

Sans un excès de diligence et de bravoure, tout était perdu.

Ce n'était pas aſſez d'être grand général, pour n'être pas mis en déroute, il fallait avoir des troupes aguerries, capables de ſe rallier; des officiers généraux, aſſez habiles pour rétablir le déſordre, et qui euſſent la bonne volonté de le faire; car un ſeul officier ſupérieur, qui eût voulu profiter de la confuſion pour faire battre ſon général, le pouvait aiſément ſans ſe commettre.

De Steinkerque.

3 auguſte 1692.

Luxembourg était malade; circonſtance funeſte, dans un moment qui demande une activité nouvelle: le danger lui rendit ſes forces: il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à ſon armée qui n'en avait point, rétablir la droite toute en déſordre, rallier trois fois ſes troupes, charger trois fois à la tête de la maiſon du roi, fut l'ouvrage de moins de deux heures. Il avait dans ſon armée *Philippe*, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, petit-fils de France, qui n'avait pas encore quinze ans. Il ne pouvait être utile pour un coup déciſif; mais c'était beaucoup pour animer les ſoldats, qu'un petit-fils de France encore enfant, chargeant avec la maiſon du roi, bleſſé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré ſa bleſſure.

Un petit-fils et un petit-neveu du grand *Condé* ſervaient tous deux de lieutenans généraux: l'un était *Louis de Bourbon*, nommé *Monſieur le Duc*; l'autre, *François Louis* prince de *Conti*, rivaux de courage, d'eſprit, d'ambition, de réputation; M. *le Duc*,

d'un naturel plus auſtère, ayant peut-être des qualités plus ſolides, et le prince de *Conti* de plus brillantes. Appelés tous deux par la voix publique au commandement des armées, ils déſiraient paſſionnément cette gloire; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que *Louis*, qui connaiſſait leur ambition comme leur mérite, ſe ſouvenait toujours que le prince de *Condé* lui avait fait la guerre.

Le prince de *Conti* fut le premier qui rétablit le déſordre, ralliant des brigades, en feſant avancer d'autres; M. *le Duc* feſant la même manœuvre, ſans avoir beſoin d'émulation. Le duc de *Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, était auſſi lieutenant-général dans cette armée. Il ſervait depuis l'âge de douze ans; et quoiqu'il en eût alors quarante, il n'avait pas encore commandé en chef. Son frère le grand-prieur était auprès de lui.

Il fallut que tous ces princes ſe miſſent à la tête de la maiſon du roi, avec le duc de *Choiſeul*, pour chaſſer un corps d'anglais qui gardait un poſte avantageux, dont le ſuccès de la bataille dépendait. La maiſon du roi et les Anglais étaient les meilleures troupes qui fuſſent dans le monde. Le carnage fut grand. Les Français, encouragés par cette foule de princes et de jeunes ſeigneurs qui combattaient autour du général, l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes anglaiſes du roi *Guillaume*; et quand les Anglais furent vaincus, il fallut que le reſte cédât.

Boufflers, depuis maréchal de France, accourait dans ce moment même de quelques lieues du champ de bataille, avec des dragons, et acheva la victoire.

Le roi *Guillaume*, ayant perdu environ ſept mille hommes, ſe retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué; et toujours vaincu, mais toujours à craindre, il tint encore la campagne. La victoire, due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus floriſſante nobleſſe du royaume, fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore.

M. *le Duc*, le prince de *Conti*, MM. de *Vendôme* et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient juſqu'à la démence. Toutes les femmes s'empreſſaient d'attirer leurs regards. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec aſſez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient paſſé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornemens faits ſur ce modèle; on les appela des *Steinkerques*. Toutes les bijouteries nouvelles étaient à la ſteinkerque. Un jeune homme qui s'était trouvé à cette bataille était regardé avec empreſſement. Le peuple s'attroupait par-tout autour des princes; on les aimait d'autant plus que leur faveur à la cour n'était pas égale à leur gloire.

Ce fut à cette bataille qu'on perdit le jeune prince de *Turenne*, neveu du héros tué en Allemagne; il donnait déjà des eſpérances d'égaler ſon oncle. Ses grâces et ſon eſprit l'avaient rendu cher à la ville, à la cour et à l'armée.

Le général, en rendant compte au roi de cette bataille mémorable, ne daigna pas ſeulement l'inſtruire qu'il était malade quand il fut attaqué.

Le même général, avec ces mêmes princes et ces mêmes troupes ſurpriſes et victorieuſes à Steinkerque, alla ſurprendre, la campagne ſuivante, le roi *Guillaume*, par une marche de ſept lieues, et l'atteignit à Nervinde. Nervinde eſt un village près de la Guette, à quelques lieues de Bruxelles. *Guillaume* eut le temps de ſe retrancher pendant la nuit, et de ſe mettre en bataille. On l'attaque à la pointe du jour ; on le trouve à la tête du régiment de *Ruvigni*, tout compoſé de gentilshommes français que la fatale révocation de l'édit de Nantes et les dragonades avaient forcés de quitter et de haïr leur patrie. Ils ſe vengeaient ſur elle des intrigues du jéſuite *la Chaiſe* et des cruautés de *Louvois*. *Guillaume*, ſuivi d'une troupe ſi animée, renverſa d'abord les eſcadrons qui ſe préſentèrent contre lui : mais enfin, il fut renverſé lui-même ſous ſon cheval tué. Il ſe releva, et continua le combat avec les efforts les plus obſtinés.

De Nervinde. 29 juillet 1693.

Luxembourg entra deux fois l'épée à la main dans le village de Nervinde. Le duc de *Villeroi* fut le premier qui ſauta dans les retranchemens des ennemis. Deux fois le village fut emporté et repris.

Ce fut encore à Nervinde que ce même *Philippe*, duc de Chartres, ſe montra digne petit-fils de *Henri IV*. Il chargeait pour la troiſième fois à la tête d'un eſcadron. Cette troupe étant repouſſée, il ſe retrouva dans un terrain creux, environné de tous côtés d'hommes et de chevaux tués ou bleſſés. Un eſcadron ennemi s'avance à lui, lui crie de ſe rendre ; on le ſaiſit, il ſe défend ſeul, il bleſſe l'officier qui le retenait priſonnier, il s'en débarraſſe. On revole à lui dans le moment, et on le dégage. Le prince

de *Condé*, qu'on nommait *Monſieur le Duc*, le prince de *Conti*, ſon émule, qui s'étaient tant ſignalés à Steinkerque, combattaient de même à Nervinde pour leur vie comme pour leur gloire, et furent obligés de tuer des ennemis de leur main, ce qui n'arrive aujourd'hui preſque jamais aux officiers généraux, depuis que le feu décide tout dans les batailles.

Le maréchal de *Luxembourg* ſe ſignala et s'expoſa plus que jamais : ſon fils, le duc de *Montmorenci*, ſe mit au devant de lui lorſqu'on le tirait, et reçut le coup porté à ſon père. Enfin, le général et les princes reprirent le village une troiſième fois, et la bataille fut gagnée.

Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ vingt mille morts, douze mille du côté des alliés, et huit de celui des Français. C'eſt à cette occaſion qu'on diſait qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*.

Si quelque choſe pouvait conſoler des horreurs attachées à la guerre, ce ſerait ce que dit le comte de *Salm*, bleſſé et priſonnier dans Tirlemont. Le maréchal de *Luxembourg* lui rendait des ſoins aſſidus : *Quelle nation êtes-vous!* lui dit ce prince : *il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire.*

Toutes ces batatailles produiſaient beaucoup de gloire, mais peu de grands avantages. Les alliés, battus à Fleurus, à Steinkerque, à Nervinde, ne l'avaient jamais été d'une manière complète. Le roi *Guillaume* fit toujours de belles retraites, et quinze jours après une bataille, il eût fallu lui en livrer une

autre pour être le maître de la campagne. La cathédrale de Paris était remplie des drapeaux ennemis. Le prince de *Conti* appelait le maréchal de *Luxembourg, le tapiſſier de Notre-Dame.* On ne parlait que de victoires. Cependant *Louis XIV* avait autrefois conquis la moitié de la Hollande et de la Flandre, toute la Franche-Comté ſans donner un ſeul combat; et maintenant, après les plus grands efforts et les victoires les plus ſanglantes, on ne pouvait entamer les Provinces-Unies : on ne pouvait même faire le ſiége de Bruxelles.

Le maréchal de *Lorges* avait auſſi, de ſon côté, gagné un grand combat près de Spirebach : il avait même pris le vieux duc de Virtemberg : il avait pénétré dans ſon pays; mais après l'avoir envahi par une victoire, il avait été contraint d'en ſortir. *Monſeigneur* vint prendre une ſeconde fois et ſaccager Heidelberg que les ennemis avaient repris; et enſuite il fallut ſe tenir ſur la défenſive contre les Impériaux.

De Spirebach.

1 et 2 ſeptembre 1692.

Le maréchal de *Catinat* ne put, après ſa victoire de Stafarde et la conquête de la Savoie, garantir le Dauphiné d'une irruption de ce même duc de Savoie; ni après ſa victoire de la Marſaille, ſauver l'importante ville de Caſal.

En Eſpagne, le maréchal de *Noailles* gagna auſſi une bataille ſur le bord du Ter. Il prit Gironne et quelques petites places; mais il n'avait qu'une armée faible; et il fut obligé, après ſa victoire, de ſe retirer devant Barcelone. Les Français, vainqueurs de tous côtés, et affaiblis par leurs ſuccès, combattaient dans

Du Ter.

27 mai 1694.

les alliés une hydre toujours renaiſſante. Il commençait à devenir difficile en France de faire des recrues, et encore plus de trouver de l'argent. La rigueur de la ſaiſon, qui détruiſit les biens de la terre en ce temps, apporta la famine. On périſſait de miſère au bruit des *Te Deum* et parmi les réjouiſſances. Cet eſprit de confiance et de ſupériorité, l'ame des troupes françaiſes, diminuait déjà un peu.
1691. *Louis XIV* ceſſa de paraître à leur tête. *Louvois* était mort; on était très-mécontent de *Barbeſieux*, ſon fils.
Janv. 1695. Enfin, la mort du maréchal de *Luxembourg*, ſous qui les ſoldats ſe croyaient invincibles, ſembla mettre un terme à la ſuite rapide des victoires de la France.

L'art de bombarder les villes maritimes avec des vaiſſeaux, retomba alors ſur ſes inventeurs. Ce n'eſt pas que la machine infernale avec laquelle les Anglais voulurent brûler Saint-Malo, et qui échoua ſans faire d'effet, dût ſon origine à l'induſtrie des Français. Il y avait déjà long-temps qu'on avait haſardé de pareilles machines en Europe. C'était l'art de faire partir les bombes auſſi juſte d'une aſſiette mouvante que d'un terrain ſolide, que les Français avaient inventé; et ce fut par cet art que Dieppe, le Havre-de-Grâce, Saint-Malo, Dunkerque et Calais, furent bombardées par les flottes anglaiſes. Dieppe, dont on peut approcher plus facilement, fut la ſeule qui ſouffrit un véritable dommage. Cette ville, agréable aujourd'hui par ſes maiſons régulières, et qui doit ſes embelliſſemens à ſon malheur, fut preſque toute réduite en cendres. Vingt maiſons ſeulement au Havre-de-Grâce furent écraſées et brûlées par les bombes; mais les fortifications du port

Places maritimes de France bombardées. Juillet 1694 et 1695.

furent

furent renverſées. C'eſt en ce ſens que la médaille frappée en Hollande eſt vraie, quoique tant d'auteurs français ſe ſoient récriés ſur ſa fauſſeté. On lit dans l'exergue en latin : *Le port du Havre brûlé et renverſé, &c.* Cette inſcription ne dit pas que la ville fut conſumée, ce qui eût été faux; mais qu'on avait brûlé le port, ce qui était vrai.

Quelque temps après, la conquête de Namur fut perdue. On avait, en France, prodigué (*gg*) des éloges à *Louis XIV* pour l'avoir priſe, et des railleries et des ſatires indécentes contre le roi *Guillaume*, pour ne l'avoir pu ſecourir avec une armée de quatre-vingts mille homme. *Guillaume* s'en rendit maître de la même manière qu'il l'avait vu prendre. Il l'attaqua aux yeux d'une armée encore plus forte que n'avait été la ſienne, quand *Louis XIV* l'aſſiégea. Il y trouva de nouvelles fortifications que *Vauban* avait faites. La garniſon françaiſe, qui la défendit, était une armée; car dans le temps qu'il en forma l'inveſtiſſement, le maréchal de *Boufflers* ſe jeta dans la place avec ſept régimens de dragons. Ainſi Namur était défendue par ſeize mille hommes, et prête à tout moment d'être ſecourue par près de cent mille.

Guillaume prend Namur.

Le maréchal de *Boufflers* était un homme de beaucoup de mérite, un général actif et appliqué, un bon citoyen, ne ſongeant qu'au bien du ſervice, ne ménageant pas plus ſes ſoins que ſa vie. Les mémoires du marquis de *Feuquières* lui reprochent

(*gg*) Voyez l'ode de *Boileau*, et le fragment hiſtorique de *Racine*. L'expérience, dit *Racine*, avait fait connaître au prince d'Orange combien il était inutile de s'oppoſer à un deſſein que le roi conduiſait lui-même.

plusieurs fautes dans la défense de la place et de la citadelle; il lui en reproche encore dans la défense de Lille qui lui a fait tant d'honneur. Ceux qui ont écrit l'histoire de *Louis XIV*, ont copié servilement le marquis de *Feuquières* pour la guerre, ainsi que l'abbé de *Choisi* pour les anecdotes. Ils ne pouvaient pas savoir que *Feuquières*, d'ailleurs excellent officier, et connaissant la guerre par principes et par expérience, était un esprit non moins chagrin qu'éclairé, l'*Aristarque* et quelquefois le *Zoïle* des généraux; il altère des faits pour avoir le plaisir de censurer des fautes. Il se plaignait de tout le monde, et tout le monde se plaignait de lui. On disait qu'il était le plus brave homme de l'Europe, parce qu'il dormait au milieu de cent mille de ses ennemis. Sa capacité n'ayant pas été récompensée par le bâton de maréchal de France, il employa trop, contre ceux qui servaient l'Etat, des lumières qui eussent été très-utiles s'il eût eu l'esprit aussi conciliant que pénétrant, appliqué et hardi.

Il reprocha au maréchal de *Villeroi* plus de fautes et de plus essentielles qu'à *Boufflers*. *Villeroi*, à la tête d'environ quatre-vingts mille hommes, devait secourir Namur, mais, quand même les maréchaux de *Villeroi* et de *Boufflers* eussent fait généralement tout ce qui se pouvait faire, (ce qui est bien rare) il fallait, par la situation du terrain, que Namur ne fût point secourue, et se rendît tôt ou tard. Les bords de la Méhaigne, couverts d'une armée d'observation qui avait arrêté les secours du roi *Guillaume*, arrêtèrent alors nécessairement ceux du maréchal de *Villeroi*.

Le maréchal de *Boufflers*, le comte de *Guiſcard*, gouverneur de la ville, le comte du *Châtelet du Lomont*, commandant de l'infanterie, tous les officiers et les ſoldats défendirent la ville avec une opiniâtreté et une bravoure admirable, qui ne recula pas la priſe de deux jours. Quand une ville eſt aſſiégée par une armée ſupérieure, que les travaux ſont bien conduits, et que la ſaiſon eſt favorable, on ſait à peu-près en combien de temps elle ſera priſe, quelque vigoureuſe que la défenſe puiſſe être. Le roi *Guillaume* ſe rendit maître de la ville et de la citadelle, qui lui coûtèrent plus de temps qu'à *Louis XIV*. Sept. 1695.

Bruxelles bombardée.

Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit bombarder Bruxelles : vengeance inutile, qu'il prenait ſur le roi d'Eſpagne, de ſes villes bombardées par les Anglais. Tout cela feſait une guerre ruineuſe et funeſte aux deux partis.

C'eſt, depuis deux ſiècles, un des effets de l'induſtrie et de la fureur des hommes, que les déſolations de nos guerres ne ſe bornent pas à notre Europe. Nous nous épuiſons d'hommes et d'argent, pour aller nous détruire aux extrémités de l'Aſie et de l'Amérique. Les Indiens, que nous avons obligés par force et par adreſſe à recevoir nos établiſſemens, et les Américains dont nous avons enſanglanté et ravi le continent, nous regardent comme des ennemis de la nature humaine, qui accourent du bout du monde pour les égorger, et pour ſe détruire enſuite eux-mêmes.

La France perd Pondichéri.

Les Français n'avaient de colonies dans les grandes Indes que celle de Pondichéri, formée par les ſoins de *Colbert* avec des dépenſes immenſes, dont

le fruit ne pouvait être recueilli qu'au bout de plusieurs années. Les Hollandais s'en saisirent aisément, et ruinèrent, aux Indes, le commerce de la France à peine établi.

1695. Les Anglais détruisirent les plantations de la France à Saint-Domingue. Un armateur de Brest ravagea celles qu'ils avaient à Gambie dans l'Afrique. Les armateurs de Saint-Malo portèrent le fer et le feu à Terre-Neuve sur la côte orientale qu'ils possédaient. Leur île de la Jamaïque fut insultée par les escadres françaises, leurs vaisseaux pris et brûlés, leurs côtes saccagées.

Déprédations en Amérique.

Pointis, chef d'escadre, à la tête de plusieurs vaisseaux du roi, et de quelques corsaires de l'Amérique, alla surprendre, auprès de la ligne, la ville de Carthagène, magasin et entrepôt des trésors que l'Espagne tire du Mexique. Le dommage qu'il y causa, fut estimé vingt millions de nos livres, et le gain, dix millions. Il y a toujours quelque chose à rabattre de ces calculs, mais rien des calamités extrêmes que causent ces expéditions glorieuses.

Mai 1697.

Les vaisseaux marchands de Hollande et d'Angleterre étaient tous les jours la proie des armateurs de France, et sur-tout de *Du-Guay Trouin*, homme unique en son genre, auquel il ne manquait que de grandes flottes, pour avoir la réputation de *Dragut* ou de *Barberousse*.

Du Guay Trouin.

Jean Bart se fit aussi une grande réputation parmi les corsaires. De simple matelot, il devint enfin chef d'escadre, ainsi que *Du-Guay Trouin*. Leurs noms sont encore illustres.

Les ennemis prenaient moins de vaiſſeaux marchands français, parce qu'il y en avait moins. La mort de *Colbert* et la guerre avaient beaucoup diminué le commerce.

Toute cette guerre eſt une eſpèce de guerre civile.

Le réſultat des expéditions de terre et de mer était donc le malheur univerſel. Ceux qui ont plus d'humanité que de politique remarqueront que dans cette guerre, *Louis XIV* était armé contre ſon beau-frère, le roi d'Eſpagne, contre l'électeur de Bavière dont il avait donné la ſœur à ſon fils le dauphin, contre l'électeur palatin dont il brûla les Etats après avoir marié *Monſieur* à la princeſſe palatine. Le roi *Jacques* fut chaſſé du trône par ſon gendre et par ſa fille. Depuis même on a vu le duc de Savoie ligué encore contre la France où l'une de ſes filles était dauphine, et contre l'Eſpagne où l'autre était reine. La plupart des guerres entre les princes chrétiens ſont des eſpèces de guerres civiles.

L'entrepriſe la plus criminelle de toute cette guerre, fut la ſeule véritablement heureuſe. *Guillaume* réuſſit toujours pleinement en Angleterre et en Irlande. Ailleurs les ſuccès furent balancés. Quand j'appelle cette entrepriſe criminelle, je n'examine pas ſi la nation, après avoir repandu le ſang du père, avait tort ou raiſon de proſcrire le fils, et de défendre ſa religion et ſes droits : je dis ſeulement que, s'il y a quelque juſtice ſur la terre, il n'appartenait pas à la fille et au gendre du roi *Jacques*, de le chaſſer de ſa maiſon. Cette action ſerait horrible entre des particuliers : l'intérêt des peuples ſemble établir une autre morale pour les princes.

CHAPITRE XVII.

Traité avec la Savoie. Mariage du duc de Bourgogne. Paix de Ryſvick. Etat de la France et de l'Europe. Mort et teſtament de Charles II, roi d'Eſpagne.

LA France conſervait encore ſa ſupériorité ſur tous ſes ennemis. Elle en avait accablé quelques-uns, comme la Savoie et le Palatinat. Elle feſait la guerre ſur les frontières des autres. C'était un corps puiſſant et robuſte, fatigué d'une longue réſiſtance, et épuiſé par ſes victoires. Un coup porté à propos l'eût fait chanceler. Quiconque a pluſieurs ennemis à la fois, ne peut avoir, à la longue, de ſalut que dans leur diviſion ou dans la paix. *Louis XIV* obtint bientôt l'un et l'autre.

Victor-Amédée. *Victor-Amédée*, duc de Savoie, était celui de tous les princes qui prenait le plus tôt ſon parti, quand il s'agiſſait de rompre ſes engagemens pour ſes intérêts. Ce fut à lui que la cour de France s'adreſſa. Le comte de *Teſſé*, depuis maréchal de France, homme habile et aimable, d'un génie fait pour plaire, qui eſt le premier talent des négociateurs, agit d'abord ſourdement à Turin, Le maréchal de *Catinat*, auſſi propre à faire la paix que la guerre, acheva la négociation. Il n'était pas beſoin de deux hommes habiles pour déterminer le duc de Savoie à recevoir ſes avantages. On lui rendait ſon pays : on lui donnait de l'argent : on propoſait le mariage de ſa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils de Monſeigneur,

héritier de la couronne de France. On fut bientôt d'accord : le duc et *Catinat* conclurent le traité à Juillet 1696. Notre-Dame de Lorette, où ils allèrent sous prétexte d'un pélerinage de dévotion, qui ne fit prendre le change à personne. Le pape (c'était alors *Innocent XIII*) entrait ardemment dans cette négociation. Son but était de délivrer à la fois l'Italie, et des invasions des Français, et des taxes continuelles que l'empereur exigeait pour payer ses armées. On voulait que les Impériaux laissassent l'Italie neutre. Le duc de Savoie s'engageait par le traité à obtenir cette neutralité. L'empereur répondit d'abord par des refus ; car la cour de Vienne ne se déterminait guère qu'à l'extrémité. Alors le duc de Savoie joignit ses troupes à l'armée française. Ce prince devint, en moins d'un mois, de généralissime de l'empereur, généralissime de *Louis XIV*. On amena sa fille en France, pour Duchesse de Bourgogne. épouser, à onze ans, le duc de Bourgogne qui en avait treize. Après la défection du duc de Savoie, il arriva, comme à la paix de Nimègue, que chacun des alliés prit le parti de traiter. L'empereur accepta d'abord la neutralité d'Italie. Les Hollandais proposèrent le château de Rysvick, près de la Haie, pour les conférences d'une paix générale. Quatre armées que le roi avait sur pied, servirent à hâter les conclusions. Quatre-vingts mille hommes étaient en Flandre sous *Villeroi*. Le maréchal de *Choiseul* en avait quarante mille sur les bords du Rhin. *Catinat* en avait encore autant en Piémont. Le duc de *Vendôme*, parvenu enfin au généralat, après avoir passé par tous les degrés depuis celui de garde du roi, comme un soldat de fortune, commandait en Catalogne, où il

Auguste 1698. gagna un combat, et où il prit Barcelone. Ces nouveaux efforts et ces nouveaux succès furent la médiation la plus efficace. La cour de Rome offrit encore son arbitrage, et fut refusée comme à Nimègue.

Paix de Rysvick. Septembre, octob. 1697. Le roi de Suède, *Charles XI*, fut le médiateur. Enfin la paix se fit, non plus avec cette hauteur et ces conditions avantageuses qui avaient signalé la grandeur de *Louis XIV*, mais avec une facilité et un relâchement de ses droits, qui étonnèrent également les Français et les alliés. On a cru long-temps que cette paix avait été préparée par la plus profonde politique.

Motifs de cette paix. On prétendait que le grand projet du roi de France était et devait être de ne pas laisser tomber toute la succession de la vaste monarchie espagnole dans l'autre branche de la maison d'Autriche. Il espérait, disait-on, que la maison de *Bourbon* en arracherait, au moins, quelque démembrement, et que peut-être un jour elle l'aurait toute entière. Les renonciations authentiques de la femme et de la mère de *Louis XIV*, ne paraissaient que de vaines signatures, que des conjonctures nouvelles devaient anéantir. Dans ce dessein, qui agrandissait ou la France ou la maison de *Bourbon*, il était nécessaire de montrer quelque modération à l'Europe, pour ne pas effaroucher tant de puissances toujours soupçonneuses. La paix donnait le temps de se faire de nouveaux alliés, de rétablir les finances, de gagner ceux dont on aurait besoin, et de laisser former dans l'Etat de nouvelles milices. Il fallait céder quelque chose, dans l'espérance d'obtenir beaucoup plus.

On pensa que c'étaient-là les motifs secrets de

cette paix de Ryſvick qui, en effet, procura par l'événement le trône d'Eſpagne au petit-fils de *Louis XIV.* Cette idée, ſi vraiſemblable, n'eſt pas vraie ; ni *Louis XIV* ni ſon conſeil, n'eurent ces vues qui ſemblaient devoir ſe préſenter à eux. C'eſt un grand exemple de cet enchaînement des révolutions de ce monde, qui entraînent les hommes par leſquels elles ſemblent conduites. L'intérêt viſible de poſſéder bientôt l'Eſpagne, ou une partie de cette monarchie, n'influa en rien dans la paix de Ryſvick. Le marquis de *Torci* en fait l'aveu dans ſes mémoires (*hh*) manuſcrits. On fit la paix par laſſitude de la guerre ; et cette guerre avait été preſque ſans objet : du moins elle n'avait été, du côté des alliés, que le deſſein vague d'abaiſſer la grandeur de *Louis XIV* ; et dans ce monarque, que la ſuite de cette même grandeur qui n'avait pas voulu plier. Le roi *Guillaume* avait entraîné dans ſa cauſe l'empereur, l'Empire, l'Eſpagne, les Provinces-Unies, la Savoie. *Louis XIV* s'était vu trop engagé pour reculer. La plus belle partie de l'Europe avait été ravagée, parce que le roi de France avait uſé avec trop de hauteur de ſes avantages après la paix de Nimègue. C'était contre ſa perſonne qu'on s'était ligué plutôt que contre la France. Le roi croyait avoir mis en ſureté la gloire que donnent les armes ; il voulut avoir celle de la modération : et l'épuiſement qui ſe feſait ſentir dans les finances, ne lui rendit pas cette modération difficile.

(*hh*) Ces mémoires de *Torci* ont été imprimés depuis, et confirment combien l'auteur du *Siècle de Louis XIV* était inſtruit de tout ce qu'il avance.

Les affaires politiques ſe traitaient dans le conſeil : les réſolutions s'y prenaient. Le marquis de *Torci*, encore jeune, n'était chargé que de l'exécution. Tout le conſeil voulait la paix. Le duc de *Beauvilliers*, ſurtout, y repréſentait, avec force, la misère des peuples : madame de *Maintenon* en était touchée : le roi n'y était pas inſenſible. Cette misère feſait d'autant plus d'impreſſion qu'on tombait de cet état floriſſant, où le miniſtre *Colbert* avait mis le royaume. Les grands établiſſemens en tout genre avaient prodigieuſement coûté, et l'économie ne réparait pas le dérangement de ces dépenſes forcées. Ce mal intérieur étonnait, parce qu'on ne l'avait jamais ſenti depuis que *Louis XIV* gouvernait par lui-même. Voilà les cauſes de la paix de Ryſvick. (*ii*) Des ſentimens vertueux y influèrent certainement. Ceux qui penſent que les rois et leurs miniſtres ſacrifient ſans ceſſe et ſans meſure à l'ambition, ne ſe trompent pas moins que celui qui penſerait qu'ils ſacrifient toujours au bonheur du monde.

Reſtitutions faites par *Louis XIV*.

Le roi rendit donc à la branche autrichienne d'Eſpagne tout ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre en Flandre dans cette dernière guerre ; Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai. Il reconnut pour roi légitime d'Angleterre le roi *Guillaume*, traité juſqu'alors de prince d'Orange, d'uſurpateur et de tyran. Il promit de ne donner aucun ſecours à ſes ennemis. Le roi *Jacques*, dont le nom fut omis dans le traité, reſta dans Saint-Germain, avec le nom inutile de roi, et des penſions

(*ii*) *Paix précipitée par le ſeul motif de ſoulager le royaume.* Mémoires de *Torci*, tome I, page 50, première édition.

de *Louis XIV*. Il ne fit plus que des manifeftes ; facrifié, par fon protecteur, à la néceffité, et déjà oublié de l'Europe.

Les jugemens rendus par les chambres de Brifac (*kk*) et de Metz contre tant de fouverains, et les réunions faites à l'Alface, monumens d'une puiffance et d'une fierté dangereufe, furent abolis, et les bailliages juridiquement faifis, furent rendus à leurs maîtres légitimes.

Outre ces défiftemens, on reftitua à l'Empire, Fribourg, Brifac, Kehl, Philipsbourg. On fe foumit à rafer les forterelles de Strasbourg fur le Rhin, le Fort-Louis, Trarbac, le Mont-Royal ; ouvrages où *Vauban* avait épuifé fon art, et le roi fes finances. On fut furpris en Europe, et mécontent en France que *Louis XIV* eût fait la paix, comme s'il eût été vaincu. *Harlai*, *Créci* et *Callières*, qui avaient figné cette paix, n'ofaient fe montrer, ni à la cour, ni à la ville ; on les accablait de reproches et de ridicules, comme s'ils avaient fait un feul pas qui n'eût été ordonné par le miniftère. La cour de *Louis XIV* leur reprochait d'avoir trahi l'honneur de la France, et depuis on les loua d'avoir préparé, par ce traité, la fucceffion à la monarchie efpagnole ; mais ils ne méritèrent ni les critiques ni les louanges.

Ce fut enfin par cette paix que la France rendit la Lorraine à la maifon qui la poffédait depuis fept

(*kk*) *Giannone*, fi célèbre par fon utile hiftoire de Naples, dit que ces tribunaux étaient établis à Tournai. Il fe trompe fouvent fur toutes les affaires qui ne font pas celles de fon pays. Il dit, par exemple, qu'à Nimègue *Louis XIV* fit la paix avec la Suède. Au contraire la Suède était fon alliée.

cents années. Le duc *Charles V*, appui de l'Empire et vainqueur des Turcs, était mort. Son fils *Léopold* prit, à la paix de Ryſvick, poſſeſſion de ſa ſouveraineté; dépouillé, à la vérité, de ſes droits réels; car il n'était pas permis au duc d'avoir des remparts à ſa capitale; mais on ne put lui ôter un droit plus beau, celui de faire du bien à ſes ſujets; droit dont jamais aucun prince n'a ſi bien uſé que lui.

Eloge de *Léopold*, duc de Lorraine, père de l'empereur *François I.*

Il eſt à ſouhaiter que la dernière poſtérité apprenne qu'un des moins grands ſouverains de l'Europe a été celui qui a fait le plus de bien à ſon peuple. Il trouva la Lorraine déſolée et déſerte : il la repeupla, il l'enrichit. Il l'a conſervée toujours en paix, pendant que le reſte de l'Europe a été ravagé par la guerre. Il a eu la prudence d'être toujours bien avec la France, et d'être aimé dans l'Empire; tenant heureuſement ce juſte milieu qu'un prince ſans pouvoir n'a preſque jamais pu garder entre deux grandes puiſſances. Il a procuré à ſes peuples l'abondance qu'ils ne connaiſſaient plus. Sa nobleſſe, réduite à la dernière misère, a été miſe dans l'opulence par ſes ſeuls bienfaits. Voyait-il la maiſon d'un gentilhomme en ruine, il la feſait rebâtir à ſes dépens : il payait leurs dettes; il mariait leurs filles; il prodiguait des préſens, avec cet art de donner, qui eſt encore au-deſſus des bienfaits : il mettait dans ſes dons la magnificence d'un prince et la politeſſe d'un ami. Les arts, en honneur dans ſa petite province, produiſaient une circulation nouvelle qui fait la richeſſe des Etats. Sa cour était formée ſur celle de France. On ne croyait preſque pas avoir changé de lieu quand on paſſait de Verſailles à Luneville. A l'exemple de

Loüis XIV, il fesait fleurir les belles-lettres. Il a établi dans Luneville une espèce d'université sans pédantisme, où la jeune noblesse d'Allemagne venait se former. On y apprenait de véritables sciences dans des écoles, où la physique était démontrée aux yeux par des machines admirables. Il a cherché les talens jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour, et les encourager. Enfin, pendant tout son règne il ne s'est occupé que du soin de procurer à sa nation de la tranquillité, des richesses, des connaissances et des plaisirs. *Je quitterais demain ma souveraineté*, disait-il, *si je ne pouvais faire du bien.* Aussi a-t-il goûté le bonheur d'être aimé; et j'ai vu, long-temps après sa mort, ses sujets verser des larmes en prononçant son nom. Il a laissé, en mourant, son exemple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas peu servi à préparer à son fils le chemin du trône de l'Empire.

Prince de *Conti* vainement élu roi de Pologne.

Dans le temps que *Louis XIV* ménageait la paix de Rysvick qui devait lui valoir la succession d'Espagne, la couronne de Pologne vint à vaquer. C'était la seule couronne royale au monde qui fût alors élective. Citoyens et étrangers y peuvent prétendre. Il faut, pour y parvenir, ou un mérite assez éclatant et assez soutenu par les intrigues pour entraîner les suffrages, comme il était arrivé à *Jean Sobieski*, dernier roi; ou bien des trésors assez grands pour acheter ce royaume qui est presque toujours à l'enchère.

L'abbé de *Polignac*, depuis cardinal, eut d'abord l'habileté de disposer les suffrages en faveur de ce prince de *Conti*, connu par les actions de valeur qu'il avait faites à Steinkerque et à Nervinde. Il n'avait

jamais commandé en chef ; il n'entrait point dans les conſeils du roi ; M. *le Duc* avait autant de réputation que lui à la guerre ; M. de *Vendôme* en avait davantage : cependant ſa renommée effaçait alors les autres noms par le grand art de plaire et de ſe faire valoir, que jamais on ne poſſéda mieux que lui. *Polignac*, qui avait celui de perſuader, détermina d'abord les eſprits en ſa faveur. Il balança, avec de l'éloquence et des promeſſes, l'argent qu'*Auguſte*, électeur de Saxe, prodiguait. *Louis-François*, prince
27 juin. 1697. de *Conti*, fut élu roi par le plus grand parti, et proclamé par le primat du royaume. *Auguſte* fut élu deux heures après, par un parti beaucoup moins nombreux : mais il était prince ſouverain et puiſſant ; il avait des troupes prêtes ſur les frontières de Pologne. Le prince de *Conti* était abſent, ſans argent, ſans troupes, ſans pouvoir ; il n'avait, pour lui, que ſon nom et le cardinal de *Polignac*. Il fallait, ou que *Louis XIV* l'empêchât de recevoir l'offre de la couronne, ou qu'il lui donnât de quoi l'emporter ſur ſon rival. Le miniſtère français paſſa pour en avoir fait trop, en envoyant le prince de *Conti ;* et trop peu, en ne lui donnant qu'une faible eſcadre et quelques lettres de change, avec leſquelles il arriva à la rade de Dantzick. On parut ſe conduire avec cette politique mitigée, qui commence les affaires pour les abandonner. Le prince de *Conti* ne fut pas ſeulement reçu à Dantzick. Ses lettres de change y furent proteſtées. Les intrigues du pape, celles de l'empereur, l'argent et les troupes de Saxe, aſſuraient déjà la couronne à ſon rival. Il revint avec la gloire d'avoir été élu. La France eut la mortification de faire

voir qu'elle n'avait pas assez de force pour faire un roi de Pologne.

Paix générale et courte dans le monde entier.

Cette disgrâce du prince de *Conti* ne troubla point la paix du Nord entre les chrétiens. Le midi de l'Europe fut tranquille bientôt après par la paix de Ryswick. Il ne restait plus de guerre que celle que les Turcs fesaient à l'Allemagne, à la Pologne, à Venise et à la Russie. Les chrétiens, quoique mal gouvernés et divisés entre eux, avaient, dans cette guerre, la supériorité. La bataille de Zanta, où le 1695.
prince *Eugène* battit le grand-seigneur en personne, fameuse par la mort d'un grand-visir, de dix-sept bachas et de plus de vingt mille turcs, abaissa l'orgueil ottoman, et procura la paix de Carlovitz, où les Turcs reçurent la loi. Les Vénitiens eurent la Morée; les Moscovites, Asoph; les Polonais, Kaminieck; l'empereur, la Transilvanie. La chrétienté 1699.
fut alors tranquille et heureuse; on n'entendait parler de guerre, ni en Asie ni en Afrique. Toute la terre était en paix, vers les deux dernières années du dix-septième siècle; époque d'une trop courte durée.

Troubles du Nord.

Les malheurs publics recommencèrent bientôt. Le Nord fut troublé, dès l'an 1700, par les deux hommes les plus singuliers qui fussent sur la terre. L'un était le czar *Pierre Alexiovitz*, empereur de Russie, et l'autre le jeune *Charles XII*, roi de Suède. Le czar *Pierre*, supérieur à son siècle et à sa nation, a été, par son génie et par ses travaux, le réformateur ou plutôt le fondateur de son empire. *Charles XII*, plus courageux, mais moins utile à ses sujets, fait pour commander à des soldats et non à des peuples, a été le premier des héros de son temps; mais il est mort avec la

Pierre I.
Charles XII.

réputation d'un roi imprudent. La désolation du Nord, dans une guerre de dix-huit années, a dû son origine à la politique ambitieuse du czar, du roi de Danemarck et du roi de Pologne, qui voulurent profiter de la jeunesse de *Charles XII* pour
1700. lui ravir une partie de ses Etats. Le roi *Charles*, à l'âge de seize ans, les vainquit tous trois. Il fut la terreur du Nord, et passa déjà pour un grand homme, dans un âge où les autres hommes n'ont pas reçu encore toute leur éducation. Il fut neuf ans le roi le plus redoutable qui fût au monde, et neuf autres années le plus malheureux.

Troubles du Midi.

Les troubles du midi de l'Europe ont eu une autre origine. Il s'agissait de recueillir les dépouilles du roi d'Espagne, dont la mort s'approchait. Les puissances, qui dévoraient déjà en idée cette succession immense, fesaient ce que nous voyons souvent dans la maladie d'un riche vieillard sans enfans. Sa femme, ses parens, des prêtres, des officiers préposés pour recevoir les dernières volontés des mourans, l'assiègent de tous côtés pour arracher de lui un mot favorable : quelques héritiers consentent à partager ses dépouilles; d'autres s'apprêtent à les disputer.

Succession d'Espagne.

Droit à cette succession.

Louis XIV et l'empereur *Léopold* étaient au même degré : tous deux descendaient de *Philippe III* par les femmes; mais *Louis* était fils de l'aînée. Le dauphin avait un plus grand avantage encore sur les enfans de l'empereur, c'est qu'il était petit-fils de *Philippe IV*, et les enfans de *Léopold* n'en descendaient pas. Tous les droits de la nature étaient donc dans la maison de France. On n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table suivante.

PHILIPPE

PHILIPPE III, ROI D'ESPAGNE.

BRANCHE FRANCAISE.	BRANCHE ALLEMANDE.

PHILIPPE IV.

ANNE-MARIE, l'aînée, femme de LOUIS XIII, en 1615.	MARIE-ANNE, la cadette, épouſe de FERDINAND III, empereur en 1631.

CHARLES II.

LOUIS XIV épouſe, en 1660, MARIE-THERESE, fille aînée de PHILIPPE IV.	LEOPOLD, fils de FERDINAND III et de MARIE-ANNE, épouſe, en 1666, MARGUERITE-THERESE, fille cadette de PHILIPPE IV, dont il eut
MONSEIGNEUR,	MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE, mariée à l'électeur de Bavière MAXIMILIEN-EMMANUEL, qui eut d'elle
Le duc de Bourgogne. Le duc d'Anjou, roi d'Eſpagne. Le duc de Berri.	JOSEPH-FERDINAND-LEOPOLD DE BAVIERE, nommé héritier de toute la monarchie eſpagnole, à l'âge de quatre ans.

Mais la maiſon de l'empereur comptait pour ſes droits, premièrement les renonciations authentiques et ratifiées de *Louis XIII* et de *Louis XIV* à la couronne d'Eſpagne ; enſuite le nom d'*Autriche ;* le ſang de *Maximilien*, dont *Léopold* et *Charles II* deſcendaient ; l'union preſque toujours conſtante des deux branches autrichiennes ; la haine encore plus conſtante de ces deux branches contre les *Bourbons ;* l'averſion que la nation eſpagnole avait alors pour la nation françaiſe ; enfin, les reſſorts d'une politique en poſſeſſion de gouverner le conſeil d'Eſpagne.

Intrigues pour la ſucceſſion d'Eſpagne.

Rien ne paraiſſait plus naturel alors que de perpétuer le trône d'Eſpagne dans la maiſon d'Autriche. L'Europe entière s'y attendait avant la paix de Ryſvick ; mais la faibleſſe de *Charles II* avait dérangé dès l'année 1696 cet ordre de ſucceſſion ; et le nom autrichien avait déjà été ſacrifié en ſecret. Le roi d'Eſpagne avait un petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière *Maximilien-Marie*. La mère du roi, qui vivait encore, était biſaïeule de ce jeune prince de Bavière, âgé alors de quatre ans ; et quoique cette reine-mère fût de la maiſon d'Autriche, étant fille de l'empereur *Ferdinand III*, elle obtint de ſon fils que la race impériale fût déshéritée. Elle était piquée contre la cour de Vienne. Elle jeta les yeux ſur ce prince bavarois ſortant du berceau, pour le deſtiner à la monarchie d'Eſpagne et du nouveau monde. *Charles II*, alors gouverné par elle, (*ll*) fit un teſtament ſecret en faveur du prince électoral de Bavière, en 1696. *Charles*, ayant depuis perdu ſa mère, fut gouverné par ſa femme, *Marie-Anne de Bavière-Neubourg*. Cette

(*ll*) Voyez les mémoires de *Torci*, premier volume, page 15.

princeſſe bavaroiſe, belle-ſœur de l'empereur *Léopold*, était auſſi attachée à la maiſon d'Autriche que la reine-mère autrichienne avait été affectionnée au ſang de Bavière. Ainſi le cours naturel des choſes fut toujours interverti dans cette affaire, où il s'agiſſait de la plus vaſte monarchie du monde. *Marie-Anne de Bavière* fit déchirer le teſtament qui appelait le jeune bavarois à la ſucceſſion, et le roi promit à ſa femme qu'il n'aurait jamais d'autre héritier qu'un fils de l'empereur *Léopold*, et qu'il ne ruinerait pas la maiſon d'Autriche. Les choſes étaient en ces termes à la paix de Ryſvick. Les maiſons de France et d'Autriche ſe craignaient et s'obſervaient, et elles avaient l'Europe à craindre. L'Angleterre et la Hollande, alors puiſſante, dont l'intérêt était de tenir la balance entre les ſouverains, ne voulaient point ſouffrir que la même tête pût porter avec la couronne d'Eſpagne celle de l'Empire, ou celle de France.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que le roi de Portugal, *Pierre II*, ſe mit au rang des prétendans. Cela était abſurde; il ne pouvait tirer ſon droit que d'un *Jean I*, fils naturel de *Pierre le juſticier*, au quinzième ſiècle; mais cette prétention chimérique était ſoutenue par le comte d'*Oropeza* de la maiſon de Bragance; il était membre du conſeil. Il oſa en parler; il fut diſgracié et renvoyé.

Louis XIV ne pouvait ſouffrir qu'un fils de l'empereur recueillît la ſucceſſion, et il ne pouvait la demander. On ne ſait pas poſitivement quel homme imagina le premier de faire un partage prématuré et inoui de la monarchie eſpagnole pendant la vie de *Charles II*. Il eſt très-vraiſemblable que ce fut le

miniſtre *Torci ;* car ce fut lui qui en fit l'ouverture au comte de *Portland Benting* , ambaſſadeur de *Guillaume III* auprès de *Louis XIV.* (*mm*)

Traité de partage. 1696.

Le roi *Guillaume* entra vivement dans ce projet nouveau. Il diſpoſa dans la Haie , avec le comte de *Tallard* , de la ſucceſſion d'Eſpagne. On donnait au jeune prince de Bavière l'Eſpagne et les Indes occidentales, ſans ſavoir que *Charles II* lui avait déjà légué auparavant tous ſes Etats. Le dauphin, fils de *Louis XIV* , devait poſſéder Naples, Sicile et la province de Guipuſcoa, avec quelques villes. On ne laiſſait à l'archiduc *Charles*, ſecond fils de l'empereur *Léopold*, que le Milanais; et rien à l'archiduc *Joſeph* , fils aîné de *Léopold*, héritier de l'Empire.

Teſtament de *Charles II*, roi d'Eſpagne.

Le ſort d'une partie de l'Europe , et de la moitié de l'Amérique, ainſi réglé, *Louis* promit par ce traité de partage de renoncer à la ſucceſſion entière de l'Eſpagne. Le dauphin promit et ſigna la même choſe. La France croyait gagner des Etats; l'Angleterre et la Hollande croyaient affermir le repos d'une partie de l'Europe; toute cette politique fut vaine. Le roi moribon, apprenant qu'on déchirait ſa monarchie de ſon vivant, fut indigné. On s'attendait qu'à cette nouvelle il déclarerait pour ſon ſucceſſeur, ou l'empereur *Léopold* , ou un fils de cet empereur; qu'il lui donnerait cette récompenſe, de n'avoir point trempé dans ce partage ; que la grandeur et l'intérêt de la maiſon d'Autriche lui dicteraient un teſtament. Il en

(*mm*) L'auteur du *Siècle de Louis XIV* avait écrit la plupart de ces particularités, alors auſſi nouvelles qu'intéreſſantes, long-temps avant que les mémoires du marquis de *Torci* paruſſent, et ces mémoires ont enfin confirmé tous les faits rapportés dans cette hiſtoire.

fit un en effet; mais il déclara pour la seconde fois ce même prince de Bavière unique héritier de tous ses Etats. La nation espagnole, qui ne craignait rien tant que le démembrement de sa monarchie, applaudissait à cette disposition. La paix semblait devoir en être le fruit. Cette espérance fut encore aussi vaine que le traité de partage. Le prince de Bavière, désigné roi, mourut à Bruxelles. (*nn*) Novembre 1698.

On accusa injustement de cette mort précipitée la maison d'Autriche, sur cette seule vraisemblance, que ceux-là commettent le crime à qui le crime est utile. Alors recommencèrent les intrigues à la cour de Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à la Haie et à Rome.

Louis XIV, le roi *Guillaume* et les Etats-Généraux, disposèrent encore une fois en idée de la monarchie espagnole. Ils assignaient à l'archiduc *Charles*, fils puîné de l'empereur, la part qu'ils avaient auparavant donnée à l'enfant qui venait de mourir. Le fils de *Louis XIV* devait posséder Naples et Sicile, et tout ce qu'on lui avait assigné par la première convention. Autre traité de partage. Mars 1700.

On donnait Milan au duc de Lorraine; et la

(*nn*) Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière, ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, tome V, page 6, ces paroles : *La cour de Vienne de tout temps infectée des maximes de Machiavel, et soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres.* Il semble, par cette phrase, que la cour de Vienne eut de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses.

Lorraine, ſi ſouvent envahie, et ſi ſouvent rendue par la France, devait y être annexée pour jamais. Ce traité, qui mit en mouvement la politique de tous les princes pour le traverſer ou pour le ſoutenir, fut tout auſſi inutile que le premier. L'Europe fut encore trompée dans ſon attente, comme il arrive preſque toujours.

L'empereur, à qui on propoſait ce traité de partage à ſigner, n'en voulait point, parce qu'il eſpérait avoir toute la ſucceſſion. Le roi de France, qui en avait preſſé la ſignature, attendait les événemens avec incertitude. Quand ce nouvel affront fut connu à la cour de Madrid, le roi fut ſur le point de ſuccomber à ſa douleur ; et la reine, ſa femme, fut tranſportée d'une ſi vive colère qu'elle briſa les meubles de ſon appartement, et ſur-tout les glaces et les autres ornemens qui venaient de France; tant les paſſions ſont les mêmes dans tous les rangs. Ces partages imaginaires, ces intrigues, ces querelles, tout cela n'était qu'un intérêt perſonnel. La nation eſpagnole était comptée pour rien. On ne la conſultait pas, on ne lui demandait pas quel roi elle voulait. On propoſa d'aſſembler *las cortes*, les états-généraux; mais *Charles* frémiſſait à ce ſeul nom.

Autres intrigues pour la ſucceſſion.

Alors ce malheureux prince, qui ſe voyait mourir à la fleur de ſon âge, voulut donner tous ſes Etats à l'archiduc *Charles*, neveu de ſa femme, ſecond fils de l'empereur *Léopold*. Il n'oſait les laiſſer au fils aîné ; tant le ſyſtême de l'équilibre prévalait dans les eſprits, et tant il était ſûr que la crainte de voir l'Eſpagne, le Mexique, le Pérou, de grands établiſſemens dans l'Inde, l'Empire, la Hongrie, la

Lombardie, dans les mêmes mains, armerait le reste de l'Europe. Il demandait que l'empereur *Léopold* envoyât son second fils *Charles* à Madrid, à la tête de dix mille hommes; mais ni la France, ni l'Angleterre, ni la Hollande, ni l'Italie, ne l'auraient alors souffert : toutes voulaient le partage. L'empereur ne voulait point envoyer son fils seul à la merci du conseil d'Espagne, et ne pouvait y faire passer dix mille hommes. Il voulait seulement faire marcher des troupes en Italie, pour s'assurer cette partie des Etats de la monarchie autrichienne-espagnole. Il arriva, pour le plus important intérêt entre deux grands rois, ce qui arrive tous les jours entre des particuliers pour des affaires légères. On disputa, on s'aigrit : la fierté allemande révoltait la hauteur castillanne. La comtesse de *Perlipz*, qui gouvernait la femme du roi mourant, aliénait les esprits qu'elle eût dû gagner à Madrid; et le conseil de Vienne les éloignait encore davantage par ses hauteurs.

Intrigues encore pour la succession.

Le jeune archiduc, qui fut depuis l'empereur *Charles VI*, appelait toujours les Espagnols d'un nom injurieux. Il apprit alors combien les princes doivent peser leurs paroles. Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mécontent des Allemands, releva ces discours, les envenima dans ses dépêches, et écrivit lui-même des choses plus injurieuses pour le conseil d'Autriche que l'archiduc n'en avait prononcées contre les Espagnols. ›› Les ›› ministres de *Léopold*, écrivait-il, ont l'esprit fait ›› comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, ›› dur et tortu. ›› Cette lettre devint publique. L'évêque de Lérida fut rappelé; et a son retour à

Madrid, il ne fit qu'accroître l'averſion des Eſpagnols contre les Allemands.

Autant le parti autrichien révoltait la cour de Madrid, autant le marquis, depuis duc d'*Harcourt*, ambaſſadeur de France, ſe conciliait tous les cœurs par la profuſion de ſa magnificence, par ſa dextérité, et par le grand art de plaire. Reçu d'abord fort mal à la cour de Madrid, il ſouffrit tous les dégoûts ſans ſe plaindre; trois mois entiers s'écoulèrent ſans qu'il pût avoir audience du roi. (*oo*) Il employa ce temps à gagner les eſprits. Ce fut lui qui le premier fit changer en bienveillance cette antipathie que la nation eſpagnole nourriſſait contre la françaiſe depuis *Ferdinand le catholique*; et ſa prudence prépara les temps où la France et l'Eſpagne ont renoué les anciens nœuds qui les avaient unis avant ce *Ferdinand*, *de couronne à couronne, de peuple à peuple & d'homme à homme.* Il accoutuma la cour eſpagnole à aimer la maiſon de France; ſes miniſtres, à ne plus s'effrayer des renonciations de *Marie-Thérèſe* et d'*Anne d'Autriche*; et *Charles II* lui-même, à balancer entre ſa propre maiſon et celle de *Bourbon*. Il fut ainſi le premier mobile de la plus grande révolution dans le gouvernement et dans les eſprits. Cependant ce changement était encore éloigné. (28)

(*oo*) *Reboulet* ſuppoſe que cet ambaſſadeur fut reçu d'abord magnifiquement. Il fait un grand éloge de ſa livrée, de ſon beau carroſſe doré, et de l'accueil tout-à-fait gracieux de ſa majeſté. Mais le marquis, dans ſes dépêches, avoue qu'on ne lui fit nulle civilité, et qu'il ne vit le roi qu'un moment dans une chambre très-ſombre, éclairée de deux bougies, de peur qu'il ne s'aperçût que ce prince était moribond. Enfin les mémoires de *Torci* démontrent qu'il n'y a pas un mot de vrai dans dans tout ce que *Reboulet*, *Limiers* et les autres hiſtoriens ont dit de cette grande affaire.

(28) Il y avait toujours un parti français à la cour d'Eſpagne. Les

L'empereur priait, menaçait. Le roi de France représentait ses droits, mais sans oser jamais demander pour un de ses petits-fils la succession entière. Il ne s'occupait qu'à flatter le malade. Les Maures assiégeaient Ceuta. Aussitôt le marquis d'*Harcourt* offre des vaisseaux et des troupes à *Charles*, qui en fut sensiblement touché; mais la reine, sa femme, en fut effrayée; elle craignit que son mari n'eût trop de reconnaissance, et refusa sèchement ce secours.

On ne savait encore quel parti prendre dans le conseil de Madrid, et *Charles II* approchait du tombeau, plus incertain que jamais. L'empereur *Léopold* piqué rappela son ambassadeur, le comte de *Harrach*; mais bientôt après il le renvoya à Madrid, et les espérances en faveur de la maison d'Autriche se rétablirent. Le roi d'Espagne écrivit à l'empereur qu'il choisirait l'archiduc pour son successeur. Alors le roi de France, menaçant à son tour, assembla une armée vers les frontières d'Espagne, et ce même marquis d'*Harcourt* fut rappelé de son ambassade pour commander cette armée. Il ne resta à Madrid qu'un officier d'infanterie qui avait servi de secrétaire d'ambassade, et qui fut chargé des affaires, comme le dit le marquis de *Torci*. Ainsi le roi moribond, menacé tour-à-tour par ceux qui prétendaient à sa succession, voyant que le jour de sa mort serait celui de la guerre,

chefs de ce parti imaginèrent de faire accroire au roi qu'il était ensorcelé, et l'on envoya consulter en conséquence le plus habile sorcier qu'il y eût alors dans toute l'Espagne. Le sorcier répondit comme on le désirait, mais il eut la mal-adresse de compromettre dans sa réponse des personnes très-considérables; ce qui fournit à la reine, contre qui cette intrigue était dirigée, et qui n'osait s'en plaindre, un prétexte pour perdre le sorcier et ses protecteurs. Mém. de *Saint-Philippe*.

que ſes Etats allaient être déchirés, tendait à ſa fin ſans conſolation, ſans réſolution, et au milieu des inquiétudes.

Le roi d'Eſpagne conſulte le pape.

Dans cette criſe violente, le cardinal *Portocarrero*, archevêque de Tolède, le comte de *Monterey*, et d'autres grands d'Eſpagne voulurent ſauver la patrie. Ils ſe réunirent pour prévenir le démembrement de la monarchie. Leur haine contre le gouvernement allemand fortifia dans leurs eſprits la raiſon d'Etat, et ſervit la cour de France ſans qu'elle le sût. Ils perſuadèrent à *Charles II* de préférer un petit-fils de *Louis XIV* à un prince éloigné d'eux, hors d'état de les défendre. Ce n'était point anéantir les renonciations ſolennelles de la mère et de la femme de *Louis XIV* à la couronne d'Eſpagne, puiſqu'elles n'avaient été faites que pour empêcher les aînés de leurs deſcendans de réunir ſous leur domination les deux royaumes, et qu'on ne choiſiſſait point un aîné. C'était en même temps rendre juſtice aux droits du ſang; c'était conſerver la monarchie eſpagnole ſans partage. Le roi ſcrupuleux fit conſulter des théologiens, qui furent de l'avis de ſon conſeil; enſuite, tout malade qu'il était, il écrivit de ſa main au pape *Innocent XII*, et lui fit la même conſultation. Le pape, qui croyait voir dans l'affaibliſſement de la maiſon d'Autriche la liberté de l'Italie, écrivit au roi „ que les lois d'Eſpagne et le bien de la chré- „ tienté exigeaient de lui qu'il donnât la préférence „ à la maiſon de France. „ La lettre du pape était du 16 juillet 1700. Il traita ce cas de conſcience d'un ſouverain comme une affaire d'Etat, tandis que le roi d'Eſpagne feſait de cette grande affaire d'Etat un cas de conſcience.

Louis XIV en fut informé par le cardinal de *Janſon* qui réſidait alors à Rome : c'eſt toute la part que le cabinet de Verſailles eut à cet événement. Six mois s'étaient écoulés depuis qu'on n'avait plus d'ambaſſadeur à Madrid. C'était peut-être une faute, et ce fut peut-être encore cette faute qui valut la monarchie eſpagnole à la maiſon de France. Le roi d'Eſpagne fit ſon troiſième teſtament, qu'on crut long-temps être le ſeul, et donna tous ſes Etats au duc d'Anjou. (*pp*) On ſaiſit un moment où ſa femme n'était pas auprès de lui pour le faire ſigner. C'eſt ainſi que toute cette intrigue fut terminée.

Dernier teſtament de *Charles II.*

2 octobre 1700.

L'Europe a penſé que ce teſtament de *Charles II* avait été dicté à Verſailles. Le roi mourant n'avait conſulté que l'intérêt de ſon royaume, les vœux de ſes ſujets, et même leurs craintes ; car le roi de France feſait avancer des troupes ſur la frontière, pour s'aſſurer une partie de l'héritage, tandis que le roi moribond ſe réſolvait à lui tout donner. Rien n'eſt plus vrai que la réputation de *Louis XIV*, et l'idée de ſa puiſſance furent les ſeuls négociateurs qui conſommèrent cette révolution.

Charles d'Autriche, après avoir ſigné la ruine de ſa maiſon et la grandeur de celle de France, languit encore un mois, et acheva enfin, à l'âge de trente-neuf ans, la vie obſcure qu'il avait menée ſur le trône. Peut-être n'eſt-il pas inutile, pour faire connaître

Mort de *Charles II.* 1 novembre 1700.

(*pp*) Quelques mémoires diſent que le cardinal *Portocarrero* arracha du roi mourant la ſignature de ce teſtament ; ils lui font tenir un long diſcours pour y diſpoſer ce monarque : mais on voit que tout était déjà préparé et réglé dès le mois de juillet. Qui pourrait d'ailleurs ſavoir ce que dit le cardinal *Portocarrero* au roi, tête à tête?

l'efprit humain, de dire que, quelques mois avant fa mort, ce monarque fit ouvrir à l'efcurial les tombeaux de fon père, de fa mère et de fa première femme, *Marie-Louife d'Orléans*, dont il était foupçonné d'avoir fouffert l'empoifonnement. (*qq*) Il baifa ce qui reftait de ces cadavres, foit qu'en cela il fuivît l'exemple de quelques anciens rois d'Efpagne, foit qu'il voulût s'accoutumer aux horreurs de la mort, foit qu'une fecrète fuperftition lui fît croire que l'ouverture de ces tombes retarderait l'heure où il devait être porté dans la fienne.

Ce prince était né auffi faible d'efprit que de corps; et cette faibleffe s'était répandue fur fes Etats. C'eft le fort des monarchies que leur profpérité dépende du caractère d'un feul homme. Telle était la profonde ignorance dans laquelle *Charles II* avait été élevé, que, quand les Français affiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne favait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre. (*rr*) Ce roi laiffa au duc d'Anjou, petit-fils de *Louis XIV*, tous fes Etats, fans connaître ce qu'il lui laiffait.

Toute l'Europe furprife du teftament.

Son teftament fut fi fecret que le comte de *Harrach*, ambaffadeur de l'empereur, fe flattait encore que l'archiduc était reconnu fucceffeur. Il attendit longtemps l'iffue du grand confeil, qui fe tint immédiatement après la mort du roi. Le duc d'*Abrantes* vint à lui les bras ouverts : l'ambaffadeur ne douta pas dans ce moment que l'archiduc ne fût roi, quand le duc d'*Abrantes* lui dit en l'embraffant : *Vengo a*

(*qq*) Voyez le chapitre des anecdotes.

(*rr*) Voyez les mémoires de *Torci*, tome I, page 12.

defpedirme de la cafa de Auftria. Je viens prendre congé de la maifon d'Autriche.

Ainfi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des Etats efpagnols, la maifon de France eut, d'un trait de plume, la monarchie entière, fans traités, fans intrigues, et fans même avoir eu l'efpérance de cette fucceffion. On s'eft cru obligé de faire connaître la fimple vérité d'un fait jufqu'à préfent obfcurci par tant de miniftres et d'hiftoriens féduits par leurs préjugés et par les apparences qui féduifent prefque toujours. Tout ce qu'on a débité dans tant de volumes, d'argent répandu par le maréchal d'*Harcourt*, et des miniftres efpagnols gagnés pour faire figner ce teftament, eft au rang des menfonges politiques et des erreurs populaires. Mais le roi d'Efpagne, en choififfant pour fon héritier le petit-fils d'un roi fi long-temps fon ennemi, penfait toujours aux fuites que l'idée d'un équilibre général devait entraîner. Le duc d'Anjou, petit-fils de *Louis XIV*, n'était appelé à la fucceffion d'Efpagne que parce qu'il ne devait pas efpérer celle de France; et le même teftament qui, au défaut des puînés du fang de *Louis XIV*, rappelait l'archiduc *Charles*, depuis l'empereur *Charles VI*, portait expreffément que l'Empire et l'Efpagne ne feraient jamais réunis fous un même fouverain.

Louis XIV acceptera-t-il le teftament?

Louis XIV pouvait s'en tenir encore au traité de partage, qui était un gain pour la France. Il pouvait accepter le teftament qui était un avantage pour fa maifon. Il eft certain que la matière fut mife en délibération dans un confeil extraordinaire. Le chancelier de *Pontchartrain* et le duc de *Beauvilliers* furent

d'avis de s'en tenir au traité; ils voyaient les dangers d'une nouvelle guerre à ſoutenir. (29) *Louis* les voyait auſſi; mais il était accoutumé à ne les pas

11 novembre 1700. craindre. Il accepta le teſtament; et rencontrant, au ſortir du conſeil, les princeſſes de *Conti* avec Madame la ducheſſe : *Hé bien*, leur dit-il en ſouriant, *quel parti prendriez-vous ?* puis ſans attendre leur réponſe : *quelque parti que je prenne*, ajouta-t-il, *je ſais bien que je ſerai blâmé.* (ss)

Les actions des rois, tout flattés qu'ils ſont, éprouvent toujours tant de critiques, que le roi d'Angleterre lui-même, eſſuya des reproches dans ſon

(29) A ne conſidérer que la juſtice, cette queſtion était délicate. Le traité de partage liait *Louis XIV*, mais il n'avait aucun droit de priver ſon petit-fils d'une ſucceſſion qui était indépendante de ſon autorité. Il avait encore moins le droit de donner à l'Eſpagne un autre maître que celui qui était appelé au trône par la règle ordinaire des ſucceſſions, par le teſtament de *Charles II* et le conſentement des peuples. Le traité fait avec l'Angleterre paraît donc injuſte; et ce n'eſt pas de l'avoir violé, mais de l'avoir propoſé, qu'on peut faire un reproche à *Louis XIV*. Devait-il regarder comme abſolument nul cet engagement injuſte, ou devait-il, en laiſſant la liberté à ſon petit-fils d'accepter ou de refuſer, ſe croire obligé à ne lui point donner de ſecours contre les puiſſances avec leſquelles il avait pris des engagemens? La guerre qu'elles feraient au nouveau roi d'Eſpagne n'était-elle point évidemment injuſte? Et l'engagement de ne pas défendre ſon petit-fils, injuſtement attaqué, aurait-il pu être légitime?

(*ss*) Malgré le mépris où ſont en France les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, on eſt pourtant obligé d'avertir les étrangers que tout ce qu'on y dit au ſujet de ce teſtament eſt faux. L'auteur prétend que lorſque l'ambaſſadeur d'Eſpagne vint apporter à *Louis XIV* les dernières volontés de *Charles II*, le roi lui répondit : *Je verrai.* Certainement le roi ne fit point une réponſe ſi étrange, puiſque, de l'aveu du marquis de *Torci*, l'ambaſſadeur d'Eſpagne n'eut audience de *Louis XIV* qu'après le conſeil dans lequel le teſtament fut accepté.

Le miniſtre qu'on avait alors en Eſpagne, s'appelait *Blécour* et non pas *Belcour*. Ce que le roi dit à l'ambaſſadeur *Caſtel dos Rios*, dans les mémoires de *Maintenon*, n'a jamais été dit que dans ce roman.

parlement ; et ses ministres furent poursuivis, pour avoir fait le traité de partage. Les Anglais, qui raisonnent mieux qu'aucun peuple, mais en qui la fureur de l'esprit de parti éteint quelquefois la raison, criaient à la fois, et contre *Guillaume* qui avait fait le traité, et contre *Louis XIV* qui le rompait.

L'Europe parut d'abord dans l'engourdissement de la surprise et de l'impuissance, quand elle vit la monarchie d'Espagne soumise à la France, dont elle avait été trois cents ans la rivale. *Louis XIV* semblait le monarque le plus heureux et le plus puissant de la terre. Il se voyait à soixante et deux ans entouré d'une nombreuse postérité, un de ses petits-fils allait gouverner, sous ses ordres, l'Espagne, l'Amérique, la moitié de l'Italie et les Pays-Bas. L'empereur n'osait encore que se plaindre.

Mesures pour faire valoir le testament.

Le roi *Guillaume*, à l'âge de cinquante-deux ans, devenu infirme et faible, ne paraissait plus un ennemi dangereux. Il lui fallait le consentement de son parlement pour faire la guerre ; et *Louis* avait fait passer de l'argent en Angleterre, avec lequel il espérait disposer de plusieurs voix de ce parlement. *Guillaume* et la Hollande, n'étant pas assez forts pour se déclarer, écrivirent à *Philippe V*, comme au roi légitime d'Espagne. *Louis XIV* était assuré de l'électeur de Bavière, père du jeune prince qui était mort désigné roi. Cet électeur, gouverneur des Pays-Bas au nom du dernier roi *Charles II*, assurait tout d'un coup à *Philippe V*, la possession de la Flandre, et ouvrait dans son électorat, le chemin de Vienne aux armées françaises, en cas que l'empereur osât faire la guerre. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière,

Févr. 1701.

était auſſi intimement lié à la France que ſon frère; et ces deux princes ſemblaient avoir raiſon, le parti de la maiſon de *Bourbon* étant alors incomparablement le plus fort. Le duc de Savoie, déja beau-père du duc de Bourgogne, allait l'être encore du roi d'Eſpagne; il devait commander les armées françaiſes en Italie. On ne s'attendait pas que le père de la ducheſſe de Bourgogne et de la reine d'Eſpagne dût jamais faire la guerre à ſes deux gendres.

Premiers ſuccès de la maiſon de France.

Le duc de Mantoue, vendu à la France par ſon miniſtre, ſe vendit auſſi lui-même, et reçut garniſon françaiſe dans Mantoue. Le Milanais reconnut le petit-fils de *Louis XIV* ſans balancer. Le Portugal même, ennemi naturel de l'Eſpagne, s'unit d'abord avec elle. Enfin, de Gibraltar à Anvers, et du Danube à Naples, tout paraiſſait être aux *Bourbons*. Le roi était ſi fier de ſa proſpérité, qu'en parlant au duc de *la Rocheſoucauld* au ſujet des propoſitions que l'empereur lui feſait alors, il ſe ſervit de ces termes: *Vous les trouverez encore plus inſolentes qu'on ne vous l'a dit.* (*tt*).

Sept. 1701.

Le roi *Guillaume*, ennemi juſqu'au tombeau de la grandeur de *Louis XIV*, promit à l'empereur d'armer pour lui l'Angleterre et la Hollande: il mit encore le Danemarck dans ſes intérêts; enfin il ſigna à la Haie la ligue déjà tramée contre la maiſon de France. Mais le roi s'en étonna peu; et comptant ſur les diviſions que ſon argent devait jeter dans le parlement anglais, et plus encore ſur les forces

(*tt*) Du moins c'eſt ce que rapportent les mémoires manuſcrits du marquis de *Dangeau*. Ils ſont quelquefois infidèles.

réunies

réunies de la France et de l'Efpagne, il fembla méprifer fes ennemis.

Jacques mourut alors à Saint-Germain. *Louis* pouvait accorder ce qui paraiffait être de la bienféance et de la politique, en ne fe hâtant pas de reconnaître le prince de Galles pour roi d'Angleterre, d'Ecoffe et d'Irlande, après avoir reconnu *Guillaume* par le traité de Ryfvick. Un pur fentiment de générofité le porta d'abord à donner au fils du roi *Jacques* la confolation d'un honneur et d'un titre que fon malheureux père avait eus jufqu'à fa mort, et que ce traité de Ryfvick ne lui ôtait pas. Toutes les têtes du confeil furent d'une opinion contraire. Le duc de *Beauvilliers* furtout, fit voir, avec une éloquence forte, tous les fléaux de la guerre qui devaient être le fruit de cette magnanimité dangereufe. Il était gouverneur du duc de Bourgogne, et penfait en tout comme le précepteur de ce prince, le célèbre archevêque de Cambrai, fi connu par fes maximes humaines de gouvernement, et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples fur la grandeur des rois. Le marquis de *Torci* appuya, par des principes de politique, ce que le duc de *Beauvilliers* avait dit comme citoyen. Il repréfenta qu'il ne convenait pas d'irriter la nation anglaife par une démarche précipitée. *Louis* fe rendit à l'avis unanime de fon confeil, et il fut réfolu de ne point reconnaître le fils de *Jacques II* pour roi.

16 feptembre 1701.

Louis XIV conferve au fils de *Jacques II* le titre et les honneurs de la royauté, malgré tout fon confeil.

Le jour même, *Marie de Modène*, (30) veuve de *Jacques*, vient parler à *Louis XIV*, dans l'appartement

(30) Il paraît, d'après les notes des mémoires de *Berwick*, que *Louis XIV* avait pris fa réfolution avant la mort de *Jacques*, et qu'ainfi

de madame de *Maintenon*. Elle le conjure en larmes de ne point faire à fon fils, à elle, à la mémoire d'un roi qu'il a protégé, l'outrage de refufer un fimple titre, feul refte de tant de grandeurs : on a toujours rendu à fon fils les honneurs d'un prince de Galles, on le doit donc traiter en roi après la mort de fon père : le roi *Guillaume* ne peut s'en plaindre pourvu qu'on le laiffe jouir de fon ufurpation. Elle fortifie ces raifons par l'intérêt de la gloire de *Louis XIV*. Qu'il reconnaiffe ou non le fils de *Jacques II*, les Anglais ne prendront pas moins parti contre la France, et il aura feulement la douleur d'avoir facrifié la grandeur de fes fentimens à des ménagemens inutiles. Ces repréfentations et ces larmes furent appuyées par madame de *Maintenon*. Le roi revint à fon premier fentiment, et à la gloire de foutenir autant qu'il pouvait des rois opprimés. Enfin *Jacques III* fut reconnu le même jour qu'il avait été arrêté dans le confeil qu'on ne le reconnaîtrait pas.

Le marquis de *Torci* a fait fouvent l'aveu de cette anecdote fingulière. Il ne l'a pas inférée dans fes mémoires manufcrits, parce qu'il penfait, difait-il, qu'il n'était pas honorable à fon maître que deux femmes lui euffent fait changer une réfolution prife dans fon confeil. Quelques anglais (*uu*) m'ont dit

le confeil, dont on a parlé ici, fut tenu avant la troifième vifite de *Louis XIV* à ce prince, celle où il déclara au malheureux *Jacques* qu'il reconnaîtrait fon fils pour roi d'Angleterre.

(*uu*) Entre autres milord *Bolingbroke*, dont les mémoires ont depuis juftifié ce que l'auteur du *Siècle* avance. Voyez fes lettres, tome II, page 56. C'eft ainfi que penfe encore M. de *Torci* dans fes mémoires. Il dit, page 164 du tome I, première édition : *La réfolution que prit le*

que peut-être ſans cette démarche leur parlement n'eût point pris de parti entre les maiſons de Bourbon et d'Autriche; mais que reconnaître ainſi pour leur roi un prince proſcrit par eux, leur parut une injure à la nation et un deſpotiſme qu'on voulait exercer dans l'Europe. Les inſtructions données par la ville de Londres à ſes repréſentans furent violentes.

Le roi de France ſe donne un vice-roi en conférant le titre de notre ſouverain à un prétendu prince de Galles: notre condition ſerait bien malheureuſe, ſi nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer, le feu et les galères pour détruire les proteſtans de ſes Etats; aurait-il plus d'humanité pour nous que pour ſes propres ſujets?

Guillaume s'expliqua dans le parlement avec la même force. On déclara le nouveau roi *Jacques* coupable de haute trahiſon : un bill d'*atteinder* fut porté contre lui, c'eſt-à-dire, qu'il fut condamné à mort comme ſon grand-père; et c'eſt en vertu de ce bill qu'on mit depuis ſa tête à prix. Tel était le ſort de cette famille infortunée, dont les malheurs n'étaient pas encore épuiſés. Il faut avouer que c'était oppoſer de la barbarie à la générosité du roi de France.

Il paraît très-vraiſemblable que l'Angleterre ſe ſerait toujours déclarée contre *Louis XIV*, quand même il eût refuſé le vain titre de roi au fils de

roi de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre, changea les diſpoſitions qu'une grande partie de la nation témoignait à conſerver la paix, &c. Le lord *Bolingbroke* avoue, dans ſes lettres, que *Louis XIV* reconnut le prétendant *par des importunités de femmes.* On voit, par ces témoignages, avec quelle exactitude l'auteur du *Siècle de Louis XIV* a cherché la vérité, et avec quelle candeur il l'a dite.

Jacques II. La monarchie d'Eſpagne entre les mains de ſon petit-fils ſemblait devoir armer néceſſairement contre lui les puiſſances maritimes. Quelques membres du parlement gagnés n'auraient pas arrêté le torrent de la nation. C'eſt un problême à réſoudre, ſi madame de *Maintenon* ne penſa pas mieux que tout le conſeil, et ſi *Louis XIV* n'eut pas raiſon de laiſſer agir la hauteur et la ſenſibilité de ſon ame.

Philippe V, roi d'Eſpagne.

Commencement de la guerre contre *Louis XIV.*

L'empereur *Léopold* commença d'abord cette guerre en Italie, dès le printemps de l'année 1701. L'Italie a toujours été le pays le plus cher aux intérêts des empereurs. C'était celui où ſes armes pouvaient le plus aiſément pénétrer par le Tirol et par l'Etat de Veniſe; car Veniſe, quoique neutre en apparence, penchait plus cependant pour la maiſon d'Autriche que pour celle de France. Obligée d'ailleurs par des traités de donner paſſage aux troupes allemandes, elle accompliſſait ces traités ſans peine.

L'empereur, pour attaquer *Louis XIV* du côté de l'Allemagne, attendait que le corps germanique ſe fût ébranlé en ſa faveur. Il avait des intelligences et un parti en Eſpagne; mais les fruits de ces intelligences ne pouvaient éclore, ſi l'un des fils de *Léopold* ne ſe préſentait pour les recueillir; et ce fils de l'empereur ne pouvait s'y rendre qu'à l'aide des flottes d'Angleterre et de Hollande. Le roi *Guillaume* hâtait les préparatifs. Son eſprit, plus agiſſant que jamais dans un corps ſans force et preſque ſans vie, remuait tout, moins pour ſervir la maiſon d'Autriche que pour abaiſſer *Louis XIV.*

Mort de *Guillaume III.*

Il devait, au commencement de 1702, ſe mettre à la tête des armées. La mort le prévint dans ce

desſein. Une chûte de cheval acheva de déranger ſes organes affaiblis ; une petite fièvre l'emporta. Il mourut, ne répondant rien à ce que des prêtres anglais, qui étaient auprès de ſon lit, lui dirent ſur leur religion, et ne marquant d'autre inquiétude que celle dont le tourmentaient les affaires de l'Europe. 16 mars 1702.

Caractère du roi *Guillaume.*

Il laiſſa la réputation d'un grand politique, quoiqu'il n'eût point été populaire ; et d'un général à craindre, quoiqu'il eût perdu beaucoup de batailles. Toujours meſuré dans ſa conduite, et jamais vif que dans un jour de combat, il ne régna paiſiblement en Angleterre que parce qu'il ne voulut pas y être abſolu. On l'appelait, comme on ſait, le ſtathouder des Anglais et le roi des Hollandais. Il ſavait toutes les langues de l'Europe, et n'en parlait aucune avec agrément, ayant beaucoup plus de réflexion dans l'eſprit que d'imagination. Son caractère était en tout l'oppoſé de *Louis XIV;* ſombre, retiré, ſévère, ſec, ſilencieux autant que *Louis* était affable. Il haïſſait les femmes (*xx*) autant que *Louis* les aimait. *Louis* feſait la guerre en roi, et *Guillaume* en ſoldat. Il avait combattu contre le grand *Condé* et contre *Luxembourg*, laiſſant la victoire indéciſe entre *Condé* et lui à Senef, et réparant en peu de temps ſes défaites à Steinkerque, à Nervinde; auſſi fier que *Louis XIV*, mais de cette

Comparaiſon de ce prince avec *Louis XIV.*

(*xx*) Voyez la note (z), page 419.

On a fait dire à *Guillaume : Le roi de France ne devrait point me haïr, je l'imite en beaucoup de choſes, je le crains en pluſieurs, et je l'admire en tout.* On cite ſur cela les mémoires de M. de *Dangeau.* Je ne me ſouviens point d'y avoir vu ces paroles : elles ne ſont ni dans le caractère, ni dans le ſtyle du roi *Guillaume.* Elles ne ſe trouvent dans aucun mémoire anglais concernant ce prince, et il n'eſt pas poſſible qu'il ait dit qu'il imitait *Louis XIV*, lui dont les mœurs, les goûts, la conduite dans la guerre et dans la paix furent en tout l'oppoſé de ce monarque.

fierté trifte et mélancolique qui rebute plus qu'elle n'impofe. Si les beaux arts fleurirent en France par le foin de fon roi, ils furent négligés en Angleterre, où l'on ne connut plus qu'une politique dure et inquiéte, conforme au génie du prince.

Ceux qui eftiment plus le mérite d'avoir défendu fa patrie, et l'avantage d'avoir acquis un royaume fans aucun droit de la nature, de s'y être maintenu fans être aimé, d'avoir gouverné fouverainement la Hollande fans la fubjuguer, d'avoir été l'ame et le chef de la moitié de l'Europe, d'avoir eu les reffources d'un général et la valeur d'un foldat, de n'avoir jamais perfécuté perfonne pour la religion, d'avoir méprifé toutes les fuperftitions des hommes, d'avoir été fimple et modefte dans fes mœurs; ceux-là, fans doute, donneront le nom de grand à *Guillaume* plutôt qu'à *Louis*. Ceux qui font plus touchés des plaifirs et de l'éclat d'une cour brillante, de la magnificence, de la protection donnée aux arts, du zèle pour le bien public, de la paffion pour la gloire, du talent de régner; qui font plus frappés de cette hauteur, avec laquelle des miniftres et des généraux ont ajouté des provinces à la France fur un ordre de leur roi; qui s'étonnent davantage d'avoir vu un feul Etat réfifter à tant de puiffances; ceux qui eftiment plus un roi de France qui fait donner l'Efpagne à fon petit-fils qu'un gendre qui détrône fon beau-père; enfin ceux qui admirent davantage le protecteur que le perfécuteur du roi *Jacques*, ceux-là donneront à *Louis XIV* la préférence.

CHAPITRE XVIII.

Guerre mémorable pour la ſucceſſion à la monarchie d'Eſpagne. Conduite des miniſtres et des généraux, juſqu'en 1703.

A *Guillaume III* ſuccéda la princeſſe *Anne*, fille du roi *Jacques* et de la fille d'*Hyde*, avocat devenu chancelier, et l'un des grands hommes de l'Angleterre. (31) Elle était mariée au prince de Danemarck. qui ne fut que ſon premier ſujet. Dès qu'elle fut ſur le trône, elle entra dans toutes les meſures du roi *Guillaume*, quoiqu'elle eût été ouvertement brouillée avec lui. Ces meſures étaient les vœux de la nation. Un roi fait ailleurs entrer aveuglément ſes peuples dans toutes ſes vues; mais à Londres un roi doit entrer dans celles de ſon peuple.

Ces diſpoſitions de l'Angleterre et de la Hollande pour mettre, s'il ſe pouvait, ſur le trône d'Eſpagne l'archiduc *Charles*, fils de l'empereur, ou du moins pour réſiſter aux *Bourbons*, méritent peut-être l'attention de tous les ſiècles. La Hollande devait, pour ſa part, entretenir cent deux mille hommes de troupes, ſoit dans les garniſons, ſoit en campagne. Il s'en fallait beaucoup que la vaſte monarchie eſpagnole pût en fournir autant dans cette conjoncture. Une province de marchands preſque toute ſubjuguée en deux mois, trente ans auparavant, pouvait plus alors que les maîtres de l'Eſpagne, de Naples, de

(31) Plus connu comme homme d'Etat ſous le nom de *Clarendon:* il a laiſſé une hiſtoire des guerres civiles d'Angleterre ſous *Charles I*, et pluſieurs autres ouvrages de politique.

la Flandre, du Pérou et du Mexique. L'Angleterre promettait quarante mille hommes, ſans compter ſes flottes. Il arrive dans toutes les alliances que l'on fournit à la longue beaucoup moins qu'on n'avait promis. L'Angleterre, au contraire, donna cinquante mille hommes dans la ſeconde année, au lieu de quarante; et vers la fin de la guerre, elle entretint, tant de ſes troupes que de celles des alliés, ſur les frontières de France, en Eſpagne, en Italie, en Irlande, en Amérique et ſur ſes flottes, près de deux cents mille ſoldats et matelots combattans; dépenſe preſqu'incroyable pour qui conſidérera que l'Angleterre, proprement dite, n'eſt que le tiers de la France, et qu'elle n'avait pas la moitié tant d'argent monnayé; mais dépenſe vraiſemblable aux yeux de ceux qui ſavent ce que peuvent le commerce et le crédit. Les Anglais ont porté toujours le plus grand fardeau de cette alliance. Les Hollandais ont inſenſiblement diminué le leur; car après tout, la république des Etats-généraux n'eſt qu'une illuſtre compagnie de commerce: et l'Angleterre eſt un pays fertile, rempli de négocians et de guerriers.

Ligue contre la maiſon de France.

L'empereur devait fournir quatre-vingt-dix mille hommes, ſans compter les ſecours de l'Empire et des alliés qu'il eſpérait détacher de la maiſon de Bourbon; et cependant le petit-fils de *Louis XIV* régnait déjà paiſiblement dans Madrid; et *Louis*, au commencement du ſiècle, était au comble de ſa puiſſance et de ſa gloire. Mais ceux qui pénétraient dans les reſſorts des cours de l'Europe, et ſur-tout de celle de France, commençaient à craindre

quelques revers. L'Eſpagne, affaiblie ſous les derniers rois du ſang de *Charles-Quint*, l'était encore davantage dans les premiers jours du règne d'un *Bourbon*. La maiſon d'Autriche avait des partiſans dans plus d'une province de cette monarchie. La Catalogne ſemblait prête à ſecouer le nouveau joug, et à ſe donner à l'archiduc *Charles*. Il était impoſſible que le Portugal ne ſe rangeât tôt ou tard du côté de la maiſon d'Autriche. Son intérêt viſible était de nourrir chez les Eſpagnols, ſes ennemis naturels, une guerre civile dont Lisbonne ne pouvait que profiter. Le duc de Savoie, à peine beau-père du nouveau roi d'Eſpagne, et lié aux *Bourbons* par le ſang et les traités, paraiſſait déjà mécontent de ſes gendres. Cinquante mille écus par mois, pouſſés depuis juſqu'à deux cents mille francs, ne paraiſſaient pas un avantage aſſez grand pour le retenir dans leur parti. Il lui fallait au moins le Montferrat-Mantouan et une partie du Milanais. Les hauteurs qu'il eſſuyait des généraux français, et du miniſtère de Verſailles, lui feſaient craindre avec raiſon d'être bientôt compté pour rien par ſes deux gendres, qui tenaient reſſerrés ſes Etats de tous côtés. (32) Il avait déjà quitté bruſquement le parti de l'Empire pour la France. Il était vraiſemblable qu'étant ſi peu ménagé par la France, il s'en détacherait à la première occaſion.

Le miniſtère de France perd ſa ſupériorité.

Quant à la cour de *Louis XIV* et à ſon royaume,

(32) On lui déclara, lorſqu'il ſe propoſait d'aller voir à Milan ſon gendre, *Philippe V*, qu'il ne ſerait reçu que comme un de ſes courtiſans, et que le roi d'Eſpagne ne pourrait, ſans manquer à ſa dignité, l'admettre à ſa table.

les esprits fins y apercevaient déjà un changement que les grossiers ne voient que quand la décadence est arrivée. Le roi, âgé de plus de soixante ans, devenu plus retiré, ne pouvait plus si bien connaître les hommes ; il voyait les choses dans un trop grand éloignement, avec des yeux moins appliqués, et fascinés par une longue prospérité. Madame de *Maintenon*, avec toutes les qualités estimables qu'elle possédait, n'avait ni la force, ni le courage, ni la grandeur d'esprit nécessaires pour soutenir la gloire d'un Etat. Elle contribua à faire donner le ministère des finances, en 1699, et celui de la guerre, en 1701, à sa créature *Chamillart*, plus honnête homme que ministre, et qui avait plu au roi par la modestie de sa conduite, lorsqu'il était chargé de Saint-Cyr. Malgré cette modestie extérieure, il eut le malheur de se croire la force de porter ces deux fardeaux, que *Colbert* et *Louvois* avaient à peine soutenus. Le roi, comptant sur sa propre expérience, croyait pouvoir diriger heureusement ses ministres. Il avait dit, après la mort de *Louvois*, au roi *Jacques* : *J'ai perdu un bon ministre; mais vos affaires et les miennes n'en iront pas plus mal.* Lorsqu'il choisit *Barbesieux* pour succéder à *Louvois* dans le ministère de la guerre : *J'ai formé votre père*, lui dit-il, (*yy*) *je vous formerai de même.* Il en dit à peu-près autant à *Chamillart.* Un roi qui avait travaillé si long-temps et

(*yy*) Voyez les mémoires manuscrits de *Dangeau :* on les cite ici parce que ce fait rapporté à eux a été souvent confirmé par le maréchal de *la Feuillade*, gendre du secrétaire d'Etat *Chamillart. Louis XIV* n'avait que trois ans plus que *Louvois ;* à la mort de *Mazarin* le roi avait vingt-trois ans ; *Louvois* en avait vingt, et était, depuis plusieurs années, adjoint de son père dans la place de ministre de la guerre.

ſi heureuſement ſemblait avoir droit de parler ainſi ; mais ſa confiance en ſes lumières le trompait.

A l'égard des généraux qu'il employait, ils étaient ſouvent gênés par des ordres précis, comme des ambaſſadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs inſtructions. Il dirigeait avec *Chamillart*, dans le cabinet de madame de *Maintenon*, les opérations de la campagne. Si le général voulait faire quelque grande entrepriſe, il fallait ſouvent qu'il en demandât la permiſſion par un courrier qui trouvait, à ſon retour, ou l'occaſion manquée ou le général battu. (33)

Les dignités et les récompenſes militaires furent prodiguées ſous le miniſtère de *Chamillart*. On donna la permiſſion à trop de jeunes gens d'acheter des régimens preſque au ſortir de l'enfance ; tandis que, chez les ennemis, un régiment était le prix de vingt ans de ſervice. Cette différence ne fut enſuite que trop ſenſible dans plus d'une occaſion, où un colonel expérimenté eût pu empêcher une déroute. Les croix de chevaliers de Saint-Louis, récompenſe inventée par le roi, en 1693, et qui étaient l'objet de l'émulation des officiers, ſe vendirent dès le commencement du miniſtère de *Chamillart*. On les achetait cinquante écus dans les bureaux de la guerre.

(33) Le maréchal de *Berwick* rapporte, dans ſes mémoires, que *Louis XIV* l'ayant conſulté ſur un plan imaginé par *Chamillart*, pour la campagne de 1708, et dont l'exécution devait être confiée au maréchal, il n'eut pas de peine à en faire voir le ridicule au roi, qui ne put s'empêcher de lui dire en riant : *Chamillart croit en ſavoir beaucoup plus qu'aucun général, mais il n'y entend rien du tout.* Cependant *Chamillart* reſta encore miniſtre ; et, dans la même campagne, *Louis XIV* l'envoya en Flandre pour prononcer, entre le duc de *Vendôme* et le maréchal de *Berwick*, ſur les moyens d'empêcher la priſe de Lille.

La diſcipline militaire, l'ame du ſervice, ſi rigidement ſoutenue par *Louvois*, tomba dans un relâchement funeſte : ni le nombre des ſoldats ne fut complet dans les compagnies, ni même celui des officiers dans les régimens. La facilité de s'entendre avec les commiſſaires, et l'inattention du miniſtre produiſaient ce déſordre. De-là naiſſait un inconvénient qui devait, toutes choſes égales d'ailleurs, faire perdre néceſſairement des batailles. Car, pour avoir un front auſſi étendu que celui de l'ennemi, on était obligé d'oppoſer des bataillons faibles à des bataillons nombreux. Les magaſins ne furent plus ni aſſez grands ni aſſez tôt prêts. Les armes ne furent plus d'une aſſez bonne trempe. Ceux donc qui voyaient ces défauts du gouvernement, et qui ſavaient à quels généraux la France aurait à faire, craignirent pour elle, même au milieu des premiers avantages qui promettaient à la France de plus grandes proſpérités que jamais. (zz)

Le prince *Eugène*. Le premier général qui balança la ſupériorité de la France, fut un français ; car on doit appeler de ce nom le prince *Eugène*, quoiqu'il fût petit-fils de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie. Son père, le comte de Soiſſons, établi en France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Champagne, avait épouſé *Olympe Mancini*, l'une des nièces du cardinal *Mazarin*.
Oct. 1663. De ce mariage, d'ailleurs malheureux, naquit à Paris

(zz) Le compilateur des mémoires de madame de *Maintenon*, dit que, vers la fin de la guerre précédente, le marquis de *Nangis*, colonel du régiment du roi, lui diſait qu'on ne pourrait empêcher la déſertion de ſes ſoldats qu'en feſant caſſer la tête aux déſerteurs. Remarquez que le marquis, depuis maréchal de *Nangis*, ne fut colonel de ce régiment qu'en 1711.

ce prince ſi dangereux depuis à *Louis XIV*, et ſi peu connu de lui dans ſa jeuneſſe. On le nomma d'abord en France le *chevalier de Carignan*. Il prit enſuite le petit collet. On l'appelait l'*abbé de Savoie*. On prétend qu'il demanda un régiment au roi, et qu'il eſſuya la mortification d'un refus accompagné de reproches. Ne pouvant réuſſir auprès de *Louis XIV*, il était allé ſervir l'empereur contre les Turcs, dès l'an 1633. Les deux princes de *Conti* allèrent le joindre, en 1685. Le roi fit ordonner aux princes de *Conti*, et à tous ceux qui feſaient avec eux le voyage, de revenir. L'abbé de Savoie fut le ſeul qui (*a*) n'obéit point. Il avait déjà déclaré qu'il renonçait à la France. Le roi, quand il l'apprit, dit à ſes courtiſans: *Ne trouvez-vous pas que j'ai fait-là une grande perte?* et les courtiſans aſſurèrent que l'abbé de Savoie ſerait toujours un

(*a*) Par les inſtructions à moi envoyées, et puiſées dans le dépôt des affaires étrangères, il eſt évident que le prince *Eugène* était déjà parti en 1683, et que le marquis de *la Fare* s'eſt mépris dans ſes mémoires, quand il fait partir les deux princes de *Conti* avec le prince *Eugène*, ce qui a induit les hiſtoriens en erreur.

Il y eut alors pluſieurs jeunes ſeigneurs de la cour qui écrivirent aux princes de *Conti* des lettres indécentes, dans leſquelles ils manquaient de reſpect au roi, et d'égards pour madame de *Maintenon* qui n'était encore que favorite. Les lettres furent interceptées, et ces jeunes gens diſgraciés pour quelque temps.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* eſt le ſeul qui avance que le duc de *la Rochcguion* dit à ſon frère, le marquis de *Liancour*: *Mon frère, ſi on intercepte votre lettre vous méritez la mort.* Premièrement, on ne mérite point la mort, parce qu'une lettre coupable eſt interceptée, mais parce qu'on l'a écrite. Secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaiſanteries. Il parut bien que ces ſeigneurs, qui tous rentrèrent en grâce, ne méritaient point la mort. Tous ces prétendus diſcours qu'on débite avec légèreté dans le monde, et qui ſont enſuite recueillis par des écrivains obſcurs et mercenaires, ſont indignes de croyance.

esprit dérangé, un homme incapable de tout. On en jugeait par quelques emportemens de jeunesse, sur lesquels il ne faut jamais juger les hommes. Ce prince, trop méprisé à la cour de France, était né avec les qualités qui font un héros dans la guerre et un grand homme dans la paix ; un esprit plein de justesse et de hauteur, ayant le courage nécessaire et dans les armées et dans le cabinet. Il a fait des fautes comme tous les généraux ; mais elles ont été cachées sous le nombre de ses grandes actions. Il a ébranlé la grandeur de *Louis XIV* et la puissance ottomane ; il a gouverné l'Empire ; et dans le cours de ses victoires et de son ministère, il a méprisé également le faste et les richesses. Il a même cultivé les lettres, et les a protégées autant qu'on le pouvait à la cour de Vienne. Agé alors de trente-sept ans, il avait l'expérience de ses victoires remportées sur les Turcs, et des fautes commises par les Impériaux dans les dernières guerres, où il avait servi contre la France.

Premiers progrès du prince *Eugène.*

Il descendit en Italie par le Trentin sur les terres de Venise avec trente mille hommes, et la liberté entière de s'en servir comme il le voudrait. Le roi de France défendit d'abord au maréchal de *Catinat* de s'opposer au passage du prince *Eugène*, soit pour ne point commettre le premier acte d'hostilité, ce qui est une mauvaise politique quand on a les armes à la main, soit pour ménager les Vénitiens, qui étaient pourtant moins dangereux que l'armée allemande.

Cette faute de la cour en fit commettre d'autres à *Catinat*. Rarement réussit-on, quand on suit un plan

qui n'eſt pas le ſien. On ſait d'ailleurs combien il eſt difficile dans ce pays, tout coupé de rivières et de ruiſſeaux, d'empêcher un ennemi habile de les paſſer. Le prince *Eugène* joignait à une grande profondeur de deſſeins une vivacité prompte d'exécution. La nature du terrain aux bords de l'Adige feſait encore que l'armée ennemie était plus ramaſſée, et la françaiſe plus étendue. *Catinat* voulait aller à l'ennemi; mais quelques lieutenans généraux firent des difficultés, et formèrent des cabales contre lui. Il eut la faibleſſe de ne ſe pas faire obéir. La modération de ſon eſprit lui fit commettre cette grande faute. *Eugène* força d'abord le poſte de Carpi, auprès du canal blanc, défendu par *Saint-Fremont*, qui ne ſuivit pas en tout les ordres du général, et qui ſe fit battre. Après ce ſuccès, l'armée allemande fut maîtreſſe du pays entre l'Adige et l'Adda; elle pénétra dans le Breſſan, et *Catinat* recula juſque derrière l'Oglio. Beaucoup de bons officiers approuvaient cette retraite qui leur paraiſſait ſage, et il faut encore ajouter que le défaut des munitions promiſes par le miniſtre la rendait néceſſaire. Les courtiſans, et ſur-tout ceux qui eſpéraient de commander à la place de *Catinat*, firent regarder ſa conduite comme l'opprobre du nom français. Le maréchal de *Villeroi* perſuada qu'il réparerait l'honneur de la nation. La confiance avec laquelle il parla, et le goût que le roi avait pour lui, obtinrent à ce général le commandement en Italie. Le maréchal de *Catinat*, malgré les victoires de Stafarde et de la Marſaille, fut obligé de ſervir ſous lui.

Le maréchal de *Villeroi* commande.

Le maréchal duc de *Villeroi*, fils du gouverneur

du roi, élevé avec lui, avait eu toujours ſa faveur : il avait été de toutes ſes campagnes et de tous ſes plaiſirs : c'était un homme d'une figure agréable et impoſante, très-brave, très-honnête homme, bon ami, vrai dans la ſociété, magnifique en tout. (*b*) Mais ſes ennemis diſaient qu'il était plus occupé, étant général d'armée, de l'honneur et du plaiſir de commander que des deſſeins d'un grand capitaine. Ils lui reprochaient un attachement à ſes opinions qui ne déférait aux avis de perſonne.

Il vint en Italie donner des ordres au maréchal de *Catinat*, et des dégoûts au duc de Savoie. Il feſait ſentir qu'il penſait en effet qu'un favori de *Louis XIV*, à la tête d'une puiſſante armée, était fort au-deſſus d'un prince : il ne l'appelait que *Mons de Savoie :* il le traitait comme un général à la ſolde de France, et non comme un ſouverain, maître des barrières que la nature a miſes entre la France et l'Italie. L'amitié de ce ſouverain ne fut pas auſſi ménagée qu'elle était néceſſaire. La cour penſa que la crainte ſerait le ſeul nœud qui le retiendrait, et qu'une armée françaiſe, dont environ ſix à ſept mille ſoldats piémontais

(*b*) L'auteur, qui, dans ſa jeuneſſe, eut l'honneur de le voir ſouvent, a droit d'aſſurer que c'était-là ſon caractère. *La Beaumelle*, qui inſulte les maréchaux de *Villeroi* et de *Villars* et tant d'autres, dans ſes notes du *Siècle de Louis XIV*, parle ainſi de feu M. le maréchal de *Villeroi*, page 102, tome III des mémoires de madame de *Maintenon : Villeroi le faſtueux*, *qui amuſait les femmes avec tant de légèreté*, *et qui diſait à ſes gens*, *avec tant d'arrogance : A-t-on mis de l'or dans mes poches ?* Comment peut-il attribuer, je ne dis pas à un grand ſeigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuait autrefois à un financier ridicule? Comment peut-il parler de tant d'hommes du ſiècle paſſé, du ton d'un homme qui les aurait vus? et comment peut-on écrire ſi inſolemment de telles indécences, de telles fauſſetés et de telles ſottiſes ?

étaient

étaient ſans ceſſe environnés, répondrait de ſa fidélité. Le maréchal de *Villeroi* agit avec lui comme ſon égal dans le commerce ordinaire, et comme ſon ſupérieur dans le commandement. Le duc de Savoie avait le vain titre de généraliſſime ; mais le maréchal de *Villeroi* l'était. Il ordonna d'abord que l'on attaquât le prince *Eugène* au poſte de Chiari, près de l'Oglio. Les officiers généraux jugeaient qu'il était contre toutes les règles de la guerre d'attaquer ce poſte, pour des raiſons déciſives ; c'eſt qu'il n'était d'aucune conſéquence, et que les retranchemens en étaient inabordables, qu'on ne gagnait rien en le prenant, et que, ſi on le manquait, on perdrait la réputation de la campagne. *Villeroi* dit au duc de Savoie qu'il fallait marcher, et envoya un aide de camp ordonner de ſa part au maréchal de *Catinat* d'attaquer. *Catinat* ſe fit répéter l'ordre trois fois, puis ſe tournant vers les officiers qu'il commandait : *Allons donc*, dit-il, *Meſſieurs, il faut obéir.* On marcha aux retranchemens. Le duc de Savoie, à la tête de ſes troupes, combattit comme un homme qui aurait été content de la France. *Catinat* chercha à ſe faire tuer. Il fut bleſſé ; mais, tout bleſſé qu'il était, voyant les troupes du roi rebutées, et le maréchal de *Villeroi* ne donnant point d'ordre, il fit la retraite ; après quoi il quitta l'armée, et vint à Verſailles rendre compte de ſa conduite au roi, ſans ſe plaindre de perſonne.

Echec de Chiari.

11 ſeptembre 1701.

Le prince *Eugène* conſerva toujours ſa ſupériorité ſur le maréchal de *Villeroi*. Enfin, au cœur de l'hiver, un jour que ce maréchal dormait avec ſécurité dans Crémone, ville aſſez forte, et munie d'une

2 février 1702.

Maréchal de *Villeroi* pris dans Crémone.

très-grande garnifon, il eft réveillé au bruit des décharges de moufqueterie. Il fe lève en hâte, monte à cheval ; la première chofe qu'il rencontre, c'eft un efcadron ennemi. Le maréchal auffitôt eft fait prifonnier, et conduit hors de la ville, fans favoir ce qui s'y paffait, et fans pouvoir imaginer la caufe d'un événement fi étrange. Le prince *Eugène* était déjà dans Crémone. Un prêtre, nommé *Bazzoli*, prévôt de Sainte-Marie la neuve, avait introduit les troupes allemandes par un égout. Quatre cents foldats, entrés par cet égout dans la maifon du prêtre, avaient fur le champ égorgé la garde des deux portes ; les deux portes ouvertes, le prince *Eugène* entre avec quatre mille hommes. Tout cela s'était fait avant que le gouverneur, qui était efpagnol, s'en fût douté, et avant que le maréchal de *Villeroi* fût éveillé. Le fecret, l'ordre, la diligence, toutes les précautions poffibles avaient préparé l'entreprife. Le gouverneur efpagnol fe montre d'abord dans les rues avec quelques foldats ; il eft tué d'un coup de fufil : tous les officiers généraux font ou tués ou pris, à la réferve du comte de *Rével*, lieutenant général, et du marquis de *Praflin*. Le hafard confondit la prudence du prince *Eugène*.

Crémone furpris et repris.

Le chevalier d'*Entragues* devait faire ce jour-là, dans la ville, une revue du régiment des vaiffeaux, dont il était colonel ; et déjà les foldats s'affemblaient à quatre heures du matin à une extrémité de la ville, précifément dans le temps que le prince *Eugène* entrait par l'autre. D'*Entragues* commence à courir par les rues avec fes foldats. Il réfifte aux Allemands qu'il rencontre. Il donne le temps au refte de la

garnison d'accourir. Les officiers, les soldats pêle-mêle, les uns mal armés, les autres presque nus, sans commandement, sans ordre, remplissent les rues, les places publiques. On combat en confusion ; on se retranche de rue en rue, de place en place. Deux régimens irlandais, qui fesaient partie de la garnison, arrêtent les efforts des Impériaux. Jamais ville n'avait été surprise avec plus de sagesse, ni défendue avec tant de valeur. La garnison était d'environ cinq mille hommes. Le prince *Eugène* n'en avait pas encore introduit plus de quatre mille. Un gros détachement de son armée devait arriver par le pont du Pô : les mesures étaient bien prises. Un autre hasard les dérangea toutes. Ce pont du Pô, mal gardé par environ cent soldats français, devait d'abord être saisi par les cuirassiers allemands qui, dans l'instant que le prince *Eugène* entra dans la ville, furent commandés pour aller s'en emparer. Il fallait pour cet effet qu'étant entrés par la porte du midi voisine de l'égout, ils sortissent sur le champ de Crémone du côté du nord par la porte du Pô, et qu'ils courussent au pont. Ils y allaient ; le guide qui les conduisait est tué d'un coup de fusil d'une fenêtre ; les cuirassiers prennent une rue pour une autre : ils alongent leur chemin. Dans ce petit intervalle de temps, les Irlandais se jettent à la porte du Pô ; ils combattent et repoussent les cuirassiers : le marquis de *Praslin* profite du moment ; il fait couper le pont : alors le secours que l'ennemi attendait ne peut arriver, et la ville est sauvée.

Le prince *Eugène*, après avoir combattu tout le jour, toujours maître de la porte par laquelle il était

entré, ſe retire enfin, emmenant le maréchal de *Villeroi* et pluſieurs officiers généraux priſonniers ; mais ayant manqué Crémone, que ſon activité et ſa prudence, jointes à la négligence du gouverneur, lui avaient donné, et que le haſard et la valeur des Français et des Irlandais lui ôtèrent.

Le maréchal de *Villeroi*, extrêmement malheureux en cette occaſion, fut condamné à Verſailles par les courtiſans avec toute la rigueur et l'amertume qu'inſpiraient ſa faveur et ſon caractère, dont l'élévation leur paraiſſait trop approcher de la vanité. Le roi qui le plaignait ſans le condamner, irrité qu'on blâmât ſi hautement ſon choix, s'échappa à dire : (*c*) *On ſe déchaîne contre lui, parce qu'il eſt mon favori :* terme dont il ne ſe ſervit jamais pour perſonne que cette ſeule fois en ſa vie. Le duc de *Vendôme* fut auſſitôt nommé pour aller commander en Italie.

Duc de *Vendôme* en Italie.

Le duc de *Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, était intrépide comme lui, doux, bienfeſant, ſans faſte, ne connaiſſant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance. Il n'était fier qu'avec des princes ; il ſe rendait l'égal de tout le reſte. C'était le ſeul général ſous lequel le devoir du ſervice, et cet inſtinct de fureur purement animal et mécanique qui obéit à la voix des officiers, ne menaſſent point les ſoldats au combat : ils combattaient pour le duc de *Vendôme ;* ils auraient donné

(*c*) Voyez les mémoires de *Dangeau*.

On chantait à la cour, à Paris et dans l'armée :

Français, rendez grâce à Bellone.
Votre bonheur eſt ſans égal ;
Vous avez conſervé Crémone,
Et perdu votre général.

leur vie pour le tirer d'un mauvais pas, où la précipitation de son génie l'engageait quelquefois. Il ne passait pas pour méditer ses desseins avec la même profondeur que le prince *Eugène*, et pour entendre comme lui l'art de faire subsister les armées. Il négligeait trop les détails; il laissait périr la discipline militaire; la table et le sommeil lui dérobaient trop de temps, aussi-bien qu'à son frère. Cette mollesse le mit plus d'une fois en danger d'être enlevé; mais un jour d'action, il réparait tout par une présence d'esprit et par des lumières que le péril rendait plus vives; et ces jours d'action, il les cherchait toujours; moins fait, à ce qu'on disait, pour une guerre défensive, et aussi propre à l'offensive que le prince *Eugène*.

Ce désordre et cette négligence qu'il portait dans les armées, il l'avait à un excès surprenant dans sa maison, et même sur sa personne: à force de haïr le faste, il en vint à une mal-propreté cynique, dont il n'y a point d'exemple; et son désintéressement, la plus noble des vertus, devint en lui un défaut qui lui fit perdre, par son dérangement, beaucoup plus qu'il n'eût dépensé en bienfaits. On l'a vu manquer souvent du nécessaire. Son frère le grand-prieur, qui commanda sous lui en Italie, avait tous ces mêmes défauts, qu'il poussait encore plus loin, et qu'il ne rachetait que par la même valeur. Il était étonnant de voir deux généraux ne sortir souvent de leur lit qu'à quatre heures après midi, et deux princes, petits-fils de *Henri IV*, plongés dans une négligence de leurs personnes, dont les plus vils des hommes auraient eu honte.

Ce qui est plus étonnant encore, c'est ce mélange

d'activité et d'indolence, avec lequel *Vendôme* fit contre *Eugène* une guerre d'artifices, de surprises, de marches, de passages de rivières, de petits combats souvent aussi inutiles que meurtriers, de batailles sanglantes où les deux partis s'attribuaient la victoire: telle fut celle de Luzara, pour laquelle les *Te Deum* furent chantés à Vienne et à Paris. *Vendôme* était vainqueur toutes les fois qu'il n'avait pas à faire au prince *Eugène* en personne: mais, dès qu'il le trouvait en tête, la France n'avait plus aucun avantage.

15 auguste 1702.

Duc de Savoie contre la France. Janv. 1703.

Au milieu de ces combats, et des siéges de tant de châteaux et de petites villes, des nouvelles secrètes arrivent à Versailles, que le duc de Savoie, petit-fils d'une sœur de *Louis XIII*, beau-père du duc de Bourgogne, beau-père de *Philippe V*, va quitter les *Bourbons*, et marchande l'appui de l'empereur. Tout le monde est surpris qu'il abandonne à la fois ses deux gendres, et même, à ce qu'on croit, ses véritables intérêts. Mais l'empereur lui promettait tout ce que ses gendres lui avaient refusé, le Montferrat-Mantouan, Alexandrie, Valence, les pays entre le Pô et le Tanaro, et plus d'argent que la France ne lui en donnait. Cet argent devait être fourni par l'Angleterre; car l'empereur en avait à peine pour soudoyer ses armées. L'Angleterre, la plus riche des alliés, contribuait plus qu'eux tous pour la cause commune. Si le duc de Savoie consulta peu les lois des nations et celles de la nature, c'est une question de morale, laquelle se mêle peu de la conduite des souverains. L'événement seul a fait voir à la fin qu'il ne manqua pas, au moins dans son traité, aux lois de la politique: mais il y manqua dans

un autre point bien essentiel ; ce fut en laissant ses troupes à la merci des Français, tandis qu'il traitait avec l'empereur. Le duc de *Vendôme* les fit désarmer. Elles n'étaient à la vérité que de cinq mille hommes ; mais ce n'était pas un petit objet pour le duc de Savoie.

10 auguste 1703.

A peine la maison de Bourbon a-t-elle perdu cet allié qu'elle apprend que le Portugal est déclaré contre elle. *Pierre*, roi de Portugal, reconnaît l'archiduc *Charles* pour roi d'Espagne. Le conseil impérial, au nom de cet archiduc, démembrait, en faveur de *Pierre II*, une monarchie dans laquelle il n'avait pas encore une ville : il lui cédait, par un de ces traités qui n'ont point eu d'exécution, Vigo, Bayonne, Alcantara, Badajoz, une partie de l'Estramadoure, tous les pays situés à l'occident de la rivière de la Plata en Amérique ; en un mot, il partageait ce qu'il n'avait pas, pour acquérir ce qu'il pourrait en Espagne.

Portugal contre la France.

Le roi de Portugal, le prince de Darmstadt, ministre de l'archiduc, l'amirante de Castille, son partisan, implorèrent même le secours du roi de Maroc. Non-seulement ils firent des traités avec ce barbare, pour avoir des chevaux et du blé ; mais ils demandèrent des troupes. L'empereur de Maroc, *Muley Ismaël*, le tyran le plus guerrier et le plus politique qui fût alors chez les nations mahométanes, ne voulut envoyer ses troupes qu'à des conditions dangereuses pour la chrétienté, et honteuses pour le roi de Portugal : il demandait en otage un fils de ce roi, et des villes. Le traité n'eut point lieu. Les chrétiens se déchirèrent de leurs propres mains,

Les alliés traitent avec le roi de Maroc.

ſans y joindre celles des barbares. Ce ſecours d'Afrique ne valait pas, pour la maiſon d'Autriche, celui d'Angleterre et de Hollande.

Marlborough. *Churchil*, comte et enſuite duc de *Marlborough*, déclaré général des troupes anglaiſes et hollandaiſes, dès l'an 1702, fut l'homme le plus fatal à la grandeur de la France qu'on eût vu depuis pluſieurs ſiècles. Il n'était pas comme ces généraux auxquels un miniſtre donne par écrit le projet d'une campagne, et qui, après avoir ſuivi à la tête d'une armée les ordres du cabinet, reviennent briguer l'honneur de ſervir encore. Il gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le beſoin qu'on avait de lui et par l'autorité que ſa femme avait ſur l'eſprit de cette reine. Il menait le parlement par ſon crédit et par celui de *Godolphin*, grand-tréſorier, dont le fils épouſa ſa fille. Ainſi, maître de la cour, du parlement, de la guerre et des finances, plus roi que n'avait été *Guillaume*, auſſi politique que lui, et beaucoup plus grand capitaine, il fit plus que les alliés n'oſaient eſpérer. Il avait, par-deſſus tous les généraux de ſon temps, cette tranquillité de courage au milieu du tumulte, et cette ſérénité d'ame dans le péril, que les Anglais appellent *cold head*, *tête froide*. C'eſt peut-être cette qualité, le premier don de la nature pour le commandement, qui a donné autrefois tant d'avantages aux Anglais ſur les Français, dans les plaines de Poitiers, de Créci et d'Azincourt.

Marlborough, guerrier infatigable pendant la campagne, devenait un négociateur auſſi agiſſant pendant l'hiver. Il allait à la Haie et dans toutes les cours

d'Allemagne. Il perſuadait les Hollandais de s'épuiſer pour abaiſſer la France. Il excitait les reſſentimens de l'électeur palatin. Il allait flatter la fierté de l'électeur de Brandebourg, lorſque ce prince voulut être roi. Il lui préſentait la ſerviette à table, pour en tirer un ſecours de ſept à huit mille ſoldats. Le prince *Eugène*, de ſon côté, ne finiſſait une campagne que pour aller faire lui-même à Vienne les préparatifs de l'autre. On ſait ſi les armées en ſont mieux pourvues, quand le général eſt le miniſtre. Ces deux hommes, tantôt commandant enſemble, tantôt ſéparément, furent toujours d'intelligence; ils conféraient ſouvent à la Haie avec le grand-penſionnaire *Heinſius* et le greffier *Fagel*, qui gouvernaient les Provinces-Unies avec autant de lumières que les *Barnevelt* et les de *Witt*, et avec plus de bonheur. Ils feſaient toujours de concert mouvoir les reſſorts de la moitié de l'Europe contre la maiſon de Bourbon; et le miniſtère de France était alors bien faible pour réſiſter long-temps à ces forces réunies. Le ſecret de leur projet de campagne fut toujours gardé entre eux. Ils arrangeaient eux-mêmes leurs deſſeins, et ne les confiaient à ceux qui les devaient ſeconder qu'au point de l'exécution *Chamillart*, au contraire, n'étant ni politique, ni guerrier, ni même homme de finance, et jouant cependant le rôle d'un premier miniſtre, dans l'impuiſſance où il était de faire des arrangemens par lui-même, les recevait de pluſieurs mains ſubalternes. Son ſecret était quelquefois divulgué, avant même qu'il ſût préciſément ce qu'on devait faire. C'eſt ce que le marquis de *Feuquières* lui reproche avec raiſon: et madame de *Maintenon* avoue dans ſes

Avantages des alliés contre la France.

lettres que cet homme qu'elle avait choisi était un ministre incapable. Ce fut-là une des principales causes du malheur de la France.

Dès que *Marlborough* eut le commandement des armées confédérées en Flandre, il fit voir qu'il avait appris l'art de la guerre sous *Turenne*. Il avait fait autrefois ses premières campagnes, volontaire sous ce général. On ne l'appelait dans l'armée que le bel anglais, mais le vicomte de *Turenne* avait jugé que le bel anglais ferait un jour un grand homme. Il commença par élever des officiers subalternes et jusqu'alors inconnus, dont il démêlait le mérite, sans s'assujettir à l'ordre du grade militaire, que nous appelons en France l'*ordre du tableau*. Il savait que quand les grades ne sont que la suite de l'ancienneté, l'émulation périt; et qu'un officier, pour être plus
1702. ancien, n'est pas toujours meilleur. Il forma d'abord des hommes. Il gagna du terrain sur les Français sans combattre. Le premier mois, le comte d'*Athlone*, général hollandais, lui disputait le commandement; et dès le second, il fut obligé de lui déférer en tout. Le roi de France avait envoyé contre lui son petit-fils, le duc de Bourgogne, prince sage et juste, né pour rendre les hommes heureux. Le maréchal de *Boufflers*, homme d'un courage infatigable, commandait l'armée sous ce jeune prince. Mais le duc de Bourgogne, après avoir vu prendre plusieurs places, après avoir été forcé de reculer par les marches savantes de l'anglais, revint à Versailles, au milieu
Septembre et octobre 1702. de la campagne. *Boufflers* resta seul témoin des succès de *Marlborough* qui prit Venlo, Ruremonde, Liége, avançant toujours, et ne perdant pas un moment la supériorité.

Marlborough, de retour à Londres après cette campagne, reçut les honneurs dont on peut jouir dans une monarchie et dans une république ; créé duc par la reine, et ce qui est plus flatteur, remercié par les deux chambres du parlement dont les députés vinrent le complimenter dans sa maison.

Il s'élevait cependant un homme qui semblait devoir rassurer la fortune de la France : c'était le maréchal duc de *Villars*, alors lieutenant général, et que nous avons vu depuis généralissime des armées de France, d'Espagne et de Sardaigne, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, officier plein d'audace et de confiance. Il avait été l'artisan de sa fortune, par son opiniâtreté à faire au-delà de son devoir. Il déplut quelquefois à *Louis XIV*, et, ce qui était plus dangereux, à *Louvois*, parce qu'il leur parlait avec la même hardiesse qu'il servait. On lui reprochait de n'avoir pas une modestie digne de sa valeur : mais enfin on s'était aperçu qu'il avait un génie fait pour la guerre, et fait pour conduire des français. On l'avait avancé en peu d'années, après l'avoir laissé languir long-temps.

Il n'y a guère eu d'hommes dont la fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû moins en faire. Il a été maréchal de France, duc et pair, gouverneur de province : mais aussi il a sauvé l'Etat ; et d'autres qui l'ont perdu, ou qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu-près les mêmes récompenses. On lui a reproché jusqu'à ses richesses, quoique médiocres, acquises par des contributions dans le pays ennemi, prix de sa valeur et de sa conduite ; pendant que ceux qui ont élevé des fortunes dix fois plus

considérables par des voies honteuses les ont possédées avec l'approbation universelle. Il n'a guère commencé à jouir de sa renommée que vers l'âge de quatre-vingts ans. Il fallait qu'il survécût à toute la cour pour goûter pleinement sa gloire.

Il n'est pas inutile qu'on sache quelle a été la raison de cette injustice dans les hommes : c'est que le maréchal de *Villars* n'avait point d'art. Il n'avait ni celui de se faire des amis avec de la probité et de l'esprit, ni celui de se faire valoir, quoiqu'il parlât de lui-même comme il méritait que les autres en parlassent.

Il dit un jour au roi devant toute la cour, lorsqu'il prenait congé pour aller commander l'armée : *Sire, je vais combattre les ennemis de votre majesté, et je vous laisse au milieu des miens.* Il dit aux courtisans du duc d'Orléans, régent du royaume, devenus riches par ce bouleversement de l'Etat appelé système : *Pour moi, je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis.* Ces discours, où il se permettait le même courage que dans ses actions, rabaissaient trop les autres hommes, déjà assez irrités par son bonheur.

Il était, en ces commencemens de la guerre, l'un des lieutenans généraux qui commandaient des détachemens dans l'Alsace. Le prince de Bade, à la tête de l'armée impériale, venait de prendre Landau, défendue par *Mélac* pendant quatre mois. Ce prince fesait des progrès. Il avait les avantages du nombre, du terrain et d'un commencement de campagne heureux. Son armée était dans ces montagnes du Brisgau, qui touchent à la forêt noire : et cette forêt immense séparait les troupes bavaroises des

françaifes. *Catinat* commandait dans Strasbourg. Sa circonfpection l'empêcha d'entreprendre d'aller attaquer le prince de Bade avec tant de défavantages. L'armée de France eût été perdue fans reffource, et l'Alface eût été ouverte par un mauvais fuccès. *Villars*, qui avait réfolu d'être maréchal de France ou de périr, hafarda ce que *Catinat* n'ofait faire. Il en obtint permiffion de la cour. Il marcha aux Impériaux avec une armée inférieure, vers Fridlingen, et donna la bataille qui porte ce nom.

La cavalerie fe battait dans la plaine : l'infanterie françaife gravit au haut de la montagne, et attaqua l'infanterie allemande retranchée dans des bois. J'ai entendu dire plus d'une fois au maréchal de *Villars*, que la bataille étant gagnée, comme il marchait à la tête de fon infanterie, une voix cria : *Nous fommes coupés*. A ce mot, tous fes régimens s'enfuirent. Il court à eux, et leur crie : *Allons*, *mes amis*, *la victoire eft à nous*, *vive le roi*. Les foldats répondent, *vive le roi*, en tremblant, et recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le général, ce fut de rallier les vainqueurs. Si deux régimens ennemis avaient paru dans le moment de cette terreur panique, les Français étaient battus : tant la fortune décide fouvent du gain des batailles.

Bataille de Fridlingen. 14 octobre 1702.

Le prince de Bade, après avoir perdu trois mille hommes, fon canon, fon champ de bataille, après avoir été pourfuivi deux lieues à travers les bois et les défilés, tandis que pour preuve de fa défaite, le fort de Fridlingen capitulait, manda cependant à Vienne qu'il avait remporté la victoire, et fit chanter un *Te Deum*, plus honteux pour lui que la bataille perdue.

Le marquis de *Villars* proclamé maréchal de France par les soldats.

Les Français, remis de leur terreur panique, proclamèrent *Villars* maréchal de France sur le champ de bataille ; et le roi, quinze jours après, confirma ce que la voix des soldats lui avait donné.

Avril 1703.

Le maréchal de *Villars* joint enfin l'électeur de Bavière avec ses troupes victorieuses : il le trouve vainqueur de son côté, gagnant du terrain, et maître de la ville impériale de Ratisbonne, où l'Empire assemblé venait de conjurer sa perte.

Villars était plus fait pour bien servir l'Etat en ne suivant que son génie que pour agir de concert avec un prince. Il mena, ou plutôt il entraîna l'électeur au-delà du Danube ; et quand le fleuve fut passé, l'électeur se repentit, voyant que le moindre échec laisserait ses Etats à la merci de l'empereur. Le comte de *Styrum*, à la tête d'un corps d'environ vingt mille hommes, allait se joindre à la grande armée du prince de Bade, auprès de Donavert. *Il faut les prévenir*, dit le maréchal au prince : *il faut tomber sur Styrum, et marcher tout-à-l'heure.* L'électeur temporisait : il répondait qu'il en devait conférer avec ses généraux et ses ministres. *C'est moi qui suis votre ministre et votre général*, lui répliquait *Villars*. *Vous faut-il d'autre conseil que moi, quand il s'agit de donner bataille?* Le prince, occupé du danger de ses Etats, reculait encore; il se fâchait contre le général : *Hé bien*, lui dit *Villars*, *si votre altesse électorale ne veut pas saisir l'occasion avec ses Bavarois, je vais combattre avec les Français;* et aussitôt il donne ordre pour l'attaque. Le prince indigné, (*d*) et ne voyant dans ce français qu'un téméraire, fut

Villars gagne une bataille à Hochstet.

(*d*) Tout ceci doit se trouver dans les mémoires du maréchal de *Villars*, manuscrits ; j'y ai lu ces détails. Le premier tome imprimé de ces

obligé de combattre malgré lui. C'était dans les plaines d'Hochſtet, auprès de Donavert.

Après la première charge on vit encore un effet de ce que peut la fortune dans les combats. L'armée ennemie et la françaiſe, ſaiſies d'une terreur panique, prirent la fuite toutes deux en même temps, et le maréchal de *Villars* ſe vit preſque ſeul quelques minutes ſur le champ de bataille: il rallia les troupes, les ramena au combat, et remporta la victoire. On tua trois mille impériaux : on en prit quatre mille : ils perdirent leur canon et leur bagage. L'électeur ſe rendit maître d'Augsbourg. Le chemin de Vienne était ouvert. Il fut agité dans le conſeil de l'empereur s'il ſortirait de ſa capitale. 20 ſeptemb. 1703.

La terreur de l'empereur était excuſable : il était alors battu par-tout. Le duc de Bourgogne, ayant ſous lui les maréchaux de *Tallart* et de *Vauban*, venait de prendre le vieux Briſac. *Tallart* venait non-ſeulement de reprendre Landau ; mais il avait encore défait auprès de Spire le prince de Heſſe, depuis roi de Suède, qui voulait ſecourir la ville. Si l'on en croit le marquis de *Feuquières*, cet officier et ce juge ſi inſtruit dans l'art militaire, mais ſi ſévère dans ſes jugemens, le maréchal de *Tallart* ne gagna cette 6 ſeptemb. Bataille de Spire. 14 novemb. 1703.

mémoires eſt abſolument de lui ; les deux autres ſont d'une main étrangère et un peu différente.

On voit, par les dépêches du maréchal, combien il avait à ſouffrir de la cour de Bavière : *Peut-être valait-il mieux lui plaire que de le bien ſervir. Ses gens en uſent ainſi. Les Bavarois, les étrangers ; tous ceux qui l'ont volé, friponné au jeu, livré à l'empereur, ont fait avec lui leur fortune, &c.*

Il entend par ces mots, *livré à l'empereur*, une intrigue que les miniſtres de l'électeur de Bavière formaient alors pour faire ſa paix avec l'Autriche, dans le temps que la France combattait pour lui.

bataille que par une faute et par une méprife. Mais enfin il écrivit du champ de bataille au roi; *Sire*, *votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de fimples foldats.*

Cette action fut celle de toute la guerre où la baïonnette fit le plus de carnage. Les Français par leur impétuofité avaient un grand avantage en fe fervant de cette arme. Elle eft devenue depuis plus menaçante que meurtrière. Le feu foutenu et roulant a prévalu. Les Allemands et les Anglais s'accoutumèrent à tirer par divifions avec plus d'ordre et de promptitude que les Français. Les Pruffiens furent les premiers qui chargèrent leurs fufils avec des baguettes de fer. Le fecond roi de Pruffe les difciplina, de forte qu'ils pouvaient tirer fix coups par minute très-aifément. Trois rangs tirant à la fois, et avançant enfuite rapidement, décident aujourd'hui du fort des batailles. Les canons de campagne font un effet non moins redoutable. Les bataillons que ce feu ébranle n'attendent pas l'attaque des baïonnettes, et la cavalerie achève de les rompre. Ainfi la baïonnette effraie plus qu'elle ne tue, et l'épée eft devenue abfolument inutile à l'infanterie. La force du corps, l'adreffe, le courage d'un combattant ne lui fervent plus de rien. Les bataillons font devenus de grandes machines, dont la mieux montée dérange néceffairement celle qui lui eft oppofée. C'eft précifément par cette raifon que le prince *Eugène* a gagné contre les Turcs les célèbres batailles de Témifvar et de Belgrade, où les Turcs auraient eu probablement l'avantage par leur nombre fupérieur, s'il y avait eu ce qu'on appelle une mêlée. Ainfi l'art de fe détruire

eft

eſt non-ſeulement tout autre de ce qu'il était avant l'invention de la poudre, mais ce qu'il était il y a cent ans.

L'électeur de Bavière demande pour ſon malheur un autre général que *Villars*.

Cependant la fortune de la France ſe ſoutenant d'abord ſi heureuſement du côté de l'Allemagne, on préſumait que le maréchal de *Villars* la pouſſerait encore plus loin, avec cette impétuoſité qui déconcertait la lenteur allemande : mais ce même caractère, qui en fesait un chef redoutable, le rendait incompatible avec l'électeur de Bavière. Le roi voulait qu'un général ne fût fier qu'avec l'ennemi; et l'électeur de Bavière fut aſſez malheureux pour demander un autre maréchal de France.

Villars lui-même, fatigué des petites intrigues d'une cour orageuſe et intéreſſée, des irréſolutions de l'électeur, et plus encore des lettres du miniſtre d'Etat *Chamillart*, plein de prévention contre lui comme d'ignorance, demanda au roi ſa retraite. Ce fut la ſeule récompenſe qu'il eut des opérations de guerre les plus ſavantes, et d'une bataille gagnée. *Chamillart*, pour le malheur de la France, l'envoya dans le fond des Cévènes réprimer des payſans fanatiques, et il ôta aux armées françaiſes le ſeul général qui pût alors, ainſi que le duc de *Vendôme*, leur inſpirer un courage invincible. On parlera de ces fanatiques dans le chapitre de la religion. *Louis XIV* avait alors des ennemis plus terribles, plus heureux et plus irréconciliables que ces habitans des Cévènes.

CHAPITRE XIX.

Perte de la bataille de Blenheim ou d'Hochſtet, et ſes ſuites.

Marlborough fait changer la fortune.

LE duc de *Marlborough* était revenu vers les Pays-Bas, au commencement de 1703, avec la même conduite et la même fortune. Il avait pris Bonn, réſidence de l'électeur de Cologne. De-là il avait repris Hui, Limbourg, et s'était rendu maître de tout le Bas-Rhin. Le maréchal de *Villeroi*, au ſortir de ſa priſon, commandait en Flandre, et n'était pas plus heureux contre *Marlborough* qu'il l'avait été contre le prince *Eugène*. En vain le maréchal de *Boufflers* venait de remporter, avec un détachement de l'armée, un petit avantage au combat d'Eckeren, contre *Obdam*, général hollandais. Un ſuccès qui n'a point de ſuite n'eſt rien.

Cependant, ſi le général anglais ne marchait pas au ſecours de l'empereur, la maiſon d'Autriche ſemblait perdue. L'électeur de Bavière était maître de Paſſau. Trente mille français, ſous les ordres du maréchal de *Marſin*, qui avait ſuccédé à *Villars*, inondaient le pays au-delà du Danube. Des partis couraient dans l'Autriche. Vienne était menacée d'un côté par les Français et les Bavarois, de l'autre par le prince *Ragotski*, à la tête des Hongrois combattans pour leur liberté, et ſecourus de l'argent de la France et de celui des Turcs. Alors le prince *Eugène* accourt d'Italie; il

vient prendre le commandement des armées d'Allemagne : il voit à Heilbron le duc de *Marlborough*. Ce général anglais, que rien ne gênait dans sa conduite, et que sa reine et les Hollandais laissaient maître de ses desseins, marche au secours du centre de l'Empire. Il prend d'abord avec lui dix mille anglais d'infanterie et vingt-trois escadrons. Il hâte sa marche : il arrive vers le Danube auprès de Donavert, vis-à-vis les lignes de l'électeur de Bavière, dans lesquelles environ huit mille français et autant de bavarois retranchés gardaient les pays conquis par eux. Après deux heures de combat, *Marlborough* perce à la tête de trois bataillons anglais, renverse les bavarois et les français. On dit qu'il tua six mille hommes et qu'il en perdit presqu'autant. Peu importe à un général le nombre des morts quand il vient à bout de son entreprise. Il prend Donavert : il passe le Danube : il met la Bavière à contribution.

Combat de Donavert.

2 juillet 1704.

Le maréchal de *Villeroi*, qui l'avait voulu suivre dans ses premières marches, l'avait tout d'un coup perdu de vue, et n'apprit où il était qu'en apprenant cette victoire de Donavert.

Le maréchal de *Tallart*, avec un corps d'environ trente mille hommes, vient pour s'opposer à *Marlborough* par un autre chemin, et se joint à l'électeur ; dans le même temps le prince *Eugène* arrive et se joint à *Marlborough*.

Enfin les deux armées se rencontrent assez près de ce même Donavert, et dans les mêmes campagnes où le maréchal de *Villars* avait remporté une victoire un an auparavant. Il était alors dans les Cévènes. Je sais qu'ayant reçu une lettre de l'armée de *Tallart*,

écrite la veille de la bataille, par laquelle on lui mandait la disposition des deux armées, et la manière dont le maréchal de *Tallart* voulait combattre, il écrivit au président de *Maisons*, son beau-frère, que si le maréchal de *Tallart* donnait bataille en gardant cette position, il serait infailliblement défait. On montra la lettre à *Louis XIV*; elle a été publique.

Bataille d'Hochstet. 13 auguste 1704.

L'armée de France, en comptant les Bavarois, était de quatre-vingt-deux bataillons et de cent soixante escadrons, ce qui fesait à peu-près soixante mille combattans, parce que les corps n'étaient pas complets. Soixante-quatre bataillons et cent cinquante-deux escadrons composaient l'armée ennemie, qui n'était forte que d'environ cinquante-deux mille hommes; car on fait toujours les armées plus nombreuses qu'elles ne le sont. Cette journée, si sanglante et si décisive, mérite une attention particulière. On a reproché bien des fautes aux généraux français; la première était de s'être mis dans la nécessité de recevoir la bataille, au lieu de laisser l'armée ennemie se consumer faute de fourrage, et de donner au maréchal de *Villeroi* le temps de tomber sur les Pays-Bas dégarnis ou de s'avancer en Allemagne. Mais il faut considérer, pour réponse à ce reproche, que l'armée française, étant un peu plus forte que celle des alliés, pouvait espérer de la défaire, et que la victoire eût détrôné l'empereur. Le marquis de *Feuquières* compte douze fautes capitales que firent l'électeur, *Marsin* et *Tallart*, avant et après la bataille. Une des plus considérables était de n'avoir point un gros corps d'infanterie à leur centre, et d'avoir séparé leurs deux corps d'armée. J'ai entendu souvent de la bouche

Fautes.

du maréchal de *Villars* que cette diſpoſition était inexcuſable.

Le maréchal de *Tallart* était à l'aile droite, l'électeur avec *Marſin* à la gauche. Le maréchal de *Tallart* avait dans le courage toute l'ardeur et la vivacité françaiſe, un eſprit actif, perçant, fécond en expédiens et en reſſources. C'était lui qui avait conclu les traités de partage. Il était allé à la gloire et à la fortune par toutes les voies d'un homme d'eſprit et de cœur. La bataille de Spire lui avait fait un très-grand honneur, malgré les critiques de *Feuquières;* car un général victorieux n'a point fait de fautes aux yeux du public; de même que le général battu a toujours tort, quelque ſage conduite qu'il ait eue. *Tallart.*

Mais le maréchal de *Tallart* avait un malheur bien dangereux pour un général; ſa vue était ſi faible qu'il ne diſtinguait pas les objets à vingt pas de lui. Ceux qui l'ont bien connu m'ont dit encore que ſon courage ardent, tout contraire à celui de *Marlborough*, s'enflammant dans la chaleur de l'action, ne laiſſait pas à ſon eſprit une liberté aſſez entière. Ce défaut lui venait d'un ſang ſec et allumé. On ſait aſſez que notre tempérament fait toutes les qualités de notre ame.

Le maréchal de *Marſin* n'avait juſque-là jamais commandé en chef; et avec beaucoup d'eſprit et un ſens droit, il avait, diſait-on, l'expérience d'un bon officier, plus que d'un général. *Marſin.*

Pour l'électeur de Bavière, on le regardait moins comme un grand capitaine que comme un prince

vaillant, aimable, chéri de ſes ſujets, ayant dans l'eſprit plus de magnanimité que d'application.

Enfin la bataille commença entre midi et une heure. *Marlborough* et ſes anglais, ayant paſſé un ruiſſeau, chargeaient déjà la cavalerie de *Tallart*. Ce général, un peu avant ce temps-là, venait de paſſer à la gauche pour voir comment elle était diſpoſée. C'était déjà un aſſez grand déſavantage que l'armée de *Tallart* combattît ſans que ſon général fût à ſa tête. L'armée de l'électeur et de *Marſin* n'était point encore attaquée par le prince *Eugène*. *Marlborough* entama l'aile droite françaiſe près d'une heure avant qu'*Eugène* eût pu arriver vers l'électeur à la gauche.

Sitôt que le maréchal de *Tallart* apprend que *Marlborough* attaque ſon aile, il y court : il trouve une action furieuſe engagée ; la cavalerie françaiſe trois fois ralliée et trois fois pouſſée. Il va vers le village de Blenheim, où il avait poſté vingt-ſept bataillons et douze eſcadrons. C'était une petite armée ſéparée : elle feſait un feu continuel ſur celle de *Marlborough*. De ce village, où il donne ſes ordres, il revole à l'endroit où *Marlborough*, avec de la cavalerie et des bataillons entre les eſcadrons, pouſſait la cavalerie françaiſe.

Maréchal de *Tallart* pris. Son fils tué.

M. de *Feuquières* ſe trompe aſſurément, quand il dit que le maréchal de *Tallart* n'y était pas, et qu'il fut pris priſonnier en revenant de l'aile de *Marſin* à la ſienne. Toutes les relations conviennent, et il ne fut que trop vrai pour lui, qu'il y était préſent. Il y fut bleſſé ; ſon fils y reçut un coup mortel auprès de lui. Toute ſa cavalerie eſt miſe en déroute en ſa

préfence. *Marlborough* vainqueur, perce d'un côté entre les deux armées françaifés ; de l'autre, fes officiers généraux percent auffi entre ce village de Blenheim et l'armée de *Tallart*, féparée encore de la petite armée qui eft dans Blenheim.

Le maréchal de *Tallart*, dans cette cruelle fituation, court pour rallier quelques efcadrons. La faibleffe de fa vue lui fait prendre un efcadron ennemi pour un français. Il eft fait prifonnier par les troupes de Heffe, qui étaient à la folde de l'Angleterre. Au moment que le général était pris, le prince *Eugène*, trois fois repouffé, gagnait enfin l'avantage. La déroute était déjà totale et la fuite précipitée dans le corps d'armée du maréchal de *Tallart*. La confternation et l'aveuglement de toute cette droite étaient au point qu'officiers et foldats fe jetaient dans le Danube, fans favoir où ils allaient. Aucun officier général ne donnait d'ordre pour la retraite ; aucun ne penfait ou à fauver ces vingt-fept bataillons et ces douze efcadrons des meilleures troupes de France, enfermés fi malheureufement dans Blenheim, ou à les faire combattre. Le maréchal de *Marfin* fit alors la retraite. Le comte du *Bourg*, depuis maréchal de France, fauva une petite partie de l'infanterie, en fe retirant par les marais d'Hochftet ; mais ni lui, ni *Marfin*, ni perfonne, ne fongea à cette armée qui reftait encore dans Blenheim, attendant des ordres, et n'en recevant point. Elle était d'onze mille hommes effectifs ; c'étaient les plus anciens corps. Il y a plufieurs exemples de moindres armées, qui ont battu des armées de cinquante mille hommes, ou qui ont fait des retraites glorieufes ; mais l'endroit où on fe

trouve poſté décide de tout. Ils ne pouvaient ſortir des rues étroites d'un village, pour ſe mettre d'eux-mêmes en ordre de bataille devant une armée victorieuſe, qui les eût à chaque inſtant accablés par un plus grand front, par ſon artillerie et par les canons même de l'armée vaincue, qui étaient déjà au pouvoir du vainqueur. L'officier général qui devait les commander, le marquis de *Clairambault*, fils du maréchal de *Clairambault*, courut pour demander les ordres au maréchal de *Tallart ;* il apprend qu'il eſt pris : il ne voit que des fuyards : il fuit avec eux, et va ſe noyer dans le Danube.

Sivières, brigadier, qui était poſté dans ce village, tente alors un coup hardi : il crie aux officiers d'Artois et de Provence de marcher avec lui : pluſieurs officiers même des autres régimens y accourent ; ils fondent ſur l'ennemi, comme on fait une ſortie d'une place aſſiégée ; mais après la ſortie, il faut rentrer dans la place. Un de ces officiers, nommé *des-Nonvilles*, revint à cheval un moment après dans le village avec milord *Orknay* du nom d'*Hamilton. Eſt-ce un anglais priſonnier que vous nous amenez ?* lui dirent les officiers en l'entourant. *Non, Meſſieurs, je ſuis priſonnier moi-même, et je viens vous dire qu'il n'y a d'autre parti pour vous que de vous rendre priſonniers de guerre. Voilà le comte d'Orknay qui vous offre la capitulation.* Toutes ces vieilles bandes frémirent ; Navarre déchira et enterra ſes drapeaux : mais enfin il fallut plier ſous la néceſſité ; et cette armée ſe rendit ſans combattre. Milord *Orknay* m'a dit que ce corps de troupes ne pouvait faire autrement dans ſa ſituation gênée. L'Europe fut étonnée que les meilleures troupes

françaifes euffent fubi en corps cette ignominie. On imputait leur malheur à lâcheté : mais quelques années après, quatorze mille fuédois fe rendant à difcrétion aux Ruffes en rafe campagne ont juftifié les Français.

Telle fut la célèbre bataille qui en France a le nom d'*Hochftet*, en Allemagne de *Pleintheim*, et en Angleterre de *Blenheim*. Les vainqueurs y eurent près de cinq mille morts, et près de huit mille bleffés, et le plus grand nombre du côté du prince *Eugène*. L'armée françaife y fut prefque entièrement détruite. De foixante mille hommes, fi long-temps victorieux, on n'en raffembla pas plus de vingt mille effectifs. Suite de cette bataille.

Environ douze mille morts, quatorze mille prifonniers, tout le canon, un nombre prodigieux d'étendards et de drapeaux, les tentes, les équipages, le général de l'armée et douze cents officiers de marque au pouvoir du vainqueur, fignalèrent cette journée. Les fuyards fe difpersèrent; près de cent lieues de pays furent perdues en moins d'un mois. La Bavière entière, paffée fous le joug de l'empereur, éprouva tout ce que le gouvernement autrichien irrité avait de rigueur, et ce que le foldat vainqueur a de rapacité et de barbarie. L'électeur, fe réfugiant à Bruxelles, rencontra fur le chemin fon frère l'électeur de Cologne, chaffé comme lui de fes Etats; ils s'embrafsèrent en verfant des larmes. L'étonnement et la confternation faifirent la cour de Verfailles, accoutumée à la profpérité. La nouvelle de la défaite vint au milieu des réjouiffances pour la naiffance d'un arrière-petit-fils de *Louis XIV*. Perfonne

n'osait apprendre au roi une vérité si cruelle. Il fallut que madame de *Maintenon* se chargeât de lui dire qu'il n'était plus invincible.

On a dit et on a écrit, et toutes les histoires ont répété que l'empereur fit ériger dans les plaines de Blenheim un monument de cette défaite, avec une inscription flétrissante (*e*) pour le roi de France : mais ce monument n'exista jamais. Il n'y a eu que l'Angleterre qui en ait érigé un à la gloire du duc de *Marlborough*. La reine et le parlement lui ont fait bâtir dans sa principale terre un palais immense qui porte le nom de *Blenheim*. Cette bataille y est représentée dans les tableaux et sur les tapisseries. Les remercîmens des chambres du parlement, ceux des villes et des bourgades, les acclamations de l'Angleterre furent le premier prix qu'il reçut de sa victoire. Le poëme du célèbre *Addisson*, monument plus durable que le palais de Blenheim, est compté, par cette nation guerrière et savante, parmi les récompenses les plus honorables du duc de *Marlborough*. L'empereur le fit prince de l'Empire, en lui donnant la principauté de Mindelheim, qui fut depuis changée contre une autre; mais il n'a jamais été connu

Récompenses donnees à *Marlborough*.

(*e*) *Reboulet* assure que l'empereur *Léopold* fit ériger cette pyramide: on le crut en effet en France; le maréchal de *Villars*, en 1707, envoya cinquante maîtres pour la détruire; on ne trouva rien. Le continuateur de *Thoiras*, qui n'a écrit que d'après les journaux de la Haie, suppose cette inscription, et propose même de la changer en faveur des Anglais. Elle fut imaginée en effet par des français réfugiés oisifs. Il était très-commun alors, et il l'est encore aujourd'hui, de donner ses imaginations ou des contes populaires pour des vérités certaines. Autrefois les mémoires manquaient à l'histoire, aujourd'hui la multiplicité des mémoires lui nuit. Le vrai est noyé dans un océan de brochures.

ſous ce titre, le nom de *Marlborough* étant devenu le plus beau qu'il pût porter.

L'armée de France diſperſée laiſſe aux alliés une carrière ouverte du Danube au Rhin. Ils paſſent le Rhin : ils entrent en Alſace. Le prince *Louis de Bade*, général célèbre pour les campemens et pour les marches, inveſtit Landau que les Français avaient repris. Le roi des Romains, *Joſeph*, fils aîné de l'em- 19 & 23
pereur *Léopold*, vient à ce ſiége. On prend Landau; nov. 1704.
on prend Trarbach.

Cent lieues de pays perdues n'empêchent pas que les frontières de la France ne fuſſent encore reculées. *Louis XIV* ſoutenait ſon petit-fils en Eſpagne, et était victorieux en Italie. Il fallait de grands efforts en Allemagne pour réſiſter à *Marlborough*; et on les fit. On raſſembla les débris de l'armée : on épuiſa les garniſons : on fit marcher des milices. Le miniſtère emprunta de l'argent de tous côtés. Enfin on eut une armée; et on rappela du fond des Cévènes le maréchal de *Villars* pour la commander. Il vint, et ſe trouva près de Trèves avec des forces inférieures, vis-à-vis le général anglais. Tous deux voulaient donner une nouvelle bataille. Mais le prince de Bade n'étant pas venu aſſez tôt joindre ſes troupes aux Anglais, *Villars* eut au moins l'hon- Mai 1705.
neur de faire décamper *Marlborough*. C'était beaucoup alors. Le duc de *Marlborough*, qui eſtimait aſſez le maréchal de *Villars* pour vouloir en être eſtimé, lui écrivit en décampant : » Rendez-moi la juſtice de » croire que ma retraite eſt la faute du prince de » Bade, et que je vous eſtime encore plus que » je ne ſuis fâché contre lui. »

L'archiduc *Charles*, depuis empereur, va à Londres.

Les Français avaient donc encore des barrières en Allemagne. La Flandre, où commandait le maréchal de *Villeroi* délivré de ſa priſon, n'était pas entamée. En Eſpagne, le roi *Philippe V* et l'archiduc *Charles* attendaient tous deux la couronne; le premier de la puiſſance de ſon grand-père, et de la bonne volonté de la plupart des Eſpagnols; le ſecond, du ſecours des Anglais, et des partiſans qu'il avait en Catalogne et en Aragon. Cet archiduc, depuis empereur, et alors ſecond fils de l'empereur *Léopold*, n'ayant rien que ce titre, était allé ſur la fin de 1703, preſque ſans ſuite, à Londres implorer l'appui de la reine *Anne*.

Puiſſans ſecours que l'Angleterre lui donne.

Alors parut toute la puiſſance des Anglais. Cette nation, ſi étrangère dans cette querelle, fournit au prince autrichien deux cents vaiſſeaux de tranſport, trente vaiſſeaux de guerre joints à dix vaiſſeaux hollandais, neuf mille hommes de troupes, et de l'argent pour aller conquérir un royaume. Mais cette ſupériorité que donnent le pouvoir et les bienfaits n'empêchait pas que l'empereur, dans ſa lettre à la reine *Anne*, préſentée par l'archiduc, ne refusât à cette ſouveraine ſa bienfaitrice le titre de *Majeſté*: on ne la traitait que de *Sérénité*, (*f*) ſelon le ſtyle de la cour de Vienne, que l'uſage ſeul pouvait juſtifier, et que la raiſon a fait changer depuis, quand la fierté a plié ſous la néceſſité.

(*f*) *Reboulet* dit que la chancellerie allemande donnait aux rois le titre de *Dilection*; mais c'eſt celui des électeurs.

Fin du tome premier.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table des Chapitres du premier volume.

